

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 1

**DOCUMENT DE
PERFORMANCE**

**ANNEXE AU PROJET DE LOI
N°040/2017 DU 27 OCTOBRE 2017**

**PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2018**



ANNEXES

TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions
générales de la Situation Économique et
Financière 2018 – 2020

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

**RAPPORT DÉFINISSANT LES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA
SITUATION ECONOMIQUE ET
FINANCIÈRE 2018 – 2020**

ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES 2018

Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière

PERSPECTIVES 2018 - 2020

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

La politique économique pour 2018 tend au renforcement de la stabilité macroéconomique pour servir de socle aux secteurs clefs identifiés. Outre la priorisation des secteurs sociaux, un dynamisme s'observera dans les branches telles que l'énergie, l'agriculture, l'élevage, les infrastructures, les industries ou le tourisme. Par ailleurs, l'année 2018 sera celle des élections majeures, et leur organisation doit s'inscrire dans les programmations économique et financière de cette année.

Le programme conclu avec le FMI dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) continuera d'appuyer les réformes initiées pour édifier les bases d'une croissance soutenue et inclusive. Ces dernières permettent d'accroître la capacité de gestion technique et financière du pays. Le but principal des mesures prises dans cette lignée est de concourir à l'instauration d'un climat sain et propice aux affaires économiques et à l'atteinte des objectifs sociaux de développement durable. Notamment, la portée réelle des Programmes d'Investissements Publics (PIP) doit s'assurer d'un changement effectif dans la vie de la population. En plus des CDMT étendus à tous les Institutions et les Ministères en 2018, une sélection rigoureuse des projets PIP sera en effet opérée au niveau de leur budgétisation. Parallèlement, les services publics seront renforcés afin de garantir des systèmes sociaux, éducatifs, sanitaires, d'hygiène, de secours d'urgence et de sécurité efficaces.

Le présent rapport est annexé à la Loi de Finances pour 2018 pour permettre aux responsables de prendre les décisions adéquates. Les réalisations de l'année précédente ainsi que les perspectives économiques et financières sur le moyen terme y sont présentées.

Je souhaite que sa publication permette d'appréhender les différentes problématiques de notre économie, et qu'il soit d'une réelle aide dans la prise de décision.

Le Ministre des Finances et du Budget

Mme ANDRIAMBOLOLONA Vonintsalama Sehenosoa

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)	5
Tableau 2 : Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	7
Tableau 3 : Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	8
Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'Inflation, taux de change, et Agrégats monétaires	13
Tableau 5 : Compte des transactions courantes (millions DTS)	14
Tableau 6 : Compte des Opérations en capital et financières (millions DTS)	15
Tableau 7 : Répartition des recettes	17

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 1 : Evolutions du PIB réel et du PIB potentiel (output gap)	4
Graphe 2 : Evolution de la croissance du secteur primaire (Var.%)	6
Graphe 3 : Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)	7
Graphe 4 : Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)	9
Graphe 5 : Structure du PIB par secteur 2016 et 2020	10
Graphe 6 : Situation de la balance des paiements (millions DTS)	15
Graphe 7 : Répartition par nature d'impôts	16
Graphe 8 : Dépenses par grandes rubriques	18
Graphe 9 : Taux de pression fiscale	18
Graphe 10 : Part des dépenses dans le PIB	18

I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique globale

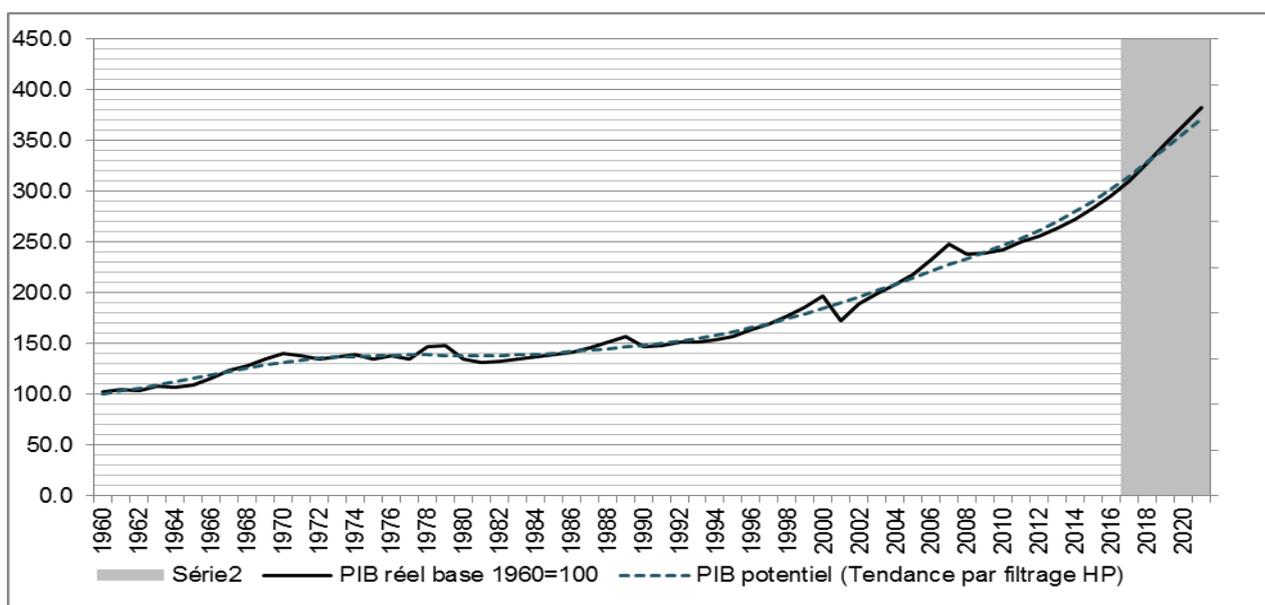
En 2016, la croissance réalisée a été de 4,2% contre une prévision initiale de 4,5%. Cela s'explique par la perte de 0,9 point de croissance au niveau du secteur agricole, de 0,4 au niveau du secteur tertiaire et 0,2 pour le secteur secondaire. Des branches telles que les industries extractives ont notamment connu des replis.

La croissance globale est ramenée à 4,1% en 2017 si la prévision initiale tablait sur 4,5%. Cette situation découle de facteurs exogènes qui ont altéré les activités économiques dont notamment les aléas climatiques. En effet, à partir des dernières évaluations des dégâts dus au cyclone Enawo, la croissance de la branche agriculture a chuté drastiquement. Les effets du cyclone, conjugués au déficit pluviométrique en début d'année, ont contusionné gravement le secteur agricole qui était pourtant sur une bonne lancée avec l'objectif d'autosuffisance alimentaire, en riz, manioc et en maïs d'ici 2020.

Les deux autres secteurs, secondaire et tertiaire, ont été heureusement moins affectés, grâce à une demande extérieure solide et à des perspectives d'investissements locaux plus optimistes. Les dispositions sectorielles, budgétaires et monétaires ont également permis de préserver la stabilité macroéconomique à l'instar de la maîtrise de l'inflation, du maintien à un niveau faible de l'endettement et de la position plus ou moins confortée de l'Ariary. Parallèlement à ceux-là, l'évolution soutenue des recouvrements d'impôts indirects se reflétera en 2018 par leur croissance en volume de 5,4% (même taux qu'en 2017).

En 2018, la croissance globale de Madagascar est prévue à 5,1%. Ce taux est élevé par rapport à la tendance historique nationale et par rapport aux autres pays de la région. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux réformes en cours, dans le domaine juridique, fiscal, budgétaire et institutionnel.

Graphe 1 : Evolutions du PIB réel et du PIB potentiel (output gap)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

B. Secteur primaire

Le poids du secteur primaire est évident dans la structure de production à Madagascar. En effet, les branches Agriculture, Elevage & Pêche et Sylviculture qui le composent emploient une grande partie de la population. Ce secteur présente toutefois des volatilités liées aux aléas et perturbations climatiques.

En 2016, le secteur primaire a affiché une performance inférieure à celle prévue. Si la Loi de Finances Initiale prévoyait 2,5%, la réalisation n'a été que 1,6% à cause de la révision à la baisse de 1,9 point de pourcentage au niveau de la branche agriculture. Les conditions pluviométriques ont été favorables pour cette saison agricole mais les impacts des projets en cours n'ont pas été suffisamment satisfaisants. Les objectifs initiaux n'ont pas été atteints et le pays a dû encore recourir à l'importation de 220 000 tonnes de riz.

En début d'année 2017, le passage du cyclone Enawo a occasionné de lourds dégâts estimés à environ 4,0% du PIB et a laissé des stigmates pour certaines régions. Outre les pertes humaines et la destruction de nombreuses habitations, plusieurs infrastructures sociales et de production ont été détruites. En particulier, la branche agriculture a perdu une grande partie de sa production dont l'évolution recule à -5,9% si -0,3% était prévue dans la LFR 2017, et même 3,5% dans la LFI 2017. Plusieurs activités de redressement, et de reconstruction ont été déjà initiées à travers le Budget rectificatif 2017. Ces dernières permettent de limiter et de réhabiliter les séquelles engendrées par le cyclone mais aussi de redynamiser rapidement les secteurs touchés.

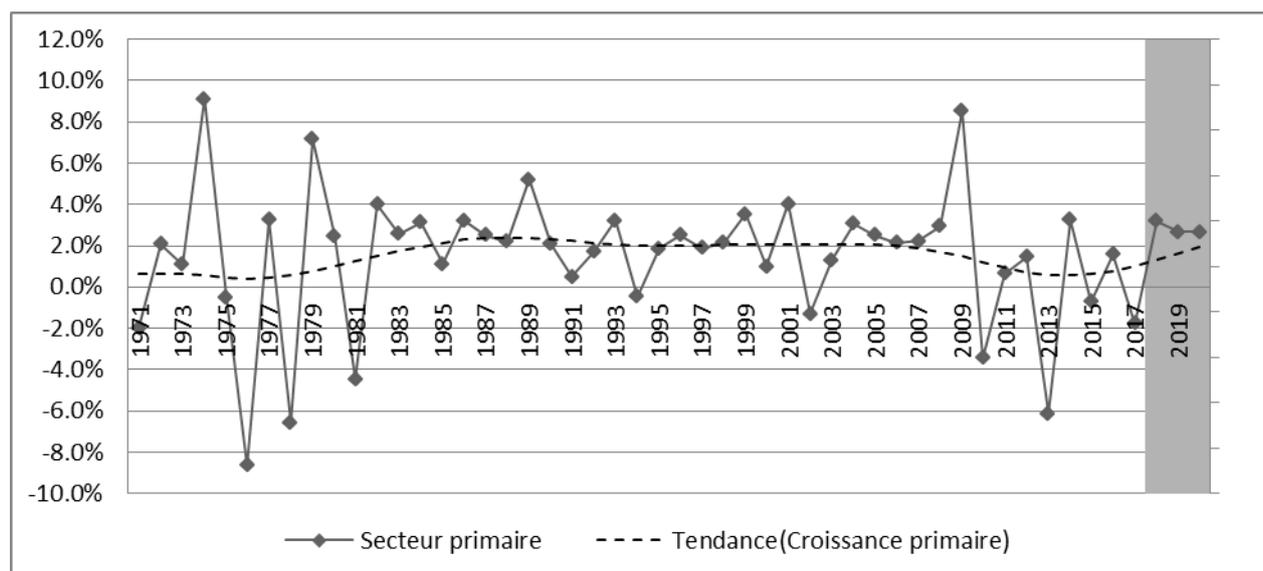
Tableau 1 : Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)

	2015	2016	2016	2016	2017	2017	2017	2018	2019	2020
	réal.	LFI	LFR	prov.	LFI	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Primaire	-0,7	2,5	2,2	1,6	2,8	0,8	-1,8	3,2	2,7	2,7
Agriculture	-2,4	3,3	2,8	1,4	3,5	-0,3	-5,9	4,9	3,7	3,7
Elevage et pêche	0,8	1,9	1,9	1,9	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0
Sylviculture	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Après une chute de la production agricole (-5,9%) due au cyclone en 2017, un rebond de la branche agriculture est prévu en 2018 avec un essor de 4,9%. Les efforts entrepris par le Gouvernement pour renforcer la résilience aux catastrophes permettront ainsi d'obtenir de bonnes perspectives de production. Cette dernière est toutefois conditionnée par l'effectivité des activités de réhabilitation et de reconstruction des infrastructures détruites ainsi que des mesures de relance agricole telles que la distribution de semences et d'intrants agricoles. D'autres projets en cours contribueront également au redressement du secteur, notamment à travers les projets de réhabilitation des systèmes d'irrigation ainsi que le développement de la mécanisation de l'agriculture. Le secteur primaire croîtra de 3,2% pour 2018.

Graphe 2 : Evolution de la croissance du secteur primaire (Var.%)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

C. Secteur secondaire

Le secteur secondaire englobe plusieurs branches d'activités. La croissance de ce secteur est relativement stable mais reste toutefois tributaire des accords majeurs comme l'AGOA, ou de la volatilité des cours mondiaux de matière première.

L'année 2016 a été une bonne période pour les industries locales grâce au climat des affaires amélioré par rapport aux années précédentes de crise. La stabilité relative du prix de l'énergie couplée à celle de la monnaie locale a également stimulé la croissance de ce secteur qui a alors cru de 5,5%. En outre, la résolution progressive des problèmes de fourniture d'électricité (délestage) a permis aux industries d'augmenter leurs productions. Le retour de l'intégration de Madagascar à l'AGOA constitue également un facteur positif pour des branches comme l'industrie textile (3,3%) et les zones franches industrielles (24,7%). Néanmoins, les exportations minières ont été pénalisées par la baisse des cours des métaux. L'évolution des industries extractives est alors estimée à -1,6% en 2016.

Pour l'année 2017, les unités productrices ont été épargnées par les effets du cyclone Enawo. Une hausse considérable est même attendue au niveau de la branche matériaux de construction grâce à l'augmentation de la capacité de production de ciments. La croissance de cette branche passe de 3,5% à 15,6% à partir des dernières informations collectées fin 2017. Les industries profitent d'ailleurs des résultats probants dans la branche énergie qui devra croître de 6,5%. La poursuite des subventions accordées en faveur de la JIRAMA a permis de continuer le redressement de cette société publique, de supporter les surcharges d'exploitation et de poursuivre les réformes en cours. La seule contreperformance notable au niveau du secteur secondaire se trouve au niveau de la production sucrière (croissance de 1,3% contre 10,5% prévue initialement) qui a été altérée par les incendies et le retard de l'effectivité des accords signés avec le secteur privé.

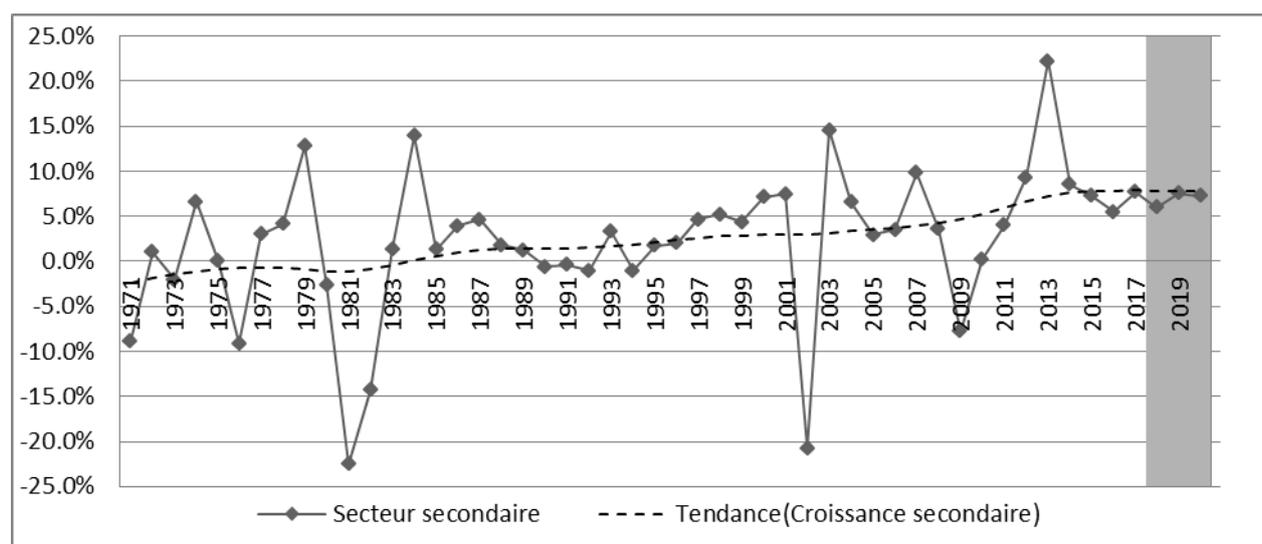
Tableau 2 : Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

	2015	2016	2016	2016	2017	2017	2017	2018	2019	2020
	réal.	LFI	LFR	prov.	LFI	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Secondaire	7,3	5,7	4,9	5,5	5,4	5,7	7,7	6,0	7,6	7,3
Second. Hors ZFI	8,0	5,5	4,6	3,8	4,9	4,6	7,0	5,2	6,9	6,6
Agro-indus.	-10,1	7,5	6,4	11,2	7,7	10,5	1,3	6,1	4,8	3,7
Indus. Extractives	19,5	7,9	5,0	-1,6	5,0	2,3	9,5	3,5	6,5	6,5
Energie	4,1	5,5	5,5	8,3	6,5	6,5	6,5	8,4	13,5	11,5
Indus. Textile	-1,5	3,3	3,3	3,3	3,5	3,5	3,5	4,2	5,5	3,5
Mat.Constr.	1,8	3,4	3,4	4,6	3,5	5,0	15,6	4,9	5,0	4,7
Zone Franche Ind.	-0,3	8,0	9,4	24,7	11,2	15,6	13,6	12,5	13,5	12,5

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Pour 2018, le secteur secondaire affichera des performances solides avec une croissance de 6,0%. La branche énergie continuera de profiter de la position prioritaire que lui accorde l'Etat et prévoit un essor de 6,5%. Des niveaux de subventions encore significatifs seront accordés à la JIRAMA au titre de l'exercice 2018 afin de soutenir les réformes en cours. Les dispositions prises à cet effet sont par exemple l'installation de compteurs intelligents qui permettront de sécuriser les recettes de la société et le recours au fuel lourd pour diminuer le coût de production. Les industries de boissons présentent également de bonnes perspectives compte tenu de la concurrence active entre les opérateurs et la diversification progressive des produits. Son taux de croissance s'établit ainsi à 7,5% pour l'année 2018. Les zones franches industrielles continueront aussi à afficher des croissances vigoureuses avec un taux prévu à 12,5% malgré l'appréciation de l'Ariary qui peut pénaliser les exportations. Ces prévisions sont conditionnées toutefois par le maintien de leur niveau de compétitivité et par la stabilité relative du coût de l'énergie.

Graph 3 : Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

D. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire évolue essentiellement avec le dynamisme des activités de service. Les BTP, les transports et les branches liées au tourisme ont surtout affiché les croissances les plus fortes dans ce secteur pendant ces dernières années.

L'année 2016 a été marquée par la tenue des sommets de grande envergure de la Francophonie et du COMESA, qui se sont répercutés positivement le secteur des services. Afin de disposer des infrastructures d'accueil nécessaires aux deux événements, l'Etat a réalisé un grand nombre de constructions. Cette orientation a bénéficié à la branche BTP qui a alors effectué une forte croissance de 18,6%. Les difficultés rencontrées par la compagnie Air Madagascar ont cependant neutralisé les effets sur la croissance du secteur. En effet, une chute de -10,2% a été observée au niveau des transports de marchandises. Quant aux autres branches, leurs performances ont demeuré solides grâce à l'effort d'amélioration du climat des affaires et de la normalisation du contexte politique.

Pour 2017, la branche BTP pourrait ne pas atteindre l'objectif de 15,3% dans la LFR. Aux vues de la tendance des décaissements des financements extérieurs jusqu'à la fin de l'année 2017, son essor est en effet estimé à 10,5%. Les prévisions initiales dans les autres branches de services sont maintenues sauf changements majeurs. Grâce toutefois à la hausse de la croissance des transports initiée, entre autres, par le tourisme qui passe de 5,8% à 8,3%, le secteur tertiaire gardera une évolution de 5,9%. La saison touristique est effectivement plus prometteuse car la destination Madagasikara demeure attractive, nécessitant toutefois la maîtrise de l'épidémie de peste et le renforcement de la sécurité intérieure. De plus, le ministère et l'office national en charge du tourisme promeuvent le tourisme de luxe à travers entre autres l'accueil des paquebots et des bateaux de croisière ainsi que l'expansion du marché asiatique. Par ailleurs, les opérations financières de l'Etat en faveur d'Air Madagascar pour 2017 permettent d'escompter de meilleures perspectives pour la compagnie nationale. L'Etat a de plus initié diverses démarches afin de finaliser des accords de collaboration avec d'autres prestataires de services, et ainsi de densifier les connexions avec l'extérieur.

Tableau 3 : Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

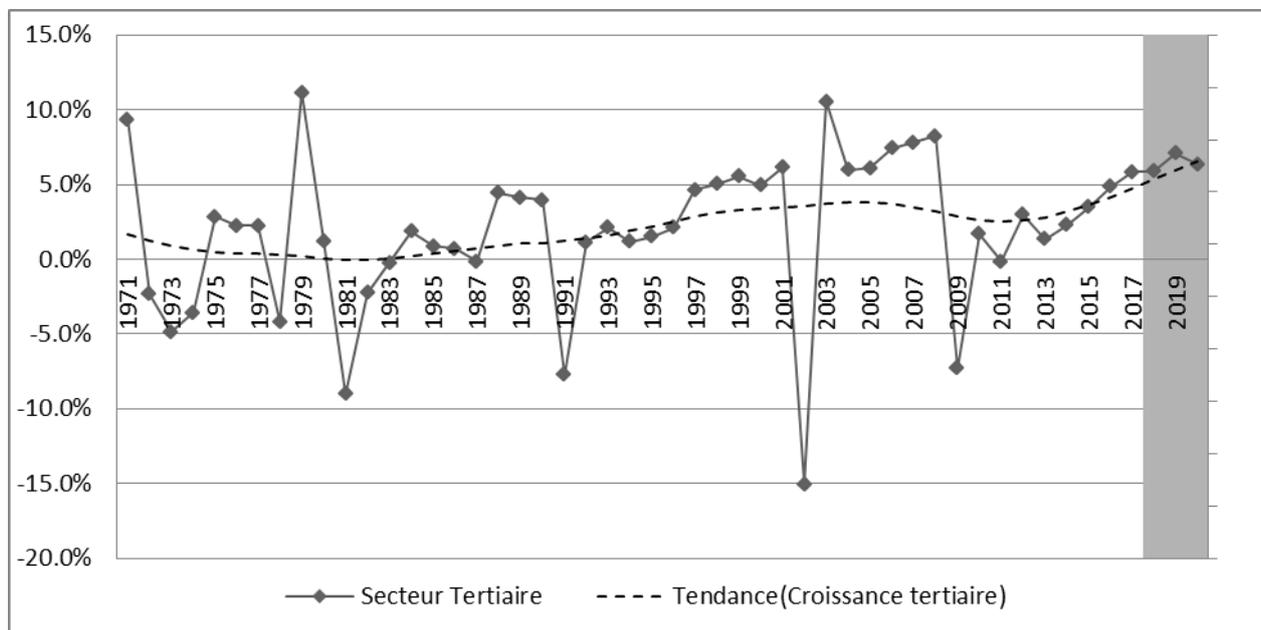
	2015	2016	2016	2016	2017	2017	2017	2018	2019	2020
	réal.	LFI	LFR	prov.	LFI	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	3,5	5,2	4,8	4,8	5,2	5,7	5,9	5,9	7,1	6,3
B.T.P	9,4	9,9	10,0	18,6	12,8	15,3	10,5	11,5	17,0	13,0
Trsp.marchandises	3,6	5,6	4,1	3,5	5,0	4,0	5,4	5,5	7,5	7,5
Trsp. voyageurs	-10,3	3,1	3,1	-10,2	3,5	-6,6	14,5	3,5	4,6	7,5
Auxi. transport	9,9	10,1	10,1	7,9	6,2	23,0	13,9	16,7	16,0	10,0
Telecom.	4,6	3,8	3,8	4,2	3,9	4,5	4,5	5,0	5,0	5,0
Banque	5,3	5,3	5,3	5,3	6,5	6,5	6,5	7,3	7,7	5,3

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Pour 2018, le secteur tertiaire progressera de 5,9%. Parmi les priorités de l'Etat figure toujours le renforcement des infrastructures. Cela impactera directement sur la branche des BTP qui croitra de 11,5%. Des partenariats avec l'extérieur appuieront cette volonté et se concrétiseront par la réalisation de grands projets routiers et d'autres infrastructures comme la réhabilitation d'aéroports en 2018. En outre, un des projets de grande envergure sera la continuation de

l'extension du port de Toamasina en coopération avec le Gouvernement Japonais. Plusieurs activités de réhabilitation et de reconstruction non achevées en 2017 devraient aussi se poursuivre. Au niveau des Transports, la stratégie mise en œuvre afin d'attirer le tourisme de luxe et de pénétrer le marché asiatique résultera sur une croissance moyenne de 6,9%.

Graphe 4 : Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

E. Perspectives à moyen terme

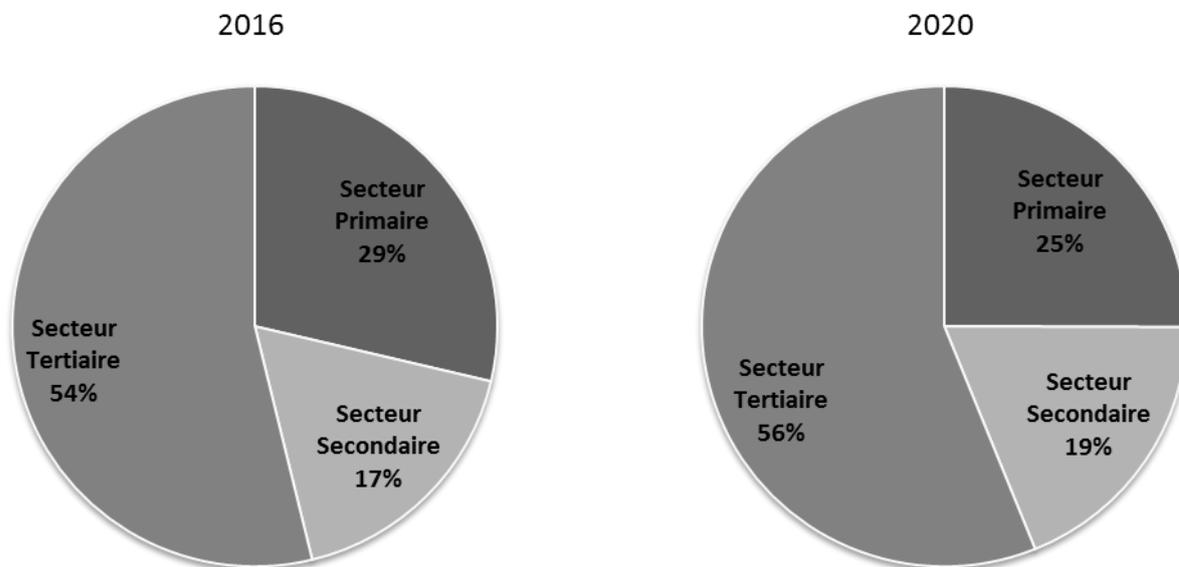
La croissance moyenne à l'horizon de 2020 sera de 5,5%. Le secteur qui tirera la croissance pendant ces trois années reste le secteur secondaire avec un essor annuel moyen de 6,9%. Sur le moyen terme, les efforts doivent se multiplier et les actions publiques devront se mettre en place afin de poursuivre les objectifs de développement durable. Il s'agira notamment de continuer les programmes de réforme, d'étendre les accords conclus avec les PTF et d'ajuster voire de réformer le Plan National de Développement.

Le cadre du Plan National de Développement prenant officiellement fin en 2019, le Gouvernement devra finaliser l'évaluation de sa mise en œuvre. La croissance prévisionnelle en 2019 est en effet prévue à 5,9%, et est en deçà du scénario initial du PND. Cependant, la dynamique de croissance cadre bien avec la trajectoire ascendante prévue. Aux termes de la mise en œuvre du PND, le pays prévoit d'accroître sa croissance de 2,8 points par rapport à 2015 (partant de 3,1% en 2015 à 5,9% en 2019). La cause de ce décalage entre les objectifs et les réalisations résultent essentiellement des gaps de financements avec des décaissements extérieurs réalisés à un rythme plus modéré.

Sur le moyen terme, des perspectives optimistes sont retenues quant à l'afflux de nouveaux investissements directs étrangers à condition que le climat des affaires au niveau interne soit préservé. En tous cas, plusieurs démarches prospectives pour des partenariats extérieurs ont été initiées par le Gouvernement depuis quelques années et devraient aboutir incessamment à des résultats plus concrets. L'Etat a également fourni des efforts énormes afin de mettre à jour les

cadres juridiques pour plus de sécurité des investissements et pour lutter contre la concurrence déloyale. Les activités formelles profiteront de cet effort notamment en ce qui concerne la lutte contre le secteur informel. La structure du PIB tendra alors à diminuer la part du secteur primaire au profit des secteurs des services et des industries.

Graph 5 : Structure du PIB par secteur 2016 et 2020



Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME

Parallèlement à cela, l'Etat prévoit toujours de cadrer le processus de développement dans le respect des grands équilibres macroéconomiques et de la stabilité financière. Outre le PND, l'horizon 2019 marquera aussi la fin du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) qui a commencé en 2016 et est prévu durer trois années. En effet, l'appui financier au titre de la FEC pour un montant total de 304,7 millions de dollars sera échu en 2019. Suivant les revues à mi-parcours et finale du programme, d'autres programmes pourraient le cas échéant prendre le relais comme la Facilité de Crédit de Confirmation (FCC).

II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

A. Réalisation 2016 et estimation 2017

En 2016, la politique monétaire est restée prudente. Les autorités monétaires avaient adopté une plus grande flexibilité du taux de change tout en contribuant à la maîtrise de l'inflation et à reconstituer les réserves de changes.

L'inflation s'est située à 7,0 % en fin de période contre 7,6% en 2015. La conjoncture a été le facteur déterminant de cette baisse, et qui a aussi influé sur la stabilité des prix à la pompe. En effet, les perturbations climatiques ont eu des effets moins significatifs, les récoltes rizicoles ont augmenté tout en étant précoces, et la production avait enregistré de meilleurs résultats, écourtant la période de soudure pour l'année 2015 et début 2016. L'inflation a ainsi été maîtrisée et réduite de -0,6 point de pourcentage.

Cependant, cette baisse a été limitée par la réduction du taux directeur de la Banque Centrale vers le mois de mai 2016, passant de 8,7% à 8,3%, augmentant conséquemment le prix à la consommation. Une augmentation qui a été tout de même contre carrée par la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages. De plus, certains produits comme le charbon, les PPN et ceux ayant traités à l'enseignement et à l'éducation ont aussi enregistré des hausses au cours du premier semestre 2016 suite aux fluctuations des cours de change et à la hausse des prix de quelques produits au niveau du marché mondial. Le prix du riz local quant à lui avait suivi une tendance saisonnière. En outre, le taux d'inflation a été à un niveau acceptable et réduit.

Sur le plan monétaire, l'accumulation de réserves en devise a dépassé les projections pour 2016. Elles couvraient 3,9 mois des importations courantes contre 2,9 mois à fin 2015. En raison de l'envolée des prix à l'exportation de la vanille, des petits producteurs non bancarisés ont perçu des paiements au comptant importants, entraînant une expansion de la monnaie en circulation. Cette expansion a drainé les liquidités des banques, qui ont réduit leurs crédits à l'État et au secteur privé. Face à ce phénomène, les autorités monétaires ont entrepris d'acquérir des volumes substantiels de devises, augmentant la liquidité bancaire et satisfait la demande de monnaie locale.

Après une relative stabilité monétaire en 2016, Madagasikara a entamé son premier semestre 2017 dans un contexte économique plus défavorable.

Les aléas climatiques, notamment l'insuffisance pluviométrique et le cyclone Enawo, intervenus au premier trimestre de l'année, ont entraîné des difficultés d'approvisionnement des produits. Ces événements, associés à l'augmentation progressive des prix des carburants, se sont également répercutés par la hausse des coûts de transport (+10,9% en glissement annuel à fin juin). De plus, la population, anticipant une pénurie de riz et des produits de première nécessité, a fortement augmenté sa demande pour réaliser des stocks, face à une offre qui est restée stable. Ainsi, le prix du riz et des PPN ont progressé respectivement de +9,0% et +7,3% en glissement annuel à fin mars. La surliquidité du marché monétaire a également été un facteur important de la hausse des prix sur ces trois premiers mois, en jouant un rôle d'accélérateur des tensions inflationnistes.

La BFM et le Gouvernement ont souhaité mener une politique de prudence afin de contenir l'inflation au second trimestre. Plusieurs mesures ont été prises, notamment des subventions accordées aux transporteurs, un relèvement du taux directeur de 8,3% à 9,0% au mois de mai ainsi

qu'une augmentation des importations de riz, passées de 97 164 milliers de tonnes au premier trimestre de l'année 2017 à 172 550,3 milliers de tonnes. En conséquence, la hausse des prix s'est ralentie au mois de juin, avec notamment la stabilisation des coûts de transport (+0,08%) et la baisse du prix du riz de -0,47%.

Hormis le riz, les PPN et le transport, la variation en glissement annuel des IPC de certaines catégories de produits et/ou services a été bien supérieure à la moyenne, dont la « santé » (+14,9%), les « hôtels, cafés, restaurants » (+14,0%) et les « autres biens et services » (+12,6%).

Globalement, il en ressort un taux d'inflation moyen de +8,1%, s'il était inscrit à +7,8% dans la LFR 2017. En fin de période, ce taux baisserait légèrement de -0,1% mais restera tout de même supérieur au +7,7% prévu dans la LFR 2017.

L'objectif cible d'inflation ayant été dépassé de +0,3 point de pourcentage, les autorités monétaires devraient maintenir cette politique de prudence en contenant l'expansion de la masse monétaire M3 à un niveau approprié. Cependant, alors que les perspectives pour 2017 dans la LFR prévoyaient une hausse de +15,0% de la masse monétaire M3, une augmentation prévisionnelle de +18,1% de celle-ci est attendue, compte-tenu des perturbations évoquées précédemment. Cet écart sera compensé principalement par une croissance des avoirs extérieurs nets (+7,0%) et des créances nettes sur l'Etat (+2,5%), essentiellement les BTA souscrits auprès des banques commerciales. Notons néanmoins que, les perspectives pour 2017 de la M3 sont en baisse par rapport à 2016 qui avait enregistré une variation de +20,1%.

Du côté des changes, l'Ariary s'apprécie par rapport au DTS. La cotation prescrite de 4 562,0 Ariary le DTS dans le LFR 2017 passe à 4 301,0 Ariary en moyenne période 2017. Par rapport à 2016, l'Ariary gagne 2,6%. Cette remontée de la monnaie nationale est stimulée par une meilleure disponibilité des DTS affichant un excédent de +153 millions de DTS entre les réalisations 2016 et l'estimation 2017. En effet, grâce essentiellement aux décaissements relatifs à la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et des bonnes perspectives au niveau des prix de la vanille, les réserves officielles brutes couvriraient 3,7 mois d'importations courantes.

B. Perspectives pour 2018 et à moyen terme

Concernant les prévisions pour 2018, l'inflation est attendue à +7,8% en moyenne, soit (-0,3) point de pourcentage par rapport à celle de 2017. Les hypothèses reposent sur une relative stabilité des cours mondiaux de pétrole qui bénéficiera aux pays en développement, sur une résorption des chocs sur les prix des produits alimentaires, ainsi que sur la maîtrise du risque d'envolée des prix sur les marchés des Biens & Services et du Transport. La croissance de la masse monétaire se limitera à 12,5%, soit en baisse de -5,6 point de pourcentage par rapport à 2017. Les avoirs extérieurs nets (AEN) et intérieurs nets (AIN) atteindraient respectivement 4 491,0 milliards d'Ariary et 7 479,0 milliards d'Ariary, avec une hausse de 15,6% des crédits à l'économie afin de soutenir le dynamisme économique. La parité DTS/Ariary est escomptée à 4 525,0 Ariary par DTS, dépréciant la monnaie nationale de 5,2% en raison du creusement continu du déficit de la balance commerciale. Néanmoins, cette dépréciation sera limitée par la poursuite des décaissements FEC et l'essor de la filière vanille de Madagasikara sur le marché international.

A moyen terme, la coordination entre la politique budgétaire et la gestion monétaire permettrait d'établir un environnement macroéconomique stable et propice à la relance économique. Les autorités monétaires sont déterminées à maintenir le taux d'inflation à un chiffre par une politique de ciblage monétaire, au moyen des avoirs intérieurs. L'inflation annuelle

s'articulerait aux environs de 6,0% à mesure que les chocs liés à la vanille et aux catastrophes naturelles se résorberont et que la politique monétaire limitera la croissance monétaire.

L'expansion de la masse monétaire sera contenue à 12,3% et ainsi que les contreparties : 13,3 % pour les AEN et 32,5% pour les AIN dont une hausse de 41,4% du crédit à l'économie. Les autorités monétaires conformément à leurs missions maintiendront les efforts pour maîtriser la masse monétaire et donc l'inflation. Notons que depuis l'adoption de la nouvelle loi sur la BFM entrée en vigueur en novembre 2016, le contrôle exercé sur les avoirs et d'autres postes du bilan s'est amélioré, notamment en abaissant le plafond des prêts à l'État et en imposant une recapitalisation à bref délai en cas de pertes. En matière de change, la dépréciation de l'Ariary par rapport au DTS se poursuivra.

En outre, la tendance principale du secteur monétaire s'articulera autour de la mobilisation des capitaux dormants via un meilleur suivi des liquidités bancaires. Néanmoins, les risques de pressions inflationnistes ou de tensions sur les taux de change pourraient être plus élevés que prévu et appellent un suivi attentif. Les autorités monétaires devront réagir aux premiers signes de surchauffe.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'Inflation, taux de change, et Agrégats monétaires

Rubriques	2016	LFR 2017	Est. FMI 2017	Prév. 2018	Prév. 2019	Prév. 2020
Indice des prix à la consommation (moyenne période en %)	6,7	7,7	8,0	7,9	6,4	5,1
Taux de change	4 415,3	4 608,2	4 301,0	4 525,0	5 146,0	5 375,8
1 DTS/Ariary (moyenne période)						
Variation de la Masse Monétaire M3 (en %)	20,1	15,0	18,1	12,5	12,3	14,2
Avoirs Extérieurs nets (en milliards Ariary)	3 587,0	3 718,0	3 978,0	4 491,0	4 286,0	5 083,0
Avoirs Intérieurs nets (en milliards Ariary)	5 423,0	6 621,0	6 664,0	7 479,0	8 535,0	9 810,0

Source: BFM et INSTAT

III. SECTEUR EXTERIEUR

Les échanges de Madagascar avec le reste du monde affichent des excédents tant au niveau de la réalisation 2016 que sur la prévision à moyen terme. Sa position extérieure se détériorera en 2018 malgré un solde excédentaire de 56,1 millions DTS. Ce surplus résulte généralement de la performance des opérations en capital et financières, ce qui contribue à couvrir le déficit du compte des transactions courantes.

A. Transactions courantes

Pour l'année 2016, un important redressement du compte des transactions courantes a été noté par rapport à l'année 2015, passant de -131,6 millions DTS à +41,0 millions DTS. Cet excédent est fortement expliqué par la progression de 31,2% du solde des transferts courants d'une part, suite à la rentrée des aides budgétaires en faveur de l'Administration publique Et d'autre part, la baisse du déficit commercial sur les biens et services jusqu'à 32,6% est causée par le rebondissement enregistré au niveau des exportations de la vanille, girofle, cobalt et ZFI.

Tableau 5 : Compte des transactions courantes (millions DTS)

RUBRIQUES	2016 Réal.	2017 Rév.	2018 Prév.	2019 Prév.	2020 Prév.
1 - TRANSACTIONS COURANTES	41,0	-284,9	-363,1	-442,4	-399,4
<i>1.1 BIENS ET SERVICES</i>	-162,8	-595,7	-629,3	-672,4	-606
BALANCE COMMERCIALE	-190,0	-584,1	-588,1	-643,2	-598
SERVICES NETS	27,2	-11,6	-41,2	-29,2	-8
<i>1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS</i>	-293,1	-273,1	-313,9	-349,4	-367,5
<i>1.3 TRANSFERTS COURANTS</i>	496,9	583,9	580,1	579,4	574,1
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	100,3	137,0	148,6	104,5	64,8

Source : BFM et FMI

Quant à la prévision 2018, le déficit du compte courant atteindra 363,1 millions de DTS contre 284,9 millions de DTS en 2017 en raison de la détérioration de la balance commerciale et du compte de revenu des investissements.

Les importations seront plus élevées que les exportations notamment à cause du besoin important en biens intermédiaires et d'équipements. Cette légère augmentation des exportations sera surtout apportée par les produits miniers. Le compte de revenu se détériorera jusqu'à 313,9 millions DTS en raison de l'insuffisance des revenus tirés des facteurs de production exportés par les résidents. Par contre, les transferts courants resteront quasiment stables, malgré l'augmentation de 9,1% des aides budgétaires escomptées en 2018.

De 2019 à 2020, le développement de nos échanges avec l'extérieur devrait contribuer à la croissance économique. Le déficit de la balance des biens et services devra se contracter de 7,6% à 6,4% du PIB suite aux efforts déployés en matière d'accords de libre-échange dont surtout l'AGO, le COMESA et plus généralement l'APEi. Cette amélioration sera notamment expliquée par la tendance à la hausse escomptée au niveau des exportations de girofles (+10,9%) et de ZFI (27,6%).

B. Opérations en capital et financières

Le compte des opérations en capital et financières restera excédentaire (cf. tableau 6). Cette situation découle de la bonne tenue de ce compte à travers l'importance des emprunts extérieurs qui seront accordés à l'Administration publique.

Pour 2016, ce compte a enregistré un solde de 169,8 millions de DTS contre 202,9 millions de DTS en 2015. Cette baisse découle de la diminution des tirages des emprunts extérieurs en faveur de l'Administration publique. Malgré cela, des bons résultats au niveau des opérations en capital sont enregistrés grâce aux dons projets destinés au secteur public, passant de 93,1 millions de DTS à 199,8 millions de DTS.

Tableau 6 : Compte des Opérations en capital et financières (millions DTS)

RUBRIQUES	2016	2017	2018	2019	2020
	Réal.	Rév.	Prév.	Prév.	Prév.
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	169,8	352,9	419,1	464,9	486,1
<i>2.1 OPERATIONS EN CAPITAL</i>	<i>199,8</i>	<i>193,3</i>	<i>187,1</i>	<i>250,4</i>	<i>218,3</i>
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	199,8	193,3	187,1	250,4	218,3
<i>2.2 OPERATIONS FINANCIERES</i>	<i>-3,7</i>	<i>159,6</i>	<i>232,0</i>	<i>214,6</i>	<i>267,8</i>
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	324,2	301,6	302,3	389,8	455,4
AUTRES INVESTISSEMENTS	-327,9	-142,0	-70,3	-175,2	-187,6
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	48,7	189,3	275,5	368,2	277,0

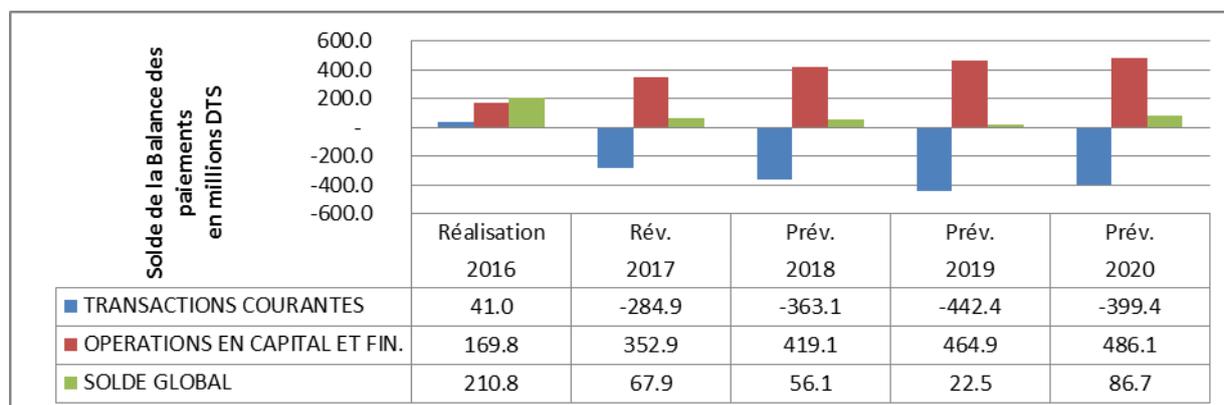
Source : BFM et FMI

Conditionnées par le succès des programmes négociés avec les PTFs, les opérations en capital et financières devront être à la fois en surcroît et excédentaires de 2017 à 2020. Le compte en capital 2018 enregistrera 187,1 millions DTS de dons projets en faveur du secteur public. L'amélioration des climats des affaires devra promouvoir les IDE, et qui impactera sur les opérations financières à moyen terme (+15,3%).

C. Balance globale

La balance globale a réalisé un excédent de 210,8 millions de DTS en 2016 grâce à la bonne tenue des opérations en capital et financières ainsi qu'à la diminution du déficit de la balance commerciale. Il en est de même pour l'année 2017, son solde devrait excéder de 69,7 millions de DTS et également pour 2018 à 2020 avec des taux respectifs, équivalents à 0,6% et 0,9% du PIB.

Graph 6 : Situation de la balance des paiements (millions DTS)



Source : BFM, DGB

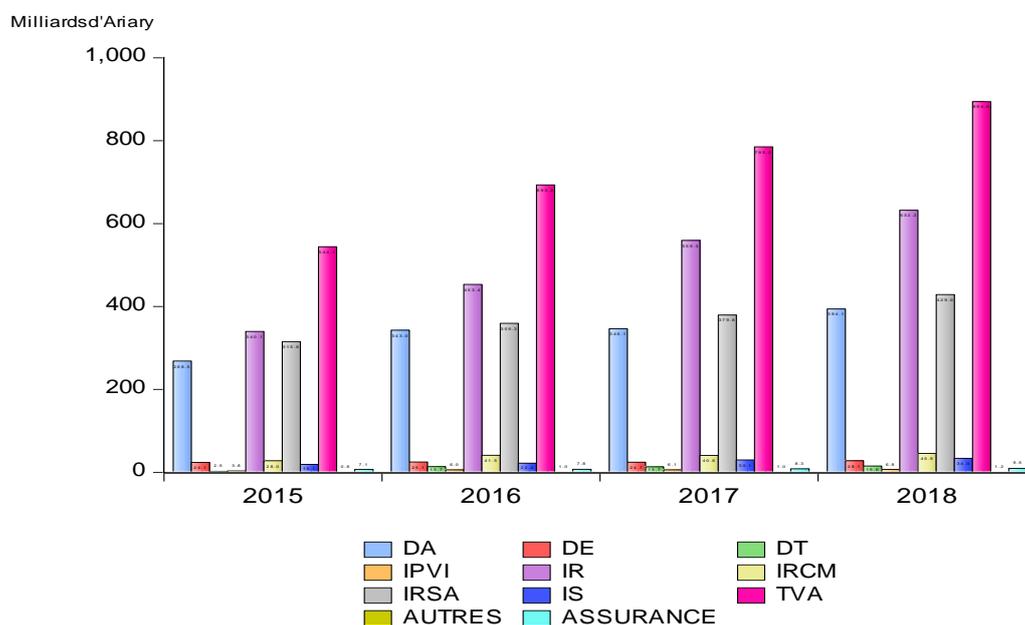
IV. FINANCES PUBLIQUES

A. Recettes publiques

Les recettes en 2016 ont enregistré un taux de réalisation de 113,9% par rapport à la prévision dans la LFR 2016. Ceci correspond à un montant de 3 479,6 milliards d'Ariary de recettes fiscales nettes dont 1 966,3 milliards d'Ariary provenant des recettes fiscales intérieures et 1 682,7 milliards d'Ariary des recettes douanières. Ces réalisations résultent sur un TPF de 11,0%.

Pour 2017, le taux de pression fiscale net est estimé à 11,4% du PIB contre 11,0% prévu initialement. Cet objectif permet à l'administration d'avoir une marge de manœuvre plus confortable dans la réalisation de ses missions de développement.

Graphe 7 : Répartition par nature d'impôts



Source : DGI - SCME

En fin d'année 2017, les recettes devraient atteindre 4 192,0 milliards d'Ariary contre 4 081,0 milliards d'Ariary prévus dans la LFR 2017. Notons que les efforts restent consacrés à la mobilisation des ressources fiscales et à l'élargissement de l'espace budgétaire aux dépenses susceptibles de promouvoir le développement et la croissance. Les avancées en matière de transparence budgétaire et de réforme dans la gestion des Finances Publiques ont été également mises à profit dans l'objectif de rationaliser les deniers publics. La poursuite des objectifs du PND à travers le programme FEC se traduit par une plus grande intégration des parties prenantes dans la mobilisation des ressources. Le TPF relatif aux recettes fiscales intérieures est ainsi évalué à 5,9% soit un niveau estimatif de 2 115,0 milliards d'Ariary. Ce montant comprend 35,8% de TVA, 25,5% d'impôt sur le revenu et 15,8% de Droits d'Accise (voir graphe n°7). Quant aux recettes douanières, leurs estimations en fin d'année seront maintenues, soit 5,5%. Ainsi, ces recettes atteindront 1 977,0 milliards d'Ariary. Il est à noter que les produits non pétroliers y détiennent la majeure partie avec 76,9% et le reste, soit 23,1%, par les produits pétroliers.

De bonnes performances sont alors attendues du côté des recettes lesquelles pourraient dépasser le seuil de 100% en termes de réalisation.

Outre cela, le remboursement de TVA est estimé à 184,0 milliards d'Ariary dont 160,0 milliards de TVA et 24,0 milliards d'Ariary de TVA des produits pétroliers (TVAPP).

Quant aux recettes non fiscales, un montant de 100,0 milliards d'Ariary est évalué.

Concernant les Dons, ces derniers atteindront 1 154,0 milliards d'Ariary dont 321,0 milliards d'Ariary en Dons courants et 833,0 milliards d'Ariary en Dons en capital.

Tableau 7 : Répartition des recettes

(En milliards d'Ariary)	2016	2017	2017	2017	2018
	Réalisation	LFI	LFR	prev	LFI
Recettes Fiscales brutes	-	4080,0	4230,0	4275,0	5 022,2
Recettes Fiscales nettes	3587,4	3931,1	4081,1	4091,0	4811,4
Impôts	1918,7	2004,1	2104,1	2114,0	2555,0
Douanes	1668,7	1927	1977,0	1977,0	2256,4
Remboursement TVA	-	149	149,0	184,0	210,8
Recettes Non Fiscales	68,4	76,5	76,5	100,0	90,2

Source : OGT - SCME

Pour 2018, l'administration des impôts misera sur une consolidation de la simplification du système fiscal ainsi qu'à la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale. Les mesures administratives, quant à elles, seront essentiellement axées sur une meilleure mobilisation des recettes, la poursuite de l'apurement des restes à recouvrer et le renforcement de la coordination entre les directions fiscales et douanières. Au niveau des douanes, celle-ci opérera pour une administration moderne qui sera une source de revenu fiable pour l'Etat, qui accompagnera ses partenaires et qui soutiendra la protection du patrimoine naturel.

Par ailleurs, la valorisation des ressources naturelles constitue aussi une réforme pour renflouer les recettes non fiscales et qui se mettrait en place une fois les textes en vigueur appliqués. Ajouté à cela, le recensement de ces ressources figurera également dans les impératives étatiques afin d'élargir davantage le champ d'application de ces recettes. Ces dernières devraient générer des surplus non négligeables pour l'Etat. De tout cela, le taux de pression fiscale escompté pour 2018 se chiffrera à 11,9% du PIB dont 6,3% provenant des recettes fiscales intérieures et 5,6% des recettes douanières. Un pas de 0,5 point sera envisagé à cet effet par rapport à l'année 2017. En valeur nominale, il est attendu 2 555,0 milliards d'Ariary de recettes fiscales intérieures et 2 256,4 milliards d'Ariary de recettes douanières, soit un total de 4 811,4 milliards d'Ariary. L'essentiel des recettes intérieures s'expliquera surtout par la contribution du TVA (soit 35,9%) suivi de l'Impôt sur le Revenu (25,4%), de l'Impôt sur le Revenu des Salariaux et Assimilés (17,2%) et des Droits d'Accise (15,8%). Il est à remarquer que cette configuration a été similaire à celle de 2017. Par ailleurs, les recettes provenant des produits non pétroliers (PNP) contribueront à hauteur de 77,5% de ces recettes douanières. L'importation de « matières premières » constitue le poste le plus important suivi des « autres biens », des « biens d'équipement » et de « l'alimentation hors riz ». D'autre part, les recettes sur produits pétroliers (TPP et TVAPP) renfloueront les 22,5%

Graphe 8 : Répartition par nature de DTI



Source : DGI - SCME

Un pas de 0,5 point sera envisagé à cet effet par rapport à l'année 2017. En valeur nominale, il est attendu 2 555,0 milliards d'Ariary de recettes fiscales intérieures et 2 256,4 milliards d'Ariary de recettes douanières, soit un total de 4 811,4 milliards d'Ariary. L'essentiel des recettes intérieures s'expliquera surtout par la contribution du TVA (soit 35,9%) suivi de l'Impôt sur le Revenu (25,4%), de l'Impôt sur le Revenu des Salariaux et Assimilés (17,2%) et des Droits d'Accise (15,8%). Il est à remarquer que cette configuration a été similaire à celle de 2017. Par ailleurs, les recettes provenant des produits non pétroliers (PNP) contribueront à hauteur de 77,5% de ces recettes douanières. L'importation de « matières premières » constitue le poste le plus important suivi des « autres biens », des « biens d'équipement » et de « l'alimentation hors riz ». D'autre part, les recettes sur produits pétroliers (TPP et TVAPP) renfloueront les 22,5%

restant constitués principalement par le gasoil (GO) et le super carburant (SC). Par ailleurs, les recettes non fiscales se stabiliseront à hauteur de 90,1 milliards d'Ariary (0,2% du PIB) dont la majeure partie sera apportée par les dividendes provenant des sociétés d'Etat. Il est à noter que le recensement et la mobilisation de ces recettes dans toutes les collectivités territoriales décentralisées feront particulièrement l'objet d'une réforme.

Le remboursement de TVA se chiffrera à 210,8 milliards d'Ariary dont 180,0 milliards d'Ariary pour le TVA et 30,1 milliards d'Ariary pour le TVA sur les produits pétroliers.

Le niveau de Dons augmentera de 4,8% par rapport à l'estimation de la réalisation 2017 et s'établira ainsi à 1 210,0 milliards d'Ariary. Cela s'explique essentiellement par une hausse significative des Dons courants de 13,1% correspondant à une valeur de 363,2 milliards d'Ariary. Les Dons en capital devraient atteindre 846,8 milliards d'Ariary dont la répartition se présente comme suit : l'Union Européenne à hauteur de 344,0 milliards d'Ariary (40,6%), le système des Nations-Unies pour 111,2 milliards d'Ariary (13,1%), l'IDA pour 79,3 milliards d'Ariary (9,4%) l'Allemagne pour 73,8 milliards d'Ariary (8,7%) et le Japon pour 66,4 milliards d'Ariary (7,8%). Le reste proviendra d'une vingtaine de partenaires financiers. En outre, les dons courants se répartiront comme suit : 15 millions d'Euros de l'Union Européenne (UE), 10 millions d'Unité de Compte de la Banque Africaine de Développement (BAD) et 90 millions USD de la Banque Mondiale (BM) incluant 10 millions USD de fonds additionnels.

B. Dépenses publiques

Les dépenses totales pour 2016 coïncidaient avec les prévisions de la LFR avec un montant total de 5 317,2 milliards d'Ariary soit un taux de réalisation de 100,0%. Son poids par rapport au PIB a été de l'ordre de 16,8%. Le taux d'investissement public, quant à lui, a été révisé à 5,3% en conséquence des réajustements faits au profit des dépenses à caractère social et ayant des impacts sur les couches les plus vulnérables.

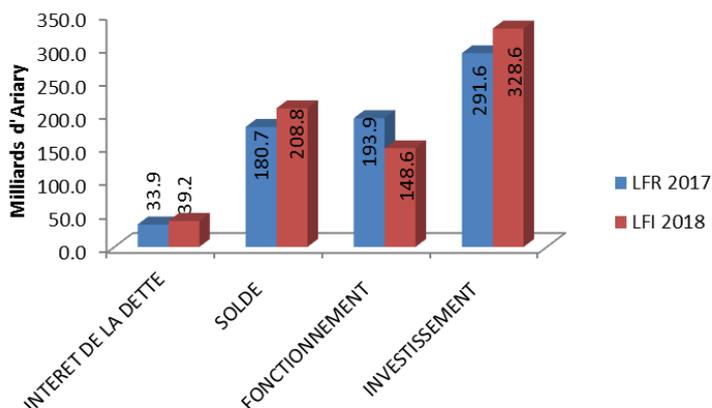
Pour 2017, le ralentissement de l'activité économique généré par l'occurrence des aléas climatiques en début d'année, a suscité l'intérêt de l'Etat non seulement à élargir ses dépenses et à compenser les pertes, mais aussi et surtout à dynamiser davantage l'économie. A cet effet, la loi de finance initiale a été soumise à une révision inéluctable aboutissant à une loi rectificative 2017. Les dépenses publiques sont orientées vers la mise en place des infrastructures tout en intégrant la priorisation des volets sociaux et le soutien aux activités économiques. Une partie du budget a été ainsi consacrée à la reconstruction du pays après l'occurrence desdits aléas climatiques. Les dépenses totales, estimées en fin d'année, se totalisent alors à 6591,0 milliards d'Ariary contre une prévision de 7353,4 milliards d'Ariary prévu dans la LFR. Cela correspond à un taux par rapport au PIB de 18,4% dont 6,3% pour les dépenses en capital, 5,8% pour la solde et 4,9% pour le fonctionnement.

Par ailleurs, les dépenses allouées au titre de transferts et de subventions, pour assurer le redressement et le soutien de la JIRAMA et de la compagnie aérienne Air Madagascar sont respectivement de l'ordre de 450,0 milliards d'Ariary et 303,0 milliards d'Ariary. Cela devrait permettre à ces deux sociétés d'Etat de faire face à leurs besoins de financement et d'honorer ses engagements.

Les dépenses en capital se chiffrent, quant à elles, à 2 236,0 milliards d'Ariary dont 1 510,0 milliards d'Ariary sur financement externe et 726,0 milliards d'Ariary sur financement interne. D'importants investissements sont prévus en fin d'année 2017 dont entre autres la construction des ponts, des aéroports internationaux, etc.

Pour 2018, quatrième année du Plan National de Développement, le Gouvernement continuera à prioriser les dépenses à caractère social (Education, Santé, Eau et Assainissement, Protection sociale). En outre, le Gouvernement mettra aussi un accent particulier sur le secteur des Infrastructures, énoncé dans l'axe 5 du PND, afin de renforcer les bases de la relance initiée au cours des années antérieures. De même le développement rural et la sécurité sont des priorités.

Graph 8 : Dépenses par grandes rubriques



Source : OGT - SCME

Les quelques grandes réalisations attendues seront alors : la mise en application du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) et du Plan de Développement du Secteur de la Santé (PDSS) ainsi que l'instauration d'un Pôle Anti-Corruption (PAC) au niveau des six provinces. A part cela, plusieurs actions toucheront le secteur agricole et les domaines les plus sensibles ayant attrait au bien-être social. Des barrages hydro-agricoles seront aussi construits et des canaux d'irrigation réhabilités pour accroître le rendement rizicole.

Par ailleurs, une synergie d'action entre le secteur privé et public sera établie à travers le renforcement du Partenariat Public-Privé (PPP) pour stimuler un certain dynamisme et générer de ce fait des effets d'entraînement au profit du secteur public. Les cadres légaux y afférents seront ainsi clarifiés et renforcés afin de protéger les parties prenantes au cas où des différends se produiraient.

Pour 2018, les efforts initiés pour l'année précédente seront maintenus pour pouvoir amplifier les actions en faveur des secteurs clés à savoir le social, les infrastructures, le développement rural et la sécurité. En parallèle, la maîtrise des vulnérabilités continuera à travers la poursuite des mesures tendant à minimiser les risques budgétaires dont la capacité de résilience du pays face aux aléas climatiques. La cohérence avec les contraintes macroéconomiques et budgétaires devrait être également vérifiée pour minimiser tous risques de déséquilibre. Notamment tous les institutions et ministères devront établir un CDMT.

Aussi, la proportion des dépenses publiques dans le PIB est attendue à 18,6%, soit l'équivalent d'un montant de 7 519,0 milliards d'Ariary. Les dépenses en capital représenteront les 8,1% du PIB qui seront essentiellement apportés par les financements externes pour un montant estimatif de 2 318,9 milliards d'Ariary, soit 70,6%). Le reste sera assuré par des financements internes à hauteur de 967,4 milliards d'Ariary (29,4%).

Les dépenses à caractère social (soit 1,1%) augmenteront de 19,5% pour passer de 364,0 milliards d'Ariary à 435,0 milliards d'Ariary. L'éducation et la santé, à travers l'expectative d'une refonte du système éducatif et la valorisation de l'enseignement supérieur, constitueront des axes prioritaires à travers ce PSE et ce PDSS.

En outre, avec l'organisation des élections majeures et pour le bien-être de la population, le volet sécurité sera renforcé à travers la mise en place d'une nouvelle stratégie. En effet, le budget qui lui sera alloué représentera 6,0% de l'enveloppe globale et sera essentiellement financé sur ressource interne.

Les dépenses de personnel se stabiliseront à hauteur de 5,6% du PIB pour un montant de 2 274,0 milliards d'Ariary. Les dépenses de fonctionnement seront quant à elles, estimées à 1 300,2 milliards d'Ariary (3,2% du PIB) dont 379,2 milliards d'Ariary pour les Biens et Services et 921,0 milliards d'Ariary au titre de Transferts et Subventions. Quant aux Autres Opérations Nettes du Trésor, un montant de 266,6 milliards d'Ariary y sera consacré.

C. Déficit

A travers le CMBMT, qui définit les composants budgétaires ainsi que les contraintes macroéconomiques qui le composent, les niveaux de déficits réalisés et estimés se résument de la manière suivante :

- Le déficit constaté fin 2016 a été de 2,1% du PIB alors que l'estimation prévoyait 4,5%. Ce résultat a été obtenu grâce à un meilleur recouvrement au niveau des recettes combinées avec une maîtrise des dépenses.

- Pour l'exercice 2017, un déficit de l'ordre de -4,3% du PIB est évalué si initialement on l'avait prévu à -5,9% dans la LFR. Ce creusement s'explique par une volonté de relance économique par expansion budgétaire et, en partie, par le souci de combler les pertes occasionnées par le passage du cyclone Enawo. Force est en effet de constater que les pertes sont importantes et diverses mesures d'urgences doivent être initiées. Toutefois, ce déficit reste soutenable et Madagascar a encore la capacité d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses Partenaires Techniques et Financiers à court et à moyen terme. Le financement de ce déficit sera assuré à 52,1% par l'extérieur et les 47,9% restant par des financements internes. Ces derniers seront assurés par le système bancaire à hauteur de 532,0 milliards d'Ariary et non bancaire pour 211,0 milliards d'Ariary.

- Pour 2018, le déficit budgétaire sera ramené à -3,5% du PIB. Cette réduction s'explique par une politique de consolidation des dépenses tout en soutenant continuellement la relance. Par ailleurs, sa structure de financement demeure toujours la même qu'en 2017 bien que le financement intérieur sera révisé à la baisse de 77,1%, pour atteindre 169,8 milliards d'Ariary, et compensé par une hausse des financements extérieurs de 54,0% dont le montant total sera de 1 245,6 milliards d'Ariary. Le financement interne sera assuré à 96,6 milliards d'Ariary par le secteur monétaire et 73,2 milliards d'Ariary du secteur non monétaire.

Il est essentiel de remarquer que la fixation de ce déficit reste tributaire de la politique menée par le Gouvernement ; de la maîtrise de l'inflation ainsi que du maintien de la soutenabilité de la dette pour minimiser les risques de dérapage budgétaire.

D. Perspectives à moyen terme

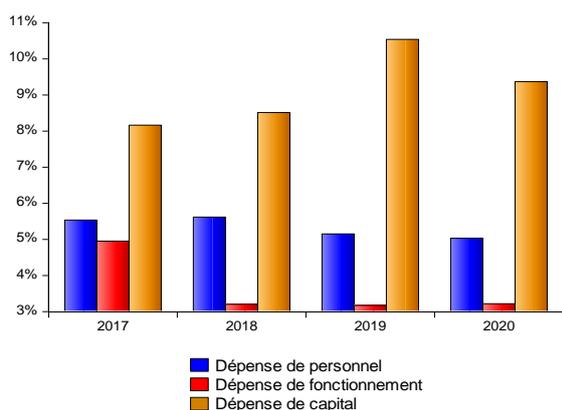
A moyen terme, la politique du Gouvernement mettra l'accent sur la continuité de l'Etat en misant sur une politique sociale et infrastructurelle de rigueur. Parallèlement à cela, la rationalisation budgétaire n'en demeurera pas en reste car un objectif de déficit au-dessous de 4,0% du PIB figure constamment parmi les objectifs macroéconomiques. Par ailleurs, les grandes orientations de dépenses, alignées aux axes prioritaires du PND, visent avant tout à édifier les bases d'un développement inclusif et pérenne.

Corroboré par les efforts entamés pour l'amélioration des recettes fiscales, le taux de pression fiscale compté pour 2020 est de 12,5% du PIB si le pas de 0,5 point sera maintenu. Cela coïncidera à un TPF moyen de 12,0% entre 2018-2012.

Par mesure prudentielle, cette projection devrait rimer avec le réalisme et l'appréciation de l'environnement économique ainsi qu'avec la prise en compte des aléas climatiques. Le niveau de recettes estimé fin 2020 s'élèvera ainsi à 6 526,1 milliards d'Ariary. Par ailleurs le niveau de recettes non fiscales est prévu se stabiliser à 0,2% du PIB.

Grâce à une politique de rigueur vouée à une consolidation budgétaire, l'Etat rationalisera ses dépenses tout en préservant l'équilibre macroéconomique qui en résulte. Dans ce sens, un niveau de financement soutenable est visé pour correspondre au niveau de déficit cible cité ci-dessus. A l'horizon 2020, on envisage ainsi un ratio des dépenses sur PIB de 18,8%. Les dépenses en capital accapareront presque la moitié du budget général équivalant à un ratio par rapport au PIB de 9,3%.

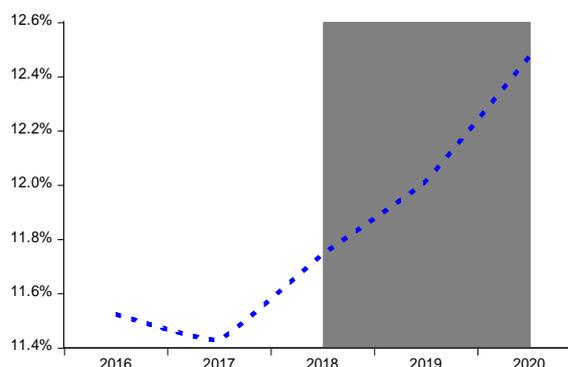
Graphe 10 : Part des dépenses dans le PIB



Source : OGT - SCME

cette projection devrait rimer avec le réalisme et l'appréciation de l'environnement économique ainsi qu'avec la prise en compte des aléas climatiques. Le niveau de recettes estimé fin 2020 s'élèvera ainsi à 6 526,1 milliards d'Ariary. Par ailleurs le niveau de recettes non fiscales est prévu se stabiliser à 0,2% du PIB.

Graphe 9 : Taux de pression fiscale



Source : OGT - SCME

Les dépenses de solde seront toujours maintenues à une moyenne de 5,2% du PIB afin de maîtriser les effets de l'inflation et les risques qui en découleraient. Le fonctionnement, par contre, sera tendanciellement à la baisse pour s'établir à hauteur de 3,2%.

Aucun transfert et subvention ne devrait plus s'opérer au profit de la compagnie Air Madagascar. Par contre, concernant le cas de la JIRAMA, une diminution progressive de 50,0 milliards d'Ariary est attendue annuellement. Cette initiative

Tenant compte des objectifs de croissance, des prévisions de recettes et de dépenses tout en appréciant une modération du risque d'endettement, un déficit moyen de 4,2% est ainsi anticipé à moyen terme.

**ANNEXES : TABLEAUX DES INDICATEURS
ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Tableau 1. Madagascar: Indicateurs économiques et financiers, 2016-2020

	2016	2016	2016	2017	2017	2017	2018	2019	2020
(en % de variation sauf indication contraire)	LFI	LFR	Réal.	LFI	LFR	Prov.	Prév.	Prév.	Prév.
Croissance économique	4,5	4,1	4,2	4,5	4,3	4,1	5,1	5,9	5,5
Secteur primaire	2,5	2,2	1,6	2,8	0,8	-1,8	3,2	2,7	2,7
Secteur secondaire	5,7	4,9	5,5	5,4	5,7	7,7	6,0	7,6	7,3
Secteur tertiaire	5,2	4,8	4,8	5,2	5,7	5,9	5,9	7,1	6,3
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	7,6	6,7	6,7	6,9	7,8	8,1	7,8	6,4	5,1
Indice des prix à la consommation (fin de période)	7,2	7,1	7,0	7,1	7,7	8,0	7,9	6,0	5,4
Déflateur du PIB	7,4	6,8	6,7	7,5	7,8	8,1	7,8	6,4	5,1
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	32 117,0	31 773,3	31 769,2	35 707,5	35 730,8	35 751,0	40 493,0	45 636,9	50 588,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	16,9	15,3	15,2	18,3	19,2	15,9	17,4	21,4	20,4
dont investissement public	5,1	5,3	5,3	8,1	8,2	6,3	8,1	10,5	9,3
Investissements privés	11,8	10,0	9,9	10,2	11,0	9,6	9,3	10,9	11,1

Source : MFB/SG/DGB/DSB

Tableau 2. Madagascar : Taux de croissance par branche d'activités, 2016-2020

	2016	2016	2016	2017	2017	2017	2018	2019	2020
	LFI	LFR	prov.	LFI	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Primaire	2,5	2,2	1,6	2,8	0,8	-1,8	3,2	2,7	2,7
Agriculture	3,3	2,8	1,4	3,5	-0,3	-5,9	4,9	3,7	3,7
Elevage et pêche	1,9	1,9	1,9	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0
Sylviculture	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Secteur Secondaire	5,7	4,9	5,5	5,4	5,7	7,7	6,0	7,6	7,3
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	5,5	4,6	3,8	4,9	4,6	7,0	5,2	6,9	6,6
Agro-indus.	7,5	6,4	11,2	7,7	10,5	1,3	6,1	4,8	3,7
Indus.Extra.	7,9	5,0	-1,6	5,0	2,3	9,5	3,5	6,5	6,5
Energie	5,5	5,5	8,3	6,5	6,5	6,5	8,4	13,5	11,5
Indus. Alimen	3,2	3,2	3,2	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Indus. Boissons	4,3	4,3	8,9	5,3	7,5	8,1	7,5	7,5	7,5
Indus.Tabac	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	6,2	5,0	5,2	5,0
I.Corps gras	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6
Pharmacie	3,1	3,1	6,9	2,7	2,7	2,7	2,5	2,1	2,1
Indus. Textile	3,3	3,3	3,3	3,5	3,5	3,5	4,2	5,5	3,5
I. Cuir	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
I. Bois	6,4	6,4	7,1	8,5	8,5	7,5	7,6	6,5	6,5
Mat.Const.	3,4	3,4	4,6	3,5	5,0	15,6	4,9	5,0	4,7
I. Métallique	7,4	6,4	6,4	6,5	6,5	6,5	9,2	10,8	9,8
Mat. Transport	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Appareil Elect	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
I. Papier	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	7,0	2,0	2,0
Autres	4,4	4,4	4,4	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Zone Franche Industrielles (ZFI)	8,0	9,4	24,7	11,2	15,6	13,6	12,5	13,5	12,5
Secteur Tertiaire	5,2	4,8	4,8	5,2	5,7	5,9	5,9	7,1	6,3
B.T.P	9,9	10,0	18,6	12,8	15,3	10,5	11,5	17,0	13,0
Transports de marchandises	5,6	4,1	3,5	5,0	4,0	5,4	5,5	7,5	7,5
Transports de voyageurs	3,1	3,1	-10,2	3,5	-6,6	14,5	3,5	4,6	7,5
Auxi. Transport	10,1	10,1	7,9	6,2	23,0	13,9	16,7	16,0	10,0
Télécommunications	3,8	3,8	4,2	3,9	4,5	4,5	5,0	5,0	5,0
Commerce	3,7	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1	3,0
Banque	5,3	5,3	5,3	6,5	6,5	6,5	7,3	7,7	5,3
Assurance	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7
Services rend. Entrep. & ménages	5,8	5,1	5,5	5,5	5,2	5,2	5,3	5,2	5,1
Administration	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Charges non imputées	5,3	5,3	5,3	6,5	6,5	6,5	7,3	7,7	5,3
PIB aux coûts des facteurs	4,5	4,0	3,9	4,5	4,2	3,9	5,1	5,9	5,6
Taxes indirectes	4,8	4,8	5,7	4,8	4,8	5,4	5,4	5,7	5,0
PIB aux prix du marché	4,5	4,1	4,2	4,5	4,3	4,1	5,1	5,9	5,5

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Tableau 4a. Madagascar : Opérations Globales du Trésor, 2016-2020

	2016	2017	2017	2018
UM : Milliards d'Ariary	real	LFR	est.	LFI
Recettes totales et dons	4889,1	5549,5	5529,1	6322,3
Recettes totales	3764,6	4157,5	4191,0	5112,3
Recettes budgétaires	3764,6	4157,5	4191,0	4901,5
<i>Dont: Recettes fiscales (nettes)</i>	3649,0	4081,0	4091,0	4811,4
<i>impôts</i>	1966,3	2104,0	2114,0	2555,0
<i>douanes</i>	1682,7	1977,0	1977,0	2256,4
<i>Recettes non fiscales</i>	115,6	76,5	100,0	90,2
Remboursement TVA	169,4	149,0	184,0	210,8
Dons	1124,5	1242,9	1154,1	1210,0
Dons courants	227,7	332,1	321,1	363,2
Dons en capital (projets)	896,8	910,9	833,0	846,8
Dépenses totales	5317,3	7353,4	6590,5	7519,0
Dépenses courantes	3649,1	4437,3	4354,5	4232,6
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	3262,8	4084,9	4142,5	3966,0
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	1795,7	1977,2	2072,0	2274,0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	1189,0	1768,6	1768,0	1300,2
<i>Biens et services</i>	193,2	300,8	298,0	379,2
<i>Transferts et subventions</i>	995,8	1467,8	1470,0	921,0
Intérêts dette extérieure dus	64,7	107,2	84,5	118,8
Intérêts dette intérieure dus	213,4	232,0	218,0	273,0
Opérations de Trésorerie	386,3	352,4	212,0	266,6
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	1668,2	2916,1	2236,0	3286,3
Ressources intérieures	386,2	789,3	726,0	967,4
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	1282,0	2126,8	1510,0	2318,9
Variations arriérés intérieures	-231,7	-308,3	-235,0	-224,6
Solde global (base caisse)	-660,0	-2112,5	-1296,4	-1421,2
Financement	1415	2112,6	1551,3	1420,5
Extérieur (net)	930	1424,6	808,6	1249,5
Prêts	1157	1717,3	1079,6	1472,1
Projet	553	1215,9	677,0	1472,1
Programme	604	501,4	403	0,0
Amortissements dus	-227	-292,7	-271,0	-226,5
Intérieur (net)	485	688	743	169,8
Bancaire	360	490	532	96,6
Non bancaire	125	198	211	73,2

Source : MFB/SG/DGT/DE

Tableau 4b. Madagascar : Opérations Globales du Trésor, 2016-2020

	2016	2017	2017	2018
en pourcentage du PIB	real	LFR	est.	LFI
Recettes totales et dons	15,4	15,5	15,5	15,6
Recettes totales	11,8	11,6	11,7	12,6
Recettes budgétaires	11,8	11,6	11,7	12,1
<i>Dont : Recettes fiscales (nettes)</i>	11,5	11,4	11,4	11,9
<i>impôts</i>	6,2	5,9	5,9	6,3
<i>douanes</i>	5,3	5,5	5,5	5,6
<i>Recettes non fiscales</i>	0,4	0,2	0,3	0,2
Dons	3,5	3,5	3,2	3,0
Dons courants	0,7	0,9	0,9	0,9
Dons en capital (projets)	2,8	2,5	2,3	2,1
Dépenses totales	16,7	20,6	18,4	18,6
Dépenses courantes	11,5	12,4	12,2	10,5
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	10,3	11,4	11,6	9,8
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	5,7	5,5	5,8	5,6
Fonctionnement (yc I-PPTE)	3,7	4,9	4,9	3,2
<i>Biens et services</i>	0,6	0,8	0,8	0,9
<i>Transferts et subventions</i>	3,1	4,1	4,1	2,3
Intérêts dette extérieure dus	0,2	0,3	0,2	0,3
Intérêts dette intérieure dus	0,7	0,6	0,6	0,7
Opérations de Trésorerie	1,2	1,0	0,6	0,1
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	5,3	8,2	6,3	8,1
Ressources intérieures	1,2	2,2	2,0	2,4
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	4,0	6,0	4,2	5,7
Variations arriérés intérieures	-0,7	-0,9	-0,7	-0,6
Solde global (base caisse)	-2,1	-5,9	-3,6	-3,5
Financement	4,5	5,9	4,3	3,5
Extérieur (net)	2,9	4,0	2,3	3,1
Prêts	3,6	4,8	3,0	3,6
Projet	1,7	3,4	1,9	3,6
Programme	1,9	1,4	1,1	0,0
Amortissements dus	-0,7	-0,8	-0,8	-0,6
Intérieur (net)	1,5	1,9	2,1	0,4
Bancaire	1,1	1,4	1,5	0,2
Non bancaire	0,4	0,6	0,6	0,2

Source : MFB/SG/DGT/DE

Tableau 5. Madagasikara : Balance des Paiements, 2016-2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est. Prélim.	prév.	prév.	prév.	prév.
Compte courant	-131,6	41,0	-284,9	-363,1	-442,4	-399,4
Biens et services	-241,5	-162,8	-595,7	-629,3	-672,4	-606,0
Balance commerciale des biens	-235,1	-190,0	-584,1	-588,1	-643,2	-598,0
Exportations, FAB	1 463,1	1 556,4	1 724,1	1 804,2	1 957,6	2 249,0
<i>Dont: mines</i>	487,6	376,6	447,6	514,8	588,1	603,6
Importations, CAF	-1 698,2	-1 746,4	-2 308,3	-2 392,4	-2 600,9	-2 847,0
<i>Pétrole</i>	-256,9	-241,6	-283,9	-303,7	-387,8	-412,2
<i>Alimentaires</i>	-170,4	-191,2	-234,3	-192,9	-219,6	-227,9
<i>Biens intermédiaires et d'équipement</i>	-618,1	-609,5	-719,3	-796,1	-921,2	-972,9
Services (nets)	-6,5	27,2	-11,6	-41,2	-29,2	-8,0
Recettes	770,6	854,0	862,7	881,0	954,1	1 016,2
Paiements	-777,0	-826,8	-874,3	-922,2	-983,2	-1 024,2
Revenus (nets)	-268,8	-293,1	-273,1	-313,9	-349,4	-367,5
Recettes	11,8	24,3	26,4	29,2	31,8	35,1
Paiements	-280,6	-317,4	-299,6	-343,1	-381,2	-402,6
<i>dont: intérêts sur dette publique</i>	-13,8	-14,7	-19,7	-26,3	-35,0	-40,5
Transferts courants (nets)	378,7	496,9	583,9	580,1	579,4	574,1
Transferts publics	55,0	100,3	137,0	148,6	104,5	64,8
<i>dont: aide budgétaire ¹</i>	10,3	50,4	73,4	80,1	44,1	0,0
<i>autres (net)</i>	44,7	49,9	63,6	68,5	60,4	64,8
Transferts privés	323,7	396,6	446,9	431,6	474,9	509,3
Compte de capital et d'opérations financières	202,9	169,8	352,9	419,1	464,9	486,1
Compte de capital	93,1	199,8	193,3	187,1	250,4	218,3
<i>dont: dons projets ¹</i>	93,1	199,8	193,3	187,1	250,4	218,3
Compte d'opérations financières	86,2	-3,7	159,6	232,0	214,6	267,8
Investissements directs et de port.)	297,6	324,2	301,6	302,3	389,8	455,4
Autres investissements	-211,4	-327,9	-142,0	-70,3	-175,2	-187,6
Secteur public	150,6	48,7	189,3	275,5	368,2	277,0
Tirages	178,7	99,2	252,3	325,5	413,4	348,2
Tirages Projets ¹	82,8	86,8	157,5	324,8	403,4	348,2
Appui budgétaire ¹	96,0	12,4	94,8	0,8	10,0	0,0
Amortissements	-28,1	-50,5	-63,0	-50,5	-45,2	-71,3
Autorités monétaires et Secteur privé	-123,6	-147,4	-146,7	-153,6	-142,6	-141,4
Banques	14,0	-5,1	-39,1	-5,3	-2,6	0,0
Autres (dont revenus d'export non-rap.)	-252,4	-224,1	-158,7	-186,9	-398,2	-323,2
of which Air Mad amo.	n.a.	n.a.	-37,6	n.a.	n.a.	n.a.
Erreurs et omissions	23,6	-26,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	71,3	210,8	67,9	56,1	22,5	86,7

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est. Prélim.	prév.	prév.	prév.	prév.
Financement	-71,3	-210,8	-67,9	-56,5	-43,7	-122,4
Banque centrale (net)	-71,3	-210,8	-67,9	-56,5	-43,7	-122,4
Crédit du FMI (net)	18,8	20,9	88,6	56,7	59,5	-6,4
Autres actifs, nets	-90,1	-231,7	-156,5	-113,2	-103,2	-116,0
Annulation ou remise de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecart de financement résiduel	0,0	0,0	45,6	17,3	21,2	35,7
Possible IMF financing						
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,4	21,2	35,7

¹ Inclut uniquement les emprunts extérieurs assortis d'un calendrier de décaissement

Source : Banky Foiben'i Madagasikara, FMI

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

01 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
<i>001-2-1-1-01</i>	<i>RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS</i>
<i>001-2-1-1-02</i>	<i>SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME</i>
<i>001-2-1-1-03</i>	<i>CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES</i>
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
<i>001-2-2-1-01</i>	<i>ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE</i>
<i>001-2-2-1-02</i>	<i>METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS</i>
<i>001-2-2-1-03</i>	<i>ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.</i>
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS
<i>001-2-2-2-01</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-2-2-02</i>	<i>Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes</i>
<i>001-2-2-2-03</i>	<i>Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar</i>
<i>001-2-2-2-04</i>	<i>Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra</i>
<i>001-2-2-2-05</i>	<i>Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha</i>
<i>001-2-2-2-06</i>	<i>Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants</i>
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE
<i>001-2-3-1-01</i>	<i>ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE</i>
<i>001-2-3-1-02</i>	<i>MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX</i>
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS EFFICACEMENT
<i>001-2-3-2-01</i>	<i>ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-2-02</i>	<i>COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES</i>
<i>001-2-3-2-03</i>	<i>ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-2-04</i>	<i>ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES</i>
<i>001-2-3-2-05</i>	<i>ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS</i>
<i>001-2-3-2-06</i>	<i>INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-2-07</i>	<i>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL</i>
<i>001-2-3-2-08</i>	<i>TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS</i>
<i>001-2-3-2-09</i>	<i>VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÉGLEMENTS DE L'ORDRE</i>
<i>001-2-3-2-10</i>	<i>ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-2-11</i>	<i>COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET</i>
<i>001-2-3-2-12</i>	<i>COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</i>
<i>001-2-3-2-13</i>	<i>ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES</i>
<i>001-2-3-2-14</i>	<i>PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
<i>001-2-3-3-01</i>	<i>CONDUIRE LES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-3-02</i>	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-3-03</i>	<i>ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-3-04</i>	<i>EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHÉS</i>
<i>001-2-3-3-05</i>	<i>Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à Iavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène</i>
<i>001-2-3-3-06</i>	<i>Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
	<i>001-2-3-3-07 Installer des parasols dans les sites des palais et environnants</i>
	<i>001-2-3-3-08 Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes</i>
	<i>001-2-3-3-09 Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques</i>
	<i>001-2-3-3-10 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-1-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM
138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC
138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-3-05	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES
138-1-2-1-01	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-1-04	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
138-1-2-1-05	RENFORCER LES MOYENS MATÉRIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION
138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITE TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT
138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SECURITE PHYSIQUE DY SYSTEME
138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPERATIONNEL EN MOBILIERS
138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE EN INFORMATIQUE
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS
138-1-2-4-01	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit		
		138-1-2-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
		138-1-2-4-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS		
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)		
		138-1-3-1-01	PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE)
		138-1-3-1-02	PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
		138-1-3-1-03	PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT		
		138-1-3-2-01	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA
		138-1-3-2-02	ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR)
		138-1-3-2-03	METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
		138-1-3-2-04	ASSURER LA GESTION DU PAPSP
		138-1-3-2-05	ASSURER LA GESTION DU PAGI
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE		
		138-1-3-3-01	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
		138-1-3-3-02	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
		138-1-3-3-03	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
		138-1-3-3-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
620	Appui au développement social et économique	
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL	
	-	-
	-	-
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS	
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS	
	620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.
	620-1-3-1-02	DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPOSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE	
	620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.
	620-1-3-2-02	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ	
	620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.
	620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	
	620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.
	620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE
	620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS	
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ	
	620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
	620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE	
	620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
	620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE	
	620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
	620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S	
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré	
	620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
	620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-05	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
	620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-5-1-07	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE	
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite	
	620-1-6-1-01	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-02	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
	620-1-6-1-03	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-04	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-05	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
	620-1-6-1-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
620	Appui au développement social et économique		
		620-1-6-2-01	<i>INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE</i>
		620-1-6-2-02	<i>REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE</i>
620-1-6-3	SPDSN opérationnel		
		620-1-6-3-01	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</i>
		620-1-6-3-02	<i>ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE</i>
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif		
		620-1-6-4-01	<i>RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	-	2	2	2
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE						
	001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	-	0	0	0
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS						
	001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	-	6	6	2
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE						
	001-2-3-1-R1	Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	-	80	110	0
	001-2-3-1-R2	Nombre des procédures dématérialisées	NOMBRE	-	1	3	0
	001-2-3-1-R3	Sites interconnectés	NOMBRE	-	2	3	0
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS EFFICACEMENT						
	001-2-3-2-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	-	4	4	4
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-2-3-3-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	-	98	98	98

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME					
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES					
138-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	-	40	60	80
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ					
138-1-1-2-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM	NOMBRE	-	38	33	29
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ					
138-1-1-3-R1	RANG/175 PAYS	RANG	-	40	50	60
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS					
138-1-1-4-R1	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	-	8	10	12
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES					
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES					
138-1-2-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	-	30	40	50
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN					
138-1-2-2-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	-	100	100	100
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS					
138-1-2-3-R1	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	-	28	42	84
138-1-2-3-R2	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	-	28	42	84
138-1-2-3-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	-	28	42	84
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS					
138-1-2-4-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	-	12	16	22
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS					
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)					
138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/prévus	%	-	20	40	40
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT					
138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	-	4	4	4
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE					
138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	-	240	264	278

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
620	Appui au développement social et économique						
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE						
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL						
	R1	-	-	-	-		
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS						
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS						
	620-1-3-1-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	-	>613.583	>613.583	>613.583
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE						
	620-1-3-2-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	-	0	PS=90%	0
	620-1-3-2-R2	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	-	0	0	0
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ						
	620-1-3-3-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI SONT SUIVIES	%	-	0.85	0.87	0.9
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH						
	620-1-3-4-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	-	Hommes :	Hommes :	Hommes :
	620-1-3-4-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	-	Femmes :	Femmes :	Femmes :
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS						
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ						
	620-1-4-1-R1	Classement Doing business	RANG	-	-	<130	-
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DÉVELOPPÉ						
	620-1-4-2-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	-	0	0	10
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ						
	620-1-4-3-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	-	>500.	>500.	>500.
620-1-5	PILOTAGE DE LA RÉFORME RELATIVE À LA R.S.S						
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaborés						
	620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité nationale validés	NOMBRE	-	7	0	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	-	5	10	20
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	-	22	22	22
620-1-6-3	SPDSN opérationnel					
620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	-	100	100	100
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-6-4-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	-	50	75	100

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

001 Administration Et Coordination

001-1 Réduire la corruption

001-1-1	Nombre de régions mettant en oeuvre une politique régionale de réduction de la corruption	Nombre	22
001-1-2	Pourcentage des dossiers d'investigations traités	%	85
001-1-3	Nombre de séances de mobilisation et/ou de sensibilisation effectuées par le Bureau	Nombre	300
001-1-4	Nombre d'inspection ou de conscientisation effectuées	Nombre	4

001-2 Renforcer l'État de droit

001-2-1	Nombre de piliers d'intégrité connaissant et appliquant les règles de base	Nombre	8
001-2-2	Nombre d'organisation de la société civile effectuant des interpellations effectives	Nombre	4
001-2-3	Nombre de déclaration d'opération suspectes (DOS) traitées	Nombre	60
001-2-4	Nombre de responsables de veille et de partenaires formés	Nombre	300
001-2-5	Nombre de séances de travail de sensibilisation pour la mise en place d'un système de vigilance	Nombre	4
001-2-6	Nombre de formation militaires inspectées ou visitées	Nombre	100
001-2-7	Délai moyen de traitement des dossiers relatifs aux affectations (Base 100: fin 2014)	Nombre	90
001-2-8	Délai moyen de traitement des doléances reçues auprès du CSM (Base 100: fin année 2014)	Nombre	78
001-2-9	Nombre de visiteurs du site web du CSM (base 100: cumul nombre des visiteurs de l'année 2014) [base 100: cumul nombre des visiteurs de l'année 20]	Nombre	550

001-3 Renforcer les prestations des services publiques

001-3-1	Nombre de distinctions honorifiques discernées	Nombre	30000
001-3-2	Taux d'exécution budgétaire	%	98

001-4 Fournir un niveau de sécurité suffisant pour assurer la sécurité des personnes et protéger leurs biens

001-4-1	Nombre de renseignements exploités et transmis aux instances étatiques	Nombre	2800
001-4-2	Probabilité d'apparition d'un crime envers les hautes personnalités de la Présidence	%	0.100000

001-5 Établir un processus budgétaire de l'État efficace et efficient, rendre plus efficace l'ensemble des mécanismes des contrôles des revenus et des dépenses

001-5-1	Nombre d'inspections effectuées	Nombre	25
001-5-2	Taux de marchés attribués suite à des appels d'offres ouverts par rapport à l'ensemble des marchés publics	%	100

001-6 Réduire les dysfonctionnements de l'administration publique

001-6-1	Nombre des dossiers traités	Nombre	80
001-6-2	Taux des affaires résolues	%	100

001-7 Mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion de de conflit

001-7-1	Nombre de réunions de conception	Nombre	12
---------	----------------------------------	--------	----

001-8 Renforcer les capacités professionnelles des chefs militaires

001-8-1	Nombre de séances de formation organisées	Nombre	48
---------	---	--------	----

001-9 Veiller à la sécurité des élections avant, pendant et après.

001-9-1	Troubles majeurs maîtrisés (avant, pendant et après les élections)	%	24
---------	--	---	----

001-A Attenuer le niveau de corruption

001-A-3	Nombre de séances de mobilisation et/ou de sensibilisation financées	Nombre	5
---------	--	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

001 Administration Et Coordination

001-B Promouvoir les opportunités d'investissements dans le secteur textile

001-B-2	Cadre de concertation public-privé pour la mise en oeuvre du plan d'actions sur le développement du secteur textile	%	60
001-B-4	Nombre de TPE/PME soutenues par le Fonds de Promotion du Secteur Textile (FPST)	Nombre	50

001-C Renforcer les capacités de l'EDBM et des structures intervenant dans la promotion des investissements

001-C-2	Nombre de staff de l'EDBM et des autres structures privées et gouvernementales formés (% de femmes)	Nombre	100
---------	---	--------	-----

001-D Maintenir une capacité institutionnelle adéquate

001-D-1	Taux de la réalisation des programmes d'activités de soutien par les organismes de Défense	%	100
001-D-2	Nombre de formation des agents de sécurité	Nombre	5

001-E Etendre le Data Center de l'Etat; l'intranet de l'Etat au niveau des régions, au niveau des provinces et au niveau central.

001-E-3	Taux d'augmentation de nombre de rack	Niveau	15
001-E-5	Nombre de client de l'intranet de l'Etat	Nombre	10

001-F Renforcer les capacités de l'ANRE

001-F-1	Nombre de services/Application augmente.	Nombre	1
001-F-4	Nombre des agents de l'ANRE formés et à jour sur les domaines de connaissance en TIC	Nombre	2
001-F-5	Taux d'utilisation par rapport au nombre d'utilisateurs de l'intranet	%	10
001-F-6	Nombre d'Agents de l'Etat formés.	Nombre	50

001-I Maintenir et renforcer l'opérationnalité des services administratifs relevant de la portion centrale de la Présidence de la République

001-I-1	Acquisition de divers matériels et mobiliers pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	Nombre	3
---------	--	--------	---

001-J Mettre en place le système de suivi-évaluation axé sur les résultats mise au niveau du PREA en jonction avec les ministères

001-J-1	Pourcentage des ministères disposant de système de suivi-évaluation opérationnel	%	85
---------	--	---	----

001-K Réformer les Finances publiques effective

001-K-1	Ratio recette intérieur/PIB	%	10.4
---------	-----------------------------	---	------

001-L Alléger les Procédures effective et e-gouvernance promue

001-L-1	Pourcentage des secteurs entreprenant les réformes	%	3
---------	--	---	---

001-M Rendre effectif la Réforme de la Gestion des Ressources et du Patrimoine et du Renforcement des Ressources Humaines de l'Etat

001-M-1	Nombre des entités disposant d'un système d'information certifié sur les ressources	Nombre	2
---------	---	--------	---

001-N Rénover et maintenir les sites historiques et emblématiques de l'Etat

001-N-1	Sites de la Présidence rénovés et maintenus en bon état	Nombre	2
---------	---	--------	---

001-O Renforcer et mettre aux normes la sécurité des Palais et sites présidentiels

001-O-1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	M	1000
---------	---	---	------

201 Infrastructure reliée

201-1 Améliorer les systèmes de télécommunication aux Palais d'Etat (Iavoloha et Ambohitsirohitra)

201-1-1	Nombre de site faisant l'objet des travaux d'entretien et de maintenance	Nombre	7
201-1-2	Longueur des câbles téléphoniques renouvelés	M	200

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

201 Infrastructure reliée

201-1-3	Nombre de postes téléphoniques installées et opérationnelles	Nombre	50
201-1-4	Nombre de bureau mis en réseau informatique	Nombre	21

201-3 Rehausser la capacité technique des agents de l'Etat

201-3-1	Nombre techniciens ayant suivi une formation en NTIC	Nombre	36
---------	--	--------	----

201-4 Procéder à la reconnaissance et à l'étude sur site pour la mise en place d'un nouveau système de télécommunication jusqu'au niveau District

201-4-1	Nombre de sites visités et reconnus futurs emplacement station de Base	Nombre	22
---------	--	--------	----

401 Développement rural

401-1 Lancer une révolution verte durable

401-1-1	Nombre d'unités du Service Civique opérationnelles	Nombre	20
---------	--	--------	----

501 Santé-Planning familial et lutte contre le VIH/SIDA

501-1 Gagner la lutte contre le VIH/SIDA

501-1-1	Nombre de plans locaux de lutte contre le Sida mis en oeuvre au niveau des communes	Nombre	25
---------	---	--------	----

801 Solidarité nationale

801-1 Améliorer l'appui aux très pauvres et vulnérables

801-1-1	Nombre de zones très pauvres et vulnérables reconnues	Nombre	3
---------	---	--------	---

02 - SENAT

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT
	<i>002-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>002-1-1-1-02 REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT</i>
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
	<i>002-1-2-1-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
	<i>002-1-2-1-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES</i>
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
	<i>002-1-2-2-01 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES</i>
	<i>002-1-2-2-02 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES</i>
	<i>002-1-2-2-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS</i>
	<i>002-1-2-2-04 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES</i>
	<i>002-1-2-2-05 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-1	<u>PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT</u>
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE
<i>119-1-1-1-01</i>	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
<i>119-1-1-1-02</i>	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
<i>119-1-1-1-03</i>	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
<i>119-1-1-1-05</i>	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE
<i>119-1-2-1-01</i>	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES
<i>119-1-3-1-01</i>	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
<i>119-1-3-1-02</i>	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SÉNAT</i>
<i>119-1-3-1-03</i>	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
02	SENAT					
020	SENAT					
002	Administration Et Coordination					
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT					
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT					
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT					
002-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	-	7	8	10
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT					
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT					
002-1-2-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	-	30	40	50
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS					
002-1-2-2-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	-	28	28	28

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
02	SENAT					
020	SENAT					
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat					
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT					
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION					
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE					
119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	-	85	80	95
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE					
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE					
119-1-2-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	-	15	15	10
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION					
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES					
119-1-3-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	-	85	100	100

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

02 SENAT

020 SENAT

002 Administration Et Coordination

002-1 Renforcer les prestations de services publics

002-1-1	Délai moyen de traitement de dossier (salaire du personnel permanent)	Jours	29
002-1-2	Nombre des dossiers traités pour le fonctionnement des service	Nombre	300

002-2 Etablir un processus budgétaire de l'Etat efficace et efficient

002-2-1	Taux d'exécution budgétaire	%	100
---------	-----------------------------	---	-----

119 Appui aux Membres de l'Institution

119-1 Renforcer l'Etat de droit

119-1-1	Nombre de lois votées,résolution proposées	Nombre	35
119-1-2	Nombre des actes de contrôle de l'action du gouvernement	Nombre	8
119-1-3	Nombre des visites effectuées auprès CTD	Nombre	250

119-2 Renforcer les prestations de services publics

119-2-1	Délai moyen de traitement de dossier (salaire et indemnités des membres des institutions)	Jours	28
119-2-2	Nombre des dossiers traités pour le fonctionnement des membres du Bureau permanent et des commissions.	Nombre	950

03 - ASSEMBLEE NATIONALE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03 ASSEMBLEE NATIONALE

030 ASSEMBLEE NATIONALE

003 Administration et Coordination

003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE

003-1-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-02 PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-03 POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

003-1-1-1-04 ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE

003-1-1-1-05 METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.
	<i>101-1-1-1-01 Tenir des sessions parlementaires</i>
	<i>101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois</i>
	<i>101-1-1-1-03 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens
	<i>101-1-2-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-3-1	Raffermisssement des relations internationales
	<i>101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures</i>
	<i>101-1-3-1-02 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-03 Organiser divers événements liés aux activités parlementaires nationales et internationales</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des usagers	%	-	75	80	85

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
03	ASSEMBLEE NATIONALE					
030	ASSEMBLEE NATIONALE					
101	Gouvernance Responsable					
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL					
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES					
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.					
101-1-1-1-R1	Délai de traitement des dossiers	%	-	99,70	99,75	99,80
101-1-1-1-R2	Pourcentage des Députés capables de légiférer	%	-	90	95	100
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS					
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens					
101-1-2-1-R1	% DE LA POPULATION SATISFAITE DES RELATIONS AVEC LES ÉLUS	%	-	55	57,50	60
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS					
101-1-3-1	Raffermisssement des relations internationales					
101-1-3-1-R1	Nombre d'adhésions à des organismes internationaux	NOMBRE	-	5	5	5

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

03 ASSEMBLEE NATIONALE

030 ASSEMBLEE NATIONALE

003 Administration et Coordination

003-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'Administration

003-1-1	Délai moyen de traitement des dossiers	Jours	10
---------	--	-------	----

101 Gouvernance Responsable

101-1 Renforcer l'Etat de droit

101-1-1	Nombre de lois votées	Nombre	48
---------	-----------------------	--------	----

101-1-2	Nombre de contrôles parlementaires effectués	Nombre	10
---------	--	--------	----

101-2 Affirmer la démocratie au niveau international

101-2-1	Nombre de participation au niveau international	Nombre	47
---------	---	--------	----

04 - HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-1-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES</i>
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE
	<i>004-1-1-2-01 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET</i>
004-1-1-3	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-3-01 ELABORATION ET MIS EN OEUVRE DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE L'INSTITUTION</i>
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES
	<i>004-1-1-4-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</i>
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS
	<i>004-1-1-5-01 GESTION DU PERSONNEL</i>
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE
	<i>004-1-1-6-01 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT</i>
	<i>004-1-1-6-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</i>
004-1-1-7	TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-7-01 CONDUITE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS</i>
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-8-01 ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.</i>
004-1-1-9	TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
	<i>004-1-1-9-01 GESTION DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL</i>
004-1-1-A	JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE
	<i>004-1-1-A-01 GESTION DU PATRIMOINE</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS
	<i>102-1-1-1-01 TRAITEMENT DU CONTENTIEUX, TRAITEMENT ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.</i>
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE
	<i>102-1-1-2-01 PRÉPARATION DES ÉLECTIONS : APPUI ÉLECTORAL DE LA HCC</i>
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES
102-1-2-1	CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE
	<i>102-1-2-1-01 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES JUGES ET DES CADRES EN MATIÈRE JURIDIQUE ET INFORMATIQUE</i>
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ
	<i>102-1-2-2-01 RÈGLEMENTS DES CONFLITS DE COMPÉTENCE ENTRE LES INSTITUTIONS ET/OU LES CTD</i>
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
	<i>102-1-2-3-01 INTERPRÉTER LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES</i>
	<i>102-1-2-3-02 CONTRÔLER LA CONSTITUTIONNALITÉ DES TEXTES ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEUR DU PARLEMENT SOUMIS À LA CENSURE DE LA COUR</i>
102-1-2-4	SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE
	<i>102-1-2-4-01 RAFFERMISSEMENT DES LIENS AVEC LES ORGANISATIONS CONSTITUTIONNELLES INTERNATIONALES</i>
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION
102-1-3-1	Etat de droit respecter
	-
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée
	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
004	Administration et Coordination					
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE					
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE					
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION					
004-1-1-1-R1	Nombre de réalisations physiques (acquisition, construction)	NOMBRE	-	28	32	32
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE					
004-1-1-2-R1	Pourcentage des directions ayant fait les rapports d'activités	%	-	50	75	80
004-1-1-3	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION					
R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES					
004-1-1-4-R1	Taux de problème de fonctionnement de l'administration résolus	%	-	60	70	80
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS					
004-1-1-5-R1	Nombre des agents ayant suivi de formation	NOMBRE	-	12	12	12
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE					
004-1-1-6-R1	Délai moyen de traitement de dossiers	JOUR	-	15	14	14
004-1-1-7	TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION					
R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION					
004-1-1-8-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	-	4	4	4
004-1-1-9	TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS					
R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-A	JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE					
R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
102	Gouvernance responsable						
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE						
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES						
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS						
	102-1-1-1-R1	Pourcentage des décisions, arrêts et avis mis en ligne	%	-	97	98	98
	102-1-1-1-R2	Resultat	NOMBRE	-	0	0	0
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE						
	102-1-1-2-R1	Nombre de techniciens informatiques et d'utilisateurs formés	NOMBRE	-	12	12	12
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES						
102-1-2-1	CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE						
	R1	-	-	-	-	-	-
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ						
	102-1-2-2-R1	Nombre d'applications de gestion de résultats et de de contentieux électoral développées	NOMBRE	-	2	2	0
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL						
	102-1-2-3-R1	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	-	32	32	32
102-1-2-4	SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE						
	R1	-	-	-	-	-	-
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION						
102-1-3-1	Etat de droit respeter						
	102-1-3-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	-	32	32	32
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée						
	102-1-3-2-R1	Nombre de formations ou d'échanges d'expériences effectués tant au niveau national qu'international	NOMBRE	-	4	3	3

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-1 Améliorer la qualité et renforcer les prestations des services

004-1-1	Délai moyen de traitement de dossiers	Jour	14
004-1-2	Taux de problèmes de fonctionnement de l'Administration résolus	%	75
004-1-3	Taux d'exécution du budget par rapport au taux de régulation	%	96

004-2 Renforcer les moyens matériels et valoriser le patrimoine de l'Institution

004-2-1	Nombre de matériels acquis et de bâtiments construits ou réhabilités	Nombre	26
---------	--	--------	----

102 Gouvernance responsable

102-1 Promouvoir le respect de la Constitution par les organes étatiques

102-1-1	Nombre de décisions, d'arrêts rendus et d'avis émis	Nombre	28
---------	---	--------	----

102-2 Avoir des élections fiables, crédibles et transparentes

102-2-1	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	Nombre	15
---------	--	--------	----

102-3 Informer les citoyens des actions de l'Institution

102-3-1	Taux des décisions, arrêts et avis mis en ligne	%	95
---------	---	---	----

05 - PRIMATURE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE
<i>005-1-1-1-01</i>	<i>RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS</i>
<i>005-1-1-1-02</i>	<i>ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES</i>
<i>005-1-1-1-03</i>	<i>PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE</i>
<i>005-1-1-1-04</i>	<i>COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE</i>
<i>005-1-1-1-05</i>	<i>RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS</i>
005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
<i>005-1-1-2-01</i>	<i>ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES NTIC</i>
<i>005-1-1-2-02</i>	<i>DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE</i>
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES
005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT
<i>005-1-2-1-01</i>	<i>ENTREtenir LE PARC AUTOMOBILE</i>
<i>005-1-2-1-02</i>	<i>ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-03</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES</i>
<i>005-1-2-1-04</i>	<i>GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-05</i>	<i>ASSURER LA GESTION DES STOCKS</i>
<i>005-1-2-1-06</i>	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-07</i>	<i>CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR</i>
<i>005-1-2-1-08</i>	<i>ENTREtenir LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS</i>
<i>005-1-2-1-09</i>	<i>ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE</i>
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
<i>005-1-3-1-01</i>	<i>GÉNTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)</i>
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)
005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE
<i>005-1-4-1-01</i>	<i>SÉCURITÉ PRIMATURE</i>
<i>005-1-4-1-02</i>	<i>ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES</i>
<i>005-1-4-1-03</i>	<i>ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ</i>
005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE
<i>005-1-4-2-01</i>	<i>EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ</i>
<i>005-1-4-2-02</i>	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
<i>005-2-1-1-01</i>	<i>OFFICE NATIONAL DE NUTRITION</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
<i>005-3-2-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-2-1-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	139-1-1-1-01 ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE
	139-1-1-1-02 VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT
	139-1-1-1-03 CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
	139-1-1-1-04 ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, SUR LA BASE DU PND, DU PMO ET DU PTA
	139-1-1-1-05 ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS
	139-1-1-1-06 ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT
	139-1-1-1-07 ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
	139-1-2-1-01 ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES
	139-1-2-1-02 PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DÉS MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉES
	139-1-2-1-03 REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
	139-1-2-1-04 ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX
	139-1-2-1-05 RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
	139-1-2-1-06 ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
	139-1-2-1-07 VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT
	139-1-2-1-08 ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS
	139-1-2-1-09 RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
	139-1-2-1-10 PRÉPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
	139-1-3-1-01 AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS
	139-1-3-1-02 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
	139-1-3-1-03 SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
	139-1-3-1-04 SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
	139-1-3-1-05 PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR
	139-1-3-1-06 RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)
	139-1-3-1-07 INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES
	139-1-3-1-08 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
	139-1-3-1-09 CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
	139-1-3-1-10 PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME
	139-1-3-1-11 RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME
	139-1-3-1-12 COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
	139-1-3-1-13 ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE
	139-1-3-1-14 MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
	139-1-4-1-01 METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1-4-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
139-1-4-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-4-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-4-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ
139-1-4-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
139-1-4-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
139-1-4-1-08	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
139-1-4-1-09	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-2	<u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u>
139-2-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-2-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
<i>139-2-1-1-01</i>	<i>MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
<i>139-2-1-1-02</i>	<i>MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS</i>
<i>139-2-1-1-03</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
	<i>827-1-1-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
	<i>827-1-2-1-01 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
	<i>827-1-2-1-02 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
	<i>827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
	<i>827-1-3-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	<i>827-1-4-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
	<i>827-1-4-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
827-2-1-1-01	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES
827-2-1-1-02	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
827-2-1-1-03	DÉVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES
827-2-1-1-04	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RÉSILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)
827-2-2-1-01	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)
827-2-2-1-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL
827-2-2-1-03	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.
827-2-2-2-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
827-2-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE
827-2-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION
827-2-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
827-2-4-1-01	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
827-2-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)
827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
005	Administration et Coordination						
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE						
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE						
005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE						
	005-1-1-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	-	15	10	7
005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE						
	005-1-1-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	-	10	6	0
	005-1-1-2-R2	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	-	10	6	0
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES						
005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT						
	005-1-2-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	005-1-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)						
005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE						
	005-1-4-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE						
	005-1-4-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
005 Administration et Coordination					
005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS					
005-2-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES					
005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES					
005-2-1-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI
				OUI	OUI

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
005	Administration et Coordination					
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR					
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF					
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
005-3-1-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES					
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE					
005-3-2-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	-	2	3	6

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2017

2018

2019

2020

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales						
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS						
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE						
	139-1-1-1-R1	Indice de performance	1	-	1	1	1
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	139-1-2-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE						
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS						
	139-1-4-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	-	2	2	2

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-2 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
139-2-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT					
139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ					
139-2-1-1-R1 Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2017

2018

2019

2020

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE						
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE						
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE						
	827-1-1-1-R1	Doléances réduites (gain en réduction)	NOMBRE	-	10	6	0
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
	827-1-2-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	827-1-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICENTE ET EFFICACE						
	827-1-4-1-R1	Indice de performance	1	-	1	1	1

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2017

2018

2019

2020

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR						
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES						
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE						
	827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	-	2	3	6
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT						
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)						
	827-2-2-1-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.						
	827-2-2-2-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF						
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES						
	827-2-3-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	-	OUI	OUI	OUI
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU						
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE						
	827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	-	75	80	85

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-1 Etablir un processus budgétaire de l'Etat efficace et efficient et rendre plus efficace l'ensemble des mécanismes de contrôle des recettes et des dépenses

005-1-1 Nombre d'inspections effectuées au niveau des Régions Nombre 8

005-2 Eradiquer le trafic de bois de rose et bois d'ébène

005-2-1 Nombre d'exploitation et d'exportation illicite des bois de rose et des bois d'ébène arrêtés Nombre 1400

005-2-2 Nombre de rondins de bois de rose et bois d'ébène sécurisés Nombre 1340

005-3 Fusionner les Informations maritimes

005-3-1 Nombre des trafics illicites des ressources naturelles réduits Nombre 10

005-3-2 Nombres des bateaux Pêcheurs arrêtés Nombre 4

005-3-3 Réduire la pollution en mer % 10

005-3-4 Nombre des pays reconnaissant le centre Régional d'excellence Nombre 4

005-4 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'homme

005-4-1 Nombre des outils et instruments de protection des droits de l'homme conçus Nombre 2

005-5 Plaidoyer et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'homme

005-5-1 Un état des lieux périodique effectué (Oui=1/Non=0) Logique 1

005-6 Sensibiliser sur les droits de l'homme

005-6-1 Nombre d'acteurs ayant reçu un renforcement des capacités Nombre 50

005-7 Réduire le phénomène de la traite des personnes nationale et transnationale

005-7-1 Nombre de campagne de sensibilisation réalisé Nombre 3

005-8 Rendre effective l'identification, la protection et la prise en charge des victimes de traite des personnes

005-8-1 Nombre d'outils à des fins d'assistance Nombre 2

005-9 Poursuivre et juger l'ensemble des auteurs de crime de traite

005-9-1 Nombre d'instruments de coopération judiciaire soutenus par Madagascar (SADC, COI, UA) Nombre 2

005-A Intensifier la coopération internationale, régionale et sous régionale afin de combattre la traite des personnes

005-A-1 Base de données et rapport national de suivi de la mise en oeuvre du plan d'action national (Oui=1/Non=0) Logique 1

005-B Suivre et évaluer la plan national de lutte contre la traite des personnes disponible

005-B-1 Rapport d'activités du BNLTH disponibles (Oui=1/Non=0) Logique 1

005-C Elaborer les documents stratégiques nationaux et sectoriels en matière de la réforme du secteur de sécurité

005-C-1 Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et valide Nombre 1

005-D Elaborer les plans stratégiques et opérationnels sectoriels (armée, gendarmerie, police, justice, parlement, organisation du territoire, acteurs non étatiques) et transversal (primature/secrétariat CTO-RSS) en matière de la RSS

005-D-1 Organisation des ateliers de planification stratégique des différents piliers de la RSS Nombre 1

005-E Renforcer la gouvernance, la professionnalisation et l'éthique au sein des fournisseurs et contrôleurs des services de sécurité (trois corps) et de justice

005-E-1 Nombre des activités de renforcement de capacités sur l'éthique, l'obligation de rendre compte et l'intégrité des Corps de défense et de sécurité (CDS) et justice Nombre 7

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-F Renforcer les capacités des institutions de contrôle de sécurité (parlement, société civile, medias) et renforcer la confiance entre la population et les fournisseurs de sécurité

005-F-1	Nombre d'appui au renforcement des capacités du Parlement et autres acteurs non étatiques dans le contrôle du secteur de sécurité	Nombre	2
---------	---	--------	---

005-G Élaborer une étude annuelle sur les perceptions des besoins de la population en sécurité (base de vérification des indicateurs qualitatifs)

005-G-1	Nombre d'études sur la perception de la sécurité élaborée et adoptée	Nombre	1
---------	--	--------	---

005-H Etablir un processus budgétaire de l'Etat efficace et efficient et rendre plus efficace l'ensemble des mécanismes de contrôle des recettes et des dépenses

005-H-1	Taux de marchés attribués suite à des appels d'offres ouverts par rapport à l'ensemble des marchés	%	85
---------	--	---	----

005-I Renforcer les prestations de services publics

005-I-1	Taux de problèmes résolus sur le fonctionnement général de la Primature	%	75
005-I-2	Taux de dossiers effectivement traités par le Cabinet au niveau central et régional ayant fait l'objet d'un compte rendu écrit	%	70
005-I-3	Taux de services Administratifs du Premier Ministre entièrement opérationnels	%	70
005-I-4	Délai moyen de traitement d'un texte réglementaire hors facteurs externes au Service	Jours	20
005-I-5	Nombre de rapports sur la coordination des actions du gouvernement	Nombre	4
005-I-6	Taux des Ministères et institutions ayant participé au processus de coordination	%	75

005-J Améliorer et développer les systèmes d'information au sein du gouvernement en vue de la dématérialisation progressive de l'administration

005-J-1	Taux des services informatisés au sein de la Primature	%	75
005-J-2	Taux de disponibilité des systèmes informatique et télécommunication	%	100

005-K Renforcer l'Etat de droit

005-K-1	Taux de traitement en temps réel des dossiers entrants du contentieux	%	100
005-K-2	Nombre des juristes « permanents » et des concepteurs par rapport aux Besoins réels (15)	Nombre	15
005-K-3	Nombre de régions couvertes « en permanence » par rapport aux Structures existantes (22)	Nombre	22
005-K-4	Taux de dossiers jugés au niveau du CDBF	%	75
005-K-5	Nombre de séances de sensibilisation effectuées sur les activités du CDBF	Nombre	3

005-L Consolider la conservation d'archives

005-L-1	Nombre d'archives numérisées	Nombre	3600
005-L-2	Nombre de références d'ouvrages insérés dans la base de données	Nombre	1000
005-L-3	Taux des activités effectuées pour le travail de vulgarisation des archives	%	100
005-L-4	Copie d'actes délivrés	Nombre	800
005-L-5	Nombre d'inventaires manuels d'archives effectués	Nombre	1
005-L-6	Nombre de documents restaurés	Nombre	400

005-M Assurer une meilleure efficacité de l'aide pour la réduction de la pauvreté

005-M-1	Taux de stratégies de Développement et politiques sectorielles opérationnelles	%	14
005-M-2	Taux d'exhaustivité des données dans le système d'information et de gestion d'aide à la décision (AMP)	%	100
005-M-3	Nombre de cadres formés à l'AMP au sein des Ministères partenaires	Nombre	200

005-N Assurer la qualité des textes administratifs, législatifs, et réglementaires

005-N-1	Délai de traitement des textes	Jours	3
---------	--------------------------------	-------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-O Assurer la célérité des tâches

005-O-1	Nombre de dématérialisation des recherches de décrets et notes de Conseil	Nombre	480
005-O-2	Nombre de formation	Nombre	2

005-P Contribuer à la promotion du développement du Pays dans le cadre de la transformation de ses structures

005-P-1	Nombre d'Agents formés sur programmes réguliers: agents de planification formés	Nombre	120
005-P-2	Nombre d'Agents formés sur programmes spéciaux: techniciens formés	Nombre	35

005-Q Maitriser et assurer la Sécurité Nationale

005-Q-1	Nombre de dossiers envoyés aux entités intervenants	Nombre	120
---------	---	--------	-----

005-R Coordonner les actions concernant la sécurité nationale

005-R-1	Nombre de renseignements communiqués et exploités	Nombre	3400
---------	---	--------	------

005-S Promouvoir la Science et Enrichir les Connaissances Scientifiques sur Madagascar dans les domaines « des Arts, des lettres et de Sciences »

005-S-1	Nombre de publications réalisées	Nombre	5
---------	----------------------------------	--------	---

005-T Promouvoir une Académie performante et productive

005-T-1	Nombre de rencontres effectuées	Nombre	50
---------	---------------------------------	--------	----

005-U Réduire la consommation de drogue dans les milieux sensibles

005-U-1	Nombre d'agents et d'acteurs formés	Nombre	80
005-U-2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités	Nombre	1
005-U-4	Nombre d'Emissions radiophoniques et/ou télévisées diffusées	Nombre	60
005-U-5	Nombre d'Etablissements scolaires sensibilisées	Nombre	2
005-U-6	Nombre d'associations de jeunes, sportifs et chômeurs sensibilisés	Nombre	50
005-U-7	Nombre de Villages sensibilisées	Nombre	120
005-U-8	Nombre d'Activités Génératrices de Revenus identifiées et pratiquées	Nombre	4
005-U-B	Nombre de Descentes sur terrain effectuées	Nombre	10
005-U-9	Paysans sensibilisés	Nombre	50
005-U-B	Nombre de Descentes sur terrain effectuées	Nombre	10
005-U-C	Taux d'avancement de l'actualisation du Plan Directeur National de Lutte contre la Drogue	%	95
005-U-D	Nombre d'Antennes de surveillance mises en place ou renforcées	Nombre	2
005-U-E	Nombre d'Opérations subventionnées	Nombre	2
005-U-F	Nombre d'Organes déconcentrés mis en place	Nombre	1
005-U-G	Nombre de missions de Suivi, de contrôle et d'évaluation réalisées	Nombre	2
005-U-H	Nombre des informations et renseignements recueillis	Nombre	15
005-U-I	Nombre d'Enquêtes effectuées	Nombre	10
005-U-J	Transporteurs sensibilisés	Nombre	50
005-U-K	Pêcheurs et riverains sensibilisés	Nombre	10
005-U-P	Nombre d'affiches distribués exposés/ distribués	Nombre	2000
005-U-R	Nombre flyers/ dépliants distribués	Nombre	500

005-V Renforcer les mesures de sécurité de la Primature

005-V-1	Nombre de matériels spécifiques de sécurité acquis et fonctionnels	Nombre	5
---------	--	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-W Renforcer les mesures de sécurité de la Primature

005-W-1	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités	Nombre	1
---------	--	--------	---

005-X Améliorer et moderniser la conservation et l'accès aux textes de droit

005-X-1	Textes de loi et de règlement numérisés et conservés	Années	18.80000
---------	--	--------	----------

005-X-2	Jurisprudences des Cours et Tribunaux numérisées et conservées (par années judiciaires)	Nombre	0.100000
---------	---	--------	----------

005-X-3	Informations législatives et juridiques diffusées et consultées	Nombre	10
---------	---	--------	----

005-Y Mettre en place un cadre réglementaire/fiscal, administratif, institutionnel de facilitation et de sécurisation des activités et des opérateurs de de la filière éthanol combustible

005-Y-1	Nombre de nouvelles réglementations effectives	Nombre	2
---------	--	--------	---

005-Y-2	Volume de la recette fiscale collectée	Millier Ar	200000
---------	--	------------	--------

005-Y-3	Volume des investissements dans la filière éthanol	Millier Ar	500000
---------	--	------------	--------

005-Y-4	Nombre de ménages adoptant les réchauds à éthanol	Nombre	100000
---------	---	--------	--------

005-Z Améliorer les stratégies, les relations, les informations au sein de la Primature, et protéger l'image du Premier Ministre

005-Z-1	Nombre de documents produits	Nombre	576
---------	------------------------------	--------	-----

005-Z-2	Nombre de communiqués traités	Nombre	576
---------	-------------------------------	--------	-----

005-Z-3	Nombre d'articles chargés sur site	Nombre	768
---------	------------------------------------	--------	-----

005-Z-4	Nombre de documents livrés, ou partagés par courriel	Nombre	720
---------	--	--------	-----

402 Développement rural

402-1 Assurer le pilotage et le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies du secteur agricole et rural

402-1-1	Nombre de l'entité nationale (PADR) redynamisée et assurée pleinement sa mission	Nombre	4
---------	--	--------	---

402-1-2	Nombre de mise à jour et suivi de document national de référence en matière de développement rural (PNDR)	Nombre	1
---------	---	--------	---

402-1-3	Nombre des informations sur le développement rural au niveau national partagées à travers le « Bulletin du PADR »	Nombre	4
---------	---	--------	---

402-1-4	Nombre des matinées d'animation thématique sur le développement rural organisées	Nombre	10
---------	--	--------	----

402-2 Contribuer à la prise de décision concernant la filière riz

402-2-1	Nombre des décideurs pour le redressement de l'économie nationale, en matière de riz, qui auront des informations à jour et consistantes à travers des "Notes de conjonctures" et d'aide à la prise de décision élaborées par l'OdR	Nombre	5
---------	---	--------	---

402-2-2	Nombres des informations sur le prix du riz et des produits vivriers partagées à tous les acteurs hebdomadairement	Nombre	52
---------	--	--------	----

402-2-3	Nombre des analyses bimestrielles de la situation du marché du riz au niveau national et international élaborées et diffusées aux acteurs de la filière riz	Nombre	6
---------	---	--------	---

402-2-4	Nombres des réunions de concertation publique-privée pour le pilotage de la filière riz organisées et participées	Nombre	4
---------	---	--------	---

402-3 Mesurer, évaluer et suivre les impacts des programmes sectoriels sur les ménages ruraux

402-3-1	Nombre des décideurs et acteurs du développement rural bien informés sur l'évolution des conditions de vie des ménages ruraux à travers les suivis effectués au niveau des observatoires ruraux	Nombre	6
---------	---	--------	---

402-3-2	Nombre des analyses thématiques relatifs aux réalités rurales et au développement rural élaborées et diffusées auprès des acteurs du développement rural	Nombre	2
---------	--	--------	---

403 Nutrition et Sécurité Alimentaire

403-1 Améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire

403-1-1	Nombre d'enfants touchés par les programmes de nutrition	Nombre	105100
---------	--	--------	--------

403-1-2	Nombre de sites PNNC opérationnels	Nombre	4205
---------	------------------------------------	--------	------

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

403 Nutrition et Sécurité Alimentaire

403-1-3	Nombre d'écoles touchés par les activités de nutrition	Nombre	2500
403-1-4	Nombre de campagnes de communication réalisés	Nombre	44

403-2 Réduire la malnutrition aigue sévère chez les enfants de moins de 5 ans

403-2-1	Nombre d'enfants sévèrement malnutris pris en charge dans les CRENI/CRENAS	Nombre	7500
---------	--	--------	------

403-3 Réduire la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire

403-3-1	Nombre des ménages ayant bénéficié le programme de sécurité alimentaire	Nombre	250000
---------	---	--------	--------

403-4 Assurer la sécurité alimentaire et la reconstruction post catastrophe

403-4-1	Nombre des ménages bénéficiant d'une assistance alimentaire en cas d'urgence	Nombre	25000
---------	--	--------	-------

403-5 Contribuer à la préservation des infrastructures critiques et à la réduction de la vulnérabilité des ménages dans les zones ciblées

403-5-1	Infrastructures de base communautaires réhabilitées ou reconstruites	Nombre	20
403-5-2	Hommes-jour créés	Nombre	118149

403-6 Mettre en oeuvre des filets de sécurité sociaux ou Protection Sociale à l'endroit des couches de la population pauvres et vulnérables dans les régions victimes de l'invasion acridienne.

403-6-1	Nombre de ménages bénéficiaires	Nombre	5000
403-6-2	Hommes-jour créés	Nombre	157400
403-6-3	Superficie pourvue du service de l'irrigation et de drainage	Ha	15670
403-6-4	Nombre des bénéficiaires directs du Projets	Nombre	81350

403-7 Renforcer la gestion du programme de lutte contre la tuberculose au niveau communautaire

403-7-1	Nombre de site de nutrition communautaire integrat les activités de lutte contre la tuberculose	Nombre	3100
403-7-2	Nombre de patients (adultes, enfants) notifiés tuberculeux et recevant une prise en charge adéquate	Nombre	2135

802 Solidarité nationale

802-1 Assurer la prévention, le suivi, la réaction rapide et l'atténuation de l'impact des catastrophes sur la population

802-1-1	Taux des vulnérabilités relatives aux risques	%	3
---------	---	---	---

06 - FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA
MALAGASY

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
057	Administration et Coordination
057-1	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>
057-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
057-1-1-1	RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
	-
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
	-
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS
823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
823-1-2-1-02	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
823-1-2-1-05	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE POPULAIRE
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES
823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES
823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES
823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-3	ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ
823-1-3-1-01	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
823-1-3-1-02	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
823-1-3-2-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
823-1-3-2-03	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
823-1-3-2-10	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS
823-1-3-3-01	FAIRE DES INVESTIGATIONS DANS LES DIFFÉRENTES LOCALITÉS CONCERNÉES DIRECTEMENT PAR LES CRISES AFIN D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES ET LES VICTIMES, LES FACTEURS DES CRISES ET LES PRÉJUDICES SUBIS
823-1-3-3-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNR
823-1-3-3-03	CRÉER ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES POUR ANALYSER LES FAITS LIÉS AUX CRISES SOCIOPOLITIQUES
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-3-4-02	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES
823-1-4-1-01	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
823-1-4-1-02	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY	
060	RECONCILIATION MALAGASY	
823	Réconciliation Nationale	
		LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
823-1-4-1-03		RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
823-1-4-1-04		AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-4-1-05		MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
823-1-4-1-06		MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
823-1-4-1-07		PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
823-1-4-1-08		CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
823-1-4-1-09		RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-4-1-10		EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ÉTAT
823-1-4-1-11		RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION	
823-1-5-1	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ	
823-1-5-1-01		RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
823-1-5-1-02		CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
823-1-5-1-03		ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
823-1-5-1-04		DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
06	FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY					
060	RECONCILIATION MALAGASY					
057	Administration et Coordination					
057-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
057-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1	RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	-	75	80	80

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
06	FILANKEVITRY NY FAMPPIHAVANANA MALAGASY						
060	RECONCILIATION MALAGASY						
823	Réconciliation Nationale						
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE						
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFOUNDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE						
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE						
	823-1-1-1-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	-	6	7	9
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE						
	823-1-1-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	-	2	2	3
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES						
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS						
	823-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	-	50	50	50
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES						
	823-1-2-2-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	-	1	0	0
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES						
	823-1-2-3-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	-	1500	1000	500
823-1-3	ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES						
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ						
	823-1-3-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	-	6	6	10
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ						
	823-1-3-2-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	-	6	7	9
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS						
	823-1-3-3-R1	Nombre de "Dinam-piarahamonina" mis en conformité	NOMBRE	-	0	0	0
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR						
	823-1-3-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	-	6	6	10
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES						
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES						
	823-1-4-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	-	20	50	80
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION						
823-1-5-1	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ						
	823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	-	6	6	6

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

06 FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 Promouvoir une administration efficace et efficiente

057-1-1 Delai de traitement des dossiers

Jours

15

823 Réconciliation Nationale

823-1 Résoudre les conflits politiques de 2002 à 2009

823-1-1 Taux de resolution des conflits

%

25

823-4 Promouvoir la réfondation de la Nation

823-4-1 Taux d'effectivité des travaux

%

25

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
060	Administration et Coordination
060-1	<u>ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS</u>
060-1-1	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI
060-1-1-1	LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>060-1-1-1-01 MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET D'OPÉRATIONNALISATION DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-3	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI
060-1-3-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
	<i>060-1-3-1-01 CONSTRUCTION-RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE LA CENI</i>
	<i>060-1-3-1-02 PRISE EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE ET DU FONCTIONNEMENT DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-3-2	PROCESSUS ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	<i>060-1-3-2-01 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-4	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
060-1-4-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI
	<i>060-1-4-1-01 DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES CADRES DE CONCERTATIONS</i>
060-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
	<i>060-1-4-2-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
060-1-5	ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI
060-1-5-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM
	<i>060-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES</i>
060-1-5-2	LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021
	<i>060-1-5-2-01 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA CENI</i>
060-1-5-3	RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI
	<i>060-1-5-3-01 AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT
126-1-1	FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX
126-1-1-1	LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
126-1-1-1-01	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS JUGEMENT SUPPLÉMENTAIRE/DÉLIVRANCE DE CNI/INSCRIPTION DANS LA LISTE ELECTORALE
126-1-2	FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
126-1-2-1	Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous
126-1-3	METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES
126-1-3-1	PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT
126-1-3-1-01	SUIVI DE LA RÉVISION DU CADRE LÉGAL À TRAVERS LA COMMISSION CONSULTATIVE : (AVANT-PROJETS DE TEXTES)
126-1-4	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES
126-1-4-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-4-1-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2-01	ORGANISATION D'ATELIERS DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2-02	ORGANISATION D'ATELIERS/ SÉANCES DE TRAVAIL POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITÉS CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES)
126-1-5	ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-5-1	AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-5-1-01	PLAIDOYER POUR DES INTERVENTIONS À TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-5-1-02	FACILITATION DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-5-1-03	OPTIMISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE
126-1-6	AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-6-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-6-1-01	RÉFORME DU SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉTAT CIVIL
126-1-6-1-02	RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE DES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS
126-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE DES GUICHETS UNIQUES : REFORTE DE LA LISTE ÉLECTORALE ACCOMPAGNÉE "D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES DE JUGEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET DE CIN
126-1-7	GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE
126-1-7-1	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-7-1-02	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES OPÉRATIONNELS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SCRUTIN
126-1-7-1-03	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
126-1-7-1-04	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMÉS FACILES À MAÎTRISER
126-1-7-1-05	MISE À DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE TYPE D'OPÉRATIONS
126-1-8	AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-8-1	Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)
126-1-9	ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES
126-1-9-1	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES
126-1-9-1-01	ELABORATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRE (DÉLIBÉRATION ET DÉCISION)
126-1-9-2	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-9-2-01	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
126-1-9-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
126-1-9-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD
126-1-9-2-04	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITÉS AYANT

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

OBTENU D'AGRÈMENT

126-1-A ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT

126-1-A-1 CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS

126-1-A-1-01 ORGANISATION D'ATELIERS/RÉUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE PAR PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS (PP, OSC, ADMINISTRATION, MÉDIAS)

126-1-A-2 GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS

126-1-A-2-01 MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR LA GESTION DE CONFLITS ET GESTION DES CONTENTIEUX

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
825	Education Electorale et Communication
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI
825-1-1	RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI
825-1-1-1	Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI
825-1-2	PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE
825-1-2-1	LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS
825-1-2-1-01	<i>DÉPLOIEMENT DES MOYENS ET DES OUTILS ADÉQUATS PERMETTANT AUX RESPONSABLES DES DÉMEMBRÉS DE PROXIMITÉ DE CIBLER LES ZONES ÉLOIGNÉES ET ENCLAVÉES, AINSI QUE LES PERSONNES HANDICAPÉES</i>
825-1-2-1-02	<i>UTILISER LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES</i>
825-1-4	PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-4-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-4-1-01	<i>ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA) CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ PERMANENTE ET PÉRENNE DE LA POPULATION EN ÂGE DE VOTER</i>
825-1-4-1-02	<i>FAIRE CONNAÎTRE AUX CITOYENS LEURS RÔLES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE ÉLECTORAL</i>
825-1-4-1-03	<i>ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR L'IMPORTANCE ET LES CONSÉQUENCES DE LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
825-1-4-1-04	<i>ELABORATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS COHÉRENTE ET PLUS DURABLE</i>
825-1-5	SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-5-1	ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-5-1-01	<i>ORGANISATIONS DE CONFÉRENCE DÉBAT</i>
825-1-5-1-02	<i>SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ÉLECTORALE ITINÉRANTES</i>
825-1-6	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-6-1	ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-6-1-01	<i>PRODUCTION DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
060	Administration et Coordination					
060-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS					
060-1-1	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI					
060-1-1-1	LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
060-1-1-1-R1	Pourcentage des actes réglementaires de mise en place des démembrements (nomination, prise de service, prestation de serment, rapport d'effectivité)	%	-	100	100	100
060-1-3	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI					
060-1-3-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE					
060-1-3-1-R1	Adoption du Décret fixant les modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la CENI	NOMBRE	-	0	0	0
060-1-3-2	PROCESSUS ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS					
060-1-3-2-R1	Adoption du Décret fixant les modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la CENI	NOMBRE	-	0	0	0
060-1-4	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS					
060-1-4-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI					
060-1-4-1-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	-	90	100	100
060-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL					
060-1-4-2-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	-	90	100	100
060-1-5	ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI					
060-1-5-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM					
060-1-5-1-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son	NOMBRE	-	2	2	2
060-1-5-2	LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021					
060-1-5-2-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son	NOMBRE	-	2	2	2
060-1-5-3	RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI					
060-1-5-3-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son	NOMBRE	-	2	2	2

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-1 GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT						
126-1-1 FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX						
126-1-1-1 LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
126-1-1-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	-	90	97	100
126-1-2 FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE						
126-1-2-1 Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous						
126-1-2-1-R1	Pourcentage de mesures d'allègement prises (manuels de procédures, modèles de requête, textes révisés, structures, etc...)	%	-	100	100	100
126-1-3 METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES						
126-1-3-1 PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT						
126-1-3-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	-	90	95	100
126-1-4 ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES						
126-1-4-1 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL						
126-1-4-1-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	-	90	95	100
126-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES						
126-1-4-2-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	-	90	95	100
126-1-5 ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-5-1 AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-5-1-R1	Taux d'exhaustivité de la liste électorale	%	-	90	92	95
126-1-6 AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-6-1 AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-6-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	-	90	92	95
126-1-7 GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE						
126-1-7-1 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-7-1-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	-	100	100	100
126-1-8 AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-8-1 Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)						
126-1-8-1-R1	Nombre d'électeurs inscrits annuellement	NOMBRE	-	10 000 000	10 600 000	11 200 000
126-1-9 ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES						
126-1-9-1 ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES						
126-1-9-1-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	-	86000	-	43000
126-1-9-2 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-9-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	-	86000	-	43000

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
126-1-A ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT					
126-1-A-1 CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS					
126-1-A-1-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	NOMBRE	-	6	22	-
126-1-A-2 GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS					
126-1-A-2-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	NOMBRE	-	6	22	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
825 Education Electorale et Communication						
825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI						
825-1-1 RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI						
825-1-1-1 Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI						
825-1-1-1-R1	Nombre de conventions de partenariat conclues avec les acteurs du processus électoral pour la mise en œuvre des activités de la CENI	NOMBRE	-	40	52	119
825-1-2 PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE						
825-1-2-1 LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS						
825-1-2-1-R1	Nombre de diffusions de l'émission « Olom-pirenena aho »	%	-	72	72	72
825-1-4 PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL						
825-1-4-1 AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
825-1-4-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	-	93	94	95
825-1-5 SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL						
825-1-5-1 ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
825-1-5-1-R1	Pourcentage de jeunes dans la liste électorale	%	-	40	45	50
825-1-6 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL						
825-1-6-1 ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
825-1-6-1-R1	Pourcentage de femmes dans la liste électorale	%	-	50	51	52

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

060 Administration et Coordination

060-1 Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI et renforcer les capacités des acteurs

060-1-1	Taux d'exécution du budget de fonctionnement	Pourcentage	100
060-1-K	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	Nombre	2
060-1-M	Disponibilité des rapports annuels de réalisation des activités en partenariat avec les PTF dans le Projet SACEM	Nombre	1
060-1-N	Pourcentage de réalisation des activités dans le Plan de formation de la CENI	Pourcentage	90
060-1-R	Taux de réalisation de la formation du personnel de sécurité de la CENI en matière de sécurisation du processus électoral	Pourcentage	60
060-1-S	Taux de participation des parties prenantes aux réunions des cadres de concertation organisée par la CENI au niveau central et celui des démembrements	Pourcentage	80
060-1-T	Pourcentage de réalisation des séances d'information et d'échange avec les parties prenantes par rapport à celles prévues dans le PTA	Pourcentage	80
060-1-Z	Taux de réalisation des travaux de construction et taux de réalisation d'achat d'équipement	Pourcentage	64

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-1 Préparer et organiser des élections fiables, crédibles, transparentes, et acceptées par tous

126-1-Q	Nombre d'électeurs inscrits annuellement	Nombre	9200000
126-1-R	Taux d'inscription sur la liste électorale	Pourcentage	80
126-1-S	Taux d'exhaustivité de la liste électorale	Pourcentage	89
126-1-T	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	Pourcentage	75

825 Education Electorale et Communication

825-1 Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie nationale d'éducation électorale et une stratégie nationale de communication

825-1-8	Taux d'inscription sur la liste électorale	Pourcentage	80
825-1-9	Taux d'inscription des femmes dans la liste électorale	Pourcentage	47
825-1-B	Taux de participation des jeunes aux élections	Pourcentage	35

08 - SEMAECD

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

08 SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA COOPERATION ET DU

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

062 Administration Et Coordination

062-1 Établir une administration respectant la bonne gouvernance

062-1-1 Mener le pilotage stratégique de l'administration

062-1-1-1 Administration efficace et efficiente

062-1-1-1-01 SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE

062-1-1-1-02 VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD

062-1-1-1-03 CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS

062-1-1-1-04 GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

062-1-1-1-05 VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES

062-1-1-1-06 VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

062-1-1-1-07 APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD

062-1-1-1-08 ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX

062-1-1-1-09 ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD

062-1-2 Gérer rationnellement les ressources et moyens

062-1-2-1 Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés

062-1-2-1-01 NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD

062-1-2-1-02 TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD

062-1-2-1-03 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-2-1-04 CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-2-1-05 SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD

062-1-2-1-06 GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD

062-1-2-1-07 RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ

062-1-2-1-08 METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS

062-1-2-1-09 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE

062-1-2-1-10 GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET

062-1-2-1-11 GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

08 SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA COOPERATION ET DU

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

617-1-1-1-01 Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
08	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA COOPERATION ET DU						
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT						
062	Administration Et Coordination						
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance						
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration						
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente						
	062-1-1-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	-	50	75	100
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens						
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés						
	062-1-2-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	-	50	75	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
08	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA COOPERATION ET DU						
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT						
617	Coopération internationale et développement économique						
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>						
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique						
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant						
	617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	-	50	75	100

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006	Administration et Coordination
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
	<i>006-1-1-1-01 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES</i>
	<i>006-1-1-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET</i>
	<i>006-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-04 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE</i>
	<i>006-1-1-1-05 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE</i>
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
	<i>006-1-2-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)</i>
	<i>006-1-2-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)</i>
	<i>006-1-2-1-03 ÉTABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-04 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>006-1-2-1-05 ÉTABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-06 ÉTABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-08 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)</i>
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
	<i>006-1-3-1-01 GÉRER LES EFFECTIFS</i>
	<i>006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
	<i>006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE</i>
	<i>006-1-3-1-05 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE
	<i>006-1-4-1-01 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE</i>
	<i>006-1-4-1-02 ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</i>
	<i>006-1-4-1-03 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX</i>
	<i>006-1-4-1-04 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION</i>
	<i>006-1-4-1-07 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES</i>
	<i>006-1-4-1-08 ÉVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
601-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
601-1-1-1-02	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
601-1-1-1-05	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)
601-1-1-1-06	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-07	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-08	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES
601-1-1-1-09	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-10	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-1-1-11	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
601-1-2-1-01	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
601-1-2-1-02	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
601-1-2-1-06	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA
601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
601-1-3-1-02	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
601-1-3-1-04	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONNÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
601-1-3-1-05	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
601-1-3-1-06	MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX
601-1-3-1-07	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES						
110	AFFAIRES ETRANGERES						
006	Administration et Coordination						
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE						
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES						
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITES MATIERE DU MAE MIS A JOUR SYSTEMATIQUEMENT						
	006-1-1-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	-	1	1	1
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS						
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ETABLI ET APPLIQUE						
	006-1-2-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	-	90	95	95
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPETITIVE						
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE						
	006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	-	200	200	200
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATEGIQUE						
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENTE						
	006-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	-	80	80	90

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES						
110	AFFAIRES ETRANGERES						
601	Diplomatie et Coopération						
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR						
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES						
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
	601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	<i>NOMBRE</i>	-	500	500	1000
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT						
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE						
	601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	-	90	100	100
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE						
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ						
	601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	<i>NOMBRE</i>	-	10	15	20

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

11 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 Promouvoir les moyens appropriés aux services centraux

006-1-1	Agents formés	Nombre	20
006-1-2	Bâtiments dignes d'un département chargé de la diplomatie	%	50
006-1-3	Parcs automobiles et informatiques convenables au service de la diplomatie	%	50
006-1-4	Réseaux informatiques de technologie avancée et à très haut débit	%	50
006-1-5	Autres institutions étatiques et collectivités décentralisées ayant la notion pratique protocolaires	Nombre	11

006-2 Promouvoir la standardisation des services publics

006-2-1	Efficacité de l'Etat de la Banque Mondiale	%	30
---------	--	---	----

601 Diplomatie et Coopération

601-1 Renforcer la place de Madagascar au sein des instances multilatérales

601-1-1	Réunions et séminaires statutaires et extraordinaires multilatéraux assistés par les dirigeants et responsables malgaches	Nombre	5
601-1-2	Nombre des organisations internationales multilatérales dans lesquelles Madagascar est élu membre de bureau non permanent	Nombre	1
601-1-3	Conférences, ateliers ou séminaires internationaux multilatéraux tenus à Madagascar	Nombre	1
601-1-4	Conventions signées dans le cadre de la coopération multilatérale ratifiées	Nombre	2
601-1-5	Rapports initiaux et périodiques soumis aux instances multilatérales	Nombre	1
601-1-6	Visites officielles à Madagascar des responsables des instances multilatérales	Nombre	1

601-2 Accroître les domaines de la coopération bilatérale

601-2-1	Rencontres internationales bilatérales assistées par les dirigeants et responsables malgaches	Nombre	6
601-2-2	Visite officielle des responsables malgaches dans les pays partenaires	Nombre	6
601-2-3	Visites officielles à Madagascar des responsables des pays partenaires	Nombre	10
601-2-4	Accords de coopération bilatérale signés	Nombre	4

601-3 Encourager les travaux de promotion Madagascar aux fora africains

601-3-1	Niveau de renforcement de la place de Madagascar au sein des fora africains avec les organisations et/ou pays émergents	Niveau	3
---------	---	--------	---

601-4 Relancer le partenariat économique public privé

601-4-1	Réunions statutaires et extraordinaires des organisations économiques internationales assistées par les dirigeants et responsables malgaches	Nombre	1
601-4-2	Manifestations économiques internationales tenues à Madagascar	Nombre	1
601-4-3	Manifestations économiques internationales privées assistées par les responsables et opérateurs privés malgaches	Nombre	2
601-4-4	Agents par Ambassade formés en questions économiques et commerciales	Nombre	12
601-4-5	Système de travail viable entre le MAE et les autres départements publics et parapublics mis en place et fonctionnel	%	50
601-4-6	Partenariat économique répondant aux besoins sectoriels prioritaires préétablis par les départements ministériels et autres entités parapubliques	%	50
601-4-7	Accès des collectivités décentralisées aux investissements directs étrangers	Nombre	60
601-4-8	Agent central du MAE ayant suivi de la formation en économie, commerce et négociation internationale	Nombre	2
601-4-9	Système d'intelligence économique malgache refondu, mis en place et fonctionnel	Nombre	2

601-5 Optimiser l'appartenance de Madagascar aux différentes organisations régionales

601-5-1	Réunions statutaires et extraordinaires des organisations régionales assistées par les dirigeants et responsables malgaches	Nombre	6
601-5-2	Projets ou programmes issus des conventions régionales réalisés à Madagascar	Nombre	20
601-5-3	Réunions et/ou d'autres événements régionaux tenus à Madagascar	Nombre	3
601-5-4	Visites officielles des instances régionales programmées dans le cadre de la coopération régionale effectuées à Madagascar	Nombre	3

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

11 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-5-5	Accords signés dans le cadre de la coopération régionale ratifiés	Nombre	6
---------	---	--------	---

601-6 Promouvoir l'image de la diplomatie malgache dans les services extérieures

601-6-1	Travaux effectués	%	50
---------	-------------------	---	----

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
007	Administration et Coordination
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-01	<i>OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE</i>
007-1-1-1-02	<i>OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ</i>
007-1-1-1-03	<i>OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
103-1-1-1-01	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-02	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-1-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-1-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-1-1-05	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-1-1-06	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-1-1-07	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ÉLÈVES OFFICIERS
103-1-1-1-08	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-1-1-09	APPUI AU CENHOSOA
103-1-1-1-11	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1-12	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-1-2-01	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-1-2-03	ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-1-2-05	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
103-1-2-1-01	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
103-1-2-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-2-1-04	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
008	Administration et Coordination
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES
	<i>008-1-1-1-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)</i>
	<i>008-1-1-1-03 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)</i>
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE
	<i>008-1-2-1-01 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-2-1-03 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX</i>
	<i>008-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUTANT AU DÉVELOPPEMENT</i>
	<i>008-1-2-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-2-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES</i>
	<i>008-1-2-1-07 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES</i>
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES
	<i>008-1-3-1-01 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
	<i>008-1-3-1-02 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-3-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES
	<i>008-1-4-1-01 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-4-1-03 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>
	<i>008-1-4-1-04 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES
104-1-1-1-02	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.
104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
104-1-1-1-05	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE
104-1-2-1-01	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
104-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
104-1-2-1-04	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
104-1-2-1-05	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT
104-1-3-1-01	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE
104-1-3-1-02	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES
104-1-3-1-03	FORMER LES FORMATEURS
104-1-3-1-04	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES
104-1-3-1-05	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO
104-1-3-1-06	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE
105-1-1-1-02	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ</i>
105-1-1-1-03	<i>RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS</i>
105-1-1-1-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)</i>
105-1-1-1-05	<i>SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES</i>
105-1-1-1-06	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
105-1-1-1-07	<i>RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR</i>
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION
105-1-1-2-01	<i>ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS</i>
105-1-1-2-02	<i>PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</i>
105-1-1-2-03	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES</i>
105-1-1-2-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE</i>
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT
105-1-2-1-01	<i>FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
106	Marine Nationale
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE
106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-06	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-08	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-09	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-10	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)
106-1-2-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-02	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-03	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-06	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.
106-1-2-1-07	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-08	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE						
122	DEFENSE ET SECURITE						
007	Administration et Coordination						
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE						
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	-	60	65	70

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
103	Pilotage de la politique de défense					
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE					
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION					
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
103-1-1-1-R1	Taux de cohérence des dispositifs de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense	%	-	60	65	70
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES					
103-1-1-2-R1	Taux de cohérence et de la légitimité apporté aux emploi des Forces Armées	%	-	60	65	70
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ					
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE					
103-1-2-1-R1	Taux d'imprégnation de la culture et de l'esprit de défense auprès de la Société	%	-	50	55	60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
008	Administration et Coordination						
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES						
	008-1-1-1-R1	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	-	40	55	65
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES						
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE						
	008-1-2-1-R1	Taux d'opérabilité technique	Pourcentage	-	80	90	100
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES						
	008-1-3-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	-	60	80	100
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES						
	008-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	-	75	85	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
123	ARMEE MALAGASY					
104	Armée de Terre					
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE					
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)					
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	-	4	4	4
104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)					
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-2-1-R1	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	-	65	85	100
104-1-2-1-R2	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	POURCENTAGE	-	65	85	100
104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)					
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
104-1-3-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	-	20	25	30

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
123	ARMEE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL					
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME					
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-1-1-1-R1	Taux de réponse sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	<i>Pourcentage</i>	-	20	40	60
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION					
105-1-1-2-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	<i>Heures</i>	-	6	6	6
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE					
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT					
105-1-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	<i>NOMBRE</i>	-	30	44	60
105-1-2-1-R2	Nombre PN et PNNT formés et affectés	<i>NOMBRE; HEURES ET MINUTES</i>	-	30	44	60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
12	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
106	Marine Nationale						
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER						
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY						
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE						
	106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE MER (*)	NOMBRE	-	477	525	578
	106-1-1-1-R2	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	-	477	525	578
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM						
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)						
	106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS, DES ACCIDENTS EN MER ET DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	Taux	-	12	14	16
	106-1-2-1-R2	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	-	12	14	16

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

12 MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 Maintenir une capacité organisationnelle adéquate

007-1-1	Taux de réalisation des activités relatives aux affaires générales et techniques.	%	82
---------	---	---	----

103 Pilotage de la politique de défense

103-1 Concevoir les stratégies d'adaptation continue de notre Défense Nationale à son contexte

103-1-1	Taux de réalisation des activités de planification et opération de défense	%	78
---------	--	---	----

103-1-2	Taux de réalisation des activités des organismes de défense	%	73
---------	---	---	----

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

12 MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

008 Administration et Coordination

008-1 Disposer d'un soutien adéquat pour la préparation et l'emploi des Forces

008-1-1	Taux de satisfaction des droits individuels ou collectifs constatés initialement	%	78
008-1-2	Taux de disponibilité pour emploi des infrastructures, équipements et matériels des unités opérationnelles	%	65
008-1-3	Taux de réalisation des programmes de recrutement et de formation	%	85

104 Armée de Terre

104-1 Entretenir l'opérationnalité permanente des Forces Terrestres

104-1-1	Appréciation de la réactivité des Forces Terrestres (base 100)	%	85
---------	--	---	----

105 Armée de l'Air

105-1 Entretenir l'opérationnalité permanente des Forces Aériennes

105-1-1	Appréciation de la réactivité des Forces Aériennes (base 100)	%	85
---------	---	---	----

106 Marine Nationale

106-1 Entretenir l'opérationnalité permanente des Forces Navales

106-1-1	Appréciation de la réactivité des Forces Navales (base 100)	%	85
---------	---	---	----

**13 - SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CHARGE DE LA GENDARMERIE**

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
009	Administration et Coordination
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
009-1-1-1	STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES
009-1-1-1-01	TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION
009-1-1-1-02	CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET EFFICACITÉ DE SERVICE
009-1-1-1-03	EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)
009-1-1-2-01	CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS
009-1-1-2-02	OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE
009-1-1-2-03	AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS
009-1-1-2-04	AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR
009-1-1-2-05	ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE
009-1-1-2-06	ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE
009-1-2-1-01	EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
009-1-2-1-02	MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE
009-1-2-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN
009-1-2-2	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE
009-1-2-2-01	TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION
009-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
108	Intervention spéciale et/ou mixte
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS
	<i>108-1-1-1-01 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
	<i>108-1-1-1-02 DÉPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE
	<i>108-1-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
	<i>108-1-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS
121-1	INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DÉVELOPPEMENTS
121-1-1	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ
121-1-1-1	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE
121-1-1-1-01	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS
121-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES
121-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS
121-1-1-1-04	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-1-05	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS
121-1-1-1-06	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE
121-1-1-1-07	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE
121-1-1-1-08	LUTTER CONTRE LES RAPTS
121-1-1-1-09	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES
121-1-1-2	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE
121-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES
121-1-1-2-02	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL
121-1-1-2-03	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS
121-1-1-2-04	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN
121-1-1-2-05	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION
121-1-1-2-06	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE
121-1-1-2-07	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS
121-1-1-2-08	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES
121-1-2-1	MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME
121-1-2-1-01	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
121-1-2-1-02	ELABORER DES BROCHURES DE PRÉVENTION
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES
121-1-2-2-01	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES
121-1-2-2-02	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE
121-1-2-3	FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL
121-1-2-3-01	CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET GÎTES
121-1-2-3-02	RÉPRIMER LE TOURISME SEXUEL ET TOUT MÉFAIT RELATIF AUX VIOLENCES PERPÉTRÉES À L'ENDROIT DES FEMMES ET DES ENFANTS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS		
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL		
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE		
124-1-1-1-04	<i>ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT</i>		
124-1-1-1-09	<i>CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE</i>		
124-1-1-1-10	<i>RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES</i>		
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES		
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ		
124-1-2-1-01	<i>ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES</i>		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE	
130	GENDARMERIE NATIONALE	
125	Formation	
125-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE	
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION	
125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE	
	125-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS
	125-1-1-1-02	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES
125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL	
125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE	
	125-1-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES
	125-1-2-1-02	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE
	125-1-2-1-03	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION
	125-1-2-1-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS
125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUUELLEMENT	
	125-1-2-2-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER
	125-1-2-2-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
009	Administration et Coordination						
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION						
009-1-1-1	STRATÉGIES ET DIRECTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	-	2	2	2
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	-	4	7	10
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION						
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE						
	009-1-2-1-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	-	65	75	85
009-1-2-2	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE						
	009-1-2-2-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	-	2	2	1

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
108	Intervention spéciale et/ou mixte						
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT						
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN						
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS						
	108-1-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	-	60	70	80
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE						
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE						
	108-1-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	-	70	75	80

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-1	<u>INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DÉVELOPPEMENTS</u>					
121-1-1	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ					
121-1-1-1	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE					
121-1-1-1-R1	Nombre d'individus arrêtés	<i>NOMBRE</i>	-	40000	50000	60000
121-1-1-2	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE					
121-1-1-2-R1	Taux de couverture spatiale	%	-	20	25	30
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES					
121-1-2-1	MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME					
121-1-2-1-R1	Nombre d'actes terroristes subis	<i>NOMBRE</i>	-	-	-	-
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES					
121-1-2-2-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	<i>NOMBRE</i>	-	50	60	70
121-1-2-3	FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL					
R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
124	Normalisation des équipements et infrastructures						
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS						
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL						
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE						
	124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	-	25	50	75
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES						
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ						
	124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	NOMBRE	-	12	5	3

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE						
	125-1-1-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES- GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	UNITAIRE	-	1100/1200	1150/1200	1200/1200
125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE						
	125-1-2-1-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	-	2012	2280	2347
125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT						
	125-1-2-2-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	-	50	60	70

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
009	Administration et Coordination		
009-1	Réhabiliter l'Administration et Instaurer l'autorité de l'Etat		
009-1-1	Nombre des contrôles effectués	Nombre	1800
009-2	Respecter l'Etat de droit et l'ordre public		
009-2-1	Nombre de séance de sensibilisation	Nombre	4000
009-2-2	Taux de traitement des cas de corruption dénoncés	%	65
108	Intervention spéciale et/ou mixte		
108-1	Respecter l'Etat de droit et l'ordre public		
108-1-1	Nombre d'interventions de l'unité spéciale	Nombre	24
108-1-2	Nombre de patrouille et d'intervention MO	Nombre	264
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS		
121-1	Respecter l'Etat de droit et l'ordre public		
121-1-1	Nombre de TPG et POR	Nombre	10000
121-1-2	Nombre de surveillances routières effectuées	Nombre	18000
121-1-3	Taux de diminution des cas de vol de boeufs	%	3
121-1-4	Taux de diminution des cas d'actes de banditisme	%	3
121-1-5	Nombre d'opérations ponctuelles	Nombre	132
121-1-6	Nombre d'individus arrêtés auteurs crimes et délits	Nombre	21800
121-2	Protéger, conserver et valoriser durablement le capital naturel et les écosystèmes		
121-2-1	Nombre de surveillance côtière effectuée	Nombre	460
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	Réhabiliter le système sécuritaire du territoire et maritime		
124-1-1	Nombre d'infrastructures construites et réhabilitées	Nombre	32
124-1-2	Taux de réalisation des matériels	%	75
125	Formation		
125-1	Réhabiliter l'Administration et Instaurer l'autorité de l'Etat		
125-1-1	Nombre de formations et de recyclages effectués	Nombre	32

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE
DECENTRALISATION

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
063	Administration et Coordination
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD
	063-1-1-1-01 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
	063-1-1-1-02 ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS
	063-1-1-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES
	063-1-2-1-01 APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
	063-1-2-1-02 TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
	063-1-2-1-03 ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE
	063-1-2-1-04 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
	063-1-2-1-05 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS
	063-1-2-1-06 ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
	063-1-2-1-07 PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
	063-1-2-1-08 SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES
	063-1-3-1-01 ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES
	063-1-3-1-02 EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)
	063-1-3-1-03 GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET
	063-1-3-1-04 ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE
	063-1-3-2-01 GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS
	063-1-3-2-02 GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE
	063-1-3-2-03 RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION
	063-1-3-2-04 GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE
	063-1-4-1-01 ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS
	063-1-4-1-02 VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
	063-1-4-1-03 EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS
	063-1-4-1-04 ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS
	063-1-4-1-05 PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE
	063-1-4-1-06 RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA
	063-1-4-1-07 ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE
	063-1-4-2-01 PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA
	063-1-4-2-02 VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS
	063-1-4-2-03 GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS
	063-1-4-2-04 PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS
	063-1-4-2-05 RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE
	063-1-4-2-06 NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS
	063-1-4-2-07 RECYCLER LES AGENTS
	063-1-4-2-08 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
	063-1-4-3-01 ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	063-1-4-3-02 GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES
	063-1-4-3-03 APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS
	063-1-4-3-04 ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE
	063-1-4-3-05 GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
063	Administration et Coordination	
	063-1-4-4	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
	063-1-4-4-01	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD
	063-1-4-4-02	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
	063-1-4-4-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE
	063-1-4-4-04	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE
	063-1-4-4-05	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES
	063-1-4-4-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS		
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS		
	133-1-1-1-01	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-1-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-1-1-03	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-04	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-1-1-06	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-1-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-1-1-08	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-1-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-10	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-1-1-11	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-1-1-12	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ		
	133-1-2-1-01	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE	
	133-1-2-1-02	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS	
	133-1-2-1-03	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX	
	133-1-2-1-04	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-05	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-06	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS	
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD		
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES		
	133-1-3-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-3-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-03	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-3-1-04	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-05	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-3-1-06	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-3-1-07	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
	133-1-4-1-01	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)	
	133-1-4-1-02	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-03	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-04	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-05	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-06	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-07	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-08	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES	
	133-1-4-1-09	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
	133-1-4-1-10		RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS
	133-1-4-1-11		RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-12		RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
	133-1-4-1-13		REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-14		RÉGLER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-15		METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-16		RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-17		RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
	133-1-4-1-18		ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
	133-1-4-1-19		METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-20		RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
133-1-5	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE		
	133-1-5-1	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES	
	133-1-5-1-01		AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-02		INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
	133-1-5-1-03		ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-04		CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE
	133-1-5-1-05		METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-06		ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE
	133-1-5-1-07		INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-08		RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-09		STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-10		CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	133-1-5-1-11		ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION
	133-1-5-1-12		APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION		
	133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE	
	133-1-6-1-01		ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-02		OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
	133-1-6-1-03		RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-04		METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
	133-1-6-1-05		METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE		
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS		
	134-1-1-1-01	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD	
	134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL	
	134-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS	
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD		
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS		
	134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL	
	134-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD	
	134-1-2-1-03	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT	
	134-1-2-1-04	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-2-1-05	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE	
	134-1-2-1-06	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE	
	134-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
	134-1-2-1-08	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-2-1-09	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS	
	134-1-2-1-10	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX	
	134-1-2-1-11	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE	
	134-1-2-1-12	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION	
	134-1-2-1-13	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES	
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.		
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES		
	134-1-3-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-3-1-02	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	
	134-1-3-1-03	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-3-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD	
	134-1-3-1-05	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL	
134-1-4	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
	134-1-4-1-01	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.	
	134-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ	
	134-1-4-1-03	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL	
	134-1-4-1-04	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFs DANS LEURS TERRITOIRES	
	134-1-4-1-05	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE		
	134-1-5-1-01	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
	134-1-5-1-02	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-5-1-03	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL	
	134-1-5-1-04	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
	135-1-1-1-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-1-1-02	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION	
	135-1-1-1-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-1-1-04	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID	
	135-1-1-1-06	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-1-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID	
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
	135-1-2-1-01	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID	
	135-1-2-1-02	ENTRETIENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.	
	135-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME	
	135-1-2-1-04	COORDONNER LES PROJETS DU MID	
	135-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	
	135-1-2-1-06	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA	
	135-1-2-1-07	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA DGRA	
	135-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION	
	135-1-2-1-09	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID	
	135-1-2-1-10	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES	
	135-1-2-1-11	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID	
	135-1-2-1-12	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTÈRES AU BÉNÉFICE DES CTD	
	135-1-2-1-13	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES	
	135-1-2-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES	
	135-1-2-1-15	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ	
	135-1-2-1-16	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	135-1-2-1-17	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES	
	135-1-2-1-18	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID	
	135-1-2-1-19	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS	
	135-1-2-1-20	RECHERCHER LES PARTENARIATS	
	135-1-2-1-21	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE	
	135-1-2-1-22	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.	
	135-1-2-1-23	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
	135-1-3-1-01	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION	
	135-1-3-1-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD	
	135-1-3-1-03	APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
216	Gestion des Risques et des Catastrophes
216-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE
216-1-1-1-01	FORMER LES ACTEURS NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT
216-1-1-1-02	FORMER LES PARLEMENTAIRES, LES DIRECTEURS DE CABINET, LES DIRECTEURS CENTRAUX, LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS
216-1-1-2-01	METTRE EN PLACE UN DOCUMENT STANDARD POUR LES "APPELS DE FONDS D'URGENCE" ET AUSSI POUR LE REPORTING
216-1-1-2-02	ETABLIR UNE PROCÉDURE AFIN DE GÉRER LES MEDIAS LORS DE SITUATION DE RÉPONSE AUX URGENCES
216-1-1-2-03	ETABLIR DES ACCORDS-CADRES ET DES PARTENARIATS ENTRE L'ÉTAT, LES ACTEURS HUMANITAIRES, ET LE SECTEUR PRIVÉ
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC
216-1-1-3-01	FORMER LES ACTEURS DE LA PLATEFORME SUR LES PRINCIPES DE LA RRC/GRC ET LES MÉCANISMES DE COORDINATION EN CAS D'URGENCE
216-1-1-3-02	APPUYER L'ÉLABORATION ET L'HARMONISATION DE PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION
216-1-1-3-03	FORMER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION (ÉLUS LOCAUX)
216-1-1-3-04	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES ACTEURS DÉCENTRALISÉS SUR LES PRINCIPES DE LA GRC ET LEUR INTÉGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX (PCD ET PRD)
216-1-1-3-05	APPUYER L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL ET DES PLANS DE CONTINGENCE RÉGIONAUX ARRIMÉS AU PLAN ORSEC
216-1-1-3-06	RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MULTISECTORIELLE D'ÉVALUATION DES PERTES, DÉGÂTS ET BESOINS POST CATASTROPHE LORS DES INTERVENTIONS POST CATASTROPHES (CRIC)
216-1-1-3-07	RÉALISER ET VULGARISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ÉLABORATION DES ÉTUDES DE DANGER
216-1-1-3-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA GRC PAR L'APPORT D'EXPERTISE EXTERNE
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ
216-1-1-4-01	FAIRE LE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION ET/OU LA PROMULGATION DES PROJETS DE TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC
216-1-1-4-02	VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
216-1-1-4-03	FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL AYANT DES LIENS AVEC LA GRC ET ÉLABORER LES TEXTES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRC
216-1-1-4-04	VULGARISER ET PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE
216-1-1-5-01	DÉVELOPPER/RENFORCER LES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS, DISTRICTS ET FOKONTANY LES PLUS SENSIBLES
216-1-1-5-02	DÉVELOPPER/FORMER ET ÉQUIPER LES DISTRICTS PLUS SENSIBLES AFIN QUE DES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE SOIENT FONCTIONNELS
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES
216-1-1-6-01	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATES-FORMES RÉGIONALES ET LOCALES (CRGRC, CCGRC)
216-1-1-6-02	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATEFORMES AU NIVEAU SECTORIEL (CLUSTERS)
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC
216-1-1-7-01	FAIRE LE PLAIDOYER AUPRÈS DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES POUR FINANCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LA GRC
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE
216-1-1-8-01	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DE TOUTES LES PERSONNES FORMÉES EN RRC ET GRC AU NIVEAU NATIONAL
216-1-1-8-02	ORGANISER DES EXERCICES DE SIMULATION ANNUELLEMENT (PÉRIODE PRÉDÉFINIE) ET SIMULTANÉMENT POUR PLUSIEURS RISQUES (NATURELS OU INDUSTRIELS) MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET DISTRICT
216-1-1-8-03	ASSURER LA FORMATION RÉGULIÈRE DES AGENTS EN CHARGE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE
216-1-1-8-04	ORGANISER UNE FORMATION POUR LA GESTION DE L'INFORMATION ET EN SIG AVEC UN FOCUS SUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	Gestion des Risques et des Catastrophes		
	216-1-1-8-05	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES DE TOUTES NATURES ET À TOUS LES NIVEAUX (NATIONAL, RÉGIONS, DISTRICTS, COMMUNES) ET SUR LA GESTION DE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE	
	216-1-1-8-06	CRÉER UN POOL DE FORMATEURS POUR LES RÉGIONS ET LES FORMER POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES	
216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL		
	216-1-1-9-01	METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES POUR LA GESTION DES CENTRES OPÉRATIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL : SOP POUR LES PREMIERS --HEURES DE RÉPONSES, AINSI QUE LE « BUSINESS CONTINUITY »	
	216-1-1-9-02	FORMER LES AGENTS DES CENTRES SUR LA COLLECTE, L'ANALYSE ET LA GESTION DE L'INFORMATION	
	216-1-1-9-03	ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES EXERCICES DE SIMULATIONS AFIN DE GARANTIR UN BON NIVEAU D'OPÉRATIONNALITÉ DES CENTRES	
216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES		
	216-1-1-A-01	RENFORCER LES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) DES COMMUNAUTÉS DES ZONES SENSIBLES À LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE	
	216-1-1-A-02	DÉVELOPPER ET DISSÉMINER UN SEUL OUTIL STANDARD POUR L'ÉVALUATION DES BESOINS EN CAS DE CATASTROPHES	
216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS		
	216-1-1-B-01	METTRE À JOUR LES PLANS DE CONTINGENCES EN FONCTION DES SCENARIOS DE RISQUES FUTURS ET PRENDRE EN COMPTE L'ASPECT GENRE À TOUS LES NIVEAUX	
	216-1-1-B-02	ELABORER LES PLANS ANNUELS DE PRÉPARATION ET DE GESTION DES URGENCES	
	216-1-1-B-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS MATÉRIELS	
	216-1-1-B-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN FORMATION	
	216-1-1-B-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS FINANCIERS	
216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES		
	216-1-1-C-01	METTRE EN PLACE UN CADRE NATIONAL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION (PLATEFORME NATIONALE) DE LA RRC/GRC	
	216-1-1-C-02	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ PERMANENTE DE COORDINATION TECHNIQUE .	
	216-1-1-C-03	INSTALLER DANS LES LOCALITÉS SENSIBLES LES POINTS FOCaux DE L'UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DE LA GRC AFIN D'ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX CTD ET AUX AUTRES INTERVENANTS	
	216-1-1-C-04	FAIRE LA REVUE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELLE EN INTÉGRANT LA RRC/GRC	
	216-1-1-C-05	FAIRE ADOPTER LE NOUVEAU DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LA GRC PAR LE GOUVERNEMENT	
216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES		
	216-1-1-D-01	ETABLIR DES ACCORDS ENTRE LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR UN SOUTIEN LOGISTIQUE LORS DE DÉSASTRES	
	216-1-1-D-02	ETABLIR UNE STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE/COMMUNICATION ENTRE TOUS LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE	
	216-1-1-D-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DE SECOURS D'URGENCE	
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES		
216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES		
	216-1-2-1-01	CRÉER DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS NON ENCORE DOTÉES	
	216-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TV, DES RADIOS, DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE OU AUTRES MOYENS FIABLES DANS LE CADRE DES ALERTES PRÉCOCES AFIN DE PERMETTRE AUX POPULATIONS URBAINES ET RURALES D'ÊTRE INFORMÉES SUR LES MESURES À PRENDRE POUR MINIMISER L'IMPACT DES	
	216-1-2-1-03	DISSÉMINER LES SAP EXISTANTS À TOUS LES INTERVENANTS/PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES	
	216-1-2-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DU SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE AFIN QU'IL PUISSE COUVRIR LES RISQUES MAJEURS DANS LE PAYS	
	216-1-2-1-05	ACCROITRE LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE LOCALE DES PRÉVISIBILITÉS DES RISQUES MAJEURS	
216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS		
	216-1-2-2-01	FAIRE L'ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX CRISES ET CATASTROPHES À MADAGASCAR	
	216-1-2-2-02	ACTUALISER ET RÉALISER DES ÉTUDES DE MODÉLISATION DES RISQUES MAJEURS ET DE	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS CLÉS PAR RISQUES MAJEURS

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE						
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.						
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	-	25	50	100
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL						
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	-	25	50	100
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE						
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	-	25	50	100
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE						
	063-1-3-2-R1	Pourcentage de réalisation	%	-	25	50	100
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES						
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	-	25	50	100
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE						
	063-1-4-2-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	-	25	50	100
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-3-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	-	20	50	100
063-1-4-4	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-4-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	-	25	50	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
133	Administration Territoriale						
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE						
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS						
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS						
	133-1-1-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	-	40	60	80
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE						
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ						
	133-1-2-1-R1	Taux de dysfonctionnements	%	-	90	100	100
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD						
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES						
	133-1-3-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	-	800	900	1000
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT						
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT						
	133-1-4-1-R1	Taux d'enregistrement des faits d'état-civil	Taux (%)	-	30	30	30
133-1-5	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE						
133-1-5-1	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES						
	133-1-5-1-R1	ndice de gouvernance locale	%	-	-	-	-
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION						
133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE						
	133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	-	40	65	90

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
134	Décentralisation et Développement Local					
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE					
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS					
134-1-1-1-R1	% de sous-projets réalisés	%	-	80	85	90
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD					
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS					
134-1-2-1-R1	nombre d'Appuis mis en œuvre	NOMBRE	-	1726	1726	1726
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.					
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES					
134-1-3-1-R1	Nombre des responsables des CTD formé par an	NOMBRE	-	2500	2500	2500
134-1-4	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL					
134-1-4-1-R1	Nombre de cadre de concertation constitué tant au niveau central que local réalisé	NOMBRE	-	400	600	495
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE					
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètements thématiques et géographiques des appuis réduit	NOMBRE	-	1726	1726	1726

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
135	Réformes Administratives						
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD						
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE						
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES						
	135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des actions de réforme de l'Administration du Territoire	%	-	50	50	50
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID						
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE						
	135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des réformes adoptées	%	-	30	40	50
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD						
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS						
	135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité de service offert)	%	-	25	30	50

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
216	Gestion des Risques et des Catastrophes					
216-1	<u>ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES</u>					
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION					
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE					
216-1-1-1-R1	Nombre de politiques, plans ou programmes intégrant la GRC	NOMBRE	-	15	20	25
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS					
216-1-1-2-R1	Banque de données et d'informations opérationnel	BOOLÉEN (O/N)	-	0	1	1
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-3-R1	Temps d'intervention dans le domaine de la GRC	Heure	-	24	12	5
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ					
216-1-1-4-R1	Nombre de textes relatifs à la réduction et la gestion des risques des catastrophes	NOMBRE	-	5	10	15
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE					
216-1-1-5-R1	Nombre de communautés munis de système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	-	25	50	75
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES					
216-1-1-6-R1	Nombre de plateformes sectorielles (clusters) et locales sont opérationnelles	NOMBRE	-	50	100	150
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-7-R1	Montant des ressources financières mobilisées	ARIARY	-	2000	2500	5000
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE					
216-1-1-8-R1	Temps de préparation et de réponse	HEURE	-	12	10	5
216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL					
216-1-1-9-R1	Nombre de centres opérationnels renforcés	NOMBRE	-	5	10	15
216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES					
216-1-1-A-R1	Nombre d'outils techniques de planification, de mise en oeuvre et de monitoring développés	NOMBRE	-	5	10	15
216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS					
216-1-1-B-R1	Nombre d'outils techniques de préparation opérationnels	NOMBRE	-	10	15	20
216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES					
216-1-1-C-R1	Pourcentage de clauses clarifiées	%	-	25	40	45
216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES					
216-1-1-D-R1	Montant des besoins	ARIARY	-	200000	250000	300000

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES					
216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES					
216-1-2-1-R1	Nombre de SAP communautaires opérationnels	NOMBRE	-	10	15	20
216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS					
216-1-2-2-R1	Base de données sur les risques disponible	BOOLÉEN (O/N)	-	1	1	1

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

14 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION

140 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

010 Administration et Coordination

010-1 Améliorer la gouvernance publique et la consolidation de la démocratie

010-1-1	Structures déconcentrées et décentralisées opérationnelles	%	100
---------	--	---	-----

010-2 Restaurer l'autorité de l'Etat et la bonne gouvernance

010-2-1	Cadres juridiques relatifs à la représentation de l'Etat réformés (textes règlementaires, outils de travail (1 :oui/0 :non)	Logique	1
---------	---	---------	---

010-3 Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Administration du Territoire

010-3-1	Nombre de rapports d'activités des Chefs de circonscription administrative centralisés et exploités	Nombre	100
---------	---	--------	-----

010-3-2	Nombre de circonscriptions couvertes de réseau Internet et interconnectées	Nombre	100
---------	--	--------	-----

010-3-3	Effectifs des personnels dans chaque Circonscription Administrative étoffés	%	90
---------	---	---	----

010-3-4	Nombre de réunions des chefs des circonscriptions administratives avec les chefs des CTDs	Nombre	12
---------	---	--------	----

010-3-5	Textes et instruments de clarification disponibles auprès de toutes les structures administratives et leurs mis en application	Nombre	400
---------	--	--------	-----

010-4 Instaurer un environnement serein et favorable à la tenue des élections

010-4-1	Cadre juridique en matière électorale élaboré (1:oui/0:non)	Logique	1
---------	---	---------	---

010-4-2	Appui à la structure nationale indépendante chargée de l'organisation des opérations électorales assuré	%	100
---------	---	---	-----

010-4-3	Protocole d'accord (entre MID et structures indépendantes) respecté	Nombre	1
---------	---	--------	---

010-4-4	Réduction du non-respect des textes	%	100
---------	-------------------------------------	---	-----

010-4-5	Stratégie de Sécurisation électorale mise en place et mise en oeuvre	%	100
---------	--	---	-----

109 Administration Territoriale

109-1 Rétablir l'ordre et la sécurité publics

109-1-1	Nombre de séances de travail effectuées	Nombre	1
---------	---	--------	---

109-2 Assainir et réviser les textes législatifs et règlementaires régissant l'ordre et la sécurité publics, l'OMC, l'armement, Dina, société de gardiennage privé

109-2-1	Nombre de textes établis	Nombre	1
---------	--------------------------	--------	---

109-3 Contribuer à la lutte contre la prolifération d'armement

109-3-1	Nombre d'armes recensées	Nombre	42000
---------	--------------------------	--------	-------

109-4 Appuyer l'amélioration de la gestion administrative des bovidés

109-4-1	Nombre de marchés contrôlés de bovidés controlés, visités	Nombre	4
---------	---	--------	---

109-5 Gérer rationnellement la migration

109-5-1	Districts contrôlés	Nombre	22
---------	---------------------	--------	----

109-5-2	Immigrés nouvellement enregistrés dans les stockages des données	Nombre	150
---------	--	--------	-----

109-5-3	Réforme du cadre juridique sur la gestion des étrangers (1:oui/0:non)	Logique	1
---------	---	---------	---

109-5-4	Etrangers résidant à Madagascar enregistré	Nombre	2200
---------	--	--------	------

202 Gestion des Risques et des Catastrophes

202-1 Prioriser les actions de prévention et de réduction des risques et des catastrophes

202-1-1	Nombre de Communes formées et redynamisées	Nombre	500
---------	--	--------	-----

202-1-2	Nombre de Régions recyclées en Gestion des Risques et des Catastrophes	Nombre	12
---------	--	--------	----

202-1-3	Nombre de Districts recyclés en Gestion des Risques et des Catastrophes	Nombre	101
---------	---	--------	-----

202-1-4	Nombre de Communes et Fokontany formées	Nombre	1000
---------	---	--------	------

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

14 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION

140 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

202 Gestion des Risques et des Catastrophes

202-2 Améliorer la qualité des interventions

202-2-1	Nombre de magasins régionaux approvisionnés	Nombre	7
---------	---	--------	---

202-3 Augmenter la capacité de réponses aux catastrophes

202-3-1	Nombre d'exercices effectuées	Nombre	10
---------	-------------------------------	--------	----

202-3-2	Taux de couverture en intervention post-catastrophe: incendie	%	70
---------	---	---	----

202-3-3	Taux de couverture en intervention post-catastrophe: cyclones et inondations	%	70
---------	--	---	----

202-3-4	Taux de couverture en intervention post-catastrophe: sécheresse	%	50
---------	---	---	----

202-4 Actualiser la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des catastrophes (SNGRC) face au changement climatique et aux risques industriels

202-4-1	Taux de réalisation des travaux de mise à jour de la Stratégie de Gestion des Risques et des Catastrophes (SNGRC)	%	70
---------	---	---	----

202-5 Réactualiser le système de gestion des risques et des catastrophes

202-5-1	Nombre de plan de contingence mis à jour	Nombre	2
---------	--	--------	---

202-5-2	Nombre de personnel recyclé	Nombre	40
---------	-----------------------------	--------	----

202-6 Mettre en place un climat de collaboration favorable entre le BNGRC et les partenaires en matière de gestion des risques et des catastrophes

202-6-1	Nombre de protocole de collaboration signé et appliqué	Nombre	1
---------	--	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

14 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION

170 DECENTRALISATION

044 Administration et Coordination

044-1 Restaurer l'autorité de l'Etat et de la bonne gouvernance

044-1-1	Logiciels nécessaires créés et site Internet mis à jour et dynamique (1:oui/0:non)	Logique	1
044-1-2	Plan de masse des locaux administratifs et indication des portes et des responsables respectifs mis en place (1:oui/0:non)	Logique	1
044-1-3	Procédures publiées et affichées	Logique	1

044-2 Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Administration du territoire

044-2-1	Nombre de formations des agents (former/ recycler) dispensées	Nombre	20
044-2-2	Nombre d'agents formés (formation initiale et en alternance)	Nombre	250
044-2-3	Nombre d'agents formés (formations ponctuelles)	Nombre	300
044-2-4	Bâtiment, bureaux, alentours et sanitaires réhabilités	Nombre	90
044-2-5	Nombre de services dotés de matériels performants et suffisants	Nombre	50

113 Développement des Collectivités Décentralisées

113-1 Rétablir le fonctionnement du système de l'état-civil

113-1-1	Textes sur l'état-civil réformés (1:oui/0:non)	Logique	1
113-1-2	Nombre de Communes touchées par les actions de sensibilisation	Nombre	400
113-1-3	Nombre de jugements rendus	Nombre	324500
113-1-4	Disponibilité d'imprimés et registres uniformisés (1:oui/0:non)	Logique	1
113-1-5	Contrôles et rapports effectués par les Chefs de Districts	Nombre	1000

113-2 Promouvoir la décentralisation effective et la bonne gouvernance locale

113-2-1	Textes publiés (1:oui/0:non)	Logique	1
113-2-2	Nombre de comptes administratifs reçus	Nombre	1500
113-2-3	Taux d'engagement des transferts effectués	%	100
113-2-4	Taux de collecte des taxes locales	%	20
113-2-5	Outils (plans de développement locaux) disponibles (1:oui/0:non)	Logique	1
113-2-6	Doléances réduites/usagers satisfaits	%	100
113-2-7	Nombre de responsables des CTDs formés	Nombre	8000
113-2-A	CTDs accompagnées	Nombre	250
113-2-B	FORA organisées	Nombre	75
113-2-C	Rencontres organisées avec les intervenants (1:oui/0:non)	Logique	1
113-2-D	Consultations régionales, nationales et proposition des orientations stratégiques (PN2D) (1:oui/0:non)	Logique	1

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
036	Administration et Coordination
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ
	<i>036-1-1-1-01 INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION</i>
	<i>036-1-1-1-02 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS</i>
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ
	<i>036-1-2-1-01 ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE</i>
	<i>036-1-2-1-02 ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION</i>
	<i>036-1-2-1-03 INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE</i>
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES
	<i>036-1-3-1-01 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</i>
	<i>036-1-3-1-02 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PÉRIPHÉRIQUES</i>
	<i>036-1-3-1-03 RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE</i>
	<i>036-1-3-1-04 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE</i>
	<i>036-1-3-1-05 ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION</i>
	<i>036-1-3-1-06 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE</i>
	<i>036-1-3-1-07 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SÉCURITÉ PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ
120-1-1-1-01	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-1-1-02	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-03	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-1-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-05	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-06	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-1-1-07	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-1-1-08	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-09	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
120-1-2-1-01	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-02	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-03	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1-04	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-06	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-2-1-07	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES
<i>136-1-1-1-01</i>	<i>RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX</i>
<i>136-1-1-1-02</i>	<i>INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</i>
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE
<i>136-1-2-1-01</i>	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
<i>136-1-2-1-02</i>	<i>INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ
<i>136-1-2-2-01</i>	<i>LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER</i>
<i>136-1-2-2-02</i>	<i>NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE</i>
<i>136-1-2-2-03</i>	<i>RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS</i>
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE
<i>136-1-2-3-01</i>	<i>AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE</i>
<i>136-1-2-3-02</i>	<i>RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE</i>
<i>136-1-2-3-03</i>	<i>CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE
137-1-1-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-04	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE
137-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-1-03	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS
137-1-2-2-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2-03	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-2-04	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
036	Administration et Coordination						
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE						
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE						
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ						
	036-1-1-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	-	100	100	100
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ						
	036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	-	5	5	5
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE						
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES						
	036-1-3-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	-	100	100	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
120	Securité publique						
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS						
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ						
	120-1-1-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	-	35	45	55
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE						
	120-1-2-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	-	1,66	1,63	1,60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux					
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES					
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES					
136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale	NOMBRE	-	8500	9300	10250
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE					
136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	-	100	100	100
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ					
136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	-	5	5	5
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE					
136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	-	5	5	5

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
15	MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
137	Formation et réforme						
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE						
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE						
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE						
	137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	<i>NOMBRE</i>	-	1250	1250	1250
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE						
	137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	<i>NOMBRE</i>	-	15	15	15
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE						
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE						
	137-1-2-1-R1	Taux de réalisation de la mise en place des nouvelles structures	%	-	35	35	30
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS						
	137-1-2-2-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	<i>NOMBRE</i>	-	2	4	4

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

15 MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

036 Administration et Coordination

036-1 Pourvoir une formation adéquate

036-1-1	Nombre d'élèves formés	Nombre	250
036-1-2	Nombre de policiers recyclés	Nombre	60

120 Sécurité publique

120-1 Renforcer les capacités préventives

120-1-1	Nombre de poste de police construits	Nombre	4
120-1-4	Nombre de commissariats réhabilités	Nombre	5
120-1-5	Nombre de matériels roulants acquis	Nombre	2
120-1-6	Nombre de matériels techniques acquis	Nombre	10
120-1-7	Nombre de matériels informatiques acquis	Nombre	12
120-1-8	Nombre d'Acquisition de matériels pour le maintien de l'ordre	Nombre	50
120-1-9	Nombre de commissariats construits	Nombre	2
120-1-A	Nombre de moyens de locomotion acquis	Nombre	25

120-2 Réprimer

120-2-1	Evolution du nombre d'accidents corporels dans les zones police	%	-20
120-2-2	Evolution du nombre de crimes et délits constatés par rapport au nombre d'habitants dans les zones police (1000 citoyens)	%	-19

120-3 Lutter contre les exportations illicites des ressources naturelles et les délinquances financières

120-3-1	Taux d'élucidation de délinquance :dont économiques et financières	%	25
---------	--	---	----

120-4 Lutter contre l'immigration clandestine

120-4-1	Nombre de passeports nationaux délivrés	Nombre	25000
120-4-2	Reconduction à la frontière	Nombre	15

16 - MINISTERE DE LA JUSTICE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
012-1-1-1-1	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
012-1-1-1-2	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
012-1-1-1-3	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
012-1-1-1-4	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
012-1-1-2-1	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
012-1-1-2-2	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
012-1-1-2-3	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
012-1-2-1-1	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
012-1-2-1-2	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
012-1-2-1-3	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-1	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
012-1-2-2-2	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT
012-1-2-2-3	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2-2-4	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
012-1-3-1-1	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
012-1-3-1-2	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
012-1-3-1-3	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
012-1-3-1-4	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
012-1-3-1-5	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
012-1-3-1-6	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
012-1-3-2-1	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-3-2-2	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT
012-1-3-2-3	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
012-1-3-2-4	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
012-1-3-2-5	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTERE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination

SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."

012-1-3-2-6 PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-3-2-7 VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1-01	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-1-1-02	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
111-1-1-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-1-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-1-1-05	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
111-1-1-1-06	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-1-1-07	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
111-1-2-1-01	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-02	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-03	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS)
111-1-2-1-04	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-2-1-05	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS
111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
111-1-3-1-01	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-3-1-02	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUE JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS
111-1-4-1-01	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
111-1-4-1-02	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
111-1-4-1-03	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
111-1-4-1-04	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,...)
111-1-4-1-05	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTERE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-1	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
112-1-1-1-1	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-1-2	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
112-1-1-1-3	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
112-1-1-1-4	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...)
112-1-1-1-5	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-1-2	TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
112-1-1-2-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-1-1-2-2	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE
112-1-1-2-3	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-2-1	TAUX DE MALNUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT
112-1-2-1-1	METTRE À JOUR LES INFORMATIONS SUR LA MALNUTRITION EN MILIEU CARCÉRAL AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE
112-1-2-1-2	APPROVISIONNER LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN ALIMENTATION RÉPONDANT AUX NORMES POUR LES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-1-3	ETABLIR UNE BASE DE DONNÉES SUR LES CAMPS PÉNAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
112-1-2-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-1-5	APPROVISIONNER LES CAMPS PÉNAUX EN INTRANT AGRICOLE
112-1-2-1-6	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE EN MATIÈRE DE CONDITION DE DÉTENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-2-1-7	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-2	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SANITAIRES
112-1-2-2-1	VEILLER AUX RESPECTS DES TEXTES SUR LES DROITS HUMAINS EN MILIEU CARCÉRAL (RÈGLES DE MANDELA,...)
112-1-2-2-2	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTÉES AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-3	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-4	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-3-1-1	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-3-1-2	DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-3-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ
112-1-4-1-1	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-2	ASSURER LA RÉHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (BUREAU, CASERNE ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
112-1-4-1-3	DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETIEN)
112-1-4-1-4	DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN HABILLEMENT DE TRAVAIL.
112-1-4-1-5	PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-6	AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITÉ DE SOINS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENT ET SOINS, TRANSPORT DE DÉPOUILLES MORTELLES)
112-1-4-1-7	DÉVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE À LA SANTÉ DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-8	ORGANISER LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES INHÉRENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION,...)
112-1-4-1-9	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVÉ (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-2	PERSONNEL PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ, PLUS PERFORMANT ET INTÈGRE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTERE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

- 112-1-4-2-1 ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN FAVORISANT LE STANDARD DE SERVICE
- 112-1-4-2-2 IMPRÉGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE
- 112-1-4-2-3 ORGANISER DES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ÉCHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
- 112-1-4-2-4 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
- 112-1-4-2-5 ORGANISER DES FORMATIONS CONTINUES ET SPÉCIALISÉES ADAPTÉES AUX MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
- 112-1-4-2-6 ORGANISER ET DÉVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES PÉNITENTIAIRES À L'ENAP ET À L'ENAM
- 112-1-4-2-7 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS INITIÉS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
127-1-1-1-1	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-1-1-2	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-1-1-3	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...)
127-1-1-1-4	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
127-1-1-1-5	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
127-1-1-1-6	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
127-1-1-1-7	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE
127-1-1-2-1	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)
127-1-1-2-2	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
127-1-1-2-3	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP
127-1-1-2-4	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE
127-1-2-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
127-1-2-1-02	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
127-1-2-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
127-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
127-1-2-1-05	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ÉCONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE
127-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
132-1-1-1-1	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ÉTAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-1-2	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-1-3	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-1-4	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
132-1-1-2-1	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
132-1-2-1-1	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
132-1-2-1-2	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT)
132-1-2-1-3	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE
132-1-3-1-1	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
132-1-3-1-2	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-3-1-3	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-3-1-4	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-3-1-5	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-4-1-1	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-2	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-3	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-4	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4-1-5	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1-1	CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
132-1-5-1-2	PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
16	MINISTERE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
012	Administration et Coordination						
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE						
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE						
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE						
	012-1-1-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	-	10	12	13
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ						
	012-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	-	700	840	840
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE						
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION						
	012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ETABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	-	40	50	60
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
	012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	%	-	80	90	90
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ						
	012-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	-	100	100	100
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE						
	012-1-3-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	-	98	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
16	MINISTERE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
111	Administration judiciaire					
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS					
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	-	60	70	80
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS					
111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	-	80	85	90
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS					
111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS					
111-1-3-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	<i>NOMBRE CUMULÉ</i>	-	42	43	44
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE					
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS					
111-1-4-1-R1	POURCENTAGE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES TOUCHANT LES DROITS DE L'HOMME RATIFIÉS PAR MADAGASCAR	%	-	90	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
16	MINISTERE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
112	Administration pénitentiaire					
112-1	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
112-1-1-1	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES					
112-1-1-1-R1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES MIS AUX NORMES DE SÉCURITÉ	NOMBRE	-	4	6	8
112-1-1-2	TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT					
112-1-1-2-R1	TAUX MAXIMAL D'ÉVASION	%	-	0,5	0,4	0,2
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-2-1	TAUX DE MALNUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT					
112-1-2-1-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SÉVÈRE	%	-	1,4	1,2	1
112-1-2-2	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SANITAIRES					
112-1-2-2-R1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES BÉNÉFICIAIRES D'AMÉLIORATION EN MATIÈRE DE SANTÉ	NOMBRE	-	4	6	8
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE					
112-1-3-1-R1	TAUX DES PERSONNES DÉTENUES AYANT ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE	%	-	35	50	60
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE					
112-1-4-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ					
112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES DANS L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE	%	-	35	45	65
112-1-4-2	PERSONNEL PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ, PLUS PERFORMANT ET INTÈGRE					
112-1-4-2-R1	NOMBRE DE DOSSIERS PARVENUS AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	NOMBRE	-	30	20	10

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
16	MINISTERE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
127	Promotion de l'intégrité					
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE					
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES					
127-1-1-1-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	-	60	70	75
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE					
127-1-1-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	-	65	75	80
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE					
127-1-2-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	-	60	80	90
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE					
127-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	-	30	60	90

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
16	MINISTERE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
132	Contrôle externe des Finances Publiques					
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES					
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR					
	132-1-1-1-R1 NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	<i>NOMBRE</i>	-	79	101	124
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES					
	132-1-1-2-R1 TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	-	100	100	100
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)					
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS					
	132-1-2-1-R1 NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	<i>NOMBRE</i>	-	5	6	7
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)					
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE					
	132-1-3-1-R1 NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	<i>NOMBRE</i>	-	3	4	5
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES					
	132-1-4-1-R1 NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	<i>NOMBRE</i>	-	2	2	2
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES					
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
	132-1-5-1-R1 NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	<i>NOMBRE</i>	-	7	7	8

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

16 MINISTERE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

012 Administration et Coordination

012-5 Disposer des ressources humaines motivées, performantes et en nombre suffisant pour accompagner la modernisation de la Justice

012-5-1	Nombre de catégories de corps dont la base des données est disponible et à jour	Nombre cumulé	5
012-5-2	Nombre de nouveaux personnels recrutés par voie de concours	Nombre	600
012-5-3	Pourcentage des personnels touchés par la politique de rotation	%	12

012-6 Mettre les nouvelles technologies au service des réformes engagées au niveau de la Justice

012-6-1	Nombre cumulé de services judiciaires et pénitentiaires informatisés (gérés sous un logiciel)	Nombre cumulé	9
012-6-2	Nombre d'événements faisant l'objet de couvertures médiatiques	Nombre	50

012-7 Instaurer la culture de performance dans la gestion opérationnelle et patrimoniale du Département de la Justice

012-7-1	Pourcentage des indicateurs du document de performance atteints	%	70
012-7-2	Nombre de Services FJPA mis en place et opérationnels	Nombre cumulé	9
012-7-3	Taux de recouvrement des amendes et condamnations pécuniaires prévues dans la Loi des Finances	%	70

111 Administration judiciaire

111-4 Accélérer et simplifier les procédures de traitement des dossiers au niveau des juridictions

111-4-1	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	%	40
111-4-2	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	%	60
111-4-3	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	%	65
111-4-4	Nombre d'arrêts (provisaires et définitifs) sortis en matière de contrôle juridictionnel effectué par la Cour des Comptes	Nombre	100
111-4-5	Nombre de jugements (provisaires et définitifs) sortis en matière de contrôle juridictionnel effectué par les six Tribunaux Financiers	Nombre	125
111-4-6	Taux des requêtes jugés au niveau du Conseil d'Etat	%	65
111-4-7	Taux des requêtes jugés au niveau des Tribunaux Administratifs	%	57
111-4-8	Taux des détenus condamnés	Taux	53

111-5 Mettre en place un environnement juridique stable et sécurisant favorisant le développement socio-économique

111-5-1	Nombre de textes réformés ou de nouveaux textes élaborés soumis aux instances d'adoption	Nombre	15
111-5-2	Nombre de sites (commune, région) faisant l'objet de séances de vulgarisation sur les nouveaux textes	Nombre	16
111-5-3	Pourcentage des entreprises et des crédits mobiliers enregistrés par rapport aux entreprises créées et aux crédits mobiliers contractés	%	70

111-6 Rapprocher les juridictions et les services judiciaires des citoyens et promouvoir la protection des droits humains

111-6-1	Nombre cumulé des Tribunaux de Première Instance fonctionnels	Nombre cumulé	42
111-6-2	Nombre de Bâtiments réhabilités	Nombre	4
111-6-3	Nombre de cliniques juridiques fonctionnelles sous l'égide du Ministère de la Justice	Nombre cumulé	9

112 Administration pénitentiaire

112-3 Renforcer la sécurisation des Etablissements Pénitentiaires

112-3-1	Taux maximal d'évasion	%	2
---------	------------------------	---	---

112-4 Améliorer les conditions de vie en milieu carcéral

112-4-1	Nombre de nouveaux bâtiments construits	Nombre	2
112-4-2	Nombre des infrastructures pénitentiaires réhabilitées	Nombre	2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

16 MINISTERE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-4-3 Taux maximal de malnutrition % 2.4

112-5 Mettre en oeuvre la politique de préparation à la réinsertion sociale en milieu carcéral

112-5-1 Pourcentage des Etablissements Pénitentiaires ayant un dispositif de réinsertion sociale opérationnel % 27

127 Promotion de l'intégrité

127-1 Redorer le blason de la Justice en matière d'intégrité

127-1-1 Nombre de sites faisant l'objet de missions d'inspections, d'investigations et d'enquêtes administratives Nombre 24

127-1-2 Taux des doléances traités au niveau de la Direction de la Promotion de l'Intégrité % 90

127-1-3 Niveau de respect des dispositifs et outils de travail % 50

127-2 Contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

127-2-1 Nombre cumulé de pôles anti-corruption mis en palce en opérationnels Nombre cumulé 1

21 - MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
013	Administration et Coordination
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES
013-1-1-1-1	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
013-1-1-1-2	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
013-1-2-1-1	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
013-1-2-1-2	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRAIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-2-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGA)
013-1-2-1-4	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGA)
013-1-2-1-5	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
013-1-2-1-6	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°)
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS
013-1-3-1-1	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
013-1-3-1-2	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
013-1-3-1-3	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-3-1-4	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
013-1-4-1-1	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
013-1-4-1-2	AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
013-1-4-1-3	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE
013-1-5-1-1	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE) (DIN)
013-1-5-1-2	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)
013-1-5-1-3	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNELLE DU PATRIMOINE
114-1-1-1-1	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES
114-1-1-1-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ
114-1-1-1-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS
114-1-1-1-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX
114-1-1-1-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-1-1-1-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE
114-1-1-1-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF
114-1-1-1-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL
114-1-1-1-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES
114-1-1-1-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE
114-1-1-1-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES
114-1-1-1-2	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
114-1-1-1-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-1-1-1-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF
114-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES
114-1-1-1-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS
114-1-1-1-25	ASSURER LE RESPECT DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)
114-1-1-1-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
114-1-1-1-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-1-1-1-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-1-1-1-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS
114-1-1-1-3	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE
114-1-1-1-4	ELABORER LA LOI DE RÉGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES
114-1-1-1-5	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-6	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]
114-1-1-1-7	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS
114-1-1-1-8	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-1-1-1-9	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS
114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ
114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
114-1-2-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS
114-1-2-1-2	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS+D2325

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
		114-1-2-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE
		114-1-2-1-4	RÉEDITION DES COMPTES MATIÈRES
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB		
	114-1-3-1		SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS
		114-1-3-1-1	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DU BUDGET
		114-1-3-1-2	PLANIFIER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES ET ASSURER L'ÉQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
		114-1-3-1-3	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS
		114-1-3-1-4	GÉRER LES CARRIÈRES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT
		114-1-3-1-5	RENFORCER LE CONTRÔLE INTERNE
		114-1-3-1-6	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGB ET LES SERVICES RÉGIONAUX RATTACHÉS
		114-1-3-1-7	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE
115-1-1-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES
	<i>115-1-1-1-1 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES</i>
115-1-1-10	LA QUALITÉ DES CONTRÔLES EST ASSURÉE LE NOMBRE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE
	-
115-1-1-11	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ
	-
115-1-1-2	L'INTÉGRITÉ DES AGENTS EST PROMUE
	<i>115-1-1-2-1 CONTRÔLE INTERNE</i>
115-1-1-3	LE NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ
	<i>115-1-1-3-1 RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS</i>
	<i>115-1-1-3-2 PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS</i>
115-1-1-4	DES OUTILS ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT DISPONIBLES
	<i>115-1-1-4-1 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES À L'ÉCHELLE NATIONALE</i>
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
	-
115-1-1-6	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ
	-
115-1-1-7	L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ
	-
115-1-1-8	LES ENREGISTREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES
	-
115-1-1-9	LES DÉCLARATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES
	-
115-1-2	PROMOUVOIR UN CADRE JURIDIQUE STABLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENT RELATIF AUX LOIS ET DISPOSITIONS FISCALES
115-1-2-1	LA TRANSPARENCE DES TEXTES FISCAUX EST ASSURÉE
	<i>115-1-2-1-1 ELABORATION DES FISCAUX ET DES TEXTES D'APPLICATION</i>
	<i>115-1-2-1-2 INTERPRÉTATION DES TEXTES FISCAUX</i>
	<i>115-1-2-1-3 MISE EN COHÉRENCE DES AUTRES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE FISCALE</i>
115-1-2-2	DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE SONT ASSURÉS
	<i>115-1-2-2-1 PROPOSITION DE STRATÉGIE PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE</i>
	<i>115-1-2-2-2 LIAISON DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS AVEC LE SERVICE DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES, AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES CONVENTIONS ET OBTENIR DES INFORMATIONS À DES FINS FISCALES</i>
	<i>115-1-2-2-3 ETUDES, ÉLABORATION, NÉGOCIATION ET MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS FISCALES DES CONVENTIONS BILATÉRALES, RÉGIONALES OU MULTILATÉRALES</i>
115-1-2-3	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS EST AMÉLIORÉ
	<i>115-1-2-3-1 TRAITEMENT ET SUIVI DES RÉCLAMATIONS RELATIVES À L'ASSIETTE, À LA LIQUIDATION ET AU RECOUVREMENT DE L'IMPÔT</i>
	<i>115-1-2-3-2 APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATIONNEL EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT ET DE POURSUITES</i>
	<i>115-1-2-3-3 ELABORATION DE NOUVELLES MESURES ET HARMONISATION DES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT FORCÉ</i>
115-1-3	ASSURER DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ AUX USAGERS
115-1-3-1	LES ARRIÉRÉS FISCAUX SONT APURÉS
	<i>115-1-3-1-1 FINALISATION DE LA COMPTABILISATION DES DETTES ENTRE ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES</i>
	<i>115-1-3-1-2 APUREMENT DES ARRIÉRÉS D'IMPÔTS INTÉRIEURS RECENSÉS À LA DATE DE DÉBUT DU PROGRAMME</i>
115-1-3-2	LES USAGERS SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS(DGE)
	<i>115-1-3-2-1 GESTION DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1-3-3	L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE NE PRÉSENTE PAS DE DÉFAILLANT
115-1-3-3-1	<i>TRAITEMENT DES DOSSIERS FISCAUX DES CONTRIBUABLES</i>
115-1-3-3-2	<i>APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES</i>
115-1-3-3-3	<i>VÉRIFICATION FISCALES À TRAVERS L'EXPLOITATION DES MOYENS ET OUTILS À DISPOSITION</i>
115-1-3-3-4	<i>PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA FISCALITÉ DE PROXIMITÉ</i>
115-1-4	RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ADMINISTRATION FISCALE PAR LE BIAIS DU CONTRÔLE FISCAL
115-1-4-1	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDIT DE TVA, PAR CATÉGORIE EST RESPECTÉ : CATÉGORIE VERTE (15 JOURS) ; CATÉGORIE JAUNE (40 JOURS) ET CATÉGORIE ROUGE (60 JOURS)
115-1-4-1-1	<i>CONTRÔLE STRICT DES REMBOURSEMENTS DE CRÉDIT DE TVA</i>
115-1-4-2	LA QUALITÉ DES VÉRIFICATIONS DE LA DGI EST ASSURÉE PAR LES ACTEURS CONCERNÉS
115-1-4-2-1	<i>RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES RECOUPEMENTS DE DONNÉES ISSUES DE TIERS</i>
115-1-4-2-2	<i>DESCENTE SUR PLACE POUR RE-EXAMEN DES CHEFS DE REDRESSMENT</i>
115-1-4-2-3	<i>PROMOTION ET AMÉLIORATION DE L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-4-2-4	<i>EMISSION DES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS AVANT ATTRIBUTION DU NCU</i>
115-1-4-2-5	<i>SUIVI EN LIGNE DU TABLEAU DE BORD DES RÉSULTATS DE VÉRIFICATION ET DE L'EXPLOITATION DES RECOUPEMENTS</i>
115-1-4-3	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
115-1-4-3-1	<i>PROTOCOLE D'ACCORD ET COLLABORATION AVEC LES DÉPARTEMENTS MINISTERIELS (SAMFIN DOUANES)</i>
115-1-4-3-2	<i>MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE VEILLE AUPRÈS DE LA DIRECTION EN CHARGE DU RECOUPEMENT OPÉRATIONNELLE</i>
115-1-5	ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS
115-1-5-1	LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES SONT BIEN GÉRÉES
115-1-5-1-2	<i>PRÉPARATION DU BUDGET, GESTION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU CENTRAL ET PAIEMENT DES CHARGES OBLIGATOIRES DU PROGRAMME 115</i>
115-1-5-1-3	<i>BONNE GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL</i>
115-1-5-1-5	<i>BONNE ORGANISATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES MATÉRIELS ET DES ACTIFS</i>
115-1-5-1-6	<i>RESPECT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DE MARCHÉ SUIVANT LA DISPOSITION DE LA LOI EN VIGUEUR</i>
115-1-5-2	LA PRÉVISION DE RFI EST RÉALISTE ET OBJECTIVE
115-1-5-2-1	<i>ETABLISSEMENT DE LA PRÉVISION DES RECETTES FISCALES INTÉRIEURES</i>
115-1-5-3	LES DONNÉES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES À TEMPS RÉELS
115-1-5-3-1	<i>MISE À DISPOSITION DES DONNÉES STATISTIQUES</i>
115-1-5-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE
115-1-5-4-1	<i>RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES AGENTS</i>
115-1-5-5	LES FORMATIONS DISPENSÉES ONT DE RÉELLES FEED BACK
115-1-5-5-1	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION DU RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS</i>
115-1-5-6	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
115-1-5-6-1	<i>DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
116	Douanes
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés
116-1-2-1-01	<i>Normaliser et encadrer l'environnement juridique</i>
116-1-2-1-02	<i>Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges</i>
116-1-2-1-03	<i>Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement</i>
116-1-2-1-04	<i>Coordonner et faire le suivi des activités douanières</i>
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées
116-1-3-1-01	<i>Informatiser le processus de dédouanement</i>
116-1-3-1-02	<i>Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane</i>
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés
116-1-3-2-01	<i>Percevoir les droits et taxes</i>
116-1-3-2-02	<i>Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)</i>
116-1-3-2-03	<i>Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace</i>
116-1-3-2-04	<i>Améliorer les procédures de recouvrement</i>
116-1-3-2-05	<i>Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux</i>
116-1-3-2-06	<i>Normaliser et encadrer l'environnement juridique</i>
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes
116-1-4-1-01	<i>Coordonner et faire le suivi des activités douanières</i>
116-1-4-1-02	<i>Gérer les ressources humaines et matérielles</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS
117-1-1-1-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
117-1-1-1-02	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-03	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-04	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-05	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR
117-1-1-1-06	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-1-07	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
117-1-1-1-08	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
117-1-1-1-09	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
117-1-1-1-10	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-11	METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DU MOBILE MONEY
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE
117-1-1-2-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-02	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-03	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-2-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
117-1-1-2-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
117-1-1-2-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
117-1-1-2-08	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-09	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
117-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE
117-1-1-3-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR
117-1-1-3-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE
117-1-1-4-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
117-1-1-4-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVISÉS NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ
117-1-2-1-01	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT
117-1-2-1-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE
117-1-2-1-03	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISÉS
117-1-2-2	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ
117-1-2-2-01	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES
117-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE
117-1-2-2-03	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
117-1-2-2-04	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
117-1-2-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE
117-1-2-3-01	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER
117-1-2-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE
117-1-2-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
117-1-2-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE
117-1-3	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
117-1-3-1	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE		
117-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS EXTÉRIEURS		
117-1-3-1-02	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE		
117-1-3-1-03	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS		
117-1-3-1-04	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE		
117-1-3-1-05	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES		
117-1-3-1-06	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL		
117-1-3-1-07	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE		
117-1-3-2	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ		
117-1-3-2-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT		
117-1-3-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI		
117-1-3-3	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE		
117-1-3-3-01	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS		
117-1-3-3-02	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION		
117-1-3-3-03	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP		
117-1-3-3-04	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ÉTAT		
117-1-3-3-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES		
117-1-3-3-06	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC		
117-1-3-3-07	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR PUBLIC		
117-1-3-3-08	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX		
117-1-3-3-09	REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRESOR		
117-1-3-3-0A	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES		
117-1-3-4	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE		
117-1-3-4-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC		
117-1-3-4-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR		
117-1-3-4-03	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM		
117-1-3-4-04	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM		
117-1-3-4-05	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT		
117-1-3-4-06	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE		
117-1-3-5	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES		
117-1-3-5-01	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT		
117-1-3-5-02	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
117-1-3-5-03	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN		
117-1-3-5-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117		
117-1-3-5-05	PRODUIRE LA LOI DE RÉGLEMENT N - 1		
117-1-3-5-06	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN		
117-1-3-5-07	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP		
117-1-3-5-08	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ÉTAT		
117-1-3-5-09	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION		
117-1-3-5-0A	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD		
117-1-3-5-0B	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
129	Contrôle Budgetaire et Financière
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE
129-1-1-1-1	<i>SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF</i>
129-1-1-1-2	<i>REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME</i>
129-1-1-1-3	<i>CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS</i>
129-1-1-1-4	<i>DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT</i>
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS
129-1-1-2-1	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-2	<i>ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-3	<i>EXÉCUTER LES DÉPENSES</i>
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE
129-1-2-1-1	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE</i>
129-1-2-1-2	<i>RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES</i>
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ
129-1-2-2-1	<i>FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI</i>
129-1-2-2-2	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS
130-1-1-1-1	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA) ;
130-1-1-1-2	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS ;
130-1-1-1-3	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRÉRAGE, SECOURS AUX DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,...).
130-1-1-1-4	ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX SERVICES EN CHARGE DU TRAITEMENT DES PENSIONS
130-1-1-1-5	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT L'OCTROI DE PENSION ET ALLOCATION ;
130-1-1-1-6	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE AFIN D'UNIFORMISER LES DÉMARCHES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSION ;
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
130-1-1-2-1	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
130-1-1-2-2	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
130-1-1-2-3	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
130-1-1-2-4	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE
130-1-1-3-1	PILOTER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SOLDE
130-1-1-3-2	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS EN MATIÈRE DE SOLDE
130-1-1-3-3	PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DÉPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYÉS PAR LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT
130-1-1-3-4	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRÉCAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-1-3-5	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PRÉVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIÈRE, SECOURS AU DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD
130-1-1-4-1	METTRE À JOUR LE MANUEL DE PROCÉDURE DE LA SOLDE
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS
130-1-1-5-1	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITÉS DÉCONCENTRÉES
130-1-1-5-2	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES RH DES STD ET DES AGENTS DES SRSP
130-1-1-5-3	COORDONNER LES INFORMATIONS ENTRE LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES SERVICES CENTRAUX
130-1-1-5-4	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES 2 SERVICES CENTRAUX ET LES SRSP
130-1-1-5-5	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-1-1-5-6	CONCEVOIR UN MODULE DE GESTION ET SUIVI DES DOSSIERS A PERMETTANT UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES SRSP
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT
130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE
130-1-2-1-1	OPTIMISER, PILOTER LA RÉPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
130-1-2-1-2	ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
130-1-2-1-3	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA SOLDE
130-1-2-2	FICHIER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL
130-1-2-2-1	INTÉGRER ET ASSAINIR LE SYSTÈME DE GESTION DES EFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA MISE EN PLACE DU SGSP POUR RENDRE FIABLE LA BASE DE DONNÉES DES EFFECTIFS
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCUEIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)
130-1-3-1-1	PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE
130-1-3-1-10	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
130-1-3-1-11	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE
130-1-3-1-12	ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE SOLDE ET DES PENSIONS
130-1-3-1-2	ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE
130-1-3-1-3	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1-3-1-4	ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE
130-1-3-1-5	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS
130-1-3-1-6	ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA
130-1-3-1-7	ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-3-1-8	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
130-1-3-1-9	ASSURER LA CONCEPTION, L'AMELIORATION, LA SECURISATION , LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE
	803-1-1-1-1 <i>EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS</i>
	803-1-1-1-2 <i>Appui au développement communautaire et sociale</i>
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES
	803-1-2-1-1 <i>INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES PROJETS</i>
	803-1-2-1-2 <i>OPERATIONS DE MICROREALISATIONS</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET				
220	FINANCES ET BUDGET				
013	Administration et Coordination				
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES				
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES				
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES				
	013-1-1-1-R1 POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	-	100	100
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES				
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE				
	013-1-2-1-R1 POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	-	100	100
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES				
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS				
	013-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	-	100	100
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES				
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES				
	013-1-4-1-R1 POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	-	100	100
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN				
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE				
	013-1-5-1-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	-	40	55
				75	

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
114	Gestion du Budget					
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT					
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE					
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE					
114-1-1-1-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT CADRÉ BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE FIABLE SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT	<i>NOMBRE DE CDMT CADRÉS DISPONIBLES BASE DE DONNÉES</i>	-	39	39	39
114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ					
114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE					
114-1-2-1-R1	NOMBRE DE DRB MIS EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	-	4	4	3
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB					
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS					
114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	<i>!!!</i>	-	0	0	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES					
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE					
115-1-1-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES					
115-1-1-1-R1	LE RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES	OUI	-	oui	oui	oui
115-1-1-10	LA QUALITÉ DES CONTRÔLES EST ASSURÉE LE NOMBRE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE					
115-1-1-10-R1	APPLICATION OPÉRATIONNELLE	OUI	-	oui	0	0
115-1-1-11	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ					
115-1-1-11-R1	LOGICIEL DE SUIVI DES APPELS OPÉRATIONNEL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CALLCENTER DISPONIBLE	OUI	-	oui	0	0
115-1-1-2	L'INTÉGRITÉ DES AGENTS EST PROMUE					
115-1-1-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES, OBJET D'ISPECTION	NOMBRE	-	ND	ND	ND
115-1-1-3	LE NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ					
115-1-1-3-R1	NOMBRE DE BUREAUX DE RECETTES AUPRÈS DESQUELS L'ENQUÊTE DE SATISFACTION EST OPÉRATIONNELLE	NOMBRE	-	3	12	15
115-1-1-4	DES OUTILS ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT DISPONIBLES					
115-1-1-4-R1	NOMBRE DE TYPES DE TABLEAUX DE BORD , DISPONIBLES(FEC,SGMPF, PTA...)	NOMBRE	-	5	5	5
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE					
115-1-1-5-R1	TAUX DE COUVERTURE APPLICATIVE DES PROCESSUS MÉTIERS	OUI	-	oui	oui (SAFI)	0
115-1-1-6	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ					
115-1-1-6-R1	TAUX DE PROGRESSION DES IMMATRICULATIONS	POURCENTAGE	-	5	5	5
115-1-1-7	L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ					
115-1-1-7-R1	PORTAIL DES APPLICATION EN LIGNE	OUI	-	oui	0	0
115-1-1-8	LES ENREGISTREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES					
115-1-1-8-R1	SIEA VULGARISÉ DANS LES CF	OUI	-	oui	0	0
115-1-1-9	LES DÉCLARATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES					
115-1-1-9-R1	APPLICATION OPÉRATIONNELLE	OUI	-	oui	0	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
115-1-2 PROMOUVOIR UN CADRE JURIDIQUE STABLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENT RELATIF AUX LOIS ET DISPOSITIONS FISCALES					
115-1-2-1 LA TRANSPARENCE DES TEXTES FISCAUX EST ASSURÉE					
115-1-2-1-R1 DIMINUTION DES DOLÉANCES SUR LES THÈMES AYANT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE TEXTE LÉGISLATIF OU RÉGLEMENTAIRE	POURCENTAGE	-	10	20	20
115-1-2-2 DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE SONT ASSURÉS					
115-1-2-2-R1 NOMBRE D'INSPECTEURS MAITRISANT LE PRIX DE TRANSFERT, LES CONVENTIONS FISCALES, LE PROJET BEPS	NOMBRE	-	2	4	6
115-1-2-3 LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS EST AMÉLIORÉ					
115-1-2-3-R1 POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LES DÉLAIS	POURCENTAGE	-	0	0	0
115-1-3 ASSURER DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ AUX USAGERS					
115-1-3-1 LES ARRIÉRÉS FISCAUX SONT APURÉS					
115-1-3-1-R1 TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	POURCENTAGE	-	20	25	30
115-1-3-2 LES USAGERS SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS(DGE)					
115-1-3-2-R1 TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS(DGE)	POURCENTAGE	-	60	65	70
115-1-3-3 L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE NE PRÉSENTE PAS DE DÉFAILLANT					
115-1-3-3-R1 TAUX DE DÉFAILLANCE EN TVA ET IRSA	POURCENTAGE	-	1/0, 2/5, 3/10	1/0, 2/5, 3/10	1/0, 2/5,
115-1-4 RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ADMINISTRATION FISCALE PAR LE BIAIS DU CONTRÔLE FISCAL					
115-1-4-1 LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDIT DE TVA, PAR CATÉGORIE EST RESPECTÉ : CATÉGORIE VERTE (15 JOURS) ; CATÉGORIE JAUNE (40 JOURS) ET CATÉGORIE ROUGE (60 JOURS)					
115-1-4-1-R1 POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LE DÉLAI	POURCENTAGE	-	95	96	97
115-1-4-2 LA QUALITÉ DES VÉRIFICATIONS DE LA DGI EST ASSURÉE PAR LES ACTEURS CONCERNÉS					
115-1-4-2-R1 POURCENTAGE DE VÉRIFICATIONS VALIDÉES	POURCENTAGE	-	75	80	85
115-1-4-3 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
115-1-4-3-R1 NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	-	40	45	50

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
115-1-5	ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS						
115-1-5-1	LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES SONT BIEN GÉRÉES						
	115-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES CRÉDITS SANS EMPLOIS PAR RAPPORT AUX CRÉDITS OUVERTS	<i>POURCENTAGE</i>	-	0	0	0
		TAUX DE SATISFACTION DES BESOINS DES AGENTS ET DES SERVICES					
115-1-5-2	LA PRÉVISION DE RFI EST RÉALISTE ET OBJECTIVE						
	115-1-5-2-R1	POURCENTAGE DES BUREAUX DE RECETTES FAISANT DES RÉCLAMMATIONS	<i>POURCENTAGE</i>	-	10	8	5
115-1-5-3	LES DONNÉES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES À TEMPS RÉELS						
	115-1-5-3-R1	DÉLAI DE RÉPONSES	<i>HEURE</i>	-	<24	<24	<24
115-1-5-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE						
	115-1-5-4-R1	NOMBRE AGENTS FORMÉS PAR THÉMATIQUE	<i>NOMBRE</i>	-	340	340	340
	115-1-5-4-R2	NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSÉES	<i>NOMBRE</i>	-	21	21	21
115-1-5-5	LES FORMATIONS DISPENSÉES ONT DE RÉELLES FEED BACK						
	115-1-5-5-R1	NOMBRE DE FICHES DE SUIVI EXPLOITÉES	<i>NOMBRE</i>	-	354	354	354
115-1-5-6	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE						
	115-1-5-6-R1	TAUX DE PROGRESSION DES IMMATRICULATIONS	<i>POURCENTAGE</i>	-	5	5	5

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
116	Douanes					
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES					
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES					
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés					
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	-	100	100	100
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES					
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées					
116-1-3-1-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	-	15	17	19
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés					
116-1-3-2-R1	Taux de réalisation de l'objectif des recettes douanières	%	-	100	100	100
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS					
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes					
116-1-4-1-R1	Mise à disposition des appuis nécessaires	%	-	100	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET						
220	FINANCES ET BUDGET						
117	Trésor						
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS						
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS						
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS						
	117-1-1-1-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	-	50	70	85
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE						
	117-1-1-2-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	-	76,9	81	85,1
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE						
	117-1-1-3-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	-	36,32	37,83	38,56
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE						
	117-1-1-4-R1	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	-	8	16	16
	117-1-1-4-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	-	12	70	78
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS						
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ						
	117-1-2-1-R1	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	%	-	0.5	0.5	0.5
117-1-2-2	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ						
	117-1-2-2-R1	Taux de pénétration des ménages	%	-	35,2	37,2	39,2
117-1-2-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE						
	117-1-2-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	-	0	0	30
117-1-2-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE						
	117-1-2-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	-	60	60	60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
117-1-3	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE					
117-1-3-1	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE					
117-1-3-1-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	<i>Ariary</i>	-	Plafond	Plafond	Plafond
117-1-3-1-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	-	100	100	100
117-1-3-2	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ					
117-1-3-2-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	-	100	100	100
117-1-3-3	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE					
117-1-3-3-R1	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics en Régies	%	-	55	60	65
117-1-3-3-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	-	3	3	3
117-1-3-3-R3	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	-	20	20	20
117-1-3-3-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	%	-	100	100	100
117-1-3-3-R5	Taux de recouvrement des débits comptables	%	-	2	3	4,5
117-1-3-3-R6	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	-	100	100	100
117-1-3-3-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	-	100	100	100
117-1-3-4	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
117-1-3-4-R1	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	<i>Logique</i>	-	oui	-	-
117-1-3-4-R2	Intégration du volet comptabilité et trésorerie dans la base centralisée du Trésor	<i>Logique</i>	-	-	oui	-
117-1-3-4-R3	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	-	10	10	10
117-1-3-5	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES					
117-1-3-5-R1	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	-	21	32	33
117-1-3-5-R2	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	-	20	30	50
117-1-3-5-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	-	100	100	100
117-1-3-5-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	-	75	90	100
117-1-3-5-R5	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	<i>JOURS</i>	-	60	60	60
117-1-3-5-R6	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	<i>ANNÉE</i>	-	2017	2018	2019

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI					
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
129-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE A PRIORI	%	-	15	10	8
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
129-1-1-2-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	-	10	16	18
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI					
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEvenu SYSTÉMATIQUE					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE À POSTERIORI	%	-	50	55	60
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
129-1-2-2-R1	TAUX DE SERVICES AUDITÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES CHED PAR RAPPORT À CEUX PROGRAMMÉS	%	-	80	85	87

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat					
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS					
130-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	%	-	+15%	+15%	+15%
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT					
130-1-1-2-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	-	190	150	150
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE					
130-1-1-3-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	-	100	100	100
130-1-1-3-R2	PROPORTION DE MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	-	5,1	5,1	5,2
130-1-1-3-R3	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	-	50	75	100
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD					
130-1-1-4-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	%	-	60	65	75
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS					
130-1-1-5-R1	TAUX DE REJET EN BAISE	%	-	inférieur à 15	inférieur à 10	inférieur à
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE					
130-1-1-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS AU NIVEAU DECONCENTRES	%	-	75	80	85
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE					
130-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	-	95	95	95
130-1-2-2	FICHIER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL					
130-1-2-2-R1	MARGE D'ERREUR ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES	%	-	0,5	0,3	0,2
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-3-1	GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)					
130-1-3-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS PAR RAPPORT À L'ACCEUIL DU PERSONNEL DE LA DGGFPE	%	-	80	85	90

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET						
220	FINANCES ET BUDGET						
803	Action sociale et développement						
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANSVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL						
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	<i>NOMBRE</i>	-	95	110	186
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	<i>NOMBRE</i>	-	17	21	24

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LF 2017

21 MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

013 Administration et Coordination

013-1 Préserver les infrastructures critiques et réduire la vulnérabilité des ménages dans les zones ciblées

013-1-1	Enfants de moins de 24 mois bénéficiant des pratiques améliorées d'alimentation du nourrisson et de l'enfant	Nombre	164220
013-1-5	Bénéficiaire du programme du filet de sécurité en "Argent-Contre-Travail"	Nombre	91000
013-1-7	Nombre de personnes (femmes enceintes/allaitantes et enfants de moins de 5 ans) ayant accès à un paquet minimum de service de santé, de nutrition ou de santé de la reproduction	Nombre	907029
013-1-8	Nombre d'enseignants communautaires certifiés en service et payés	Nombre	10000
013-1-9	Nombre d'écoles recevant des subventions financées par le projet	Nombre	6050
013-1-A	Nombre d'enseignants formés en activités de santé et nutrition scolaire	Nombre	3750
013-1-B	Routes réhabilitées, non rurales	Km	461
013-1-C	Pont réhabilités/construits	Nombre	6
013-1-D	Longueur de ponts réhabilités ou construits	MI	1238
013-1-E	Nombre de stations de pesage fonctionnelle gérées par l'ARM	Nombre	8
013-1-F	Ponts modulaires reconstitués ou acquis	MI	164

013-2 Développer la capacité organisationnelle, managériale et la culture de l'excellence des agents du MFB

013-2-2	Indice de performance des agents du MFB	%	29.86
---------	---	---	-------

013-3 Renforcer la qualité des prestations de service en matière de gestion administrative, de gestion financière ainsi que dans le domaine de gestion du patrimoine, de matériels du Ministère et du bien être du personnel

013-3-5	Renforcement du bien être (santé, sécurité et salubrité) au travail des Agents	%	50
013-3-6	Taux de traitement des nouveaux dossiers	Pourcentage	80
013-3-7	Retards moyens sur les productions des documents budgétaires du MFB (Projet de Budget, CDMT, document de suivi, document de performance, RAP, BCSE, notification du taux de régulation) inférieur à	Jour	1

013-6 Adopter les normes comptables internationales à Madagascar pour le secteur privé et le secteur public (International Accounting Standards ou IAS/IFRS pour le secteur privé et International Public Sector Accounting Standards ou IPSAS pour le secteur p

013-6-5	Nombre de dossiers traités sur la mise en convergence des normes comptables appliqués à Madagascar avec les normes comptables internationales	Nombre	10
013-6-6	Nombre d'utilisateurs de support de communication utilisé par le CSC pour rendre accessibles les normes comptables	Nombre	15250
013-6-7	Nombre d'Expert Comptable et Financier en contrat avec des CGA	Nombre	9

013-7 Disposer d'un stock minimum bien calculé de produits finis et accélérer l'exécution de nouvelles commandes de l'Imprimerie Nationale, réaliser un chiffre d'affaires et un excédent des recettes sur les dépenses assez conséquents.

013-7-1	Taux d'utilisation de la capacité de production	Pourcentage	95
---------	---	-------------	----

013-8 Opérationnaliser le cadre juridique, institutionnel et technique de PPP et appuyer la mobilisation de ressources financières alternatives

013-8-1	Nombre de cadre juridique et institutionnel conçu	Nombre	3
013-8-6	Rapport périodique de suivi et d'évaluation des subventions au secteur privé produit	Nombre	5
013-8-7	Nombre d'observations sur le climat des affaires et les accords internationaux présenté pour approbation des Autorités supérieures	Nombre	10
013-8-8	Nombre de reporting périodique produit	Nombre	5

013-9 Améliorer les systèmes d'information de gestion des finances publiques

013-9-1	Satisfaction des usagers sur l'exploitation du système (nombre de réponses positives)	Pourcentage	65
013-9-2	Disponibilité de l'infrastructure du système	Pourcentage	80

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

21 MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

013 Administration et Coordination

013-9-3	Satisfaction des utilisateurs sur l'accès au système	Pourcentage	85
---------	--	-------------	----

013-A Rendre Performant la Fonction d'Audit Interne

013-A-1	Pourcentage des auditeurs certifiés	Pourcentage	35
---------	-------------------------------------	-------------	----

013-A-2	Pourcentage de réalisation du programme de missions d'audit	Pourcentage	30
---------	---	-------------	----

013-B Renforcer le cadre institutionnel de coordination des actions du MFB et de ses partenaires

013-B-1	Rapport de suivi évaluation sur la qualité des services rendus aux usagers du MFB	Nombre	3
---------	---	--------	---

013-B-3	Aide-mémoires et rapports disséminés au niveau des départements du MFB	Nombre	3
---------	--	--------	---

013-B-4	Nombre de rapport d'activités du Ministères des Finances et du Budget	Nombre	2
---------	---	--------	---

114 Gestion du Budget

114-C Gérer de manière efficace, efficiente et optimale les dépenses publiques

114-C-1	Taux d'exécution des dépenses du budget général sur financement interne	Pourcentage	85
---------	---	-------------	----

115 Gestion Fiscale

115-1 Assurer la couverture du territoire et l'élargissement de l'assiette fiscale

115-1-1	Nombre de nouvelles structures créées ou réhabilités	Nombre	4
---------	--	--------	---

115-1-3	Taux de défaillance des entreprises moyennes	Pourcentage	5
---------	--	-------------	---

115-1-4	Taux de recouvrement des recettes par rapport à celles prévues	Pourcentage	95
---------	--	-------------	----

115-2 Respecter le code de déontologie des agents de l'Etat

115-2-1	Taux d'inspection et de contrôle interne	Pourcentage	100
---------	--	-------------	-----

115-3 Dématérialiser les procédures administratives

115-3-1	Nombre de Centres Fiscaux adoptant le mode de paiement par téléphonie mobile	Nombre	3
---------	--	--------	---

115-4 Assurer l'exhaustivité et la transparence des textes fiscaux

115-4-1	Nombre de type de publication diffusée	Nombre	7
---------	--	--------	---

115-5 Instaurer l'esprit de redevabilité ou du devoir systématique de rendre compte

115-5-1	Nombre de rencontre organisée	Nombre	28
---------	-------------------------------	--------	----

116 Douanes

116-6 Faire de la Douane une administration partenaire des Entreprises, améliorer les qualités de services et prises en charge des bureaux des Douanes le suivi et contrôle des zones ou entreprises franches et accroître la portée de surveillance aux zones cotière

116-6-1	Nombre de contrôles dans l'ensemble du territoire	Nombre	240
---------	---	--------	-----

116-6-2	Nombre d'entreprises en Zones Franches et AGOA	Nombre	295
---------	--	--------	-----

116-6-3	Nombre de contrôles des opérations commerciales en temps réel	Nombre	490
---------	---	--------	-----

116-6-4	Nombre de dossiers CCED (Commission de Conciliation et Expertise Douanière) traités	Nombre	12
---------	---	--------	----

116-6-5	Nombre des bureaux ayant des procédures uniformisées	Nombre	12
---------	--	--------	----

116-6-6	Nombre des bureaux des Douanes et dossiers objet de suivis sur les regimes économique, Transit, Manifeste et Soumission	Nombre	168
---------	---	--------	-----

116-7 Faire de la Douane une administration fiscale moderne, assurer la fluidité du traitement des dossiers soumis à la Direction de la Législation et de la Valeur

116-7-1	Nombre de déploiement AMA	Nombre	4
---------	---------------------------	--------	---

116-7-2	Nombre d'agents bénéficiant d'une formation à l'extérieur	Nombre	15
---------	---	--------	----

116-7-3	Nombre de mesures de facilitation mises en place	Nombre	1
---------	--	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

21 MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

116 Douanes

116-7-4	Nombre de dossiers traités relatifs à la Valeur en douane	Nombre	360
116-7-5	Taux de mise en place de base de données de la Valeur en douane	Pourcentage	20
116-7-6	Nombre de déploiement MIDAC auprès des Ministères et autres utilisateurs	Pourcentage	7
116-7-7	Taux de célérité du traitement des dossiers	Pourcentage	65

116-8 Faire de la Douane une administration source de revenue, accroître les recettes douanières collectées et déployer les technologies de traitement des dossiers de douanes dans les grands et moyens bureaux

116-8-1	Taux de recettes collectées sur les importations	Pourcentage	22
116-8-2	Taux de réalisation de la prévision des recettes budgétaires	Pourcentage	100
116-8-3	Nombre de bureaux des douanes et de services centraux utilisant SYDONIA WORLD	Nombre	17
116-8-4	Nombre de modules TRADENET exploités par l'Administration des douanes	Nombre	15

116-9 Faire de la Douane une administration protectrice du patrimoine naturel et des citoyens, mettre en pratique une meilleure gestion de risques, optimiser le traitement des dossiers contentieux et lutter efficacement contre les importations illicites/illégal

116-9-1	Taux de suspicion de fraudes confirmé sur les BSC ciblés, ayant fait l'objet des messages de risque (ciblage) et des consignes de dédouanement (selectivité) pour le bureau Tamatave-Port	Pourcentage	10
116-9-2	Taux de réalisation (droits et taxes constatés) par rapport aux prévisions des recettes	Pourcentage	1.5
116-9-3	Taux de recouvrement des droits et taxes et des amendes nés des infractions douanières constatées par le SLF et le SSLC (pour les dossiers traités par voie transactionnelle et après décision prononcée par l'autorité compétente)	Pourcentage	80

116-A Faire des Ressources Humaines les facteurs clés du succès de la Douane, améliorer l'environnement professionnel et social des Agents de douanes

116-A-1	Nombre de cours de formation continue	Nombre	20
116-A-2	Nombre de nouveaux agents admis à l'ENSD	Nombre	280
116-A-3	Nombre de manifestations à caractères professionnels	Nombre	5
116-A-4	Traitements automatisés des dossiers des agents de douanes	Pourcentage	100

117 Trésor

117-1 Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics

117-1-9	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	Pourcentage	12
117-1-A	Niveau d'extension de la couverture des communes	Pourcentage	7
117-1-B	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	Pourcentage	31.04
117-1-C	Pourcentage des Postes Comptables conformes aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	Pourcentage	75.2
117-1-D	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	Pourcentage	32

117-4 Modernisation et mise aux normes internationales des métiers du Trésor Publics

117-4-8	Taux d'amélioration du rapatriement des devises nées des exportations	Pourcentage	00
---------	---	-------------	----

117-5 Bonne gouvernance et retour à l'orthodoxie financière

117-5-D	Rapport entre charges financières sur tirages et taux directeur	Nombre	00
---------	---	--------	----

117-6 Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics

117-6-1	Respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année	Jour	60
117-6-2	Taux de recouvrement des Recettes non fiscales	Pourcentage	100
117-6-3	Taux de régularisation des arriérés de paiement	Pourcentage	100
117-6-4	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	Pourcentage	3
117-6-5	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics et Régies non encore contrôlés	Pourcentage	50
117-6-6	Respect de la législation et des dispositions règlementaires en vigueur	%	100

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

21 MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-6-9	Taux de réalisation des activités de gestion de la dette publique	Pourcentage	100
117-6-A	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	Années	2016
117-6-B	Taux de régularité de la production de compte de gestion	Pourcentage	100
117-6-C	Ratio charge de la dette interieure réalisée et charge de la dette prévue par LF maintenu à 1 au maximum	Nombre	1

117-7 Développer les services financiers

117-7-1	Taux de pénétration des ménages	Pourcentage	33.2
117-7-2	Niveau de contrôle des compagnies d'assurance	Pourcentage	60
117-7-3	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	Pourcentage	0.5
117-7-4	Taux d'amélioration de la gestion du portefeuille de l'Etat	Pourcentage	20

129 Contrôle Budgetaire et Financière

129-1 Renforcer les contrôles

129-1-1	Taux de services audités par rapport à ceux programmés	Pourcentage	75
129-1-2	Taux de couverture des crédits engagés par le contrôle à postériori	Pourcentage	45
129-1-3	Ecart de non-conformité des actes soumis au visa	Pourcentage	20
129-1-4	Nombre de séances de formation effectuées	Nombre	6

130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat

130-1 Améliorer le cadre organisationnel, Institutionnel et Physique

130-1-1	Nombre de textes et/ou procédures mise à jour par métier	Nombre	2
130-1-2	Nombre de batiments construits et/ou réhabilités	Nombre	3

130-2 Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat

130-2-1	Montant du financement du déficit des caisses de retrait	Md Ar	250
130-2-2	Nombre de Ministères ayant des répartitions d'effectifs par programme	Nombre	1

803 Action sociale et développement

803-1 Améliorer les infrastructures locales et la concertation au niveau des communes

803-1-1	Nombre de dossiers soumis (demande de financement reçu auprès des communes)	Nombre	280
803-1-2	Proportion des dossiers soumis conformes à l'ensemble des exigences (suivant critères d'éligibilité)	Pourcentage	70
803-1-3	Proportion des dossiers soumis conformes acceptés par les bailleurs de fonds (Identification, Etude de préféabilité)	Pourcentage	43
803-1-4	Proportion des dossiers acceptés réalisés avec succès	Pourcentage	43

803-2 Initier des projets à haute intensité de main-d'oeuvre en partenariat avec l'Etat et l'Eglise

803-2-1	Nombre d'homme jours rémunérés par an	Nombre	129720
803-2-2	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités	Nombre	56

25 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
014	Administration et Coordination
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT
014-1-1-1-01	ELABORER ET EFFECTUER LE SUIVI- ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION DU PTA DU MEP
014-1-1-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES
014-1-1-1-03	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE MEP AU NIVEAU CENTRAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL
014-1-1-1-04	DIAGNOSTIQUER ET ÉTABLIR L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DU MINISTÈRE
014-1-1-1-05	ELABORER LE TABLEAU DE BORD DES PROGRAMMES ET PROJETS UTILISABLES ET EXPLOITABLES POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION RATIONNELLE
014-1-1-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD
014-1-1-1-07	COMMUNIQUER ET INFORMER À TRAVERS DES DIALOGUES ÉCONOMIQUES AU NIVEAU NATIONAL QU'À L'EXTÉRIEUR
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS
014-1-1-2-01	ELABORER LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX
014-1-1-2-02	METTRE À JOUR LA MONOGRAPHIE RÉGIONALE
014-1-1-2-03	PARTICIPER AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LA RÉGION
014-1-1-2-04	CONTRIBUER À L'ÉTABLISSEMENT DES BASES DE DONNÉES ÉCONOMIQUE
014-1-1-2-05	CONTRIBUER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
014-1-1-3	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE
014-1-1-3-01	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT
014-1-2-1-01	DÉVELOPPER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET TECHNIQUES DES AGENTS DU MEP
014-1-2-1-02	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES INFORMATIVES SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES DREP
014-1-2-1-04	TRAITER LES DOSSIERS DU PERSONNEL DU MEP
014-1-2-1-05	CONCEVOIR ET INFORMATISER LES OUTILS GPEEC DU MEP
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ
014-1-2-2-01	REPRÉSENTER LE MINISTÈRE ET COLLABORER AUX DIVERSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DES VOLONTARIAT ET DE DON DE SANG
014-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LE DOMAINE DU MINISTÈRE
014-1-2-2-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-2-04	SUIVRE DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DONNER DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
014-1-2-2-05	EXAMINER ET FAIRE DES ÉTUDES SUR LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
014-1-2-2-06	VULGARISER LES RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT
014-1-2-3-01	ACCROÎTRE L'EFFECTIVITÉ DES DÉPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-02	ELABORER LE PROJET DE BUDGET PROGRAMME DU MINISTÈRE
014-1-2-3-03	OPTIMISER LA REPARTITION DES RESSOURCES PAR ACTION ET PAR GRANDES RUBRIQUES ALLOUÉES POUR LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER DE L'ADMINISTRATION
014-1-2-3-04	RENFORCER L'EXÉCUTION ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE SUIVANT LES RÈGLES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR
014-1-2-3-05	RENFORCER LES PROCÉDURES DU RECENSEMENT ET DE LA REDDITION DES COMPTES AFIN DE FIABILISER LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES
014-1-2-3-06	ASSURER LE PAIEMENT DE DIVERS INDEMNITÉS OCTROYÉES AUX AGENTS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-07	ASSURER L'EXÉCUTION EFFECTIVE ET PONCTUELLE DES PROJETS (PIP) DU MINISTÈRE
014-1-2-3-08	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-3-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS SUR LE NOUVEAU CADRE DU LOLF ET SUR LES ACTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ
014-1-2-4-01	FAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS PRIMAIRES
014-1-2-4-02	VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX
014-1-2-4-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-4-04	GÉRER LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES CONSOMMABLES MÉDICAUX
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

014 Administration et Coordination

	014-1-2-5-01	SUPERVISER LES MARCHÉS NON SOUMIS AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS
	014-1-2-5-02	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS
	014-1-2-5-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-6		SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL
	014-1-2-6-01	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
	014-1-2-6-02	MODERNISER LES SERVICES, LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION
	014-1-2-6-03	AMÉLIORER LES SERVICES WEB, LE RÉSEAU INTRANET EN PERFORMANCE ET EN SÉCURISATION
	014-1-2-6-04	ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LES RÉFORMES SUR L'E-SERVICE, L'E-ADMINISTRATION ET L'E-PARTICIPATION
014-1-2-7		LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT
	014-1-2-7-01	ACQUÉRIR DE DIVERS MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SOA
	014-1-2-7-02	CONSTRUIRE, RÉHABILITER, FAIRE DES EXTENSIONS DES BÂTIMENTS DU MEP
	014-1-2-7-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
	014-1-2-7-04	RENOVER LE PARC AUTOMOBILE ET FAIRE DES ENTRETIENS DES VÉHICULES EXISTANTS
014-1-2-8		STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES
	014-1-2-8-01	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES CHARGÉES DE RÉALISER LE RGPH-
	014-1-2-8-02	RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (00)

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX
604-1-1-1-01	PROJET DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PRDR)
604-1-1-1-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
604-1-1-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
604-1-1-1-05	SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
604-1-1-1-06	COACHER LES IRR DU MEP
604-1-1-1-07	SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE
604-1-1-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
604-1-1-1-09	ASSURER LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -ÉVALUATION
604-1-1-1-10	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-2	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-1-1-2-01	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-1-1-3-01	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
604-1-1-3-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-3-03	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
604-1-1-3-04	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3-05	CONTRIBUER À LA MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
604-1-1-3-06	MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ
604-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (INSTAT)
604-1-2-1-02	PROCÉDER À LA VEILLE PAR LES INFORMATIONS STATISTIQUES
604-1-2-1-03	PROCÉDER À LA PRÉPARATION DU E RGP
604-1-2-1-04	RECENSEMENT ET STATISTIQUE
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-1-3-1-01	ORGANISER DES ATELIERS DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES EFFECTUÉES
604-1-3-1-02	FAIRE DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVÉ.
604-1-3-1-04	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-05	RÉALISER DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-06	ELABORER DES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-07	ELABORER UN DOCUMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE
604-1-3-1-08	PRODUIRE DES NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS
604-1-3-1-09	OUTILS D'ANALYSES ÉCONOMIQUES
604-1-3-1-10	RÉACTUALISER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL
604-1-3-1-11	ETABLIR DES CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME
604-1-3-1-12	EFFECTUER DES ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
604-1-3-1-13	ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES
604-1-3-2-01	MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DURABLE DU PAYS
604-1-3-2-02	ELABORER DES OUTILS SUIVANT LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

604 Economie

PRIORITAIRES DU PND

604-1-3-3

**OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE
CONÇUS ET DISPONIBLES**

604-1-3-3-01

ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
612	Planification
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES
612-1-1-1-01	ÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION MADAGASCAR
612-1-1-1-02	INTÉGRER LA DIMENSION "POPULATION/GENRE" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-03	PROGRAMME STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FAIM À MADAGASCAR:PAM
612-1-1-1-04	ELABORER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE MADAGASCAR
612-1-1-1-05	INTÉGRER LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045 »
612-1-1-1-07	PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)
612-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET DE L'AGENDA AFRIQUE 0ET PUBLIER DES RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION
612-1-1-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES
612-1-1-2-03	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE POUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-2-04	ASSURER L'ARTICULATION DES ODD, PND ET PMO AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES
612-1-1-2-05	RENFORCER LES SECTEURS ET LES RÉGIONS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET À LA MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES
612-1-1-2-06	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES
612-1-1-3	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE
612-1-1-3-01	CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PND AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
612-1-1-3-02	MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
612-1-1-3-03	DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PND AU NIVEAU DES RÉGIONS
612-1-1-3-04	PARTICIPER AU PROCESSUS DE LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES
612-1-1-3-05	MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES CONJONCTURELLES

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN						
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE						
014	Administration et Coordination						
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE						
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE						
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT						
	014-1-1-1-R1	TAUX DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTA ET DU PASP	TAUX	-	100	100	100
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS						
	014-1-1-2-R1	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	TAUX	-	100	100	100
014-1-1-3	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE						
	R1	-	-	-	-	-	-
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE						
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT						
	014-1-2-1-R1	TAUX D' EFFECTIVITÉ DE LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE GRH	TAUX	-	50	75	100
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ						
	014-1-2-2-R1	TAUX DE RÉALISATION	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT						
	014-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ						
	014-1-2-4-R1	TAUX D' E RÉALISATION	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE						
	014-1-2-5-R1	TAUX D' EXÉCUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-6	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL						
	014-1-2-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-7	LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT						
	014-1-2-7-R1	POURCENTAGE DES SRTUCTURES RESTAURÉS ET SAUVEGARDÉS	TAUX	-	100	100	100
014-1-2-8	STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES						
	014-1-2-8-R1	TAUX DE RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMÉES	TAUX	-	100	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT					
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX					
604-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORT DISPONIBLE POUR LE SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI EVALUATION (SNISE)	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-1-2	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
R1	-	-	-	-	-	-
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
604-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ					
604-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ENQUÊTES STATISTIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-1-3-1-R1	NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS	NOMBRE	-	4	4	4
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES					
604-1-3-2-R1	NOMBRE D'OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-3-3	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE					
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX					
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-R1	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	<i>NOMBRE</i>	-	0	1	-
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					
612-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNERGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	<i>NOMBRE</i>	-	18	4	10
612-1-1-3	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE					
R1		-	-	-	-	-

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

25 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

014 Administration et Coordination

014-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Ministère de l'Economie et de la Planification en vue de réalisation de sa mission

014-1-1	Taux d' exécution budgétaire	%	90
---------	------------------------------	---	----

014-2 Renforcer les capacités opérationnelles, techniques et institutionnelles

014-2-1	Nombre d'agents formés	Nombre	220
---------	------------------------	--------	-----

014-2-2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités	Nombre	4
---------	--	--------	---

014-3 Renforcer les capacités managériales, techniques et matérielles des responsables et des structures de gestion des ressources humaines et Ministères à tous les niveaux

014-3-1	Nombre de dossiers traités	Nombre	600
---------	----------------------------	--------	-----

014-3-2	Système de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences opérationnel	Taux (%)	25
---------	--	----------	----

014-4 Assurer l'encadrement juridique des activités du MEP

014-4-1	Nombre de textes législatifs et réglementaires traités	Nombre	50
---------	--	--------	----

604 Economie

604-1 Assurer l'efficacité de l'intervention de l'Etat en générale et du MEP en particulier dans la redistribution des fruits et retombées de l'intervention sur le plan spatial et au niveau des ménages.

604-1-1	Taux de croissance économique	%	4.5
---------	-------------------------------	---	-----

604-1-2	Nombre d'outils d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision publiés	Nombre	5
---------	---	--------	---

604-2 Disposer de données et d'informations à jour et fiables sur la situation et l'évolution de l'économie

604-2-1	Nombre de Notes de conjoncture économique disponibles	Nombre	4
---------	---	--------	---

604-2-2	Nombre de documents d'analyse et de suivi économique disponibles	Nombre	1
---------	--	--------	---

604-2-3	Nombre de documents de résultats d'enquêtes économiques et sociaux disponibles	Nombre	4
---------	--	--------	---

604-2-4	Nombre de Notes de Politiques Economiques disponibles	Nombre	4
---------	---	--------	---

604-3 Coordonner les coopérations extérieures

604-3-1	Document de la Politique Nationale sur la coopération extérieure à Madagascar disponible	Nombre	1
---------	--	--------	---

604-3-2	Processus de formulation et d'alignement des politiques et stratégies d'interventions des partenaires au développement au Plan National de Développement du Pays élaboré et mis en oeuvre	Pourcentage	100
---------	---	-------------	-----

612 Planification

612-1 Disposer des dossiers d'éclairage de développement humain

612-1-1	Dossiers d'éclairage de développement humain disponibles	Nombre	2
---------	--	--------	---

612-2 Renforcer les synergies sectorielles et régionales des politiques de développement

612-2-1	Nombre de Politiques sectorielles analysées et coordonnées	Nombre	10
---------	--	--------	----

612-2-2	Nombre de Plans régionaux analysés et coordonnés	Nombre	22
---------	--	--------	----

32 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail		
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES		
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF		
824-1-1-1-01	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION		
824-1-1-1-02	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES		
824-1-1-1-03	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL		
824-1-1-1-04	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS		
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE		
824-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE REVENU		
824-1-1-2-02	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
824-1-1-2-03	ORGANISER DES CONFÉRENCES		
824-1-1-2-04	METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE FORMATION		
824-1-1-2-05	CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS		
824-1-1-2-06	ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS		
824-1-1-2-07	FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS		
824-1-1-2-08	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION AU TRAVAIL		
824-1-1-2-09	ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL		
824-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES		
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL		
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS		
824-1-2-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT LEUR DEPART		
824-1-2-1-02	ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE PAYS DE DESTINATION		
824-1-2-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MADAGASCAR		
824-1-2-1-04	ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS À L'EXTERIEUR		
824-1-2-1-05	CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT		
824-1-2-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS		
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES		
824-1-2-2-01	ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS		
824-1-2-2-02	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL		
824-1-2-2-03	RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ÉTRANGER		
824-1-2-2-04	ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS		
824-1-2-2-05	ETUDIER, TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL		
824-1-2-2-06	RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS		
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS		
824-1-2-3-01	ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL, AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX		
824-1-2-3-02	RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS		
824-1-2-3-03	CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES		
824-1-2-3-04	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES		
824-1-2-3-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS		
824-1-2-3-06	CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL		
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019		
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015		
824-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD		
824-1-3-1-02	ÉVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS

824-1-3-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 0
824-1-3-1-04	ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET DEMANDEURS
824-1-3-1-05	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0
824-1-3-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
824-1-3-1-07	DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES
824-1-3-1-08	VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL		
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL		
	826-1-1-1-02	HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS	
	826-1-1-1-03	REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-04	ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE	
	826-1-1-1-05	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-06	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-07	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-08	RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE	
	826-1-1-1-09	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-10	METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-11	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES	
	826-1-1-1-12	ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT	
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS		
	826-1-2-1-01	ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES	
	826-1-2-1-03	PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT	
	826-1-2-1-04	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-05	PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)	
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES		
	826-1-3-1-01	MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION	
	826-1-3-1-02	CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS	
	826-1-3-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ	
	826-1-3-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA	
	826-1-3-1-05	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL	
	826-1-3-1-06	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR	
	826-1-3-1-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA	
	826-1-3-1-08	HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX	
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS		
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI		
	826-1-4-1-01	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-02	FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE	
	826-1-4-1-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-04	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO	
	826-1-4-1-05	VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL	
826-1-4-2	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE		
	826-1-4-2-01	CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFÉRENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL	
	826-1-4-2-02	DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	826-1-4-2-03	MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS	
	826-1-4-2-04	ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail
	826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION
	826-1-4-2-06 MEDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS PAR DES ÉMISSIONS RADIO
	826-1-4-2-07 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE ANNÉE
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
	826-1-5-1-01 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES
	826-1-5-1-02 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS
	826-1-5-1-03 COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX
	826-1-5-1-04 FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ
	826-1-5-1-05 RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES
	826-1-5-1-06 RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS
	826-1-5-1-07 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR
	826-1-5-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
	826-1-5-1-09 DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-1-1-01	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE</i>
015-1-1-1-02	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL</i>
015-1-1-1-03	<i>COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE</i>
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-1-2-01	<i>MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS</i>
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-2-1-01	<i>GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-1-02	<i>DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE</i>
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-2-2-01	<i>DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS</i>
015-1-2-2-02	<i>ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS
015-1-2-3-01	<i>MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS</i>
015-1-2-3-02	<i>MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES</i>
015-1-2-3-03	<i>CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES</i>
015-1-2-3-04	<i>VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR</i>
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-2-4-01	<i>ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE</i>
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-2-5-01	<i>METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE</i>
015-1-2-5-02	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
128	Réforme de l'Administration		
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ		
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE		
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS		
	128-1-1-1-01	REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS	
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS		
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA		
	128-1-2-1-01	COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME	
	128-1-2-1-02	INTRODUIRE LES PROJETS DE REFORME DU MFPRATLS	
	128-1-2-1-03	ETABLIR DES TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATION INFORMATISÉ DES PROJETS DE REFORMES	
	128-1-2-1-04	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE		
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES		
	128-1-3-1-01	FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES	
	128-1-3-1-02	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
	128-1-3-1-03	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS	
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC		
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES		
	128-1-4-1-01	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS	
	128-1-4-1-02	ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS	
	128-1-4-1-03	RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES	
	128-1-4-1-04	FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE	
	128-1-4-1-05	ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS	
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC		
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT		
	128-1-5-1-02	ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFÉRENTIEL EMPLOI	
	128-1-5-1-04	SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES	
	128-1-5-1-05	ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENTS DE L'ETAT	
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ		
	128-1-6-1-01	EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-02	AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION	
	128-1-6-1-03	CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-04	Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique	
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT		
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINÉ		
	128-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY	
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT		
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS		
	128-1-8-1-01	PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION, SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS	
	128-1-8-1-02	CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E	
	128-1-8-1-03	TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ	
	128-1-8-1-04	RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL , RÉGIONAL ET PPP)	
	128-1-8-1-05	CONCEVOIR , TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public		
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.		
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE		
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-1-1-1-01	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL	
	131-1-1-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP	
	131-1-1-1-05	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-06	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX	
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE		
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE		
	131-1-2-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE	
	131-1-2-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-2-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ÉTAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE	
	131-1-2-1-04	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE	
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT		
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT MODERNISÉS		
	131-1-3-1-01	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-3-1-02	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I	
	131-1-3-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET RÉGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
	131-1-3-1-04	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL	
	131-1-3-1-05	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT	
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT		
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ÉTAT RENFORCÉES		
	131-1-4-1-02	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION	
	131-1-4-1-03	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION	
	131-1-4-1-04	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	
	131-1-4-1-06	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX	
	131-1-4-1-08	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION	
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ÉTAT ASSAINIS		
	131-1-4-2-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
	131-1-4-2-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
	131-1-4-2-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs	
	131-1-4-2-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs	
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES		
	131-1-4-3-1	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS	
	131-1-4-3-2	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
	131-1-4-3-3	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	131-1-4-3-4	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-1-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	-	45	55	70
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-1-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	-	15	20	20
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL					
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS					
824-1-2-1-R1	Pourcentage des travailleurs déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés	%	-	20	30	40
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES					
824-1-2-2-R1	Nombre de Permis et Contrat de travail des travailleurs déplacés régularisés	NOMBRE	-	9200	9300	9400
824-1-2-2-R2	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	-	15	18	20
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS					
824-1-2-3-R1	Nombre de publications annuelles effectuées	NOMBRE	-	4	6	8
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-1-3-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	-	95	100	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL						
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL						
	826-1-1-1-R1	Nombre de structures rédynamisées et mises en place	NOMBRE	-	10	12	-
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-2-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	-	100	100	100
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	-	10	10	10
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-1-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	-	25	25	25
826-1-4-2	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-2-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	-	-	-	-
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS						
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
	826-1-5-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	-	100	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITE					
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	-	23	23	23
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-1-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	-	100	100	100
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-2-1-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	-	90	90	100
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-2-2-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	-	3	3	3
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS					
015-1-2-3-R1	Taux des textes harmonisés	%	-	100	100	100
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-2-4-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	-	75	85	90
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-2-5-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	-	75	75	80

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ						
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE						
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS						
	128-1-1-1-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	-	10000	10000	10000
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS						
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA						
	128-1-2-1-R1	Taux de projets contribuant à la simplification des procédures et Zero papier	%	-	25	75	80
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE						
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES						
	128-1-3-1-R1	Ratio entre recrutement des agents non encadrés recrutés dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA	%	-	4	3	1
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC						
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES						
	128-1-4-1-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	-	40	30	30
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC						
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT						
	128-1-5-1-R1	Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat	NOMBRE	-	3	6	9
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE						
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ						
	128-1-6-1-R1	nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué	NOMBRE	-	2	2	2
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE						
	128-1-7-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	-	50	75	100
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT						
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS						
	128-1-8-1-R1	Nombre d'outils collaboratifs produits selon les 6 thèmes de la dématérialisation et interopérabilité	NOMBRE	-	10	12	15

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	<u>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</u>						
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE						
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-1-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	-	4	5	6
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE						
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE						
	131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	-	20	35	45
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT						
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	-	20	30	50
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
	131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	-	20	30	40
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS						
	131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	-	15	22	28
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES						
	131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	-	10	12	13

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
041	Administration et Coordination		
041-1	Instaurer une administration de proximité		
041-1-1	Services Régionaux du Travail et des lois sociales assurant une administration de travail de proximité efficace (SRTLS)	Nombre	2
041-1-2	Structures de dialogue social mis en place et opérationnelles (CNT, CRTT)	%	90
041-1-3	Dossiers des bénéficiaires reçus et traités à temps	%	100
041-1-4	Bénéficiaires des années précédentes décorés	%	100
804	Sécuriser l'environnement social et professionnel des travailleurs		
804-1	Promouvoir un travail décent par l'amélioration des conditions de travail et le rehaussement du niveau de sécurité sociale		
804-1-1	Textes en matières de SST mis à jour et vulgarisés	Nombre	2
804-1-2	Décentralisation effective du système de sécurité sociale des travailleurs	Nombre	2
804-1-3	Extension et amélioration de la SST	%	45
805	Promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux		
805-1	Assurer que les règles du marché du travail favorise la compétitivité tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs		
805-1-1	Respect des obligations de Madagascar vis-à-vis de l'OIT	%	100
805-1-2	Etudes menées	Nombre	8
805-1-3	Travailleurs bénéficiant des activités d'éducation ouvrière de l'Institut National du Travail	Nombre	400
805-1-4	Code de travail respecté au niveau central et régional	%	100
812	Intensification de lutte contre le travail des enfants		
812-1	Améliorer l'appui aux très pauvres et vulnérables		
812-1-1	Opérationnalité des structures de coordination de la lutte contre le travail des enfants et mise en oeuvre des mesures de protection des enfants travailleurs	%	100
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail		
824-1	Promouvoir le travail décent		
824-1-1	Travailleurs recensés bénéficiant les mesures de travail décent	%	65
824-2	Promouvoir les travailleurs déplacés		
824-2-1	Descente effectuée et rapport des agences de placement vérifiés	Nombre	12
824-2-3	Contrats de travail visés, Permis de travail délivrés	Nombre	100
824-2-4	Nouveau système de centralisation, de traitement, d'exploitation, de publication des données statistiques liées au travail appliqué	%	40
824-3	Promouvoir le travail décent et les travailleurs déplacés		
824-3-1	Elaborer la sensibilisation des partenaires sociaux au niveau régional	Nombre	12600
824-3-2	Assurer la sensibilisation des partenaires sociaux au niveau régional	Nombre	900
824-4	Mettre en relation le monde professionnel et le marché du travail		
824-4-1	Informations sur le MT disponible	%	100
824-4-2	SRAPR mises en place et opérationnelles	%	100
824-4-3	Protocole d'accord et/ou convention de partenariat signés	%	100

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET

320 FONCTION PUBLIQUE

015 Administration et Coordination

015-1 Instaurer une Administration efficace et harmonieuse

015-1-1	Bâtiments construits et/ou réhabilités	Nombre	5
015-1-2	Matériels informatiques acquis	Nombre	50
015-1-3	Matériels et mobiliers de bureau acquis	Nombre	100
015-1-4	Gestion du patrimoine du Ministère optimisée	%	100
015-1-5	Avantages sociaux octroyés aux agents	Nombre	180
015-1-6	Matériels roulants acquis	Nombre	1
015-1-7	Ateliers de formation du système d'information et du suivi-évaluation organisé et exécuté	Nombre	3
015-1-8	Textes élaborés et mis à jour	Nombre	10
015-1-9	Etudes menées	Nombre	3
015-1-A	Usagers servis et conseillés en matière de documentation sur la FOP et le Travail	%	25
015-1-B	Informatisation et modernisation des matériels informatiques mise en place et opérationnelle	Nombre	5
015-1-C	Mise en réseau et formation en NTIC effectuée	Nombre	10
015-1-D	Outils de communication à moderniser	%	25
015-1-E	Coordination des activités des services régionaux assurée	%	100
015-1-F	Marché approuvée conformément à la loi 2004-009 au code des Marchés Publics	Taux (%)	100

118 Améliorer la qualité des services publics et renforcer les capacités des agents de l'Etat

118-1 Renforcer les prestations des services publics

118-1-1	Valorisation des titres assurée	%	100
118-1-2	Concours administratif cadré et mis en place d'un système plus performant	%	100
118-1-3	La gestion de carrière des agents de l'Etat modernisée	%	10
118-1-4	Coordination des actions relatives à la gestion des ressources humaines de l'Etat assurée	%	100
118-1-6	Code de conduite distribué et approprié	Nombre	15000
118-1-7	Agents jugés et sanctionnés suite à l'application des textes réglementaires	Nombre	120
118-1-8	Nouveau système d'évaluation élaboré	%	100
118-1-9	Activer le traitement des dossiers des dits agents de l'Etat	%	100
118-1-A	Formation des hauts fonctionnaires de l'Etat par la formation initiale et continue renforcé	%	100
118-1-B	Environnement social et relationnel des élèves et les personnels de l'ENAM amélioré	%	40

118-2 Instaurer dans la fonction publique malgache l'assise durable du système d'adéquation formation- emploi pour la pertinence et le développement des compétences réelles des Agents de l'Etat

118-2-1	Etablissements nationaux de formation appliquant le système de l'adéquation formation-emploi	%	100
---------	--	---	-----

118-3 Améliorer l'accessibilité des usagers aux services publics du Ministère au niveau central et régional

118-3-1	Taux de satisfaction des usagers rehaussé	%	100
---------	---	---	-----

128 Réforme de l'Administration

128-1 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de réforme de l'administration

128-1-1	Comité de pilotage, comité technique et cellule technique opérationnel (task force)	Nombre	3
128-1-2	Agents de l'Etat formés en matière de management du changement et du pilotage des projets de réforme	%	50
128-1-3	Atelier de validation du plan GPEEC réalisé	%	30
128-1-4	Etudes réalisées sur la réforme de l'administration	Nombre de	2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

32 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET

320 FONCTION PUBLIQUE

128 Réforme de l'Administration

128-1-5	Financement des projets de réforme sécurisé	%	50
128-1-6	Agents de l'Etat et adhérant aux activités sur les projets de réforme sensibilisés	%	40
128-1-7	Projets de réforme au niveau central et régional réalisés	%	40
128-1-8	Mécanisme du contrôle de recrutement des Agents de l'Etat vulgarisé	%	65

34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP
051-1-1-1-01	<i>PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>
051-1-1-1-02	<i>ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
051-1-1-2-01	<i>PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
051-1-1-2-02	<i>RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
051-1-1-2-03	<i>PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
051-1-1-2-04	<i>PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
051-1-2-1-01	<i>ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
051-1-2-1-02	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES</i>
051-1-2-1-03	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
051-1-2-1-04	<i>RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)</i>
051-1-2-1-05	<i>RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
051-1-2-1-06	<i>RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS</i>
051-1-2-1-07	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX</i>
051-1-2-1-08	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-2-2-01	<i>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
051-1-2-2-02	<i>COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
051-1-2-3-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
051-1-2-3-02	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
051-1-2-3-03	<i>ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
051-1-2-3-04	<i>MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
051-1-3-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</i>
051-1-3-1-02	<i>COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES</i>
051-1-3-1-03	<i>PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP
051-1-3-2-01	<i>ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE</i>
051-1-3-2-02	<i>SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS</i>
051-1-3-2-03	<i>ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP</i>
051-1-3-2-04	<i>INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS</i>
051-1-3-2-05	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS</i>
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-4-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR</i>
051-1-4-1-02	<i>ÉTUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS</i>
051-1-4-1-03	<i>PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION
605-1-1-1-01	<i>PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT</i>
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-1-2-01	<i>FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP</i>
605-1-1-2-02	<i>MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS</i>
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE
605-1-2-1-01	<i>FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES</i>
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES
605-1-2-2-01	<i>BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
605-1-2-2-02	<i>RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
605-1-2-2-03	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
605-1-2-2-04	<i>MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION
605-1-3-1-01	<i>LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-3-1-02	<i>ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION
605-1-3-2-01	<i>CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES</i>
605-1-3-2-02	<i>ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE
605-1-4-1-01	<i>RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE
605-1-4-2-01	<i>SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE</i>
605-1-4-2-02	<i>PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL</i>
605-1-4-2-03	<i>FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES</i>
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE
605-1-4-3-01	<i>DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS</i>
605-1-4-3-02	<i>CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY</i>
605-1-4-3-03	<i>SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE		
340	INDUSTRIE		
621	Développement du Secteur Privé		
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS		
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ		
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES		
	621-1-1-1-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE	
	621-1-1-1-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ	
	621-1-1-1-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES	
	621-1-1-1-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES	
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE		
	621-1-1-2-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP	
	621-1-1-2-02	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP	
	621-1-1-2-03	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE	
	621-1-1-2-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)	
	621-1-1-2-05	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE	
	621-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS	
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS		
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION		
	621-1-2-1-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS	
	621-1-2-1-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI	
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE		
	621-1-2-2-01	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL	
	621-1-2-2-02	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT	
	621-1-2-2-03	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT	
	621-1-2-2-04	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME	

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE					
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP					
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	-	150	150	150
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE					
051-1-1-2-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	-	75% à 80%	80% à 90%	90% à 95%
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC					
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP					
051-1-2-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	-	3	3	3
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-2-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	-	500	500	500
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
051-1-2-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	-	1	1	1
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
051-1-3-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	-	0,9	0,95	0,98
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP					
051-1-3-2-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	-	0,85	0,9	0,95
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.					
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-4-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX TEXTES MISES EN VIGUEUR	-	80% à 85%	85% à 90%	90% à 95%

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					
605-1-1-1-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	-	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-1-2-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	-	1	1	1
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
605-1-2-1-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	POURCENTAGE	-	5% à 10%	10% à 15%	15% à 20%
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
605-1-2-2-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	-	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
605-1-3-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	-	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
605-1-3-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	-	5	5	5
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY					
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
605-1-4-1-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	-	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
605-1-4-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	-	70% à 75%	75% à 80%	80% à 85%
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
605-1-4-3-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	-	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
	621-1-1-1-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	-	1	1	1
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE PROBLÈMES DU SECTEUR PRIVÉ RÉSOLUS	POURCENTAGE DES PROBLÈMES RÉSOLUS	-	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
	621-1-2-1-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	-	40% à 45%	45% à 50%	50% à 55%
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
	621-1-2-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	-	70% à 75%	75% à 80%	80% à 85%

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées en vue de réalisation de sa mission

051-1-1 Taux d'exécution budgétaire % 91

051-2 Mettre en place et opérationnaliser un système de contrôle et de suivi-évaluation

051-2-1 Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis % 100

051-3 Assurer la gestion, le traitement et le suivi administratif des Agents

051-3-1 Taux d'application des textes législatifs et réglementaires relatifs au traitement des parcours professionnels des ressources humaines de l'Etat relevant du MIDSP % 100

605 Industrie

605-1 Promouvoir les PME/PMI et les coopératives

605-1-1 Nombre de PME/PMI et Coopératives renforcées Nombre 50

605-2 Appuyer la densification des industries de transformation dans le cadre du renforcement de la compétitivité des industries

605-2-1 Nombre d'unités de transformation mises en place Nombre 20

605-3 Promouvoir et sécuriser l'investissement

605-3-1 Nombre d'APPI négociés Nombre 2

605-4 Dynamiser le secteur industrie

605-4-1 Nombre d'Attestations de destination, de certificats d'analyse, d'autorisation de réexportation et d'autorisations d'opérations délivrées Nombre 250

605-5 Assurer la redynamisation des Industries à participation de l'Etat

605-5-1 Nombre de sociétés d'Etat redynamisé Nombre 1

605-6 Améliorer l'environnement des affaires et concrétiser une relation étroite entre le secteur public et privé à travers la mise en oeuvre du dialogue public et privé ou DPP

605-6-1 Nombre de thèmes DPP résolus Nombre 4

605-7 Promouvoir l'industrialisation rurale des filières potentielles des régions

605-7-1 Nombre de filières de production industrielle promues Nombre 2

605-8 Améliorer le cadre juridique légal et fiscal pour le développement de l'industrie et du secteur privé

605-8-1 Nombre de documents juridiques et légaux élaborés (Politique, Stratégie, code, décret, loi) Nombre 2

35 - MINISTERE DU TOURISME

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35 MINISTÈRE DU TOURISME

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE

- 040-1-1-1-01 SOIGNER ET ASSURER LE TRAITEMENT MÉDICAL DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES.
- 040-1-1-1-02 ELABORER LES TEXTES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RELATIFS AU SECTEUR TOURISME
- 040-1-1-1-03 TRAITÉS LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTIONS DES HÔTELS D'ETATS
- 040-1-1-1-04 APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- 040-1-1-1-05 APPLIQUER UN SYSTÈME DE MOTIVATION DU PERSONNEL
- 040-1-1-1-06 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DU BUDGET
- 040-1-1-1-07 GERER LES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS
- 040-1-1-1-08 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-09 GÉRER LE SIIT - SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES TOURISTIQUES
- 040-1-1-1-11 RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
- 040-1-1-1-12 CONCEVOIR ET PLANIFIER LES PROGRAMMES ANNUEL ET PLURIANNUEL DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-13 ELABORER L'ORIENTATION POLITIQUE DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-14 RENOUVELLER PARC INFORMATIQUE DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-15 GÉRER LES BIENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUE DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-16 GÉRER LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DU MINISTÈRE
- 040-1-1-1-17 METTRE EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET INTERCONNEXION DU MINISTÈRE CENTRAL AVEC LES DIRECTIONS RÉGIONALES DU TOURISME
- 040-1-1-1-18 METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTERE DU TOURISME
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME
618-1-2	AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES
618-1-2-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS
618-1-2-1-01	RÉGULARISER LES RESERVES FONCIÈRES TOURISTIQUES
618-1-2-1-02	IDENTIFIER ET LANCER LES NOUVEAUX SITES ET PRODUITS TOURISTIQUES
618-1-3	Développer les compétences des métiers du tourisme
618-1-3-1	l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté
618-1-3-1-1	Concevoir et planifier les activités d'administrations , de normalisations et formalisation du secteur tourisme
618-1-3-1-2	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME
618-1-3-1-3	Implanter un cadre sectoriel de certification et de validation des acquis d'experience
618-1-3-1-4	Promouvoir l'emploi et la valorisation des métiers du tourisme
618-1-3-1-5	Réouvrir le Centre de formation de Nosy Be (Centre Pilote)
618-1-3-1-6	Mettre en place des plateformes de collaboration public privés
618-1-3-1-7	Mettre en place des outils de collecte de données, d'analyse et d'exploitation des données
618-1-3-1-8	Labelliser les établissements Touristiques

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTERE DU TOURISME
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES
619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS
619-1-1-1-01	Concevoir et planifier les activités d'Aménagement et développement secteur tourisme
619-1-1-1-02	AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE TOURISME ZESTE ANTSANITIA, TSIMANAMPETSOTSE, NOSYHARA
619-1-1-1-03	Etudier les dossiers de classement des établissements touristiques
619-1-1-1-04	Renforcer le contrôle des établissements touristiques
619-1-1-1-05	Renforcer la sécurité au niveau des sites touristiques
619-1-1-1-06	Délivrer les autorisations etou les licences des établissements touristiques
619-1-1-1-07	Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements
619-1-1-1-08	Participer aux évènements en matière de promotion des investissements
619-1-1-1-09	Appui aux initiatives des opérateurs touristiques
619-1-1-1-10	Elaboration et préparation du document d'appel d'offres de hôtels d'Etat
619-1-1-1-11	Etude de faisabilité de Promotion des zones favorable aux investissements touristiques
619-1-1-1-12	APPUI A L'AMELIORATION DE LA VISIBILITE ET DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles
619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés
619-1-2-1-1	Développer le Tourisme National
619-1-2-1-2	Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs
619-1-2-1-3	Renforcer la coopération internationale
619-1-2-1-4	Identifier les potentialités touristiques de chaque région
619-1-2-1-5	Identifier , étudier et lancer de nouveaux produits touristiques
619-1-2-1-6	Mise en place et operationnalisation de l'Observatoire du Tourisme
619-1-2-1-7	Appui à l'amélioration de la visibilité de la compétitivité de la destination
619-1-2-1-8	Aménagement de la Zone Econimique Spéciale Tourisme ZESTS Antsanitia Tsimananmpetsotse, Nosy Hara

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
35	MINISTERE DU TOURISME					
350	TOURISME					
040	Administration et Coordination					
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE					
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS					
040-1-1-1	PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE					
040-1-1-1-R1	Taux de renforcement des service publique	%	-	100	100	100
040-1-1-1-R2	Taux de renforcement des services publiques	%	-	100	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
35	MINISTERE DU TOURISME					
350	TOURISME					
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme					
618-1	<u>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</u>					
618-1-2	AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES					
618-1-2-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS					
	618-1-2-1-R1 Nombre de patrimoines valorisés	<i>NOMBRE</i>	-	10	16	22
618-1-3	Développer les compétences des metiers du tourisme					
618-1-3-1	l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté					
	618-1-3-1-R1 Nombre d'emploi direct	<i>NOMBRE</i>	-	53750	58000	65750

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
35	MINISTERE DU TOURISME					
350	TOURISME					
619	Aménagement et développement du secteur tourisme					
619-1	<u>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</u>					
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES					
619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS					
	619-1-1-1-R1 Montant de vignettes	<i>NOMBRE</i>	-	1725	1950	2250
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles					
619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés					
	619-1-2-1-R1 Nbre de visiteurs étranger dans les parcs et aires protégés	<i>NOMBRE</i>	-	165000	190000	218000

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

35 MINISTERE DU TOURISME

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 Améliorer la qualité des services publics

040-1-1	Délai de traitement des dossiers administratifs	Heure	48
---------	---	-------	----

608 Développement du tourisme

608-1 Valoriser le potentiel touristique

608-1-1	Nombre de touristes visitant Madagascar	Nombre	475000
---------	---	--------	--------

608-1-2	Recettes générées par le secteur	Millions DTS	855
---------	----------------------------------	--------------	-----

610 Développement du contrôle et du suivi touristique

610-1 Normaliser le secteur tourisme

610-1-1	Nombre des établissements suivis et contrôlés	Nombre	664
---------	---	--------	-----

36 - MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36 MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

360 COMMERCE

037 Administration et Coordination

037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

037-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

037-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

037-1-1-1-01 METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES (PPN)

037-1-1-1-02 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE

037-1-1-1-03 CONSTRUCTION, RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS DU MINISTÈRE

037-1-1-1-04 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

037-1-1-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANISMES RATTACHÉS

037-1-1-1-06 RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE

037-1-1-1-07 VALORISER ET RENFORCER LES SITUATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE

037-1-1-1-08 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

037-1-1-1-09 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES

037-1-1-1-10 NP-APPUI À LA MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET DES ORGANISMES RATTACHÉS- NP-

037-1-1-1-11 RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES

037-1-1-1-12 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE

037-1-1-1-13 NP-RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES

037-1-1-1-14 NP-APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36	MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU
614-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL REGISSANT LE SECTEUR COMMERCE INTÉRIEUR
614-1-1-1-02	ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET PROMOTION DE LA CONCURRENCE
614-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
614-1-1-1-04	DOTER LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
614-1-1-1-05	ACCREDITATION DU LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE
614-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-1-07	PROMOTION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
614-1-1-1-08	ASSURER LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
614-1-1-1-09	EQUIPER LES LABORATOIRES EN MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADÉQUATS
614-1-1-1-10	MISE EN PLACE DE SERVICE DE MÉTROLOGIE LÉGALE OPÉRATIONNEL DANS TOUTES LES RÉGIONS
614-1-1-1-11	NP-SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
614-1-1-1-12	NP-VULGARISATION ET FORMATION SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AU NIVEAU DES REGIONS
614-1-1-1-13	ELABORER ET AMÉLIORER LES NORMES DES PRODUITS ET LES TEXTES RÉGISSANT LA QUALITÉ
614-1-1-1-14	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE ET LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS
615-1-1-1	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1-1-01	APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES
615-1-1-1-02	ORGANISER DES ATELIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
615-1-1-1-03	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DURABLE
615-1-1-1-04	AMÉLIORER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES REGISSANT LES ÉCHANGES COMMERCIAUX
615-1-1-1-05	POURSUIVRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE
615-1-1-1-06	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DES PRODUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION
615-1-1-1-07	DIFFUSER LES INFORMATIONS COMMERCIALES AUPRÈS DES OPÉRATEURS ET DES UTILISATEURS
615-1-1-1-08	SENSIBILISER LES ACTEURS OPÉRANT SUR LE SYSTÈME DU COMMERCE ÉQUITABLE ET LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE À MADAGASCAR
615-1-1-1-09	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES MALAGASY
615-1-1-1-10	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTERIMAIRE (EX-)
615-1-1-1-11	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE SERVICE
615-1-1-1-12	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE
615-1-1-1-13	IDENTIFICATION ET PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES
615-1-1-1-14	IDENTIFIER LES PRODUITS PORTEURS À MADAGASCAR
615-1-1-1-15	RENFORCER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE
615-1-1-1-16	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-1-17	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE À MADAGASCAR
615-1-1-1-18	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (PROCOM EX-)
615-1-1-1-19	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (EX-)
615-1-1-1-20	PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES À MADAGASCAR -NP-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
36	MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
037	Administration et Coordination					
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
037-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
037-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	-	95	97	97

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
36	MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
614	Commerce Intérieur					
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS					
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS					
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU					
614-1-1-1-R1	Taus de produits respectant les dispositions en vigueur	%	-	60	60	60
614-1-1-1-R2	Taux produits conformes	%	-	60	60	60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
36	MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
360	COMMERCE						
615	Commerce Extérieur						
615-1	<u>RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</u>						
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS						
615-1-1-1	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE						
	615-1-1-1-R1	Nombre de Réunions assistées	<i>NOMBRE</i>	-	18	22	24

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

36 MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

360 COMMERCE

037 Administration et Coordination

037-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Ministère du Commerce et de la Consommation en vue de la réalisation de sa mission

037-1-1	Taux d'exécution budgétaire	%	97
---------	-----------------------------	---	----

606 Commerce

606-1 Renforcer la compétitivité nationale

606-1-1	Nombre des textes législatifs et réglementaires relatifs au Commerce intérieur et à la qualité	Nombre	15
---------	--	--------	----

606-1-2	Nombre de formation suivi par les agents et/ou acteurs économiques	Nombre	25
---------	--	--------	----

606-2 Developper les échanges extérieurs

606-2-2	Action de redynamisation des filières destinés à l'exportation	Nombre	12
---------	--	--------	----

606-2-3	Actions de promotion des manifestations commerciales internationales	Nombre	40
---------	--	--------	----

606-2-4	Nombre des réunions et/ou d'autres évènements relatives aux négociations ou aux accords commerciaux	Nombre	27
---------	---	--------	----

613 Consommation

613-1 Assurer la protection économique et la sécurité des consommateurs

613-1-1	Nombre des textes législatifs et réglementaires relatifs à la consommation adoptés	Nombre	4
---------	--	--------	---

613-1-2	Nombre des formations et/ou séances d'informations des acteurs concernés; nombre des dossiers traités en matière de doléance et/ou nombre des opérateurs économiques contrôlés	Nombre	1500
---------	--	--------	------

613-1-3	Action de renovation des infrastructures, des matériels et équipements techniques des Services laboratoires et ceux de la Métrologie Légale	Lot	12
---------	---	-----	----

**37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
821	Coordination des relations avec les Institutions		
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>		
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ÉTAT DE DROIT		
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.		
821-1-1-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>		
821-1-1-1-02	<i>ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.</i>		
821-1-1-1-03	<i>RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...)</i>		
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ÉTAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE		
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;		
821-1-2-1-01	<i>RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ;</i>		
821-1-2-1-02	<i>CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;</i>		
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS		
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES		
821-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne		
822-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.		
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT		
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX		
	822-1-1-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS.</i>	
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS		
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE		
	822-1-2-1-01	<i>COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE;</i>	
	822-1-2-1-02	<i>FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE.</i>	
	822-1-2-1-03	<i>MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</i>	
	822-1-2-1-04	<i>PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE</i>	
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;		
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE		
	822-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES</i>	
	822-1-3-1-02	<i>FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</i>	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

100 RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne

822-2 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

822-2-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

822-2-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

822-2-1-1-01 APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

822-2-1-1-02 DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE

822-2-1-1-03 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE

822-2-1-1-04 CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

822-2-1-1-05 APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE

822-2-1-1-06 APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
<i>030-1-1-1-01</i>	<i>RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS</i>
<i>030-1-1-1-02</i>	<i>RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS</i>
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICACE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
<i>030-1-2-1-01</i>	<i>RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE</i>
<i>030-1-2-1-02</i>	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL</i>
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
<i>030-1-3-1-01</i>	<i>ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)</i>
<i>030-1-3-1-02</i>	<i>APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE</i>
<i>030-1-3-1-03</i>	<i>AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU</i>
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
<i>030-1-4-1-01</i>	<i>CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES</i>
<i>030-1-4-1-02</i>	<i>LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS</i>
<i>030-1-4-1-03</i>	<i>CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP</i>
<i>030-1-4-1-04</i>	<i>FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.	
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT	
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	
212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-03	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI	
212-1-1-1-04	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS	
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS	
212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM	
212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA	
212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-1-06	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM	
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF	
212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-2-02	RÉGULER LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION	
212-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)	
212-1-2-3-01	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION	
212-1-2-3-02	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION	
212-1-2-3-03	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)	
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)	
212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-3-1-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS	
212-1-3-2-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)	
212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

370 COMMUNICATION

212 Média

RÉFÉRENTIELLE

212-1-3-4	212-1-3-3-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS
	212-1-3-4-01	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT
	212-1-3-4-02	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES
	212-1-3-4-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »
212-1-3-5		LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT
	212-1-3-5-01	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET
	212-1-3-5-02	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)
	212-1-3-5-03	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES
	212-1-3-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES
	212-1-3-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MEDIAS
	212-1-3-5-06	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
370	COMMUNICATION		
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision		
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES		
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.		
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE		
213-1-1-1-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES		
213-1-1-1-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS		
213-1-1-1-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES		
213-1-1-1-04	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE		
213-1-1-1-05	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR		
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT		
213-1-1-2-01	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES		
213-1-1-2-02	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES		
213-1-1-2-03	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION		
213-1-1-2-04	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR		
213-1-1-2-05	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX		
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES		
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC		
213-1-2-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE		
213-1-2-1-02	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL		
213-1-2-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY		

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
821	Coordination des relations avec les Institutions					
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>					
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT					
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.					
821-1-1-1-R1	NOMBRE DES ORGANES DE CONTRÔLE RÉORGANISÉS	<i>NOMBRE</i>	-	10	10	15
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE					
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;					
821-1-2-1-R1	DÉGRÉ DE SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES	<i>POURCENTAGE</i>	-	60	60	70
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS					
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES					
821-1-3-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MIS EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	-	3	5	20

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne				
822-1	<u>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.</u>				
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT				
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX				
	R1	-	-	-	-
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS				
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE				
	R1	-	-	-	-
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;				
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE				
	R1	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne				
822-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>				
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ				
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT				
	R1	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS						
370	COMMUNICATION						
030	Administration et Coordination						
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION						
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE						
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;						
	R1	-	-	-	-		
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE						
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS						
	030-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	<i>NOMBRE</i>	-	12	15	20
	030-1-2-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	<i>POURCENTAGE</i>	-	95	95	95
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI						
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE						
	R1	-	-	-	-		
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.						
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT						
	030-1-4-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	<i>POURCENTAGE</i>	-	98	98	98

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.					
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT					
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.					
212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	-	20	30	40
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS					
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
212-1-2-1-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	-	60	70	80
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF					
212-1-2-2-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	-	80	85	85
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)					
212-1-2-3-R1	TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	-	50	60	70
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)					
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)					
212-1-3-1-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	-	50	60	70
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS					
212-1-3-2-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	-	50	55	65
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)					
212-1-3-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	-	2	5	10
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS					
212-1-3-4-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	-	100	200	250
212-1-3-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT					
212-1-3-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	-	10	15	25

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision					
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES					
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.					
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE					
213-1-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	-	119	200	250
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT					
213-1-1-2-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	-	100	150	200
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES					
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC					
213-1-2-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	-	82	90	95

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

100 RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

821 Coordination des relations avec les Institutions

821-1 Harmoniser les Relations du Parlement avec les autres Institutions de la République

821-1-1 Degré de satisfaction des deux parties % 50

821-2 Harmoniser les Relations des Organes Exécutifs avec les Institutions de la République

821-2-1 Degré de satisfaction des parties prenantes % 50

821-3 Promouvoir des Institutions Emergentes et en assurer leurs relations avec les Institutions de la République

821-3-1 Degré de satisfaction des parties prenantes % 50

822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne

822-1 Coordonner les initiatives des Organisations de la Société Civile

822-1-1 OSC réorganisées selon leur identité, mission et localité d'intervention Nombre 500

822-2 Veiller à la promotion de l'effectivité de l'Etat de droit, de la Bonne Gouvernance et de la Démocratie par le biais de la société civile

822-2-1 Cellule locale d'observation de la vie publique opérationnelle Nombre 15

822-3 Créer une dynamique de partenariat public-privé

822-3-1 Accord de partenariat public-privé établi Nombre 20

822-4 Promouvoir la Participation citoyenne au service de l'identité nationale et du Développement

822-4-1 Degré de participation des citoyens à la vie de la nation % 90

822-5 Revaloriser et redynamiser le FIHAVANANA et la Participation citoyenne pour la solidarité nationale

822-5-1 Nombre de structure accompagnant le processus du FIHAVANANA Nombre 70

822-6 Etablir le système de base des données

822-6-1 Nombre des données disponibles Nombre 2

822-7 Coordonner et harmoniser les actions en matière de volontariat

822-7-1 Taux de pénétration des actions en synergie avec le développement du volontariat % 45

822-7-2 Mettre en réseau la coordination nationale pour la promotion du volontariat % 40

822-7-3 Nombre de régions pour la célébration de la journée Internationale des volontaires Nombre 4

822-7-4 Nombre de Stratégie/programme national du volontariat élaboré Nombre 1

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

370 COMMUNICATION

030 Administration et Coordination

030-1 Assurer l'utilisation rationnelle et rentable des Ressources allouées

030-1-1	Taux d'exécution budgétaire	%	98
030-1-2	Marchés et conventions approuvés	Nombre	540
030-1-3	Nombre de rapports effectués	Nombre	12
030-1-4	Nombre de système d'information et de communication mise en place et opérationnel	Nombre	5
030-1-5	Nombre de conventions de partenariat signées	Nombre	6

030-2 Veiller à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques du Gouvernement en matière de Communication, d'Information et des Relations avec les Institutions

030-2-1	Taux de réalisation	%	50
---------	---------------------	---	----

030-3 Gérer efficacement les ressources humaines du Ministère

030-3-1	Nombre de contrats régularisés	Nombre	550
030-3-2	Agents formés	Nombre	75
030-3-3	Nombre des agents recrutés	Nombre	30

030-4 Gérer efficacement les patrimoines du Ministère

030-4-1	Nombre de terrains , immeubles ,infrastructures recensés	Nombre	42
030-4-2	Nombre de patrimoines acquis et réparés	Nombre	9

212 Média

212-1 Concevoir des politiques et des stratégies de communication au service de développement

212-1-1	Nombre de formations organisées	Nombre	80
---------	---------------------------------	--------	----

212-2 Mettre les technologies de l'information et de la Communication à la portée de la population afin de les informer, éduquer et divertir

212-2-1	Nombre d'émissions Radio-télédiffusées dans chaque station RNM/TVM et stations privés partenaires	Nombre	2500
---------	---	--------	------

212-3 Elaborer et vulgariser des lois ,règlements, code d'éthique et déontologie dans le domaine de la Communication et de L'information

212-3-1	Nombre de projet de textes élaborés et des séances de sensibilisations	Nombre	20
212-3-2	Nombre de Station TV/Radio et organes de presses contrôlés et formés	Nombre	2600

212-4 Préparer la mise en place et le déploiement de la TNT à Madagascar

212-4-1	Nombre de sites étudiés	Nombre	200
212-4-2	Nombre de textes diffusés	Nombre	10
212-4-3	Nombre de cadres institutionnels mis en place	Nombre	22
212-4-4	Nombre de localités desservies par la TNT	Nombre	22

212-5 Mettre en place et promouvoir le système du volontariat communautaire à Madagascar

212-5-1	Nombre de structure du volontariat communautaire mise en place	Nombre	4
212-5-2	Nombre des volontaires communautaires mobilisés	Nombre	100
212-5-3	Taux de performance des membres dans le système du volontariat	%	60

213 Développement des infrastructures Radio et Télévision

213-1 Améliorer la qualité des infrastructures et services de la Communication

213-1-1	Nombre de locaux techniques construits et /ou réhabilités	Nombre	82
213-1-2	Nombre de matériels acquis	Nombre	316

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

370 COMMUNICATION

213 Développement des infrastructures Radio et Télévision

213-2 Répondre aux défis qui se présentent face aux mutations technologiques et à la transition de l'analogie vers le numérique

213-2-1 Nombre d'infrastructures techniques construites et /ou réhabilitées

Nombre

35

41 - MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE
CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
061	Administration et Coordination		
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage		
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage		
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée		
061-1-1-1-1	<i>Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies</i>		
061-1-1-1-2	<i>Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux</i>		
061-1-1-1-3	<i>Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage</i>		
061-1-1-1-4	<i>INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP</i>		
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP		
061-1-2-2	Performance améliorée		
061-1-2-2-1	<i>Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale</i>		
061-1-2-2-2	<i>Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines</i>		
061-1-2-2-3	<i>Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère</i>		
061-1-2-2-4	<i>Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère</i>		
061-1-2-2-5	<i>Contrôler et faire un audit interne</i>		
061-1-2-2-6	<i>Contribuer à la gestion durable de l'environnement</i>		
061-1-2-2-7	<i>Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère</i>		
061-1-2-2-8	<i>Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication</i>		
061-1-2-2-9	<i>Appuyer les services déconcentrés</i>		
061-1-2-2-A	<i>Assurer et gérer les passations de marché public</i>		
061-1-2-2-B	<i>Appuyer et suivre les organismes rattachés</i>		
061-1-2-2-C	<i>INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</i>		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE	
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE	
411	Agriculture	
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international	
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs	
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées	
411-1-1-1-1	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole	
411-1-1-1-2	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles	
411-1-1-1-3	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées	
411-1-1-1-4	Mettre à la disposition des producteurs des engrais	
411-1-1-1-5	Appuyer le développement des chaînes de valeur	
411-1-1-1-6	Appuyer et structurer la filière rizicole	
411-1-1-1-7	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles	
411-1-1-1-8	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire	
411-1-1-1-9	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières	
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)	
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)	
411-1-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)	
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD	
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES	
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS	
411-1-1-1-G	PROJET SATREPS	
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)	
411-1-1-1-I	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC	
411-1-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA	
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)	
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIEENNE	
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD	
411-1-1-1-O	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD	
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)	
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)	
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE	
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE	
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés	
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue	
411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles	
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE	
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles	
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production	
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales	
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE	
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES	
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY	
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST	
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)	
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA	
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)	
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR	
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)	
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA	
411-1-2-1-7H	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE	
411-1-2-1-7I	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE	
411-1-2-1-7J	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI	
411-1-2-1-7K	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-1-2-1-7L	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-2-1-7M	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-2-1-7N	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-2-1-7O	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-2-1-7Q	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-2-1-7R	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-2-1-7S	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-2-1-7U	PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES
411-1-2-1-7V	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés
411-1-2-2-1	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-2-2-2	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-2-2-3	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-2-2-4	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-2-2-5	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
412	Elevage		
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché		
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale		
412-1-1-1	Filières d'élevage promues		
412-1-1-1-1	<i>Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...)</i>		
412-1-1-1-2	<i>Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)</i>		
412-1-1-1-3	<i>Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux</i>		
412-1-1-1-4	<i>Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux</i>		
412-1-1-1-5	<i>Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage</i>		
412-1-1-1-6	<i>Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires</i>		
412-1-1-1-7	<i>Appuyer les organisations des éleveurs familiaux</i>		
412-1-1-1-8	<i>PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE</i>		
412-1-1-1-9	<i>SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX</i>		
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation		
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées		
412-1-2-1-1	<i>Mettre aux normes des services veterinaires</i>		
412-1-2-1-2	<i>Lutter contre la maladie des abeilles</i>		
412-1-2-1-3	<i>Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)</i>		
412-1-2-1-4	<i>Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel</i>		
412-1-2-1-5	<i>Assurer la couverture sanitaire animale</i>		
412-1-2-1-6	<i>Lutter contre la rage canine</i>		
412-1-2-1-7	<i>Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires</i>		
412-1-2-1-8	<i>Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal</i>		
412-1-2-1-9	<i>REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE</i>		
412-1-2-1-A	<i>MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES</i>		

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
061	Administration et Coordination						
061-1	<u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>						
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage						
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée						
	061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	-	55	60	65
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP						
061-1-2-2	Performance améliorée						
	061-1-2-2-R1	Nombre d'agents recrutés	NOMBRE	-	294	257	244

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international					
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs					
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées					
411-1-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	-	55000	60000	60000
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés					
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue					
411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	-	37000	20000	20000
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés					
411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	-	17635	34918	48856

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
41	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
412	Elevage					
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché					
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale					
412-1-1-1	Filières d'élevage promues					
412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	-	90	90	95
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation					
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées					
412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	-	4	4	5

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

41 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

061 Administration et Coordination

061-1 Améliorer les services rendus aux publics

061-1-1	Futur techniciens agricoles formés	Nombre	200
061-1-2	Directions Régionales appuyées	Nombre	22
061-1-3	Textes juridiques élaborés et dossiers contentieux traités	Nombre	110

061-2 Contribuer à la gestion durable de l'environnement (DECRET MECIE)

061-2-1	Dossier EIE/PREE évalués	Nombre	20
061-2-2	Séances de sensibilisation et information réalisée	Nombre	430

061-3 Améliorer le système d'information sur le secteur agriculture et élevage

061-3-1	Evenements et activités médiatisés/ Emissions Radio/TV	Nombre	10
061-3-2	Notes mensuelles et rapport d'évaluation annuel sur les statistiques agricoles établis	Nombre	12

061-4 Améliorer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles du Ministère

061-4-1	Dossiers du personnel traités	Pourcentage	80
061-4-2	Personnel du Ministère formé	Nombre	273
061-4-3	Recensement du patrimoine mis à jour et comptes matières approuvés	Pourcentage	85

061-5 Améliorer la programmation, la gestion et le suivi du budget et des activités du Ministère

061-5-1	Budget programme élaboré	Nombre	1
061-5-2	Taux d'exécution du budget	Pourcentage	75
061-5-3	Plan de travail annuel et rapports d'activités élaborés	Nombre	5
061-5-4	Marchés approuvés	Nombre	45
061-5-5	Nouveaux projets et partenariats identifiés	Nombre	3
061-5-6	Documents de politique et stratégies élaborés ou révisés	Nombre	2
061-5-7	Notes d'aide à la décision élaborées	Nombre	5
061-5-8	Entités audités	Nombre	36

411 Agriculture

411-1 Améliorer les services rendus aux producteurs

411-1-1	Groupement de paysans encadrés	Nombre	4217
411-1-2	Centre de Services Agricoles (CSA) appuyés	Nombre	107
411-1-3	Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) mis en place et opérationnel	Nombre	10

411-2 Développer les filières porteuses et améliorer l'accès aux marchés

411-2-1	Chaînes de valeur des filières végétales développées	Nombre	10
411-2-2	Organisation Paysanne (OP) et acteurs concernés appuyés à l'accès au marché	Nombre	441

411-3 Contribuer à l'amélioration de la productivité agricole

411-3-1	OP appuyés sur les nouvelles techniques agricoles	Nombre	433
411-3-2	Producteurs appliquant les nouvelles techniques rizicoles diffusées	Nombre	254900
411-3-3	Variétés de semences améliorées produites	Nombre	5
411-3-4	Producteurs appuyés dans l'utilisation des semences	Nombre	70500
411-3-5	Producteurs appuyés dans l'utilisation des engrais	Nombre	17800
411-3-6	Producteurs appuyés dans l'utilisation des matériels agricoles	Nombre	13715
411-3-7	Superficie hydroagricole aménagée/réhabilitée	Ha	35000
411-3-8	Bassins versants protégés (sous bassins versants)	Nombre	376

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

41 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-4 Diminuer les maladies et les risques au niveau des exploitations des producteurs et de la santé des consommateurs

411-4-1	Superficies infestées traitées	Pourcentage	80
411-4-2	Certificats phytosanitaires délivrés	Nombre	3605

411-5 Promouvoir le partenariat entre les centres de recherche et les producteurs privés

411-5-1	Groupements de paysans formés	Nombre	183
411-5-2	Parcelles de demonstration implantés et/ou techniques de transformation diffusées	Nombre	108

412 Elevage

412-1 Diminuer les maladies et les risques au niveau des exploitations des producteurs et de la santé des consommateurs

412-1-1	Bovins vaccinés	Nombre	2053000
412-1-2	Veaux soignés	Nombre	325300

412-2 Contribuer à l'amélioration de la production animale, à l'accessibilité et la compétitivité des produits sur le marché

412-2-1	Exploitations améliorées	Nombre	30
412-2-2	Parcelles améliorées	Nombre	153
412-2-3	Points d'abreuvement mis en place	Nombre	13
412-2-4	Abattoirs, tueries et marchés à bestiaux réhabilités et construits	Nombre	26
412-2-5	Miel disponible (consommation locale et export)	Kg	210000
412-2-6	Centres de production des géniteurs spécialisés mis en place	Nombre	22

412-3 Renforcer la capacité des acteurs

412-3-1	Techniciens formés en matière de Bien-être animal	Nombre	50
412-3-2	Animation et encadrement sur le FIB, réalisés	Nombre	25

43 - MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
ET DE LA PECHE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE
033-1-1-1-1	<i>DOTER LES AGENTS DU MRHP DE MOYENS MATERIELS, INFRASTRUCTURES ET FORMATIONS</i>
033-1-1-1-2	<i>GERER LES MOYENS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU MRHP</i>
033-1-1-1-3	<i>EFFECTUER LA PROCEDURE DE LA PASSATION DE MARCHE</i>
033-1-1-1-4	<i>ELABORER LE BUDGET-PROGRAMME, OPERATIONNALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLAN DE REGULATION EN FONCTION DE LA REGULATION BUDGETAIRE</i>
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE
033-1-1-2-1	<i>TRAITER LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADRES ET ECD)</i>
033-1-1-2-2	<i>CONSULTER ET SOIGNER LES AGENTS DU MRHP ET LEURS FAMILLES</i>
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable
033-1-2-1	GOVERNANCE RENFORCEE
033-1-2-1-1	<i>CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE GENERALE DU MINISTERE</i>
033-1-2-1-2	<i>ORIENTER, ANIMER ET CONTROLER TOUTES LES ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS</i>
033-1-2-1-3	<i>GARANTIR LES BASES DE DONNEES STATISTIQUES</i>
033-1-2-1-4	<i>RENFORCER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE REGIONALE (DRRHP/CirRRHP)</i>
033-1-2-1-5	<i>METTRE EN PLACE UN MECANISME DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS</i>
033-1-2-1-6	<i>PUBLIER LES INFORMATIONS AFFERENTES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</i>
033-1-2-1-7	<i>DEVELOPPER ET COORDONNER LES ACCORDS DE PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX, INTERNATIONAUX ET AVEC LES ONG OEUVRANT DANS LE SECTEUR</i>
033-1-2-1-8	<i>ELABORER DES REFERENTIELS DE FORMATION</i>
033-1-2-1-9	<i>DEVELOPPER LES RECHERCHES APPLIQUEES AUX BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DE PECHE NON DESTRUCTIVE) ET DU MARCHE (Y COMPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)</i>
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES
033-1-2-2-03	<i>ELABORER, METTRE A JOUR ET PUBLIER LES DECRETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA LOI 053/15 DU 02/12/15</i>
033-1-2-2-04	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES TEXTES EN VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y AFFERENTES</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
408-1-1-2-1	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-2-2	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION (MARCHÉ LOCAL ET EXPORTATION)
408-1-1-2-3	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES
408-1-1-3-1	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-2	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES
408-1-1-3-3	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION...)
408-1-1-3-4	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-5	FORMALISER LES PECHEURS
408-1-1-3-6	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE
408-1-1-3-7	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI, BERGES,...)
408-1-1-3-8	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)
408-1-1-3-9	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,...)
408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,...)
408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE, ETANG-BARRAGE, ENCLOS, ETANG,...)
408-1-1-3-C	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE D'AQUACULTURE
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS
408-1-1-4-1	RENFORCER LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PECHE, DE L'AQUACULTURE ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-1-4-2	CERTIFIER LA QUALITE DES PRODUITS HALIEUTIQUES DESTINES A L'EXPORTATION
408-1-1-4-3	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'UDPA
408-1-1-4-4	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'AMPA
408-1-1-4-5	EVALUER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-1-4-6	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
408-1-1-4-7	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE
408-1-1-4-8	GARANTIR LES RESSOURCES LANGOUSTIERES
408-1-1-4-9	COORDONNER LA PECHE THONIERE
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE
408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-2-1-02	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)
408-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE
408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION, PRÊT...)
408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHEURS
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES
408-1-4-1-1	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES
408-1-4-1-2	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE
408-1-4-1-3	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)
408-1-4-1-4	ELABORER LES PLANS D'AMENAGEMENT ET LES PLANS DE GESTION DES PECHERIES

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE						
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère						
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE						
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	-	100	100	100
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE						
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	-	700	750	800
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable						
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	-	1	1	1
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES						
	033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	-	0	0	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
43	MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE					
430	PECHE					
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques					
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE					
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR					
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES					
408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	-	22	22	22
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES					
408-1-1-3-R1	Taux de production augmenté	%	-	0.04	0.05	0.06
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS					
R1	-	-	-	-	-	-
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION					
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE					
408-1-2-1-R1	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	-	0	1	1
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES					
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE					
408-1-3-1-R1	Manuel sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation face au changement climatique élaboré	NOMBRE	-	2	2	0
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES					
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES					
408-1-4-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	-	2	2	2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

43 MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE

430 PECHE

033 Administration et Coordination

033-1 Programmer, budgétiser, gérer et suivre les ressources financières

033-1-1	Budget Programme élaboré	Nombre	1
033-1-2	Taux d'exécution du budget	%	100
033-1-3	Marchés approuvés	Nombre	40

033-2 Construire et réhabiliter des infrastructures du Ministère

033-2-1	Bâtiments construits et réhabilités	Nombre	4
---------	-------------------------------------	--------	---

033-3 Former et sensibiliser sur les textes réglementaires

033-3-1	Acteurs économiques formés et sensibilisés	Nombre	100
---------	--	--------	-----

033-4 Respecter et faire respecter les réglementations en matière de pêche et d'aquaculture à Madagascar

033-4-1	Centre de surveillance de Pêche en fonctionnement optimal, efficient et pérenne	Nombre	1
---------	---	--------	---

033-5 Procéder à l'étude des impacts environnementaux

033-5-1	Nombre des rapports	Nombre	20
---------	---------------------	--------	----

408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques

408-1 Mettre à la disposition des (rizi)pisciculteurs des alevins de tilapia

408-1-1	Alevins disponibles	Nombre	1800000
---------	---------------------	--------	---------

408-2 Renforcer les capacités des techniciens et pisciculteurs

408-2-1	Techniciens et pisciculteurs formés	Nombre	130
---------	-------------------------------------	--------	-----

408-4 Professionaliser les pêcheurs et les aquaculteurs traditionnels et familiaux

408-4-1	Production des ressources halieutiques	Tonnes	160000
408-4-2	Cages installées	Nombre	200
408-4-3	Régions touchées par la sensibilisation, vulgarisation et formation	Nombre	22

408-5 Optimiser l'exploitation des ressources halieutiques

408-5-1	Licences de pêche et permis de collecte des produits halieutiques délivrés	Nombre	1800
---------	--	--------	------

408-6 Gérer les ressources halieutiques

408-6-1	Régions touchées par les enquêtes statistiques	Nombre	12
---------	--	--------	----

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-1-1-1 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

017-1-1-1-01 P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY

017-1-1-2 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

017-1-2 OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY

017-1-2-5 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY

017-1-2-5-01 ACQUÉRIR LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX

017-1-2-5-02 CONSTRUIRE BATIMENTS R+DANS DISTRICTS DANS LES RÉGIONS BOENY, SAVA, HAUTE MATSIATRA, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, ATSIMO ATSIANANA

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 **OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES**

701-1-1 **OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES**

701-1-1-1 **LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE**

701-1-1-1-01 *OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA*

701-1-1-1-02 *GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS*

701-1-1-1-03 *DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR*

701-1-1-1-04 *ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL*

701-1-1-1-05 *MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX*

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS
440	ENVIRONNEMENT
703	Developpement du Reflexe Environnemental
703-1	OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT
703-1-1-1-01	<i>MISE À JOURS DES OUTILS D'INDENTIFICATION DES RISQUES ET DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION</i>
703-1-1-1-02	<i>OPÉRATIONNALISATION DES CR</i>
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION
703-1-2-1-01	<i>RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES TOUTES LES COMMUNES À M/CAR EN MATIÈRE DE PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</i>
703-1-2-1-02	<i>RENFORCEMENT DES TRAVAUX DE CONTRÔLES DE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CCE (PGEF)</i>
703-1-2-1-03	<i>RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES TEXTES RÉGISSANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT</i>
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR
703-1-3-1-01	<i>LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST MIS EN ŒUVRE</i>
703-1-3-1-02	<i>PROJET DE PROMOTION DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À MADAGASCAR</i>
703-1-3-1-03	<i>MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNICEDD)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	<u>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY</u>
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GERES D'UNE MANIERE DURABLE
	<i>704-1-1-2-01 DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES</i>
	<i>704-1-1-2-02 ELABORATION D'UN ATLAS ÉCOLOGIQUE DES ZONES CRITIQUES</i>
	<i>704-1-1-2-03 CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES CORTÈGES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES DES ESPÈCES PHARES</i>
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES
	<i>704-1-2-1-01 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-02 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
	<i>704-1-2-1-04 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS					
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS					
017-1-1-1	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés					
017-1-1-1-R1	THEMES DISPOSES	NOMBRE	-	25	30	31
017-1-1-1-R2	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	-	-	15	20
017-1-1-2	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit					
017-1-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	-	2	2	2
017-1-2	OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY					
017-1-2-5	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY					
017-1-2-5-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITES ET / OU CONSTRUITS	NOMBRE	-	2	2	2

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS					
440	ENVIRONNEMENT					
701	Gestion durable des ressources naturelles					
701-1	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES					
701-1-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES					
701-1-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE					
701-1-1-1-R1	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	-	25000	35000	40000
701-1-1-1-R2	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	-	500	550	550
701-1-1-1-R3	PEPINIERES INSTALLEES	NOMBRE	-	100	150	200
701-1-1-1-R4	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	-	45	64	78

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS						
440	ENVIRONNEMENT						
703	Developpement du Reflexe Environnemental						
703-1	<u>OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL</u>						
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT						
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT						
	703-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	-	38	40	42
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT						
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION						
	703-1-2-1-R1	ACTIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALE PROMUE	NOMBRE	-	15	17	20
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS						
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR						
	703-1-3-1-R1	PRINCIPAUX AGENTS POLLUANTS DE L'EAU DE L'AIR DU SOL SUIVI	NOMBRE	-	-	4	4

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-1	<u>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY</u>					
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES					
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GERES D'UNE MANIERE DURABLE					
704-1-1-2-R1	BASSINS VERSANT CRITIQUES AMENAGES	NOMBRE	-	100	100	100
704-1-1-2-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	-	2	2	2
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES					
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES					
704-1-2-1-R1	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	-	2	2	2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 Améliorer les systèmes d'information forestiers et environnementaux

017-1-1	Thèmes de formation dispensés	Nombre	25
017-1-2	Activité d'IEC environnementale promue	Nombre	15

017-2 Améliorer les cadres de travail des agents du Ministère

017-2-1	Batiments réhabilités et/ou construits	Nombre	2
---------	--	--------	---

017-3 Développer, mettre en cohérence et faire appliquer les instruments politiques, juridiques, institutionnel ainsi que des cadres normatifs et coopératifs

017-3-1	Instruments de politiques élaborés	Nombre	17
---------	------------------------------------	--------	----

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 Assurer l'efficacité de la gestion et la pérennisation des Aires Protégées pour le développement durable

701-1-1	Suivi écologique effectué dans les Aires Protégées	Nombre	45
---------	--	--------	----

701-2 Développer les potentialités des ressources forestières tout en valorisant ses produits

701-2-1	Superficies reboisées et restaurées	Ha	22000
---------	-------------------------------------	----	-------

701-3 Améliorer les systèmes de contrôle forestiers

701-3-1	Contrôle effectué	Nombre	500
---------	-------------------	--------	-----

703 Développement du Reflexe Environnemental

703-1 Intégrer la dimension environnementale dans tous les programmes, les politiques et les plans sectoriels à tous les niveaux

703-1-1	Plainte environnementale traitée	Nombre	38
703-1-2	Projet contribuant dans la lutte contre les impacts du changement climatique ayant obtenu un financement	Nombre	3

47 - SECRETARIAT D'ETAT
AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
ET DE LA PECHE CHARGE DE LA MER

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

47	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE CHARGE DE LA MER		
470	MER		
059	Administration et Coordination		
059-1	Gérer les ressources du SEMer		
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer		
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coordonnées		
	059-1-1-1-1	<i>Assurer la gestion des affaires financières du SEMer</i>	
	059-1-1-1-2	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>	
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré		
	059-1-1-2-01	<i>Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles</i>	
	059-1-1-2-02	<i>Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer</i>	
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer		
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées		
	059-1-2-1-01	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>	
	059-1-2-1-02	<i>Renforcer les capacités des agents de SEMer</i>	
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet		
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées		
	059-1-3-1-01	<i>Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer</i>	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

47	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE CHARGE DE LA MER		
470	MER		
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources		
410-1	Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources		
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources		
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée		
	410-1-1-1-01	<i>Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité.</i>	
	410-1-1-1-02	<i>Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie bleue</i>	
	410-1-1-1-03	<i>Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines</i>	
	410-1-1-1-04	<i>Préserver la qualité de la mer</i>	
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources		
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement		
	410-1-2-1-01	<i>Manager les activités dans l'espace maritime</i>	
	410-1-2-1-02	<i>Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données</i>	
410-1-3	Manager les activités du SEMer		
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés		
	410-1-3-1-01	<i>Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation</i>	

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
47	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE CHARGE DE LA MER				
470	MER				
059	Administration et Coordination				
059-1	Gérer les ressources du SEMer				
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer				
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées				
059-1-1-1-R1	Taux de réalisation annuelle	Pourcentage	-	100%	100%
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré				
059-1-1-2-R1	Acquisition et entretien des matériels	POURCENTAGE	-	100%	100%
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer				
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées				
059-1-2-1-R1	Taux de réalisation annuelle.	Pourcentage	-	100%	100%
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet				
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées				
059-1-3-1-R1	Missions effectuées et dossiers traités	Pourcentage	-	100%	100%

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
47	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE CHARGE DE LA MER				
470	MER				
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources				
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>				
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources				
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée				
410-1-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	-	100	100
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources				
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement				
410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	-	100	100
410-1-3	Manager les activités du SEMer				
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés				
410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi-évaluation opérationnelles	%	-	100	100

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

47	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE		
470	TIC		
059	Administration et Coordination		
059-1	Programmer, budgétiser, gérer et suivre les ressources financières		
059-1-1	Budget Programme élaboré	Nombre	1
059-1-2	Taux d'exécution du budget	%	60
059-1-3	Taux de réalisation des activités	%	100
059-1-4	Comptes matières approuvés	Nombre	1
059-1-5	Audits internes effectués	Nombre	1
059-2	Gérer efficacement les ressources humaines et le patrimoine du SEMer		
059-2-1	Personnel nommé et recruté	Nombre	135
059-2-2	Situation administrative régularisée	%	100
059-2-3	Personnel formé	%	50
059-2-4	Connexion internet haut débit accessible au SEMer	%	100
059-2-5	Plan de développement élaboré	Nombre	1
059-2-6	Informations du SEMer diffusées et disponibles	Nombre	12
059-2-7	Marchés passés et lancés auprès de l'Autorité de la Régulation des Marchés Publics (ARMP)	%	100
059-2-8	Matériel nécessaire au fonctionnement du SEMer acquis	%	100
059-2-9	Dossiers contentieux traités	%	100
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources		
410-1	Préserver la mer		
410-1-1	Extension des surfaces des Aires Marines Protégées bien gérées à Madagascar	%	5
410-1-2	Listes des espèces marines protégées et des écosystèmes sensibles, établies et leurs statuts mis à jour	%	100
410-1-3	Evènement de Pollution marine contrôlé	%	100
410-1-4	Avènement de l'Intoxication collective par Consommation d'Animaux Marins (ICAM) réduit	%	50
410-1-5	Régions côtières touchées par les activités visant à augmenter la capacité de résilience et d'adaptation des communautés locales face au changement climatique initiées	Nombre	4
410-2	Gérer les ressources marines et les activités maritimes		
410-2-1	Système d'Informations scientifiques mis en place et opérationnel	Nombre	1
410-2-2	Une Base de Données scientifiques fiables mise en place et opérationnelle	Nombre	1
410-2-3	Document de planification spatiale marine élaboré	Nombre	1
410-2-4	Autorité scientifique marine nationale mise en place et opérationnelle	Nombre	1
410-3	Valoriser la mer en économie bleue		
410-3-1	Environnement propice au développement de l'économie bleue présent	Nombre	1
410-3-2	Des partenariats techniques et financiers relatifs à l'économie bleue développés à Madagascar	Nombre	2
410-3-3	PME d'innovation en économie bleue créée à Madagascar.	Nombre	1
410-4	Instaurer la gouvernance de l'espace maritime		
410-4-1	Textes juridiques relatifs à la gouvernance de la mer élaborés	Nombre	1
410-4-2	Document stratégique sur la politique maritime nationale élaboré	Nombre	1
410-5	Coordonner l'Action de l'Etat en mer		
410-5-1	Autorités maritimes régionales mises en place	Nombre	13
410-5-2	Interventions et missions effectuées	%	100
410-5-3	Actions interministérielles réalisées	%	100
410-5-4	Formations réalisées	Nombre	1

52 - MINISTERE DE L' EAU, DE L'ENERGIE
ET DES HYDROCARBURES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
203-1-1-1-02	PAGOSE
203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-1-1-08	PIC II
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,)
203-1-2-1-03	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-2-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
032	Administration Et Coordination
032-1	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE
032-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE
032-1-1-1	RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES
032-1-1-1-01	APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET
032-1-1-1-02	ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS
032-1-1-1-03	ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS
032-1-1-1-04	PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À MADAGASCAR
032-1-1-1-05	GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL
032-1-1-1-06	PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-1-1-07	OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE
032-1-1-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES HUMAINES
032-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE
032-1-2-1	Performance des personnels augmentée
032-1-2-1-01	CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-2-1-02	RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE
032-1-2-1-03	ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-04	ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-05	ENTREtenir RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-06	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT....)
032-1-2-1-07	COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-08	GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE
032-1-2-1-09	MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES
205-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-1-1-02	SECTEUR EAU ÉM FED
205-1-1-1-03	EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA)
205-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, HYGIENE
205-1-1-1-05	PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES
205-1-1-1-06	RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUIITS
205-1-2-1-01	ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE
205-1-2-1-02	PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEAR)
205-1-2-1-03	PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO
205-1-2-1-04	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-05	DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)
205-1-2-1-06	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-07	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD
205-1-2-1-08	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-1-09	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES
205-1-2-1-10	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS
205-1-3-1-01	PROMOTION DE L'HYGIENE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
204-1-1-1-01	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1-02	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
204-1-1-1-03	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
204-1-1-1-04	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
204-1-1-1-05	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
204-1-2-1-01	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
204-1-2-1-02	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-2-1-03	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES
204-1-2-1-04	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
204-1-3-1-01	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-3-1-02	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
204-1-3-1-03	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCABURANTS
204-1-3-1-04	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-3-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-3-2-02	OCTROI ET RENOUELEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
204-1-4-1-01	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)
204-1-4-1-02	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-4-1-03	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCABURANTS
204-1-4-1-04	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO
204-1-4-1-05	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCABURANTS
204-1-4-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales					
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE					
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE					
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT					
203-1-1-1-R1	Economie de bois	M3	-	1500	2000	2500
203-1-1-1-R2	Taux d'accès en électricité	%	-	17	18	19
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-1-1-2-R1	Taux d'accès en électricité	%	-	17	18	19
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES					
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES					
203-1-2-1-R1	Biogaz	%	-	1	2	3
203-1-2-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	-	1	2	3
203-1-2-1-R3	Déchets agricoles transformés	%	-	1.5	3	4.5
203-1-2-1-R4	Ethanol	%	-	2	4	6
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE					
203-1-2-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	-	6	7	8

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
520 EAU ET ASSAINISSEMENT					
032 Administration Et Coordination					
032-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE					
032-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE					
032-1-1-1 RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES					
032-1-1-1-R1 Taux d'execution budgetaire	%	-	10	100	100
032-1-1-1-R2 Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	-	10	20	30
032-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE					
032-1-2-1 Performance des personnels augmentée					
032-1-2-1-R1 Délai de traitement de dossiers	JOUR	-	2	1	1

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement						
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE						
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT						
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES						
	205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	-	40	30	30
	205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	-	1	1	1
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITES						
	205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	-	444	434	434
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH						
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS						
	205-1-3-1-R1	Village SDAL	NOMBRE	-	1113	1280	1308

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
540	HYDROCARBURES						
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants						
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS						
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
	204-1-1-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	-	35	40	45
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS						
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS						
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	-	15	10	8
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX						
	204-1-3-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	-	80	75	70
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE						
	204-1-3-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	-	8	12	10
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT						
	204-1-4-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	-	7000	10000	15000

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1 Renforcer la bonne gouvernance et sécuriser les investissements privés

203-1-1 Taux des investissements privés dans le financement du secteur énergie % 40

203-2 Augmenter l'accès à l'électricité en milieu urbain

203-2-1 Taux d'accès des ménages à l'électricité (Milieu Urbain) % 19

203-3 Augmenter l'accès à l'électricité en milieu rural

203-3-1 Taux d'accès des ménages à l'électricité (Milieu Rural) % 15.6

203-4 Satisfaire durablement les besoins en bois energie

203-4-1 Part surface des forêts de plantation à des fins énergétiques. % 25

203-5 Promouvoir l'exploitation rationnel des sources d'énergie locales

203-5-1 Nombre de ressources d'énergie renouvelables développées et de ressources d'énergie non renouvelables promues Nombre 8

203-6 Renforcer l'appui au développement du secteur energie

203-6-1 Taux de satisfaction des acteurs du secteur % 80

203-7 Promouvoir l'économie d'énergie/ efficacité energetique

203-7-1 Evolution de l'Intensité énergétique % -2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-1 Etablir un processus budgétaire de l'Etat efficace et efficient

032-1-1	Taux d'exécution Budgétaire	%	100
---------	-----------------------------	---	-----

205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

205-1 Mettre en oeuvre les grands principes de GRE et contribuer à la pérennisation des investissements et la durabilité des AEPA

205-1-1	Nombre de bassins inventoriés	Nombre	3
---------	-------------------------------	--------	---

205-1-2	Nombre de comité de bassins mis en place	Nombre	3
---------	--	--------	---

205-1-3	Nombre de périmètre de protection relatifs aux projets	Nombre	5
---------	--	--------	---

205-2 Assurer de manière durable l'accès de la population à l'eau potable

205-2-1	Taux de desserte en eau potable national	%	52
---------	--	---	----

205-2-2	Taux de desserte en eau potable en mileu urbain	%	68
---------	---	---	----

205-2-3	Taux de desserte en eau potable en milieu rural	%	50
---------	---	---	----

205-3 Assurer de manière durable l'accès de la population aux infrastructures d'assainissement

205-3-1	Taux d'accès aux infrastructures d'assainissement national	%	52
---------	--	---	----

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

540 HYDROCARBURES

204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

204-1 ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS

204-1-1 Taux de variation du prix du carburant

%

3

53 - MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE
CHARGE DES MINES ET DU PETROLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES
019-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERES, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
019-1-1-1-02	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
019-1-1-1-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-1-2-01	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
019-1-1-2-02	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
019-1-1-2-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1-2-04	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-1-2-05	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERES ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
019-1-1-2-06	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
019-1-2-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-2-1-02	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
019-1-2-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
019-1-2-2-01	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
019-1-2-2-02	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
019-1-2-2-03	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
019-1-2-2-04	REVISION DU CODE PÉTROLIER
019-1-2-2-05	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP
019-1-3-1-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
019-1-3-1-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE
019-1-3-2-01	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
019-1-3-2-02	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
019-1-3-2-03	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-3-2-04	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-3-2-05	DÉCORATION DE PERSONNEL
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
019-1-4-1-01	MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
019-1-4-2-01	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
019-1-4-2-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
019-1-4-2-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
019-1-4-2-04	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSGD
019-1-4-2-05	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
019-1-4-2-06	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP
019-1-5-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
019-1-5-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP
019-1-5-2-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS
019-1-5-2-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-5-2-03 *RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6 **ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES**

019-1-6-1 **GESTION DES DÉPENSES**

019-1-6-1-01 *AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS*

019-1-6-1-02 *NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES*

019-1-6-1-03 *MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE*

019-1-6-1-04 *PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ*

019-1-6-1-05 *ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS*

019-1-6-1-06 *ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS*

019-1-6-1-07 *PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES*

019-1-6-2 **INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE**

019-1-6-2-01 *PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP*

019-1-6-2-02 *RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE*

019-1-6-2-03 *COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP*

019-1-6-2-04 *MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS*

019-1-6-2-05 *OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP*

019-1-6-3 **SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP**

019-1-6-3-01 *COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES*

019-1-6-3-02 *RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION*

019-1-6-3-03 *CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION*

019-1-6-3-04 *METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS*

019-1-6-4 **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP**

019-1-6-4-01 *ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE*

019-1-6-4-02 *ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE*

019-1-6-4-03 *INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP*

019-1-6-4-04 *ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS*

019-1-6-4-05 *CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES*

019-1-6-4-06 *ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS*

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE		
530	MINES		
217	Développement du secteur pétrolier		
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS		
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES		
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES		
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS		
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD		
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS		
217-1-1-2-01	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES		
217-1-1-2-02	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR		
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU PETROLE (DGP)		
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR		
217-1-1-2-05	ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT PETROLIER (DPDP)		
217-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)		
217-1-1-2-07	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS		
217-1-1-2-08	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES		
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER		
217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE		
217-1-2-1-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES		
217-1-2-1-02	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS		
217-1-2-1-03	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER		
217-1-2-2	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER		
217-1-2-2-01	ATELIER AVEC LES CTD		
217-1-2-2-02	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES		
217-1-2-2-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE		
217-1-2-2-04	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
609-1-1-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-1-1-02	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-1-1-03	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-1-1-05	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITES MINES
609-1-1-1-06	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-2-01	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-1-2-02	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-1-2-03	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)
609-1-1-2-04	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-1-2-05	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-1-2-06	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES
609-1-2-1-01	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-2-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-2-1-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
609-1-2-2-01	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-2-2-02	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-2-2-03	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-2-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-2-2-05	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIÈRE (DEPGM)
609-1-2-2-06	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)
609-1-2-2-07	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
609-1-2-2-08	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE					
530	MINES					
019	Administration et Coordination					
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF					
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS					
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES					
019-1-1-1-R1	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	Taux (%)	-	1,2	1,5	1,8
019-1-1-1-R2	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	%	-	1,2	1,5	1,8
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES					
019-1-1-2-R1	Nombre de nouvelles directions créées	Nombre	-	4	4	4
019-1-1-2-R2	Nombre de nouvelles directions créées	NOMBRE	-	4	4	4
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION					
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS					
019-1-2-1-R1	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	Nombre	-	20	30	40
019-1-2-1-R2	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	NOMBRE	-	20	30	40
019-1-2-2	TEXTES RÈGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
019-1-2-2-R1	Nombre de texte réglementaire mise à la disposition du public	TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE SERVICE,)	-	20	30	40
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP					
019-1-3-1-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	-	15	20	25
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE					
019-1-3-2-R1	Nombre de dossiers administratifs du personnel mis à jour	Nombre	-	400	400	400
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF					
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP					
019-1-4-1-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	-	30	40	40
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
019-1-4-2-R1	Taux de fiabilité de la base de donnée	Taux (%)	-	40	50	60
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1-R1	Taux de réalisation de la mise en conformité des statuts des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP	Taux (%)	-	30	50	75
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-2-R1	Nombre des Sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles	NOMBRE	-	3	3	4

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
019-1-6	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES					
019-1-6-1-R1	Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement	Taux (%)	-	90	90	90
019-1-6-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE					
019-1-6-2-R1	Nombre d'articles et des couvertures médiatiques	NOMBRE	-	200	225	250
019-1-6-3	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP					
019-1-6-3-R1	Taux de suivi des activités et réalisations du MPMP	Taux (%)	-	80	80	80
019-1-6-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP					
019-1-6-4-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	-	30	40	40

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS					
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES					
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES					
217-1-1-1-R1	Nombre de type de recette recensé et applicable en relation avec les activités pétrolières	<i>NOMBRE</i>	-	10	10	15
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS					
217-1-1-2-R1	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	<i>Nombre cumulé</i>	-	30	40	50
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER					
217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE					
217-1-2-1-R1	Nombre de textes existants concernant le secteur pétrolier mis à jour	<i>TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE SERVICE,)</i>	-	30	30	30
217-1-2-2	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER					
217-1-2-2-R1	Nombre de projet de textes relatifs au secteur pétrolier rédigés	<i>Nombre</i>	-	30	30	30

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
53	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER					
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER					
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL					
609-1-1-1-R1	Nombre de petites entreprises minières en règle vis-à-vis de l'administration	NOMBRE	-	1200	1400	1600
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES					
609-1-1-2-R1	Taux de croissance des investisseurs	Taux (%)	-	8	10	15
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES					
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES					
609-1-2-1-R1	Taux de croissance des demandes de permis minières	Taux (%)	-	15	20	25
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER					
609-1-2-2-R1	Taux de reversement et répartition des recettes fiscales au niveau du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole	Taux (%)	-	85	85	90

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

53 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MINES ET DU PETROLE

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1 Renforcer les prestations de service public

019-1-1 Taux d'exécution Budgétaire % 90

019-2 Assurer la qualité de service de santé pour les agents du ministère auprès de la Présidence chargé des ressources stratégiques

019-2-1 Taux du personnel du ministère ayant accès au service de dentisterie Nombre 90

019-3 Mettre en oeuvre le Datacenter national, dématérialiser et E-gouverner le secteur minier et pétrolier

019-3-1 Nombre de direction interrégionale et régionale connectée avec la direction centrale Nombre 9

019-4 Faire fonctionner convenablement et d'une manière confortable les activités du ministère

019-4-1 Nombre de direction équipée de nouveau matériel Nombre 10

019-5 Construire de nouveaux bâtiments pour la police des mines au niveau central et régionaux

019-5-1 Nombre de batiments construits Nombre 2

019-6 Assurer un service de proximité, une intervention rapide et ponctuelle de la Police des Mines

019-6-1 Nombre de matériels roulants (voitures et moto) acquis Nombre 3

609 Développement du secteur Minier

609-1 Augmenter les recettes minières

609-1-1 Recettes d'exportation minière Md Ar 1080

609-1-3 Frais d'Administartion minière Millions DTS 10

609-2 Renforcer la promotion des investissements miniers

609-2-1 Nombre des investisseurs Nombre 12

609-3 Remettre en etat la bibliotheque géologique

609-3-1 Nombre de nouveaux documents dans la bibliothèque Nombre 100

609-4 Régulariser les opérateurs vis-à-vis de l'environnement

609-4-1 Nombre de permis et autorisations environnementales délivrés Nombre 40

609-5 Intégrer dans le secteur formel les Petites mines et les mines artisanales

609-5-1 Nombre des associations ou groupements de mineurs créés Nombre 36

609-6 Rassembler et déposer les produits saisis dans un seul entrepôt

609-6-1 Pourcentage des travaux réalisé % 30

609-7 Cadre la gestion de l'Industrie Extractive

609-7-1 Taux d'avancement des études et des analyses sur l'amélioration de la gestion des impacts environnementaux et sociaux liées aux secteur minier et pétrolier % 50

609-7-2 Taux de réalisation de la mise à jour du système cadastrale informatisé % 50

609-7-3 Nombre de textes règlementaires mise à jour Nombre 12

61 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année
020-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU MINISTERE CONFORMEMENT A UN CADRE LOGIQUE NORMALISE DES PROJETS.
020-1-1-1-02	ASSURER L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA GESTION DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-1-03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION _NOUVEAU_
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets
020-1-1-2-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
020-1-1-2-02	PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS _NOUVEAU_
020-1-1-2-03	ASSURER LA COUVERTURE DE FINANCEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES
020-1-1-2-04	VEILLER A UNE ARTICULATION SATISFAISANTE ENTRE LA PROGRAMMATION, L'ORDONNANCEMENT PHYSIQUE ET LA DISPONIBILITE DU FINANCEMENT
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP
020-1-1-3-01	VEILLER A LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE
020-1-1-3-02	ASSURER LE RESPECT DES NORMES TECHNIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ROUTIERS
020-1-1-3-03	PROCEDER A L'ETUDE ET A L'ELABORATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES ET DES CONVENTIONS TOUCHANT LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-3-04	VEILLER A LA REGULARITE DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES
020-1-1-3-06	ASSURER LA GESTION DES AFFAIRES GENERALES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi
020-1-2-1-01	ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFECTES
020-1-2-1-02	ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS
020-1-2-1-03	INSPECTION ET AUDIT
020-1-2-1-04	FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE CENTRAL ET DES UNITES DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
206	Développement des infrastructures routières
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES
206-1-1-1-01	DEPENSES D'URGENCE : VOLET TRAVAUX PUBLICS
206-1-1-1-02	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS _NOUVEAU_
206-1-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES ROUTES _NOUVEAU_
206-1-1-1-05	FRANCHISEMENT SUR LA COTE NORD EST ET PISTES RURALES CONNEXES-STE MARIE
206-1-1-1-06	RÉHABILITATION DE LA RNT.VANGAINDRANO-MIDONGY-BEFOTAKA _NOUVEAU_
206-1-1-1-07	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
206-1-1-1-08	PROJET ROUTIER DANS LE FARITANY DE TOLIARY: ETUDES RN ET TRAVAUX RN /
206-1-1-1-09	AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE TEMPORAIRE N°A (RNT A) ET LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°(RNS) ET DES PISTES CONNEXES EN APPROCHE HIMO (HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE) _NOUVEAU_
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION RN _PHASE N_
206-1-1-1-11	ENTRETIEN PERIODIQUE DES RN
206-1-1-1-12	RÉHABILITATION DE LA RN.B ANDRANOFASIKA - AMBATO BOENI _NOUVEAU_
206-1-1-1-13	RÉHABILITATION DE LA RNCROISEMENT RNBEALALANA _NOUVEAU_
206-1-1-1-14	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RNENTRE TOLIARA ET BEFANDRIANA _NOUVEAU_
206-1-1-1-15	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES _NOUVEAU_
206-1-1-1-16	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-1-1-17	RÉHABILITATION DE LA RN.AMBAIBOHO - BRIEVILLE (KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-18	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE N_
206-1-1-1-19	TRAVAUX POST-CYCLONIQUE (ANTANANARIVO ET RN) _NOUVEAU_
206-1-1-1-20	CONSTRUCTION BY-PASS
206-1-1-1-21	PROJET DE REHABILITATION DE L'AXE DE LA DE LA RNANTSIRABE – MIANDRIVAZO (0KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-22	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
206-1-1-1-23	RÉHABILITATION DE LA RNS.HELLVILLE - AÉROPORT FASCÈNE (,KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-24	RÉHABILITATION DE LA RN.TOAMASINA - SOANIERANAIVONGO (KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-25	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE RNS ENTRE FARATSIHO (BK +) ET SAMBAINA (BK+) _NOUVEAU_
206-1-1-1-26	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
206-1-1-1-27	PROJET ROUTIER ÈME FED _NOUVEAU_
206-1-1-1-28	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA RNENTRE BEFANDRIANA ET MANJA _NOUVEAU_
206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
206-1-1-2-01	ROUTES DE DESENCLAVEMENT _PHASE N_
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
-	-

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
218	Gestion du patrimoine routier
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES
218-1-1-1	EFFICIENCE DE LA GESTION DES PROJETS
	<i>218-1-1-1-01 CHANTIER ECOLE</i>
	<i>218-1-1-1-02 PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER (CONTRÔLE DE SURCHARGES, VOL, ...)</i>
	<i>218-1-1-1-03 ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE</i>
	<i>218-1-1-1-04 INNOVATIONS TECHNIQUES ET MATERIAUX (BETON...)</i>
	<i>218-1-1-1-05 CONNAISSANCE DU RESEAU (RELEVÉ, COMPTAGE...)</i>
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12
	<i>218-1-2-1-01 ENTRETIEN COURANT DES BACS</i>
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE
	<i>218-1-3-1-01 ENTRETIEN COURANT DU RESEAU ROUTIER NATIONAL ET DES ROUTES RURALES</i>
	<i>218-1-3-1-02 ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART</i>
	<i>218-1-3-1-03 GESTION ET ENTRETIEN DES ROUTES _NOUVEAU_</i>
	<i>218-1-3-1-06 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) _NOUVEAU_</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
020	Administration et Coordination						
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE						
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE						
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année						
	020-1-1-1-R1	Les investissements sont priorisés	%	-	65	70	70
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets						
	020-1-1-2-R1	Information maîtrisée	%	-	75	80	95
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP						
	020-1-1-3-R1	Capacité renforcée	%	-	75	80	95
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS						
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi						
	020-1-2-1-R1	Documents établis	NOMBRE	-	3	4	7

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
206	Développement des infrastructures routières						
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION						
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS						
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES						
	206-1-1-1-R1	Routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	-	4500	4750	5000
	206-1-1-1-R2	Ouvrages d'art entretenus	UNITÉ	-	20	25	25
206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES						
	206-1-1-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	95	95	95
	206-1-1-2-R2	Zones désenclavées	%	-	45	45	50
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées						
	206-1-2-1-R1	Projet avec étude d'impact environnemental réalisé	NOMBRE	-	15	20	20

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
218	Gestion du patrimoine routier					
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER					
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES					
218-1-1-1	EFFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS					
	R1	-	-	-	-	-
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS					
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12					
	218-1-2-1-R1 Bacs entretenus	UNITÉ	-	3	4	5
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT					
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE					
	218-1-3-1-R1 Routes entretenues	KM	-	10000	11000	12000
	218-1-3-1-R2 Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	-	15	17	25

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

61 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

020 Administration et Coordination

020-1 Optimiser l'atteinte des priorités liées à l'accès et au développement des régions clés à forte potentialité croissance économique

020-1-1 Proportion des zones économiques à forte potentialité connectée au réseau des transports % 65

020-2 Optimiser la mobilisation des ressources financières, humaines et de technologie de l'information et le contrôle de gestion basé sur les performances

020-2-1 Taux de couverture du financement des projets prioritaires % 40

020-2-2 Taux de réalisation du plan de formation : au profit du personnel TP et au profit des partenaires techniques % 55

020-2-3 Niveau d'intégration du système d'information pour la production des indicateurs de résultat % 40

206 Développement des infrastructures routières

206-1 Optimiser le réseau circulaire toute l'année et le désenclavement du territoire à travers les constructions, réhabilitations et entretiens périodiques du réseau routier

206-1-1 Taux des communes accessibles par voie de surface toute l'année % 60

206-1-2 Pourcentages du réseau Routes Nationales (RN) en bon état % 30

206-2 Optimiser la maintenance du patrimoine routier à travers l'entretien courant et les mesures de sauvegarde du réseau routier

206-2-1 Taux de redevance de l'entretien Routier (RER) précompté pour le FER % 8

206-2-2 Taux de RN éligibles à l'entretien courant traitées % 35

206-2-3 Pourcentage des projets routiers avec E.I.E. % 20

206-2-4 Pourcentages des Bâtiments Rehabiliteés % 20

206-2-5 Niveau d'intégration du système d'information et communication % 40

62 - MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE
CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'EQUIPEMENT

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 Administration et Coordination

018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

-

-

-

-

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national

409-1-1 Moderniser l'administration foncière

409-1-1-1 Service foncier modernisé

409-1-1-1-1 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE

409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national

409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée

409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL

409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée

409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées

409-1-3-1-01 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE

409-1-4 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière

409-1-4-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre

409-1-4-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE

409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière

409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé

409-1-5-1-01 ASA FONCIER

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021 Administration et Coordination

021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration

021-1-1-1-01 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

021-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

- -

- -

021-1-1-3 Administration de l'aménagement du territoire assuré

- -

- -

- -

021-1-1-4 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée

- -

- -

- -

021-1-1-5 Administration en matière d'infrastructures et de projets présidentiels assurée

- -

- -

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
207-1-1-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-1-1-02	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique
207-1-1-2-01	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-1-2-02	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-1-2-03	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-1-2-07	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
207-1-1-3-01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-1-3-02	GOUVERNANCE URBAINE
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base
207-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)
207-1-2-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-2-1-03	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-2-1-04	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-2-1-05	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-2-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
207-1-2-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
207-1-2-2-01	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-2-2-02	GRAND SUD
207-1-2-2-03	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-2-2-04	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION)
207-1-2-2-05	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2-2-06	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-2-2-07	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
058	Administration et Coordination		
058-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>		
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée		
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée		
	-	-	-
	-	-	-

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE		
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés		
	215-1-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAO TRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
	215-1-1-1-02	AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER	
	215-1-1-1-03	EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI)	
	215-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO	
	215-1-1-1-06	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-1-1-1-07	CONSTRUCTION GARE ROUTIRE COTE BY-PASS	
	215-1-1-1-08	GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA	
	215-1-1-1-09	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY	
	215-1-1-1-10	ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO	
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
	215-1-2-1-01	REHABILITATION DES RUES DE 22 CHEFS-LIEUX DE REGION ET 08 COMMUNES URBAINES	
	215-1-2-1-02	EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III)	
	215-1-2-1-03	REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT	
	215-1-2-1-04	PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES	
	215-1-2-1-05	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)	

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE				
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE				
018	Administration et Coordination				
018-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>				
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée				
-	-	-	-	-	-
	R1	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Moderniser l'administration foncière					
409-1-1-1	Service foncier modernisé					
409-1-1-1-R1	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	-	8	8	10
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	-	16000	17000	18000
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de Communes appuyées à la sécurisation foncière massive	Nombre	-	100	120	150
409-1-3-1-R2	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	-	150	200	250
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	-	500	600	650
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-4-1-R1	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	-	680	700	800
409-1-4-1-R2	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	-	256250	32031	40039
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière					
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
409-1-5-1-R1	Nombre de producteurs ASA sécurisés	Nombre	-	10000	6250	0

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2017

2018

2019

2020

62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
021	Administration et Coordination					
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions					
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration					
021-1-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	-	8	10	12
021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	-	1000	1000	1000
021-1-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	-	100	100	100
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	-	8	8	10
021-1-1-2-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis par la direction générale de l'administration	Nombre	-	27	30	33
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré					
021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	-	50	65	70
021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	-	7	10	15
021-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis pour la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	-	35	40	45
021-1-1-4	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée					
021-1-1-4-R1	"NOMBRE DE BATIMENTS CONSTRUITS ET/OU REHABILITES RELATIF AU DEVELOPPEMENT DU FONCIER "	NOMBRE	-	-	-	-
021-1-1-4-R2	NOMBRE D'AGENTS FORMES AU NIVEAU DE LA DIRECTION GENERALE DU FONCIER	NOMBRE	-	-	-	-
021-1-1-4-R3	NOMBRE DE MATERIELS MOBILIERES, ROULANTS RELATIFS A LA SECURISATION FONCIERE ACQUIS	NOMBRE	-	-	-	-
021-1-1-5	Administration en matière d'infrastructures et de projets présidentiels assurée					
021-1-1-5-R1	"NOMBRE D'AGENTS FORMES DANS LA DIRECTION GENERALE D'INFRASTRUCTURES ET DE PROJETS PRESIDENTIELS "	NOMBRE	-	-	-	-
021-1-1-5-R2	NOMBRE DE MATERIELS MOBILIERES, ROULANTS ACQUIS EN MATIERES D'INFRASTRUCTURES ET DE PROJETS PRESIDENTIELS	NOMBRE	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-1-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	-	33	44	55
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-1-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains dotés d'un environnement propice au développement socio-économique	Nombre	-	12	15	18
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-1-3-R1	Nombre d'entités bénéficiant les informations affinées sur le territoire	Nombre	-	15	15	18
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-2-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	-	8	12	15
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-2-2-R1	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	-	10	14	17

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
058	Administration et Coordination					
058-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>					
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée					
058-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés dans la direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	-	1	2	2
058-1-1-1-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	-	17	19	19

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
62	MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
215	Développement des infrastructures						
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE						
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux						
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés						
215-1-1-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	<i>Nombre</i>	-	150000	160000	180000	
215-1-1-1-R2	Pourcentage d'apurement progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles	%	-	80	90	100	
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes						
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée						
215-1-2-1-R1	Nombre de projets mis en œuvre suivant le document de planification et les dispositifs réglementaires préétablis	<i>Nombre</i>	-	1	1	1	

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

62 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 Administration et Coordination

018-1 Renforcer la capacité des agents sur la gestion des dossiers fonciers

018-1-1	Nombre d'agents formés	Nombre	300
---------	------------------------	--------	-----

018-2 Optimiser la gestion des ressources allouées au service foncier

018-2-1	Taux d'exécution budgétaire	%	100
---------	-----------------------------	---	-----

409 Domaine et sécurisation foncière

409-1 Sécuriser le foncier et moderniser les services fonciers

409-1-1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	10000
---------	-----------------------------------	--------	-------

409-1-2	Nombre d'opérations de bornage effectués	Nombre	8000
---------	--	--------	------

409-1-3	Nombre de documents topographiques délivrés	Nombre	40000
---------	---	--------	-------

409-1-4	Nombre de plans topographiques fonciers numérisés	Nombre	7000
---------	---	--------	------

409-1-5	Nombre de Circonscriptions dont l'informatisation des archives foncière et domaniales sont effectuées	Nombre	2
---------	---	--------	---

409-1-6	Nombre de Plans Locals d'Occupation Foncières (PLOF)élaborés	Nombre	20
---------	--	--------	----

409-2 Décentraliser la gestion foncière

409-2-1	Nombre de communes appuyées	Nombre	5
---------	-----------------------------	--------	---

409-2-2	Nombre de Guichets Fonciers appuyés	Nombre	10
---------	-------------------------------------	--------	----

409-2-3	Nombre de Guichets uniques mis en place	Nombre	8
---------	---	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

62 MINISTRE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021 Administration et Coordination

021-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration et des services déconcentrés

021-1-1	Nombre d'agents formés	Nombre	30
021-1-2	Nombre de matériels acquis	Nombre	120
021-1-3	Taux d'exécution budgétaire	%	100
021-1-4	Nombre de services déconcentrés appuyés et mis en place	Nombre	10

021-2 Planifier et aménager les territoires à tous les niveaux

021-2-1	Nombre de cadres juridiques et réglementaires élaborés et/ou vulgarisés	Nombre	4
---------	---	--------	---

021-3 Sécuriser le territoire maritime

021-3-1	Taux de réalisation de la régularisation du Plateau Continental Sud de Madagascar	%	0.3
---------	---	---	-----

207 Aménagement et équipement des villes

207-1 Mettre à jour les Plans de Développement à chaque niveau de territoire et Programmer les actions

207-1-1	Nombre de document d'orientation en matière d'Aménagement du territoire élaborés	Nombre	4
---------	--	--------	---

207-2 Appuyer les collectivités territoriales décentralisées en matière de développement urbain

207-2-1	Nombre des collectivités territoriales appuyées en matière de développement urbain	Nombre	800
---------	--	--------	-----

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

62 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS, DE

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

058 Administration et Coordination

058-1 Elaborer la politique nationale de développement des infrastructures et équipements

058-1-1	Nombre de documents de politique élaboré	Nombre	1
---------	--	--------	---

058-2 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration

058-2-1	Taux d'exécution budgétaire	%	100
---------	-----------------------------	---	-----

215 Développement des infrastructures

215-1 Aménager des infrastructures et équipements

215-1-1	Nombre de construction et/ou réhabilitation de grandes infrastructures socio économiques	Nombre	15
---------	--	--------	----

215-1-2	Nombre de construction et/ou rénovation des équipements socio-économiques	Nombre	10
---------	---	--------	----

63 - MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA
METEOROLOGIE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE
022-1-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS DU MINISTERE ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES AUTRES MINISTERES
022-1-1-1-02	CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DOCUMENT DE POLITIQUE ET D'ORIENTATION DU MINISTERE
022-1-1-1-03	DIRIGER LES OPERATIONS DU MINISTERE
022-1-1-1-04	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE SONT TENUS
022-1-1-1-05	METTRE EN PLACE LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE TRANSPORTS ET DE METEOROLOGIE
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX
022-1-1-2-01	NORMALISER LES ACTIVITES DU DEPARTEMENT
022-1-1-2-02	PLANIFIER LES ACTIVITES DES STRUCTURES DU DEPARTEMENT
022-1-1-2-03	SUGGERER DES RECOMMANDATIONS ET DES AMELIORATIONS AU FONCTIONNEMENT ET AUX SYSTEMES DE GESTION ET DE CONTROLE INTERNE
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE
022-1-2-1-01	DEVELOPPER LE SYSTEME D'INFORMATION DU DEPARTEMENT
022-1-2-1-02	GERER LE PATRIMOINE DU MINISTERE CONFORMEMENT AUX REGLES DE LA BONNE GOUVERNANCE
022-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
022-1-2-1-04	AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTEME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-2-1-05	ASSURER L'EFFICIENCE ET LA TRANSPARENCE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE
022-1-2-2-01	ELABORER, CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE
022-1-2-2-02	GERER LE BUDGET DU MINISTERE D'UNE MANIERE RESPONSABLE
022-1-2-2-03	GERER LE PERSONNEL DU MINISTERE DE MANIERE OPTIMALE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE		
630	TRANSPORT		
208	Transports Routier et Ferroviaire		
208-1	Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social		
208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES		
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE		
	208-1-1-1-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES	
	208-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANDROY	
	208-1-1-1-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION VAKINANKARATRA	
	208-1-1-1-04	RENFORCER LES OPERATIONS DE CONTROLE ROUTIER	
	208-1-1-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANALAMANGA	
	208-1-1-1-06	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION BETSIBOKA	
	208-1-1-1-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA	
	208-1-1-1-08	RENDRE OPERATIONNEL LE COMITE INTERSECTORIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE	
	208-1-1-1-09	REPARATION DE DEGATS CLIMATIQUES	
	208-1-1-1-10	LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE	
208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES		
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES		
	208-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE RESEAU SUD	
	208-1-2-1-02	PROJET DE VIABILISATION DU RESEAU FERROVIAIRE NORD	
	208-1-2-1-03	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	
	208-1-2-1-04	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
	208-1-2-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS	
208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES		
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS		
	208-1-3-1-01	PROCEDER A LA MISE A JOUR DES TEXTES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ET AU CONTROLE DE LEURS APPLICATIONS	
	208-1-3-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES
209-1-1-1-01	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LA SECURITE ET LA SÛRETE DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES POUR LA DIMINUTION DES ACCIDENTS/INCIDENTS DE L'AVIATION CIVILE ET LA REALISATION DES ENQUETES
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE
209-1-1-2-01	AMENAGEMENT, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES AERODROMES
209-1-1-2-02	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-1-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-2-04	ETABLIR ET SUIVRE LES ACCORDS AERIENS BILATERAUX, MULTILATERAUX ET INTERNATIONAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES AUTRES PAYS
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE
209-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LES FLEUVES NAVIGABLES
209-1-2-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS ET LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FLUVIAUX
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES
209-1-2-2-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIANANA
209-1-2-2-02	PROJET DE REHABILITATION DES PORTS SECONDAIRES
209-1-2-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION BOENY
209-1-2-2-04	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME ET FLUVIAL DANS LA REGION SOFIA
209-1-2-2-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIME ET FLUVIAL
209-1-2-2-06	ELABORER DES DOCUMENTS CADRE DU TRANSPORT MARITIME
209-1-2-2-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION DIANA
209-1-2-2-08	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES
209-1-2-2-09	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ANOSY
209-1-2-2-10	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA
209-1-2-2-11	EXTENSION PORT TOAMASINA
209-1-2-2-12	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ATSIANANA
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE
209-1-2-3-01	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES
209-1-2-3-02	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LE TRANSPORT MARITIME (CODE MARITIME, AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
680	METEOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles
211-1-1-1-01	<i>PRODUIRE ET DIFFUSER DES INFORMATIONS ADAPTÉES AUX SECTEURS CLÉS</i>
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé
211-1-2-1-01	<i>Evaluer les potentiels et les risques climatiques actuels et futurs au niveau national</i>
211-1-2-1-02	<i>Soutenir et assister les actions sectorielles pouvant renforcer la politique d'adaptation et la résilience face à la variabilité du climat et au changement climatique</i>
211-1-2-1-03	<i>Développement d'information et de service climatologique pour l'adaptation et la résilience des secteurs clés</i>
211-1-2-1-04	<i>Recherches sur la variabilité et la prévisibilité intra-saisonnière et diffusion des prévisions intra-saisonnières</i>
211-1-2-1-05	<i>Recherche sur les événements climatiques extrêmes et les valeurs économiques des services climatologiques</i>
211-1-2-1-06	<i>Administrer et améliorer le système d'information hydrométéorologique</i>
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales
211-1-3-1-01	<i>Collecter, traiter et analyser les données et diffuser les informations hydrométéorologiques</i>
211-1-3-1-02	<i>Faire le suivi des catastrophes naturelles</i>
211-1-3-1-03	<i>ACoordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique</i>
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional
211-1-3-2-01	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique</i>
211-1-3-2-02	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Analamanga</i>
211-1-3-2-03	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Diana</i>
211-1-3-2-04	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Haute Matsiatra</i>
211-1-3-2-05	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région ATSIMO ATSIANANA</i>
211-1-3-2-06	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Boeny</i>
211-1-3-2-07	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Sofia</i>
211-1-3-2-08	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsinanana</i>
211-1-3-2-09	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsimo Andrefana</i>
211-1-3-2-10	<i>Mettre en place et équiper les services hydrométéorologiques régionaux</i>
211-1-3-2-11	<i>Mettre en place des plateformes régionales d'usagers</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES					
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR					
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE					
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés dans les délais requis	NOMBRE	-	25	25	25
022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	-	5	5	5
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX					
022-1-1-2-R1	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	%	-	80	85	90
022-1-1-2-R2	Nombre de manuels de procédure mis en place	NOMBRE	-	2	2	2
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT					
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE					
022-1-2-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	-	3	3	3
022-1-2-1-R2	Nombre de structures équipées en outil de travail	NOMBRE	-	12	13	14
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE					
022-1-2-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	-	92	93	94
022-1-2-2-R2	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	-	10	10	10

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
208	Transports Routier et Ferroviaire					
208-1	<u>Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social</u>					
208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES					
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE					
208-1-1-1-R1	Taux de réduction d'accidents mortels sur la route	%	-	1	2	3
208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES					
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES					
208-1-2-1-R1	Nombre de gares routières construites dans l'année	NOMBRE	-	2	2	2
208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES					
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS					
208-1-3-1-R1	Nombre de véhicules soumis aux visites techniques	NOMBRE	-	150000	165000	175000

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.					
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN					
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES					
209-1-1-1-R1	Nombre d'accidents et/ou incidents de l'aviation civile	NOMBRE	-	8	5	5
209-1-1-1-R2	Nombre d'aérodomes certifiés et/ou homologués	NOMBRE	-	3	4	5
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE					
209-1-1-2-R1	Nombre de cargo (vol combiné et tout cargo) desservant Madagascar	NOMBRE	-	15	16	17
209-1-1-2-R2	Nombre de lignes aériennes exploités	NOMBRE	-	17	18	19
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL					
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE					
209-1-2-1-R1	Nombre d'embarcations exploitant les voies navigables intérieures	NOMBRE	-	-	-	-
209-1-2-1-R2	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	-	1	1	1
209-1-2-1-R3	Nombre de textes réglementaires régissant le transport fluvial adoptés	NOMBRE	-	-	-	-
209-1-2-1-R4	Nombre d'accidents et incidents	NOMBRE	-	-	-	-
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES					
209-1-2-2-R1	Nombre d'Etablissements de signalisation maritime réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	-	-	-	-
209-1-2-2-R2	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	-	2	2	2
209-1-2-2-R3	Nombre de touchées de navires long-courriers	NOMBRE	-	-	-	-
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE					
209-1-2-3-R1	Nombre de textes réglementaires régissant le transport maritime adoptés	NOMBRE	-	20	20	20

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
63	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
680	METEOROLOGIE					
211	Développement météorologique					
211-1	Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique					
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement					
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles					
211-1-1-1-R1	Nombre de produits adaptés aux secteurs clés	NOMBRE	-	24	36	48
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe					
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé					
211-1-2-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	-	70	84	98
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques					
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales					
211-1-3-1-R1	Densité du réseau d'acquisition des données	%	-	60	70	80
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional					
211-1-3-2-R1	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional	NOMBRE	-	8	12	15

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

63 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 Assurer une meilleure coordination du secteur

022-1-1 Nombre de dossiers de marchés montés dans les délais requis Nombre 15

022-2 Renforcer les capacités en ressources humaines et matérielles du département

022-2-1 Nombre de structures connectées à l'intranet Nombre 2

022-2-2 Nombre d'agents formés Nombre 5

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-1 Améliorer l'efficacité et la qualité des transports routiers

208-1-1 Nombre de gares routières construites et/ou réhabilitées Nombre 1

208-2 Améliorer l'efficacité et la qualité des transports ferroviaires

208-2-1 Nombre d'ouvrages d'art réhabilités Nombre 4

208-2-2 Longueur de voie ferrée réhabilitée Km 40

208-2-3 Tonnage du fret (voie ferrée) Tonnes 250000

208-2-4 Nombre de déraillement Nombre 30

208-3 Améliorer la sécurité routière.

208-3-1 Nombre de sessions de sensibilisation à la sécurité routière Nombre 2

209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien

209-1 Développer le système des transports aériens

209-1-1 Nombre d'aérodromes aux normes Nombre 1

209-1-2 Nombre de passagers par voie aérienne (en milliers) Nombre 1000

209-1-3 Tonnage du fret aérien Tonnes 12000

209-2 Développer le système des transports maritimes et fluviaux

209-2-1 Nombre de ports aux normes Nombre 1

209-2-2 Tonnage du fret maritime Tonnes 3000000

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

63 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

042 Administration et Coordination

042-1 Optimiser la gestion des ressources allouées à la météorologie

042-1-1	Taux d'exécution Budgétaire	%	80
---------	-----------------------------	---	----

042-2 Améliorer l'accès aux informations météorologiques et hydrologiques

042-2-1	Taux d'accès des usagers aux informations météorologiques	%	40
---------	---	---	----

042-2-2	Taux d'accès des usagers aux informations hydrologiques	%	30
---------	---	---	----

211 Développement météorologique

211-1 Optimiser le réseau des stations et systèmes d'information météorologiques

211-1-1	Taux de couverture du réseau	%	55
---------	------------------------------	---	----

211-1-2	Taux de fiabilité des prévisions météo	%	80
---------	--	---	----

211-2 Renforcer les outils de communication, la vulgarisation et la capacité des utilisateurs

211-2-1	Nombre de régions utilisateurs des informations météo	Nombre	20
---------	---	--------	----

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS
ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE		
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES		
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES		
	023-1-1-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-1-1-02	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS	
	023-1-1-1-03	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE	
	023-1-1-1-04	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-05	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE	
	023-1-1-1-06	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-1-1-07	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS	
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ		
	023-1-2-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES	
	023-1-2-1-02	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	023-1-2-1-03	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-1 **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE**

214-1-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL**

214-1-1-1 **AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE**

214-1-1-1-01 *ELABORER LES LOI ET DECRET RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL*

214-1-1-1-02 *SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR*

214-1-1-1-03 *FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL*

214-1-1-2 **CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE**

214-1-1-2-01 *SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES*

214-1-1-2-02 *OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS*

214-1-2 **FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL**

214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE**

214-1-2-1-01 *FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE*

214-1-2-1-02 *VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA*

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES		
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE		
	043-1-1-1-01	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS	
	043-1-1-1-02	RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS	
	043-1-1-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	
	043-1-1-1-04	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES	
	043-1-1-1-05	CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES	
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE		
	043-1-2-1-01	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION	
	043-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION	
	043-1-2-1-03	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC	
	043-1-2-1-04	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES	
	043-1-2-1-05	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE		
670	TIC		
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales		
210-1	<u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>		
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS		
210-1-1-1-01	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA		
210-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES		
210-1-1-1-03	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE		
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS		
210-1-1-1-05	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION		
210-1-1-1-06	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES		
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT		
210-1-1-1-08	INCUBATEURS		
210-1-1-1-09	SMART CITY		
210-1-1-1-10	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS		
210-1-1-1-11	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE		
210-1-1-1-12	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS		

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE						
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-1-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	-	100	100	100
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-2-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	-	80	80	80

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE						
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-1-1	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE						
	214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	-	1	1	1
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	-	20	20	20
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL						
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	-	10	10	12

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE					
670	TIC					
043	Administration et Coordination					
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES					
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE					
043-1-1-1-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	-	1	0	0
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE					
043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	-	164	158	158

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
66	MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	<u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	-	30	30	50

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

66 MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

023 Administration et Coordination

023-1 Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, financières et matérielles

023-1-1	Taux de crédit engagé par rapport au crédit global	%	95
---------	--	---	----

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-1 Faire assurer le Service Postal Universel (SPU) ou Service Public Postal (SPP)

214-1-1	Bureaux de postes ouverts en zone rurale	Nombre	5
---------	--	--------	---

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

66 MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

670 TIC

043 Administration et Coordination

043-1 Améliorer l'efficacité et la qualité des services des Télécommunications et des Nouvelles Technologies

043-1-1 Nombre de documents légaux ou techniques sur les TIC révisés ou élaborés

Nombre

1

210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales

210-1 Assurer un système de communication efficace et abordable

210-1-1 Nombre de points d'accès Internet publics opérationnels

Nombre

15

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
024	Administration et Coordination
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE
<i>024-1-1-1--05</i>	<i>METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU</i>
<i>024-1-1-1-01</i>	<i>AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE</i>
<i>024-1-1-1-02</i>	<i>APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)</i>
<i>024-1-1-1-03</i>	<i>APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX</i>
<i>024-1-1-1-04</i>	<i>UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR</i>
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
<i>024-1-1-2-01</i>	<i>METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR</i>
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
<i>024-1-2-1--05</i>	<i>RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX</i>
<i>024-1-2-1-01</i>	<i>VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES</i>
<i>024-1-2-1-02</i>	<i>APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL</i>
<i>024-1-2-1-03</i>	<i>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS</i>
<i>024-1-2-1-04</i>	<i>APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-02-02	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE
<i>505-1-02-02--02</i>	<i>APPUI AU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MNT</i>
<i>505-1-02-02-01</i>	<i>DEPISTE PRENDRE EN CHARGE LES INCAPACITES</i>
505-1-02-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES
<i>505-1-02-1--02</i>	<i>DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT</i>
<i>505-1-02-1-01</i>	<i>SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX FACTEURS DE RISQUES DES MNT</i>
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGES --
505-1-1-02	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES
<i>505-1-1-02--02</i>	<i>PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE</i>
<i>505-1-1-02-01</i>	<i>PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME</i>
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGES REDUITES
<i>505-1-1-1--02</i>	<i>MENER LA CAMPAGNE DE MASSE SUR LA MTN, CHIMIOTHERAPIE PREVENTIVE</i>
<i>505-1-1-1-01</i>	<i>METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-1-02	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES
506-1-1-02-01	EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE
506-1-1-1-01	MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/NdF
506-1-1-1-02	EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME
506-1-2-1-01	REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MISE A JOUR
506-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION
506-1-3-1-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE
506-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE
506-1-3-1-03	APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)
506-1-3-1-04	METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ
506-1-3-2-01	METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE
506-1-3-2-02	DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES NIVEAUX.
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX
506-1-4-2-01	RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
506-1-4-3-01	METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE
506-1-4-4-01	METTRE EN OEUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
506-1-5-1-01	REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À JOUR
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF
506-1-5-2-01	MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF
506-1-5-2-02	RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ
506-1-5-3-01	METTRE EN PLACE DES CAJ

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
710	SANTE
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE
508-1-1-1-01	PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB
508-1-1-1-02	APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
508-1-1-1-03	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)
508-1-1-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS) À PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS
508-1-1-1-05	APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ
508-1-2-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)
508-1-2-1-02	RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)
508-1-2-1-03	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS
508-1-3-1-01	METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PNSC)
508-1-3-1-03	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES
508-1-3-1-04	APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES
508-1-3-1-05	METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-06	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ÉVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
024	Administration et Coordination					
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE					
024-1-1-1-R1	Nombre de structures de santé réhabilitée selon les normes/an	NOMBRE	-	10	10	10
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-1-2-R1	Pourcentage de CSB mises aux normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité	%	-	55	60	65
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-2-1-R1	Taux moyen de réalisations physiques du PTA dans toutes les structures de santé	%	-	50	55	60

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE						
710	SANTE						
505	Lutte contre les maladies						
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES						
505-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP						
505-1-02-02	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE						
	R1	-	-	-	-	-	
505-1-02-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES						
	505-1-02-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	-	7.5	9	11
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGEEES --						
505-1-1-02	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES						
	505-1-1-02-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH (PV VIH) SOUS ARV	%	-	90	90	90
	505-1-1-02-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	-	84.5	85	85.5
	505-1-1-02-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMIS LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES CSB	%	-	4.5	4	3.5
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGEEES REDUITES						
	505-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	-	82	84	85
	505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	-	19	18	17

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-1-02	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-1-02-R1	TAUX DE GUERISON DES ENFANTS MALNUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS	%	-	0.75	0.75	0.75
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE					
506-1-1-1-R1	TAUX DES ENFANTS AYANT RECUS EN VITAMINE A	%	-	98	98	98
506-1-1-1-R2	TAUX DES ENFANTS 12 A 59 MOIS DEPARASITES	%	-	98	98	98
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT					
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME					
506-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES CSB APPLIQUANT LA PCIME	%	-	25	30	35
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ					
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION					
506-1-3-1-R1	Taux de Consultation Périnatale 4	%	-	40	45	50
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ					
506-1-3-2-R1	Proportion de FS offrant le Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	%	-	47	57	67
506-1-3-2-R2	NOMBRE DES FS AYANT DES AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU	NOMBRE	-	1090	1290	1490
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX					
506-1-4-2-R1	Proportion des Formations Sanitaires	%	-	81	85	90
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS					
506-1-4-3-R1	Nombre d'enfants non vaccinés	NOMBRE	-	16324	8162	4081
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE					
506-1-4-4-R1	Taux de PFA non polio	%	-	8	8.5	9
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE					
506-1-5-1-R1	Proportion de Formations Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD)	%	-	65	67	70
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF					
506-1-5-2-R1	Nombre de nouveaux utilisateurs	%	-	657121	670263	683668
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ					
506-1-5-3-R1	Proportion des Jeunes moins de 24 utilisant le Service PF	%	-	25	30	35

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
71	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					
710	SANTE					
508	Fourniture des soins de santé de qualité					
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ					
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS					
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE					
508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	-	85	87.5	90
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ					
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ					
508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	-	87	90	95
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB					
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS					
508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	-	38.5	39.5	40.5

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

71 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

710 SANTE

024 Administration et Coordination

024-4 Améliorer la gestion des ressources

024-4-1 Proportion de formation sanitaire ayant au moins 2 agents de santé % 56

502 Fourniture de services de santé de base

502-1 Améliorer l'accès de la population aux services de santé de qualité

502-1-1 Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB % 45

503 Fourniture de services de santé hospitaliers

503-1 Améliorer l'accès de la population à des prestations de services hospitaliers de qualité

503-1-2 Taux de létalité hospitalier toutes causes confondues % 3

504 Fourniture de médicaments, consommables et autres produits

504-1 Améliorer la disponibilité et l'accès aux médicaments et aux autres intrants de santé de qualité à tous les niveaux

504-1-2 Taux de disponibilité en Médicaments traceurs au niveau CSB % 95

505 Lutte contre les maladies

505-1 Réduire la prévalence des principales maladies endémo 'épidémiques et les Maladies Tropicales négligées

505-1-1 Taux d'incidence du paludisme au niveau CSB % 8

506 Survie et développement de la mère et de l'enfant

506-1 Accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile

506-1-2 Taux d'accouchement au niveau CSB % 35

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
	<i>045-1-1-1-01 FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
	<i>045-1-1-2-01 FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
	<i>045-1-1-3-01 FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
	<i>045-1-2-1-01 APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD</i>
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS
	<i>045-1-2-2-01 MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
	<i>045-1-2-3-01 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
	<i>045-1-2-4-01 METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
312-1-2-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)
312-1-2-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</i>
312-1-2-2-02	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION
312-1-2-3-01	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-2-3-02	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-2-3-03	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
312-1-3-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS
312-1-3-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-3-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
	301-1-1-1-01 <i>APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
	301-1-1-1-02 <i>APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT</i>
	301-1-1-1-03 <i>APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-1-2-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE</i>
301-1-1-3	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE
	301-1-1-3-01 <i>CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)</i>
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU
	301-1-1-4-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)</i>
301-1-2	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE
301-1-2-1	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT
	301-1-2-1-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES</i>
301-1-2-2	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-2-2-01 <i>METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-2-3	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
	301-1-2-3-01 <i>APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-2-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ
	301-1-2-4-01 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)</i>
	301-1-2-4-02 <i>EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS</i>
	301-1-2-4-03 <i>APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-3	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
301-1-3-1	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
	301-1-3-1-01 <i>RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT</i>
301-1-3-2	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
	301-1-3-2-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
	301-1-3-2-02 <i>RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)</i>
301-1-3-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-3-3-01 <i>DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES</i>
	301-1-3-3-02 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT					
045-1-1	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX					
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF					
045-1-1-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	-	70	70	70
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)					
045-1-1-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	-	80	80	80
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)					
045-1-1-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	-	300	300	300
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE					
045-1-2-1-R1	Nombre de partenariats internationaux en matière de la jeunesse et des sports renforcés en réponse à l'agenda de 2020 avec le Comité International Olympique, la Déclaration de Berlin de l'UNESCO et aux engagements mondiaux pour la jeunesse (dividende démographique)	NOMBRE	-	1	1	1
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS					
045-1-2-2-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	-	7	7	8
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ					
045-1-2-3-R1	Taux d'efficacité des moyens et des ressources du Ministère	%	-	1	1	1
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL					
045-1-2-4-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	-	2	2	2

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX					
312-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	-	30000	100000	120000
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-2-R1	Nombre de propotion de centres de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers)	NOMBRE	-	6	10	12
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES					
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL					
312-1-2-1-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	NOMBRE	-	1	1	1
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)					
312-1-2-2-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	-	30000	100000	120000
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION					
312-1-2-3-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	-	30000	100000	120000
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES					
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES					
312-1-3-1-R1	Nombre de proportion de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	-	22	22	22
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS					
312-1-3-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	NOMBRE	-	900	900	900

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES					
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERIS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL					
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU					
301-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	-	600	1000	1200
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE					
301-1-1-2-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	NOMBRE	-	60	100	120
301-1-1-3	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE					
301-1-1-3-R1	Nombre de proportion des écoles, des communautés , des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	-	60	100	120
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU					
301-1-1-4-R1	Nombre de proportion des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	-	5000	20000	35000
301-1-2	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE					
301-1-2-1	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT					
301-1-2-1-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...)	NOMBRE	-	3	3	4
301-1-2-2	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU					
301-1-2-2-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	NOMBRE	-	40	40	40
301-1-2-3	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)					
301-1-2-3-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	%	-	0.05	0.1	0.3
301-1-2-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ					
301-1-2-4-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	-	3	3	4

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
301-1-3 AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)						
301-1-3-1 FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)						
301-1-3-1-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	NOMBRE	-	33000	66000	99000
301-1-3-2 ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)						
301-1-3-2-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	NOMBRE	-	40000	120000	150000
301-1-3-3 VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT						
301-1-3-3-R1	Nombre de proportion des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	NOMBRE	-	22	44	66

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

75 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

045 Administration et Coordination

045-5 Améliorer la gouvernance du secteur "Jeunesse" à Madagascar

045-5-1	Taux d'exécution budgétaire	Nombre	97
045-5-2	Nombre des groupements sportifs et des groupements associatifs et Conseils des jeunes dont les capacités techniques, socio-organisationnelles et managériales sont renforcées	Nombre	120
045-5-3	Nombre de système de suivi-évaluation et d'audit interne et un système d'information établi et fonctionnels avec l'implication effective de toutes les parties prenantes à tous les niveaux	Nombre	11

302 Jeunesse

302-9 Nombre de plateforme de service pour les jeunes au niveau des maisons des jeunes :

302-9-2	Accroissement des taux des jeunes dynamisés dans les maisons des jeunes.	%	00
---------	--	---	----

302-B Renforcer et améliorer les capacités (physiques, intellectuelles, psychiques et morales) de tous les enfants et jeunes malgaches sans distinction, et garantir leur bien être tout au long de leur vie conformément aux recommandations de l'UNESCO

302-B-1	Nombre d'enfants malgaches, incluant les jeunes filles, les personnes en situation d'handicap et les groupes marginalisés, dont les capacités (physiques, intellectuelles, morales) sont renforcées et le bien-être est sensiblement amélioré	Nombre	45
302-B-2	Nombre d'enfants , incluant les jeunes filles, les personnes en situation d'handicap et les groupes marginalisés, adoptant un reflexe des comportements sains et actifs (culture de mouvement) tout au long de leur vie	Nombre	24

302-C Renforcer les conditions sociales des jeunes malgaches afin qu'ils soient efficacement et solidement protégés contre les fléaux de toutes sortes

302-C-1	Nombre de construction et réhabilitation des infrastructures offrant des services de proximité et de qualité aux jeunes en partenariat avec les parties prenantes locales en vue de leur exploitation optimale et leur pérennisation	Nombre	205
302-C-2	Pourcentage des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes, notamment les grossesses précoces, le VIH/SIDA, la drogue et la toxicomanie, le trafic des personnes, les violences'	%	97

302-D Assurer le plein emploi pour la jeunesse malagasy tant en milieu rural qu'en milieu urbain

302-D-1	Nombre des jeunes urbains ayant accès à un emploi décent et stable (réduction du taux de chômage des jeunes)	Nombre	80
302-D-2	Nombre des jeunes ruraux disposant des revenus viables et stables (emplois ruraux)	Nombre	88

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

75 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

780 SPORTS

301 Sports

301-9 Promouvoir le développement de Madagascar vers une Grande Nation Sportive émergente en Afrique disposant des viviers considérables et intarissables de talents sportifs au niveau régional et local

301-9-1	Nombre des disciplines olympiques où les athlètes malgaches détiennent, de façon stable et continue, des palmarès africains	Nombre	45
301-9-2	Nombre des disciplines olympiques pour lesquelles les athlètes malgaches dominant et prennent le premier rang dans la Région de l'Océan Indien	Nombre	47
301-9-3	Nombre des Collectivités (Régions, Communes) dotées des viviers considérables et intarissables des talents sportifs	Nombre	233

301-A Faire en sorte que Madagascar devienne un Pays modèle et de référence en Afrique et dans le monde en matière de la promotion de Sport pour tous contribuant à la consolidation de la paix, à l'éducation pour le développement durable, à la promotion de la s

301-A-1	Pourcentage de réduction du taux de mortalité due à l'inactivité physique, (déclarée comme une pandémie mondiale par l'OMS)	Nombre	10
301-A-2	Pourcentage de réduction des dépenses publiques liées à la santé grâce aux pratiques régulières de l'activité physique (culture de mouvement) par la population	%	97
301-A-3	Pourcentage de réduction du taux de criminalité en milieu urbain et rural	%	97
301-A-4	Taux de réalisation des Objectifs de Développement Durable grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport	%	97

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

75 **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

790 **LOISIRS**

303 **Loisirs**

303-1 **Organiser des loisirs sains et éducatifs**

303-1-1 Nombre des activités de loisirs et sportives dans les Maisons des Jeunes

Nombre

10

76 - MINISTERE DE LA POPULATION,
DE LA PROTECTION SOCIALE
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

066 Administration et coordination

066-1 **OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**

066-1-1 **OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**

066-1-1-1 **TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT**

066-1-1-1-01 ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-02 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION

066-1-1-1-03 RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE

066-1-1-1-04 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-05 PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-06 AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-07 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES

066-1-1-1-08 VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE

066-1-1-1-09 CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

066-1-1-1-10 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES

066-1-1-1-11 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

066-1-1-1-12 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE

066-1-1-1-13 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

066-1-1-1-14 RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF

066-1-1-1-15 AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES

066-1-1-1-16 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

066-1-1-1-17 APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
828	Population et développement
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ
828-1-1-1-01	EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
828-1-1-1-02	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-03	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
828-1-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-1-1-1-05	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-06	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-1-1-1-07	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-1-1-1-08	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL
828-1-1-1-09	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
828-1-1-1-10	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS
828-1-2-1-01	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA
828-1-2-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS
828-1-2-1-04	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES
828-1-2-1-05	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS
828-1-2-2-01	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-02	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-03	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-04	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION
828-1-2-2-05	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH
828-1-3	OSPR2.3. INTÉGRER LE CAPITAL HUMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE
828-1-3-1	DOCUMENTS DE CADRAGE RELATIF À LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE EXISTANT
828-1-3-1-01	FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (PHASE IX)
828-1-3-1-02	FILET SOCIAUX SECURITE
828-1-3-2	POPULATION SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION CITOYENNE
828-1-3-2-01	RENFORCEMENT DE LA RÉINSERION SOCIOÉCONOMIQUES DANS LES RÉGIONS
828-1-3-2-02	MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
829	Genre et développement		
829-1	Améliorer le statut socio-économique et juridique de la femme		
829-1-02	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre		
829-1-02-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée		
	829-1-02-1--02	<i>Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence</i>	
	829-1-02-1-01	<i>Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG</i>	
829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre		
829-1-1-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés		
	829-1-1-1--02	<i>Procéder à la ratification des instruments internationaux signés</i>	
	829-1-1-1-01	<i>Vulgariser les textes nationaux et internationaux</i>	

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	
762	Développement social	
830	Protection sociale	
830-1	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté	
830-1-02	Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs	
830-1-02-1	Ménages victimes de chocs appuyés	
	830-1-02-1--02	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>
	830-1-02-1-01	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>
830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale	
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré	
	830-1-1-1---03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>
	830-1-1-1--02	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020
76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
762	Développement social				
066	Administration et coordination				
066-1	OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE				
066-1-1	OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ				
066-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT				
066-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	-	100	100

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION						
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ						
	828-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	20	25	25
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES						
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS						
	828-1-2-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	-	5.000	8.000	11.000
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS						
	828-1-2-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	-	150	150	150
828-1-3	OSPR2.3. INTÉGRER LE CAPITAL HUMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE						
828-1-3-1	DOCUMENTS DE CADRAGE RELATIF À LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE EXISTANT						
	R1	-	-	-	-	-	-
828-1-3-2	POPULATION SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION CITOYENNE						
	R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
829	Genre et développement					
829-1	Améliorer le statut socio-économique et juridique de la femme					
829-1-02	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre					
829-1-02-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée					
829-1-02-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	-	4.000	4.000	4.000
829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre					
829-1-1-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés					
829-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	-	3	4	4

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
830	Protection sociale					
830-1	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté					
830-1-02	Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs					
830-1-02-1	Ménages victimes de chocs appuyés					
830-1-02-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	-	10.000	10.000	10.000
830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale					
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré					
830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	-	2	2	2

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
760	POPULATION ET DEVELOPPEMENT		
025	Administration et Coordination		
025-1	Elaborer et/ou mettre à jour le cadre institutionnel relatif à la Protection Sociale et Développement Social		
025-1-1	Nombre de textes juridiques élaborés et/ou mis à jour	Nombre	3
025-1-2	Nombre de manuels de procédure et règlement intérieur sur l'adoption élaborés	Nombre	1
025-1-3	Nombre de textes et supports relatifs à l'adoption vulgarisés et disséminés	Nombre	500
025-2	Assurer la coordination et le suivi-évaluation des structures d'intervention du Ministère		
025-2-1	Taux de structures supervisées	%	100
025-2-2	Taux de directions supervisées	%	100
025-2-3	Nombre de structures d'intervention supervisées	Nombre	50
025-3	Promouvoir les Partenariats pour les programmes de protection et de développement sociaux		
025-3-1	Nombre de conventions de partenariat traitées	Nombre	10
025-3-2	Nombre d'annuaires élaborés et distribués	Nombre	10
025-3-3	Nombre de structures régionales mises en place et évaluées	Nombre	10
025-4	Assurer une bonne gestion des ressources financières.		
025-4-1	Taux d'exécution budgétaire	%	100
025-4-2	Taux d'engagement de salaires ECD	%	100
025-5	Construire et/ou réhabiliter des bâtiments administratifs		
025-5-1	Bâtiments construits ou réhabilités	Nombre	5
025-5-2	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites	Nombre	10
025-6	Assurer une bonne gestion des ressources humaines du Ministère		
025-6-1	Pourcentage de dossiers du personnel traités	%	100
025-7	Sécuriser les patrimoines du Ministère		
025-7-1	Nombre de propriétés du Ministère régularisées	Nombre	2
025-8	Améliorer le Système d'information du Ministère		
025-8-1	Nombre de personnes vulnérables recensées	Nombre	50000
025-8-2	Nombre de registre unique élaboré	Nombre	1
025-8-3	Nombre d'observatoire et ses démembrements locaux mis en place	Nombre	4
025-8-4	Nombre des points focaux TIC formés en GSI	Nombre	30
806	Etudes et Education en matière de Population		
806-1	Promouvoir des études et des recherches en matière de population		
806-1-1	Nombre des études et recherches effectuées	Nombre	3
806-2	Mettre en place un système d'éducation de la population		
806-2-1	Nombre de Districts touchés	Nombre	22
806-2-2	Nombre de mobilisations effectuées	Nombre	6
806-2-3	Nombre de rapports régionaux et nationaux compilés	Nombre	4
806-2-4	Nombre des systèmes opérationnels	Nombre	3
813	Promotion de l'Amélioration de condition de vie de la Population		

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

76 MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

760 POPULATION ET DEVELOPPEMENT

813 Promotion de l'Amélioration de condition de vie de la Population

813-1 Améliorer le cadre de vie de la population dans les structures d'interventions et les localités ayant des initiatives de base

813-1-1	Nombre de structures d'intervention et/ou localités appuyées	Nombre	20
813-1-2	Nombre de ménages dotés de kits	Nombre	1000
813-1-3	Nombre de communautés et famille vulnérables éduquées	Nombre	15

813-2 Contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la population dans les sites communautaires et les localités ayant des initiatives de base.

813-2-1	Nombre de sites communautaires touchés	Nombre	5
813-2-2	Nombre de structures d'intervention réhabilitées ou construites	Nombre	10

813-3 Promouvoir les structures d'interventions en matière de Réinsertion Sociale et Professionnelle

813-3-1	Nombre de filières de formation créées	Nombre	5
813-3-2	Nombre de structures d'interventions appuyées	Nombre	10

813-4 Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA, la malnutrition et la dégradation de l'Environnement

813-4-1	Nombre de groupes cibles sensibilisés et appuyés	Nombre	50
---------	--	--------	----

813-5 Promouvoir l'équité sociale

813-5-1	Nombre de populations cibles sensibilisées et appuyées	Nombre	1000
---------	--	--------	------

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

76	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
770	PROTECTION SOCIALE		
053	Administration et Coordination		
053-1	Favoriser la mise en place de la structure organisationnelle		
053-1-1	Taux de Directions techniques performantes	%	90
053-1-2	Nombre de zone à risque identifié (commune vulnérable)	Nombre	50
807	Genre et Développement		
807-1	Promouvoir la condition sociale, juridique et culturelle de la femme		
807-1-1	Nombre de Plateformes régionales de la lutte contre les Violences Basées sur Le Genre (VBG) opérationnelles	Nombre	5
807-1-2	Nombre de structures de prise en charge sociales et/ou psychosociales appuyées	Nombre	7
807-1-3	Taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision	%	25
807-1-4	Nombre de femmes sensibilisées ayant accru leurs capacités en matière de gestion de l'eau	Nombre	70000
807-1-5	Nombre de foyers sociaux fonctionnels	Nombre	5
814	Action Sociale		
814-1	Promouvoir l'accès aux services sociaux de base		
814-1-1	Nombre de population cible bénéficiaire	Nombre	200
814-1-2	Nombre de responsables/acteurs oeuvrant dans les secteurs sociaux touchés par l'action de plaidoyer	Nombre	30
814-1-3	Nombre de communes touchées	Nombre	150
814-1-4	Nombre de personnes responsables formées	Nombre	50
814-2	Promouvoir l'effectivité des droits des très pauvres et vulnérables et améliorer les prestations de service en matière de protection sociale		
814-2-1	Nombre de sinistrés bénéficiant de l'appui au relèvement	Nombre	50000
814-2-2	Nombre de Personnes Handicapées (PH) bénéficiaires	Nombre	100
814-2-3	Nombre des associations encadrés	Nombre	6
814-2-4	Nombre d'individus/ménages appuyés	Nombre	8500
814-3	Favoriser la participation de la population vulnérable à la croissance économique		
814-3-1	Nombre de ménages pauvres ayant accès au terrain agricole	Nombre	500
814-3-2	Nombre de groupe des minorités ayant accès aux activités génératrices de revenu (AGR)	Nombre	50
814-3-3	Nombre d'associations de Personnes Handicapées (PH) bénéficiaires	Nombre	5
814-3-4	Nombre d'associations de femmes rurales bénéficiaires	Nombre	50
814-3-5	Nombre de ménages bénéficiant des dispositifs de sécurité et santé au travail	Nombre	6500
814-3-6	Nombre de greniers villageois construits au niveau des communes vulnérables menacées ou victimes des chocs	Nombre	2
814-4	Participer au rétablissement des victimes de chocs		
814-4-1	Nombre de ménages bénéficiant d'appui d'urgence en vivres et PPN à partir de 10ème jour après l'impact de l'aléa	Nombre	20000
814-4-2	Nombre d'homme/jours bénéficiaires des travaux HIMO	Nombre	500
814-4-3	Nombre de ménages bénéficiaires d'un système de financement allégé	Nombre	100
814-4-4	Nombre des victimes de chocs accompagnées psycho socialement	Nombre	50000
814-5	Contribuer à la prévention et à la gestion des sinistres		
814-5-1	Nombre des ménages bénéficiaires des appuis en intrants agricoles et matériels de production	Nombre	500
814-5-2	Nombre de ménages bénéficiaires d'appui en AGR	Nombre	500
814-5-3	Nombre de dispositifs/agences d'exécution existants appuyés financièrement et techniquement	Nombre	10
815	Famille et Enfance		

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

76 MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

770 PROTECTION SOCIALE

815 Famille et Enfance

815-1 Promouvoir le cadre sociojuridique de protection des groupes vulnérables

815-1-1	Nombre de structures et mécanismes de protection de la famille et de l'enfant y compris l'adoption opérationnels	Nombre	70
815-1-2	Nombre d'acteurs ayant reçu les renforcements des capacités	Nombre	20
815-1-3	Nombre d'enfants et/ou familles vulnérables ayant accès aux structures de protection y compris l'adoption	Nombre	100
815-1-4	Nombre de structures et mécanismes de protection de la famille et de l'enfant y compris l'adoption opérationnels	Nombre	100
815-1-5	Nombre de documents standards minimums disponibles	Nombre	1

81 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
812	EDUCATION		
067	Administration et coordination		
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS		
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD		
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré		
067-1-1-1-02	<i>A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation</i>		
067-1-1-1-01	<i>A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN</i>		
067-1-1-1-02	<i>EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE</i>		
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES		
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré		
067-1-2-1-01	<i>CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS</i>		
067-1-2-1-02	<i>Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN</i>		
067-1-2-1-03	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_067</i>		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
313	Education préscolaire
313-1	OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ
313-1-1	OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS
	<i>313-1-1-1-01 Doter les CAP de caisse école</i>
	<i>313-1-1-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>
	<i>313-1-1-1-04 Sensibiliser les communautés cibles sur les EEC</i>
	<i>313-1-1-1-05 Subventionner les éducateurs communautaires</i>
	<i>313-1-1-1-06 Subventionner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité</i>
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
313-1-2-1	R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>313-1-2-1-01 Recruter des éducateurs préscolaires</i>
	<i>313-1-2-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES_313</i>
	<i>313-1-2-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES
	<i>314-1-1-1-01 EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</i>
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES
	<i>314-1-1-2-01 SUBVENTIONNER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC</i>
	<i>314-1-1-2-02 A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES</i>
	<i>314-1-1-2-03 DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES</i>
	<i>314-1-1-2-04 DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF</i>
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>314-1-2-1-01 A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF</i>
	<i>314-1-2-1-02 A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF</i>
	<i>314-1-2-1-03 FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</i>
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ
	<i>314-1-2-2-01 RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL</i>
	<i>314-1-2-2-02 A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
315	Education non formelle
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ
	<i>315-1-1-1-01 EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE</i>
	<i>315-1-1-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONNER L'ALPHABÉTISATION</i>
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL
	<i>315-1-2-1-01 A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE</i>
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ
	<i>315-1-3-1-01 A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-1	<u>OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</u>
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-1-02	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré
<i>316-1-1-02-01</i>	<i>Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études</i>
<i>316-1-1-02-02</i>	<i>Subventionner des enseignants de l'ESG du public</i>
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles
<i>316-1-1-1-01</i>	<i>EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-2-02	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré
<i>316-1-2-02-01</i>	<i>EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels
<i>316-1-2-1-01</i>	<i>Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
067	Administration et coordination					
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS					
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD					
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré					
	067-1-1-1-R1	Pourcentage des cadres formés en pilotage, reporting et coordination	%	-	30	30
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES					
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré					
	067-1-2-1-R1	Pourcentage des cadres formés en gestion du personnel administratif/enseignant et des matérielles	%	-	30	30

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
313	Education préscolaire					
313-1	OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ					
313-1-1	OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE					
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS					
	313-1-1-1-R1 Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec CAP	%	-	51	52	53
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE					
313-1-2-1	R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS					
	313-1-2-1-R1 Pourcentage d'éducateurs certifiés et opérationnels	%	-	30	30	30

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
314	Education fondamentale de 9 ans						
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS						
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL						
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES						
314-1-1-1-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés)	SALLE DE CLASSE	-	161	161	161	161
314-1-1-1-R2	Nombre de salles de classe nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés)	NOMBRE	-	161	161	161	161
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES						
314-1-1-2-R1	Pourcentage des EF dotés des enseignants recrutés	%	-	26	26	26	26
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL						
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS						
314-1-2-1-R1	Nombre d'ENF subventionnés formés	NOMBRE	-	4481	4208	5581	5581
314-1-2-1-R2	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés formés	NOMBRE	-	4481	4208	5581	5581
314-1-2-1-R3	Pourcentage des enseignants formés	NOMBRE	-	4481	4208	5581	5581
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ						
314-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BEPC (admis/3ème)	%	-	45	46	47	47

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
315	Education non formelle					
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE					
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME					
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ					
315-1-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent	%	-	4	5	5
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE					
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL					
315-1-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	-	38409	46195	53572
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ					
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ					
315-1-3-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire	%	-	3	3	3

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
316	Enseignement secondaire générale					
316-1	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL					
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL					
316-1-1-02	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré					
316-1-1-02-R1	Nombre moyen d'élèves par enseignant	RATIO	-	27	27	27
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles					
316-1-1-1-R1	Taux de transition effective dans l'ESG	%	-	60,67	60,76	60,84
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL					
316-1-2-02	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré					
316-1-2-02-R1	Pourcentage des admis au BACC (admis/Terminale)	%	-	42	44	46
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels					
316-1-2-1-R1	Pourcentage des enseignants et encadreurs de l'ES certifiés et diplômés	%	-	31,14	40,47	59,20

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

810 EDUCATION

027 Administration Et Coordination

027-1 Renforcer les prestations de services publics

027-1-1 Taux d'engagement des dépenses non salariales % 45

027-2 Décentraliser l'administration publique

027-2-1 Rapport des dépenses des structures déconcentrées à dépenses des structures centrales (Biens et Services) % 37

304 Petite enfance

304-1 Assurer l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation

304-1-1 Taux d'inscription des enfants de 3 à 5 ans dans le préscolaire % 19

305 Enseignement fondamental 1er cycle

305-1 Créer un enseignement primaire performant

305-1-1 Taux d'achèvement du cycle primaire % 68

305-1-2 Taux de Redoublants % 18

306 Enseignement fondamental 2ème cycle

306-1 Intensifier le système d'éducation fondamentale 2nd cycle (Collège)

306-1-1 Taux d'achèvement du cycle collégial % 40

306-1-2 Taux de Redoublants % 12.5

307 Alphabétisation

307-1 Mettre fin à l'analphabétisme

307-1-1 Nombre de la population de plus de 15 ans alphabétisés Nombre 35000

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

820 ENSEIGNEMENT GENERAL

048 Administration et Coordination

048-1 Renforcer les prestations de services publics

048-1-1	Taux d'engagement des dépenses non salariales	%	45
---------	---	---	----

308 Enseignement Secondaire

308-1 Améliorer le système d'enseignement secondaire ou Lycée

308-1-1	Taux d'achèvement du cycle secondaire	%	18
---------	---------------------------------------	---	----

308-1-2	Taux de Redoublants	%	9.199999
---------	---------------------	---	----------

83 - MINISTERE DE L'EMPLOI,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
330	EMPLOI		
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent		
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF		
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC		
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET		
607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TOUT LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
607-1-1-1-02	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPLOI		
607-1-1-1-03	METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI		
607-1-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, AU PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE		
607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ÉTAT, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,...)		
607-1-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
607-1-1-1-07	POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS		
607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP		
607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE		
607-1-2-1	MAIN D'OEUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
607-1-2-1-01	APPUYER LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE REQUIS EN FONCTION DES DEMANDES DE MAIN D'OEUVRE EXTÉRIEURE		
607-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE		
607-1-2-1-03	APPUYER L'ÉDIFICE DE COMPÉTENCES LOCALES AUX OPPORTUNITÉS INTERNATIONALES		
607-1-2-1-04	ASSAINIR LA SITUATION DES AGENCES PRIVÉES INFORMELLES		
607-1-2-1-05	PARTICIPER AU PROCESSUS DE RATIFICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES DE TRAVAIL (C189, C143, C181)		
607-1-2-1-06	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION ET/OU MISE À JOUR DES TEXTES EN VIGUEUR PAR RAPPORT AUX NORMES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE		
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO		
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS		
607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES		
607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)		
607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE		
607-1-3-1-04	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE		
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS		
607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE		
607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME		
607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE DE PARTENARIAT		
607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES		
607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRAVAIL		
607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)		
607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROCHE HIMO STRUCTURÉE		
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS		
607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)		
607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSIANANA, DIANA		
607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS		
607-1-3-3-04	ETENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES		
607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, AFIN D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES		
607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX		
607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX		
607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAPS		

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83 MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1-3-3-09

METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPUI À L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-1	CONTRIBUER A L'AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ET EFFICACITÉ DES ACTIONS PUBLIQUES
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE
049-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION
049-1-1-1-1	COORDONNER LES STRUCTURES ET DES ACTIVITÉS DU MEETFP
049-1-1-1-2	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION
049-1-1-1-3	COORDONNER LES PROJETS DU MEETFP
049-1-1-1-4	DÉVELOPPER ET CONCLURE LES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES LOCAUX ET INTERNATIONAUX
049-1-1-1-5	ELABORER LES PROJETS DE TEXTE RÉGLEMENTAIRES, ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX
049-1-1-1-6	CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
049-1-1-1-7	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU MEETFP
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
049-1-2-1-01	MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS
049-1-2-1-02	GÉRER LES DOMAINES DU MEETFP
049-1-2-1-03	SUIVRE LE BON USAGE DES MATÉRIELS TIC AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS
049-1-2-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT DU PERSONNEL (PAT, PERSONNEL D'ENCADREMENT ET FORMATEUR)
049-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL ET DES FORMATEURS
049-1-2-1-06	RECRUTER DES FORMATEURS ET PERSONNELS EN FONCTION DES BESOINS EN MÉTIERS DE L'ETFP
049-1-2-1-07	GÉRER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-08	ASSISTANCE MÉDICO-SANITAIRE DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
049-1-2-1-09	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-10	SUIVRE, CONTRÔLER ET SANCTIONNER LES PERSONNELS ET FORMATEURS
049-1-2-1-11	COLLECTER, TRAITER, VALIDER ET DIFFUSER LES DONNÉES SUR L'EETFP
049-1-2-1-12	CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE CAPITALISATION INTER-PAYS
049-1-2-1-13	ELABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION
049-1-2-1-14	METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS
049-1-2-1-15	ADMINISTRER ET MAINTENIR LE SITEWEB DU MEETFP
049-1-2-1-16	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU MEETFP
049-1-2-1-17	INSÉRER LA CULTURE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE
049-1-2-1-18	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT
049-1-2-1-19	ASSURER L'EXÉCUTION DU BUDGET
049-1-2-1-20	SUIVRE ET CONTRÔLER L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
049-1-2-1-21	RÉALISER DES RECETTES PROPRES AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENT D'ETFP/DC AUTONOMES
049-1-2-1-22	ASSURER LA MAÎTRISE DU SIG/MP ET FP AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AUTONOME
049-1-2-1-23	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES AUX PROCÉDURES DU MARCHÉ PUBLIC EN VIGUEUR
049-1-2-1-24	ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
049-1-2-1-25	ASSURER LES TRANSFERTS DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX EPN DU MEETFP SUIVANT LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
049-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
309	Formation Professionnelle et Technique
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS
309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI
309-1-1-1-01	CO-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION (CNC)
309-1-1-1-02	OCTROIYER LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS
309-1-1-1-03	OCTROYER L'AGRÈMENTS DE FILIÈRES ET D'ACCREDITATION DES ETABLISSEMENTS
309-1-1-1-04	DÉVELOPPER LA DÉMARCHE HARMONISÉE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION
309-1-1-1-05	ACTUALISER DES CURRICULA EXISTANTS SELON LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CINQ SECTEURS PRIORITAIRES
309-1-1-1-06	ORGANISER DES SESSIONS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION PAR MÉTIER TYPE
309-1-1-1-07	SUIVRE LES APPRENANTS AYANT CONTINUÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
309-1-1-1-08	RECOURIR AUX TUTEURS/FORMATEURS PROFESSIONNELS POUR ASSURER LA PERTINENCE DE LA FORMATION
309-1-1-1-09	ORGANISER DES EXAMENS NATIONAUX DANS LE CADRE DES ANCIENS SYSTÈMES
309-1-1-1-10	ELABORER UNE BASE DE DONNÉES DES DIPLÔME Y COMPRIS L'ÉTAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UN AN DE FORMATION
309-1-1-1-11	PLANIFIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP/DC
309-1-1-1-12	ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS LES SECTEURS FORMELS ET TRADITIONNELS
309-1-1-1-13	MODERNISER DE LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET DES CERTIFICATS
309-1-1-1-14	SUIVRE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ETFP
309-1-1-1-15	INSTAURER UN DISPOSITIF NATIONAL DE CAPITALISATION DES CERTIFICATS, SUIVANT LE CNC
309-1-1-1-16	PARTICIPER AUX EXAMENS OFFICIELS (BACCALAURÉAT,...)
309-1-1-1-17	ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION
309-1-1-1-18	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE -SECTEUR BTP
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN
309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT
309-1-2-1-01	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (ÉCOLES, ONG, ENTREPRISES, ARTISANS,...)
309-1-2-1-02	INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES
309-1-2-1-04	ENCADRER LES ETABLISSEMENTS SUR L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR DU SYSTÈME DE FORMATION
309-1-2-1-05	ÉLABORER UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF DÉFINISSANT L'AUTONOMIE D'UN ÉTABLISSEMENT
309-1-2-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE FORMATION
309-1-2-1-07	APPUYER ET ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT
309-1-2-1-08	DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS
309-1-2-1-09	RÉALISER L'ET, LA FPI ET LA FPTS
309-1-2-1-10	SECTEUR BTP
309-1-2-1-11	ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT PUBLIC À LA MISE EN ŒUVRE D'UN STATUT AUTONOME
309-1-2-1-12	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MISE EN RELATION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL
309-1-2-1-13	RENFORCER LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS
309-1-2-1-14	ORGANISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE (FPQ)
309-1-2-1-15	RÉALISER DES ACTIONS D'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES DIPLÔMÉS
309-1-2-1-16	PLAIDOYER POUR L'ETFP/DC
309-1-2-1-17	MENER DES ACTIONS D'ORIENTATION SCOLAIRE
309-1-2-1-18	ENCADRER DES RÉQUERANTS POUR LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER DE VAE
309-1-2-1-19	INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS
309-1-2-1-20	FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2017	2018	2019	2020	
83	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
330	EMPLOI						
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent						
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF						
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC						
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET						
	607-1-1-1-R1	ACCORDS SIGNÉS	NOMBRE	-	5	6	8
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE						
607-1-2-1	MAIN D'OEUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES						
	607-1-2-1-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER	NOMBRE	-	100	150	200
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO						
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS						
	607-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	-	4200	5300	6600
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS						
	607-1-3-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	-	850	1500	2000
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS						
	607-1-3-3-R1	NOMBRE DES JEUNES DÉSCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT	NOMBRE	-	150	175	200

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
83	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
049	Administration et Coordination						
049-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES						
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE						
	049-1-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	POURCENTAGE	-	0,45	0,5	0,55
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE						
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS						
	049-1-2-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	POURCENTAGE	-	0,4	0,5	0,6

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2017	2018	2019	2020
83	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
309	Formation Professionnelle et Technique						
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES						
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS						
309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI						
	309-1-1-1-R1	NOMBRE DE FORMÉS SUIVANT LA MÉTHODOLOGIE APC	NOMBRE	-	10200	20400	30600
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN						
309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT						
	309-1-2-1-R1	DÉPENSE TOTALE EN FORMATION EN % DU PIB	NOMBRE	-	0,55	0,55	0,56
	309-1-2-1-R2	TAUX D'ABANDON/REDOUBLEMENT	NOMBRE	-	10	8	6
	309-1-2-1-R3	TAUX D'ACHÈVEMENT	NOMBRE	-	90	92	94

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

83 MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1 Promouvoir l'employabilité des jeunes et des sans emploi

607-1-2	Taux d'insertion des jeunes formés	Pourcentage	75
---------	------------------------------------	-------------	----

607-3 Renforcer les capacités des actifs occupés

607-3-1	Nombre de bénéficiaires formés	Nombre	190
---------	--------------------------------	--------	-----

607-4 Intensifier le partenariat public-privé

607-4-1	Nombre de partenaires privés contractants	Nombre	20
---------	---	--------	----

607-5 Renforcer la gestion de la migration de travail

607-5-1	Nombre de personnes formées à l'emploi à l'étranger	Nombre	450
---------	---	--------	-----

607-6 Améliorer l'insertion des jeunes sans qualification en milieu rural et urbain

607-6-1	Nombre de projets appuyés et réalisés	Nombre	190
---------	---------------------------------------	--------	-----

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

83 MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination

049-2 Piloter la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle

049-2-1 Pourcentage de l'avancement de la mise en oeuvre Pourcentage 40

049-3 Planifier la mise en oeuvre le développement de compétence des ressources humaines du pays et de la promotion de l'emploi

049-3-1 Pourcentage de l'avancement de la mise en oeuvre Pourcentage 40

049-4 Rendre disponible les informations sur les emplois et les formations pour tous

049-4-1 Taux de réalisation Pourcentage 40

309 Formation Professionnelle et Technique

309-4 Concevoir et construire progressivement un cadre national de certification et un dispositif d'assurance qualité

309-4-1 Nombre d'apprenants formés pour 100 000 habitants Nombre 500

309-5 Assurer un fonctionnement de qualité pour les établissements de l'ETFP/DC

309-5-1 Nombre d'élèves par enseignant Nombre 24

309-5-2 Pourcentage de l'avancement de la modernisation du MEETFP Pourcentage 25

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028	Administration et Coordination
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE
028-1-1-1-01	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS
028-1-1-1-02	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-1-03	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES
028-1-1-1-04	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1-05	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ
028-1-1-2-01	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST
028-1-1-2-02	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES
028-1-1-3-01	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER
028-1-1-3-02	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-2-03	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL
-	-
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER
028-1-2-1-01	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS
028-1-2-1-02	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ
028-1-2-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR
028-1-2-2-02	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-1-1-01	<i>ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES</i>
310-1-1-1-02	<i>RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA</i>
310-1-1-1-03	<i>RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>
310-1-1-1-04	<i>ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL</i>
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD
310-1-2-1-01	<i>ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD</i>
310-1-2-1-02	<i>ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ</i>
310-1-2-1-03	<i>ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES</i>
310-1-2-1-04	<i>HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS
310-1-2-2-01	<i>DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI</i>
310-1-2-2-02	<i>ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS</i>
310-1-2-2-03	<i>PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS</i>
310-1-2-2-04	<i>FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS</i>
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES
310-1-2-3-01	<i>PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE</i>
310-1-2-3-02	<i>ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE</i>
310-1-2-3-03	<i>ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)</i>
310-1-2-3-04	<i>PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES</i>

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
	050-1-1-1-01	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)	
	050-1-1-1-02	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED)	
	050-1-1-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)	
	050-1-1-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE	
	050-1-1-1-06	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-07	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES	
	050-1-1-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT	
	050-1-1-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION	
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
	-	-	-

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311 Recherche Scientifique

311-1 **METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE**

311-1-1 **METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)**

311-1-1-1 **PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ**

311-1-1-1-01 *MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS*

311-1-2 **VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

311-1-2-1 **PARTENARIAT DÉVELOPPÉ**

311-1-2-2 **RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS**

311-1-2-2-01 *RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA*

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
028	Administration et Coordination						
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	-	8	15	20
	028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ					
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	POURCENTAGE	-	8	15	20
	028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES					
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	-	1	1	1
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
	028-1-2-03	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL					
	028-1-2-03-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	-	95	97	97
	028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER					
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	-	12	14	16
	028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ					
	R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-1-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU DIPLOME ET EMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE.	<i>POURCENTAGE</i>	-	8	15	20
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	<i>POURCENTAGE</i>	-	95	97	97
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-2-2-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	<i>NOMBRE</i>	-	4	6	7
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-2-3-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	<i>NOMBRE</i>	-	12	14	16

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020		
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050	Administration et Coordination						
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	-	95	97	97
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
-	-	-	-	-	-	-	-
	R1	-	-	-	-	-	-

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
311	Recherche Scientifique					
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE					
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)					
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ					
311-1-1-1-R1	Taux d'accès à l'information	POURCENTAGE	-	95	97	97
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ					
R1	-	-	-	-	-	-
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS					
311-1-2-2-R1	Nombre de brevet déposé à l'OMAPI	NOMBRE	-	15	17	25

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

84 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1 Améliorer le pilotage et la planification du système

028-1-1 Taux d'engagement des dépenses non salariales en pourcentage % 43.1

028-2 Améliorer la gestion du patrimoine du MESUPRES

028-2-1 Taux d'engagement de dépenses non salariales en pourcentage % 43.1

028-3 Améliorer le suivi et évaluation du système de l'ESUP

028-3-1 Taux d'engagement de dépenses non salariales en pourcentage % 43.1

028-4 Assurer la paix sociale dans les Universités

028-4-1 Taux d'engagement de dépenses obligatoires % 43.1

028-5 Rechercher une adéquation possible entre les compétences nécessaires et les compétences disponibles

028-5-1 Qualité de service améliorée Nombre 14

028-6 Servir d'interface entre les Universités et le public au niveau des régions

028-6-1 Décentralisation des missions de communication de la MCU et CNELA % 43.1

310 Enseignement Supérieur

310-1 Restructurer et développer la formation à distance

310-1-1 Nombre d'étudiants inscrits à la formation à distance Nombre 4500

310-2 Améliorer le taux d'accès à l'enseignement supérieur

310-2-1 Taux de transition de nouveaux bacheliers à l'enseignement supérieur % 35

310-3 Appuyer le développement de l'enseignement supérieur public et privé

310-3-1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants Nombre 100

310-4 Accompagner le basculement vers le système LMD

310-4-1 Taux d'achèvement de l'ESUP % 14.5

310-5 Normaliser le système d'Enseignement Supérieur

310-5-1 Nombre d'arrêtés d'habilitation des offres de formation Instituts d'ESUP Nombre 25

310-6 Appuyer l'adéquation de la formation, de la recherche dans les institutions d'ESUP

310-6-1 Nombre des Institutions d'ESUP publiques et privées accréditées Nombre 30

310-7 Susciter l'émergence de l'Université Numérique

310-7-1 Taux de couverture WIFI dans les Universités et IST % 33

310-8 Opérationnaliser les écoles doctorales

310-8-1 Bases de Données sur la liste des doctorants mises à jour % 13.5

310-9 Informatiser et mettre en réseau les Universités, IST et CNR

310-9-1 Nombre des Universités, IST et CNR, connectés et mis en réseau Nombre 3

310-A Favoriser l'accès plus facile des Etudiants aux infrastructures sportives

310-A-1 Nombre des infrastructures sportives réhabilitées Nombre 1

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

84 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050 Administration et Coordination

050-1 Elaborer et publier les Plans Directeurs de la Recherche

050-1-1 Plans Directeurs de la Recherche élaborés et publiés Nombre 1

050-2 Mettre à jour le tableau de bord de la recherche

050-2-1 Taux de mis à jour de nouvelles données collectées % 43.1

050-3 Mettre en oeuvre la stratégie nationale de la recherche

050-3-1 Textes relatifs à la révision des statuts des CNRs finalisés Nombre 1

311 Recherche Scientifique

311-1 Vulgariser les résultats de recherche liés au développement économique

311-1-1 Nombre de brevets déposés Nombre 1

311-2 Recherche et développement - partenariat scientifique (inter CNR, public et privé)

311-2-1 Nombre de partenariats conclus entre secteur privé et Instituts de recherche Nombre 3

311-3 Valoriser la recherche et les résultats

311-3-1 Nombre de Centres et Laboratoires Nationaux de Recherche équipés Nombre 1

311-4 Renforcer les moyens et valoriser le personnel -chercheur

311-4-1 Sessions d'évaluation des performances de chercheurs organisées Nombre 1

311-5 Améliorer les infrastructures du PBZT

311-5-1 Nouvelles cages construites et réhabilitées Nombre 2

86 - MINISTERE DE LA CULTURE,
DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
064	Administration et Coordination
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP
064-1-1-1-01	AMÉLIORER LES OUTILS DE COORDINATION ET DE GESTION AU SEIN DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-02	BÂTIMENT CENTRAL DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BÂTIMENTS ET EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA CULTURE
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS
064-1-1-2-01	EFFECTUER DES ACTIONS DE REPORTING PUBLIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT RÉALISÉES
064-1-1-2-02	DÉFINIR LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR
064-1-1-3-01	ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTES UNITÉS AU SEIN DU MINISTÈRE
064-1-1-3-02	ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)
064-1-2-1-01	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-1-02	RATIONNALISER L'ESPACE DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU MCPASP
064-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES CPASP
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE
064-1-2-2-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION CULTURELLE EFFICACE
064-1-2-2-02	BASE DES DONNEES ET SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE
064-1-2-3-01	GÉRER EFFICACEMENT LES DOSSIERS DU PERSONNEL (CONTRATS, SALAIRES, AVANCEMENTS, PROTECTION SOCIALE, ...) ET VEILLER À UN DÉPLOIEMENT RATIONNEL DES AGENTS
064-1-2-3-02	FORMER LES CADRES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3-03	GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES
064-1-2-3-04	RECRUTER DE NOUVEAUX AGENTS ET ASSURER LE SUIVI DE LA GESTION FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
616-1-1-1-01	CONTRIBUER À LA FACILITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-02	MODERNISATION DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION ET DE LABELISATION
616-1-1-1-03	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'RESEAU DE MARCHES DE PRODUITS ARTISANAUX'
616-1-1-1-04	SOUTENIR/ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ARTISANS À DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX MAJEURS
616-1-1-1-05	ENCOURAGER ET/OU FACILITER LA CRÉATION DE MARCHÉS OU POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-06	ORGANISER OU ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ARTISANAT (FOIRES, ...)
616-1-1-1-07	DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISANALE ET DU SAVOIR FAIRE
616-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET LES POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
616-1-1-2-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - PROFESSIONNALISATION GAGE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-02	METTRE EN PLACE DES MESURES DE FACILITATION DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISANAT
616-1-1-2-03	SOUTENIR LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN GESTION ENTREPRENARIALE ET EN DESIGN
616-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES METIERS ET DISTRIBUTION DE CARTES PROFESSIONNELLES D'ARTISAN
616-1-1-2-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - REDEPLOIEMENT ET RELANCE DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-06	PROMOUVOIR L'ADHÉSION DES ARTISANS À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
616-1-1-3-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-02	RÉPERTORIER LES ARTISANS ET LES ORGANISATIONS D'ARTISANS (GROUPEMENTS, SYNDICATS, COOPÉRATIVES, ...)
616-1-1-3-03	RENFORCER LES ACTIVITÉS DU CENAM ET DES CERAM
616-1-1-3-04	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
616-1-1-3-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'REPERTOIRE DES ARTISANS' (EX - PROMOTION DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-06	REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE METIERS
616-1-1-3-07	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'PPUI À L'ARTISANAT (CHAMBRES DE MÉTIERS, ...)
616-1-1-3-08	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARTISANAT
616-1-1-3-09	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DU SECTEUR DE L'ARTISANAT
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR
616-1-2-1-01	PROMOUVOIR LES BIENS OU SERVICES DE L'ARTISANAT MALAGASY QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY (ALOALO, ART ZAFIMANIRY, VALIHA, ...)
616-1-2-1-02	ENCOURAGER LA REPRODUCTION, PAR LES ARTISANS, DES BIENS OU SERVICES QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-2-01	ENCOURAGER LA TRANSFORMATION D'UNITÉS INITIALEMENT ARTISANALES EN UNITÉS INDUSTRIELLES
616-1-2-2-02	ENCOURAGER LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES

LF 2018: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
826	Culture
826-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
826-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
826-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
	826-1-1-1-01 <i>POUR SUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...</i>
826-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
	826-1-1-2-01 <i>ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS</i>
	826-1-1-2-02 <i>RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE</i>
	826-1-1-2-03 <i>RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES</i>
	826-1-1-2-04 <i>METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES</i>
	826-1-1-2-05 <i>CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES</i>
826-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
	826-1-1-3-01 <i>ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS</i>
	826-1-1-3-02 <i>DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)</i>
	826-1-1-3-03 <i>ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE</i>
	826-1-1-3-04 <i>ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE</i>
	826-1-1-3-05 <i>METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE</i>
826-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
826-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
	826-1-2-1-06 <i>RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE</i>
	826-1-2-1-07 <i>RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES</i>
	826-1-2-1-08 <i>RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE</i>
	826-1-2-1-09 <i>MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE</i>
	826-1-2-1-10 <i>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES</i>
	826-1-2-1-11 <i>PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI</i>
	826-1-2-1-12 <i>PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</i>
826-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
	826-1-2-2-01 <i>MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL</i>
	826-1-2-2-02 <i>CRÉATION ATELIER D'ŒUVRES D'ART ET D'EBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA</i>
	826-1-2-2-03 <i>CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSEES</i>
	826-1-2-2-04 <i>RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL</i>
	826-1-2-2-05 <i>DYNAMISER LE FONDS LOVAKO</i>
	826-1-2-2-06 <i>ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS</i>
	826-1-2-2-07 <i>CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL</i>
	826-1-2-2-08 <i>RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA</i>
	826-1-2-2-09 <i>RESTAURATION, REHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES CULTURELS</i>
	826-1-2-2-10 <i>APPUI À LA PRÉSERVATION ET À LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</i>
	826-1-2-2-11 <i>INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL</i>
	826-1-2-2-12 <i>NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE</i>

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
064	Administration et Coordination					
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT					
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT					
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP					
064-1-1-1-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	-	100	100	100
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS					
064-1-1-2-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	-	100	100	100
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR					
064-1-1-3-R1	Nombre d'instruments de programmation utilisés et régulièrement mis à jour	NOMBRE	-	3	4	5
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES					
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)					
064-1-2-1-R1	Nombre d'unités opérationnelles au sein du MCPASP	NOMBRE	-	30	35	40
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE					
064-1-2-2-R1	Quantité de données et informations stockées dans le serveur du Ministère des plateformes d'échanges de données (à l'interne et avec les entités extérieures au Ministère)	Bits	-	10	15	20
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE					
064-1-2-3-R1	Effectif total du personnel du MCPASP	NOMBRE	-	710	780	885
064-1-2-3-R2	Niveau de catégorie moyen du personnel du MCPASP	-	-	4	5	6

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2017	2018	2019	2020	
86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
616	Artisanat					
616-1	<u>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE</u>					
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ					
616-1-1-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	-	105	110	116
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT					
616-1-1-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	-	50000	100000	250000
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ					
616-1-1-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	-	7	7	7
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR					
616-1-2-1-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	-	30	40	50
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-2-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	-	1	2	5

LF 2018: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2017

2018

2019

2020

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
826	Culture					
826-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
826-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
826-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS					
826-1-1-1-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	-	150	100	50
826-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE					
826-1-1-2-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	-	5000000	7000000	10000000
826-1-1-2-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Millier Ar	-	500	700	1000
826-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT					
826-1-1-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	-	150	250	500
826-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
826-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES					
826-1-2-1-R1	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	-	5	10	15
826-1-2-1-R2	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	-	100	150	250
826-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ					
826-1-2-2-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	-	2	4	6
826-1-2-2-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	-	418	493	543
826-1-2-2-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	-	400000	800000	1600000

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU		
342	ARTISANAT		
046	Administration et Coordination		
046-1	Améliorer de la qualité des services publiques		
046-1-1	Taux d'exécution budgétaire	%	90
611	Développement de l'Artisanat		
611-1	Structurer de l'Artisanat		
611-1-1	Artisans regroupés en Clusters	Nombre	25
611-2	Professionnaliser des artisans		
611-2-1	Artisans professionnalisés	Nombre	2000
611-3	Promouvoir de l'Artisanat		
611-3-1	Vitrines de l'Artisanat mise en place	Nombre	30

Fiche de Performance Pluriannuelle Exercice 2017

Min. - Miss. - Prog. - Obj.-Ind. d'obj.

Unités

LFR 2017

86	MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU		
860	CULTURE		
029	Administration et Coordination		
029-1	Améliorer les services offerts		
029-1-1	Taux de satisfaction des services rendus	%	80
808	Patrimoine		
808-1	Promouvoir la valorisation du Patrimoine et du Centre Culturel Malagasy		
808-1-1	Nombre de patrimoine restaurés et sauvegardés	Nombre	20
809	Création		
809-1	Promouvoir les créations musicales		
809-1-1	Nombre de techniciens et d'opérateurs culturels formés	Nombre	60
809-2	Soutenir les créations d'art, d'artisanats, des arts oraux et des écrits		
809-2-1	Nombre de techniciens et d'opérateurs culturels formés	Nombre	30
810	Manifestations culturelles		
810-1	Valoriser la culture et le métier d'artiste		
810-1-1	Nombre de manifestations culturelles représentatives des régions soutenues	Nombre	40